1220

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPOT.-PERIODIQUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
29 JAN 1971
PERIODIQUES

La tempête a rendu la plupart des routes de la région impraticables

GRANBY (JF) — Les régions de Granby, St-Jean et St-Hyacinthe ont connu, comme la majeure partie de la province, la pire tempête de neige depuis le début de l'hiver puisque quelque 10 pouces de neige sont tombés sur ces régions au cours des journées de mardi et mercredi. Cette neige était poussée par des vents atteignant parfois 50 milles à l'heure.

La tempête qui a débuté mardi après-midi par une pluie verglaçante a pris plus d'ampleur au cours de la soirée lorsque le mercure a dégringolé de 40° pour se retrouver en quelques heures à cinq degrés sous zéro. Les météorologues de Dorval prévoient pour aujourd'hui une température plus froide et les vents violents devraient cesser au cours de la soirée.

La tempête a rendu impraticables la plupart des routes de nos régions et la Sûreté du Québec a émis des communiqués pour informer les citoyens sur l'état des chaussées très glissantes à cause de vents violents. Les vents de 25 à 30 milles à l'heure, et jusqu'à 50 milles à l'heure parfois, ont réduit la visibilité, la rendant presque nulle sur les voies rapides, dont l'autoroute des Cantons de l'Est. On a déclaré que l'autoroute des Cantons de l'Est était recouverte d'un pouce de glace dû aux rafales et au froid. On a de plus recommandé aux automobilistes d'éviter de circuler sur les autoroutes et d'user de beaucoup de patience et d'une extrême prudence en cas de nécessité.

Routes fermées

Plusieurs routes furent également fermées à la circulation à cause de la chaussée particulièrement glissante et de la visibilité tout à fait nulle. La Sûreté du Québec a rapporté que les routes 3 - 2 - 4 - 7 - 9B - 1 - 35 - 21 - 40 et 40A étaient fermées à la circulation. Tout était immobilisé sur la route no 1 entre St-Hubert et Chambly et la route était fermée à 6.30 p.m., hier soir.

Les charrues et les niveleuses ont eu fort à faire au cours de cette tempête et les employés de la voirie ont répondu à deux cas d'urgence. A St-Césaire, on a dû ouvrir la route à deux ambulances qui devaient se rendre aux domiciles de deux malades. Les charrues ont déblayé la route pour permettre aux ambulanciers de rejoindre les malades pour ensuite les transporter à l'hôpital Général de Shefford.

A Marieville, les employés de la voirie ont oeuvré à déblayer la route pour permettre le transport d'une cargaison de poulets vivants, puisque le camion était pris dans la tempête et ne pouvait plus circuler à cause du mauvais état de la chaussée.

De nombreux automobilistes étaient en panne sur ces routes et ils ont abandonné leur voiture en bordure des chemins, rendant la circulation encore plus pénible et dangereuse. Toutes les niveleuses de la voirie provinciale ont travaillé à déblayer les routes enneigées, dès le début de la tempête. Elles n'ont guère réussi à enrayer les méfaits de la tempête puisque les vents violents formaient de nouvelles lames de neige dès que les niveleuses parvenaient à ouvrir les routes.

Transport en commun

Les autobus de la compagnie Voyageur - Provincial et de plusieurs autres compagnies desservant les petites municipalités ont dû annuler leurs services à cause de l'état des routes. Plusieurs citoyens de St-Jean et de St-Hyacinthe ont bénéficié d'un congé puisque le service de la compagnie Métropolitain - Sud fut paralysé au cours de la journée d'hier. Par ailleurs, un seul autobus a effectué le trajet Sherbrooke - Granby et il fut retenu à Granby à cause de la tempête.

Les trains de banlieue qui transportent à Montréal les citadins de St-Hyacinthe et de St-Jean ont fonctionné avec des retards d'environ une heure. Cependant, les trains en provenance des Maritimes ou de l'Est du Québec sont entrés en gare avec des retards d'une heure à trois heures. Les départs des gares de la métropole se sont effectués aux heures normales.

Pannes d'électricité

Les abonnés de l'Hydro-Québec de la région de St-Liboire furent affectés pendant plus de sept heures par une panne d'électricité. La panne s'est produite vers 2.30 du matin dans la nuit de mardi et les employés de l'Hydro n'ont réussi à rétablir le courant que vers 10.30 a.m. Même à ce moment, le service n'était pas revenu à la normale puisque 7 abonnés utilisaient un courant irrégulier. Les abonnés de cette région située à environ 7 milles de St-Hyacinthe furent donc privés d'électricité et de chauffage au cours de la nuit alors que le mercure était sous zéro. On ignore pour le moment la cause de la panne et les employés devraient terminer les réparations nécessaires aujourd'hui.

Une autre panne d'électricité a privé de courant 20 abonnés de l'Hydro-Québec de la région de Granby après qu'un arbre eût tombé sur une ligne à haute tension longeant la route 13 en direction d'Adamsville. Le courant fut interrompu de 10.30 a.m. jusqu'à midi et les employés de la compagnie ont utilisé des motoneiges pour se rendre sur les lieux de la panne. Les employés ont oeuvré pendant une bonne partie de la journée pour effectuer les réparations nécessaires, après que le courant fut rétabli.

Accidents de la circulation

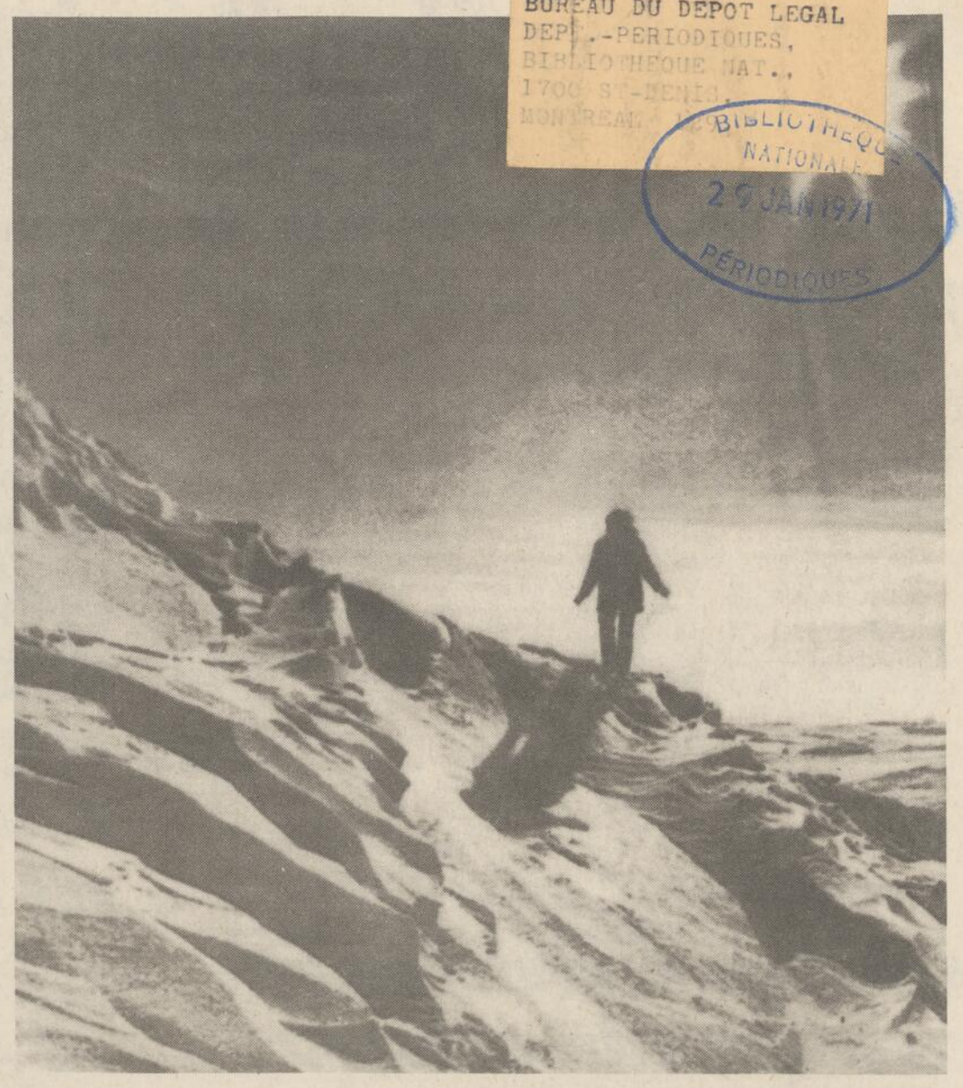
Une violente collision est survenue vers 10 heures hier matin sur la route 32 à environ trois milles de Roxton Pond. L'accident s'est produit lorsque la voiture de M. Bruno Thibodeau, de Roxton Falls, a violemment heurté l'arrière de la voiture de M. Rolland Ouellette, 103 rue Jacquemet, à Cowansville. M. Ouellette avait immobilisé sa voiture en bordure de la route. Celle-ci traînait une motoneige montée sur une remorque. M. Thibodeau n'a pu apercevoir, à cause de la visibilité presque nulle, l'auto et la remorque immobilisées sur la route et a heurté de plein front l'arrière de la remorque qui a percuté contre l'arrière de la voiture immobile. Les dommages s'élèvent à environ $3000.

La voiture de M. Thibodeau est endommagée à l'avant pour environ $1.700 tandis que celle de M. Ouellette fut endommagée à l'arrière pour environ $700. La motoneige et la remorque sont des pertes totales. Les constatations d'usages furent effectuées par la Sûreté municipale d'Acton Vale puisque la Sûreté du Québec, détachement de St-Hyacinthe, n'a pu se rendre sur les lieux à cause des routes impraticables. Aucun occupant ne fut blessé dans cette collision.

La ville de Granby fut aussi le site d'un accident qui a impliqué trois voitures tôt hier matin alors que la visibilité était réduite de beaucoup dans la ville. L'accident est survenu lorsque la voiture conduite par M. Rolland Roy, 91 rue Clarence, était immobilisée dans la circulation, en attendant que la charrue, qui venait en sens inverse, puisse déblayer la rue Cowie. C'est alors que la voiture de M. Yvon Pilon, 335 rue Bérard, vint heurter l'arrière de la voiture de M. Roy et ensuite s'arrêter en diagonale. La voiture de M. Marcel Pomerleau, 509 rue Maisonneuve, heurta alors l'auto de M. Pilon. Les dommages aux trois automobiles s'élèvent à environ $1,300.

Saint-Luc.

Dès les premières heures de la tempête, le secteur le plus touché se trouvait être celui de la ville de Saint-Luc où une quinzaine d'automobilistes venant de Laprairie ou de l'embranchement de l'Autoroute des Cantons de l'Est étaient bloqués par les congères barrant la voie rapide menant vers Saint-Jean et vers la frontière américaine.



Sculpture naturelle

Le vent, par sa force et ses caprices en déplaçant la neige a fait ses sculptures que le jeune soleil souligne d'ombres et de luminosité. Image redonnant l'espoir en des jours plus cléments...

(Photo Presse canadienne)

La Voix de l'Est

VOL. 36 — No. 191 JEUDI 28 JANVIER 1971 DIX CENTS

Un nouvel affrontement entre Québec et Ottawa

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC)— Dès le début, on prévoit que la conférence des ministres du Bien - être s'ouvrant ce matin, à Ottawa, débouchera sur un affrontement entre Québec et le gouvernement fédéral.

Le Québec, à la proposition du fédéral de rendre les allocations familiales sélectives, oppose que celles-ci devraient rester universelles, mais que seul un supplément plus ou moins élevé devrait être versé aux familles vraiment dans le besoin.

Pour les allocations familiales, le Québec veut en somme l'adoption de la même formule que celle retenue dernièrement par Ottawa pour les pensions de vieillesse:

— Une allocation universelle uniforme, plus un suplément sléectif.

Le Québec, dans un Livre blac publié lundi par son ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, personnalité dominante à Ottawa, aujourd'hui, conteste aussi plusieurs autres points de la politique fédérale: en ce qui concerne le régime de retraite, les pensions, l'assistance publique et l'assurance-chômage.

Dans un autre document publié mercredi par "le Devoir", le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, s'est plaint d'une politique d'assurance-chômage qui, selon lui, tourne finalement toujours à l'avantage du fédéral.

On déplore, du côté québécois, une harmonisation insuffisante entre les régimes d'assurance-chômage et d'assitance publique, pendant qu'Ottawa insiste sur la nécessité du maintien de critères nationaux.

Québec admet cependant la nécessité d'un relèvement des barêmes actuels du régime de retraite.

Ces questions, et d'autres encore, seront discutées au cours de la conférence de deux jours qui commence à Ottawa ce matin.

Le gouvernement fédéral a connu aussi cette semaine un troisième interlocuteur: les pauvres, qui lui ont signifié qu'ils en avaient soupé des délais, de la bureaucratie et des pieuses exhortations officielles.

Lundi, un groupe de manifestants à Ottawa, brisant le cordon de surveillance des policiers, a convié le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, à un "sit-in", où ils lui ont exposé les problèmes des défavorisés.

Plus de 50,000 élèves en congé dans la région

GRANBY (EPF) — Plus de 50,000 enfants et adolescents ont bénéficier d'un congé forcé hier, alors que devant l'ampleur qu'avait pris la tempête, les autorités scolaires de la région ont décidé de fermer les écoles.

Toutes les écoles de la région couverte par notre journal étaient closes hier, sauf le CEGEP de Saint-Jean et de Saint-Hyacinthe.

Granby

Constatant l'état des routes, tant dans la ville que sur les routes extérieures, les dirigeants de la Commission scolaire de Granby et de la Régionale Meilleur ont pris la décision de fermer les écoles.

Cette mesure touchait les écoles primaires de Granby, St-Alphonse, Ste-Cécile de Milton et Roxton Pond, ainsi que les écoles secondaires de notre ville ainsi que Waterloo et St-Césaire, obligeant donc plus de 13,000 étudiants à rester chez eux.

Comme il avait été convenu lors de réunions des Commissions scolaires, les parents des étudiants avaient été avisés de la fermeture des écoles par la voie des ondes du poste CHEF. Cette mesure sera également la même si d'autres tempêtes se manifestent dans l'avenir.

Cowansville et région

A la Régionale Missisquoi tout comme à la Commission scolaire de Cowansville, on a donné congé aux élèves à cause de la tempête. Il en a été de même pour Farnham et les régions environnantes, alors que la température qui ne se prêtait guère au transport a forcé plus de 4,000 étudiants à prendre congé.

En ce qui concerne Waterloo et St-Césairè, toutes les écoles étaient fermés, laissant environ 1,800 enfants chez eux.

Saint-Jean

Dans le secteur de Saint-Jean, les mêmes mesures ont été prises et 16,000 étudiants de Saint-Jean, d'Iberville et du territoire de la Régionale Honoré-Mercier sont demeurés à la maison, mais les étudiants du CEGEP de Saint-Jean ont eu des cours malgré la tempête.

Saint-Hyacinthe

Les maisons d'enseignements de Saint-Hyacinthe et de la Régionale de Yamaska étaient également fermées. Comme pour toute la région, les autorités scolaires ont décidé de fermer les écoles, et cette fermeture touchait dans ce secteur au-delà de 12,000 enfants et adolescents.

Congé forcé

Pour certaines de ces régions, les classes avaient été fermées la semaine dernière en raison de l'épidémie de grippe, et hier de nouveau les classes étaient silencieuses, désertes, que, ce soit dans les villes ou les villages.

Bien au-delà de 50,000 étudiants dans notre région étaient "en vacances", les employées des bureaux administratifs des commissions scolaires continuaient à travailler comme si de rien n'était.

Les autorités scolaires espéraient que la tempête se calme et ne prive pas trop longtemps les étudiants de leurs cours.

Le sort du présumé felquiste Leblanc appartient au jury

MONTREAL (PC)— Le sort du présumé felquiste Côme Leblanc a été remis entre les mains du jury de 12 hommes, qui rendra son jugement vraisemblablement aujourd'hui.

La défense a terminé sa preuve mercredi après avoir interrogé trois témoins, y compris le prévenu. Le procureur de la Couronne, Me Gabriel Lapointe, et l'avocat de la défense, Me Michel Lamarre, doivent prononcer aujourd'hui leur plaidoirie devant le jury.

Leblanc, 22 ans est accusé d'être membre du FLQ, d'avoir préconisé les objectifs de cette association illégale et d'avoir transmis des déclarations felquistes. Ces inculpations sont passibles d'une peine maximum de cinq ans de prison.

Au cours de son procès, qui s'est ouvert le 19 janvier en Cour du banc de la reine, l'inculpé a admis avoir distribué dans des CEGEP de la Mauricie des exemplaires d'un "manifeste" du FLQ. A l'occasion du voyage qu'il aurait fait le 15 octobre dans cette région en compagnie de trois autres jeunes gens, il aurait également distribué des exemplaires d'une publication qui appelait les étudiants à faire une grève générale pour manifester leur appui aux objectifs du FLQ.

Toutefois, Leblanc a nié avoir déclaré à la police, après son arrestation, qu'il avait projeté des vols d'armes et d'argent. Selon lui, la police aurait mal interprété ses réponses.

Contre-interrogé mercredi par Me Lapointe, l'accusé a identifié un plan du secteur entourant un magasin d'armes à feu dans l'Est de la métropole et a avoué l'avoir tracé.

Cependant, il n'a pas pû se rappeler des circonstances dans lesquelles il l'aurait dessiné, ni expliquer les notes inscrits sur la carte, telles que "pas de fenêtres" et "soldats".

Il ne s'est pas non plus souvenu pourquoi il s'était rendu dans ce quartier de la métropole. Le juge Roger Ouimet lui a demandé s'il jurait de la véracité de cette déclaration, et l'inculpé a répondu par l'affirmative.

Puis, Me Lamarre a appelé deux autres témoins, affirmant qu'ils seraient les derniers à être interrogés par la défense.

Au cours de son témoignage, M. Henri-François Gautren, 27 ans, professeur de science à l'Université de Montréal, a affirmé avoir présidé l'assemblée d'information que les étudiants avaient tenue le 14 octobre à l'université.

Chartrand

Parmi ceux qui ont pris la parole à cette assemblée figurent MM. Michel Chartrand, Pierre Vallières et Charles Gagnon et l'avocat Robert Lemieux, qui doivent répondre de conspiration séditieuse et d'appartenance au FLQ.

M. Gautren a expliqué que le FLQ avait été mentionné à la réunion, mais que les étudiants "sauf erreur" n'avaient pas été appelés à passer à l'action.

Le dernier témoin de la défense, M. Denis Quenneville, un étudiant de 23 ans, a déclaré que M. Chartrand avait lu le manifeste du FLQ à l'assemblée. Contre-interrogé par Me Lapointe, il a ajouté qu'il avait été question d'un sit-in, mais ne se rappelait pas si l'on avait discuté la possibilité d'une grève générale des étudiants.

M. Quenneville a avoué avoir conduit Leblanc et trois autres jeunes gens à Shawinigan et à Trois-Rivières, le lendemain de l'assemblée. Il s'agissait de Raymond Cormier, 23 ans, son frère Gilles, 20 ans, et Jean Boisjoli, 21 ans, tous de Saint-Boniface, Manitoba.

Le témoin a cependant souligné qu'il n'avait pas vu d'exemplaires de tracts que Leblanc et les frères Cormier auraient distribués dans des CEGEP de Shawinigan et de Trois-Rivières.

La tempête a fait trois victimes dans la province

MONTREAL (PC) — La violente tempête de neige qui avait balayé l'Ontario, mardi, a pris le Québec d'assaut hier, accompagnée de bourrasques de 70 milles à l'heure. Elle a fait au moins cinq morts dans les deux provinces.

Alors que le temps se faisait plus clément dans le Sud de l'Ontario où plusieurs villes avaient été très durement touchées par la tempête, le service de météo signalait mercredi, en fin d'après-midi, que la tourmente semblait s'être immobilisée sur le Québec et qu'elle irait probablement s'évanouir quelque part dans le Nord de la province.

Quatre pouces de neige sont tombés à Montréal et plus de 10 pouces à Québec. La Sûreté provinciale a lancé des appels à la prudence aux automobilistes, la poudrerie ayant rendu la visibilité presque nulle sur plusieurs autoroutes.

Mais on signalait quand même de nombreux accidents et plusieurs routes étaient bloquées par des voitures accidentées, prises dans la neige ou simplement abandonnées.

Le Sud de la province, qui venait de connaître quelques jours de beau temps, a vu le mercure plonger de nouveau à zéro, et, selon les prévisions de la météo, la température semblait devoir se refroidir encore davantage.

Victimes

La tempête a fait trois victimes au Québec. Il s'agit de Steve Martineau, neuf ans, de Saint-François-de-Montmagny, qui a été renversé par une voiture non loin de son domicile; de Florent Dubé, 36 ans, qui a perdu la vie lorsque sa motocyclette est entrée en collision avec une auto près de Notre - Dame-de-la-Dorée, à 150 milles au nord de Québec, et de Luc Houle, 74 ans, de Drummondville, qui serait mort d'une attaque cardiaque en pelletant devant son domicile.

D'autre part, le Sud de l'Ontario se remettait péniblement de son désarroi après avoir subi le pire de la tempête, mardi. Quelque 20,000 élèves étaient toujours "emprisonnés" dans des écoles rurales et London se déclarait zone sinistrée pour bénéficier des secours de l'armée.

Un train de passagers du Canadien national a heurté un banc de neige à proximité de Kitchener et a déraillé, blessant légèrement quatre personnes.

Décision aujourd'hui sur la requête de Paul Rose

MONTREAL (PC) — Au cours d'une brève séance de la Cour du banc de la reine, mercredi après-midi, le juge Marcel Nichols a remis à ce matin sa décision sur une requête de Paul Rose réclamant le retrait des accusations qui pèsent contre lui.

Rose, qui est inculpé de l'enlèvement et du meurtre du ministre Pierre Laporte, soutient que la presse écrite et parlée a dressé l'opinion publique contre lui, et qu'il serait impossible de trouver des jurés impartiaux pour juger sa cause.

La séance de mercredi devait avoir lieu en matinée, mais elle avait été retardée en raison de la tempête de neige qui perturbait la circulation dans la métropole.

Par ailleurs, l'accusé a demandé au juge Nichols l'autorisation de voir son conseiller juridique le soir, après les séances en cours. Le procureur de la Couronne Me Jacques Ducros a répondu qu'il avertirait la police d'accorder à Rose la permission de voir son conseiller juridique Me Pierre Cloutier, à des heures raisonnables durant la soirée.

Comme on sait, Rose doit assurer sa propre défense, en consultation avec son conseiller juridique.

Le juge Nichols doit être saisi aujourd'hui d'une deuxième requête de Rose, réclamant cette fois la récusion des candidats jurés en raison du caractère "discriminatoire" de la loi québécoise sur les jurés.

inter·loto $2

PREMIER PRIX
$125,000.
220 GAGNANTS
$325,000 EN PRIX

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS Coke... le vrai de vrai Coca-Cola

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est: ciel variable avec possibilité d'une légère chute de neige. Moins venteux. Minimum de 15 à 20 sous zéro. Maximum entre zéro et cinq sous zéro. Aperçu pour vendredi: poudrerie et temps froid.

CINZANO
APERITIF

Nouvelles Régionales

L'intervention rapide du chef de police de Lac Brome met fin aux "activités" d'un individu

LAC BROME (JdB) -- Un individu, suspecté de vol avec effraction a été appréhendé par le chef de police de Lac Brome, M. Raymond Gaudreau, seulement dix minutes après la découverte de son forfait.

Le vol a été commis au Marché Beaudry, situé rue Principale à Knowlton. L'arrestation du présumé voleur est due à la rapidité d'intervention du chef de police ainsi qu'à l'enquête minutieuse à laquelle il s'est livré.

Dans la nuit de mardi à mercredi, aux environs de 5 heures du matin, le chef de police avait reçu une plainte pour tentative de vol par effraction, commis au domicile de Mme Mary Davis, domiciliée rue Principale à Knowlton. Le voleur avait pris la fuite après avoir été dérangé dans ses activités.

Faisant suite à cet appel, M. Raymond Gaudreau effectuait des rondes dans le secteur désigné et au cours d'une de ses patrouilles de surveillance, il devait découvrir qu'un autre vol avait été perpétré au super-marché Beaudry.

Poursuivant ses recherches, il arrêtait, quelque dix minutes plus tard, un individu des plus suspects, qui se sauvait dans les rues avoisinantes. L'homme a été trouvé en possession de cigarettes et de diverses autres marchandises, qui, selon toute apparence, auraient été dérobées au magasin d'alimentation Beaudry de Knowlton.

L'individu appréhendé doit comparaître en cour, à Cowansville dès ce matin. C'est là, une victoire rapide due à l'intervention extrêmement efficace et précise du chef de la police locale.

Le bilan du vol se monte à des cigarettes, à d'autres marchandises ainsi qu'à de la monnaie, qui se trouvait dans le tiroir-caisse de l'établissement commercial.



Le notaire Pierre Beaudry, vice-président du club Optimiste de Cowansville, remet une invitation officielle à M. Jean-Jacques Bertrand, représentant du comté de Missisquoi, à l'Assemblée Nationale.

M. J-J. Bertrand participera aux fêtes du club Optimiste

COWANSVILLE (JdB) -- M. Jean-Jacques Bertrand, représentant du comté de Missisquoi à l'Assemblée nationale, a accepté de rehausser de sa présence les fêtes qui marqueront la remise de la charte officielle au club Optimiste de Cowansville.

C'est ce samedi, 30 janvier, que l'événement sera célébré. Une réception civique se déroulera à l'hôtel de ville, suivie d'un souper de gala servi en la salle de l'hôtel Maurice.

Une très nombreuse assistance participera aux célébrations prévues. En effet, plus de 300 invitations ont été adressées à l'égard de toutes les personnalités non seulement de Cowansville, mais de la région entière ainsi qu'aux responsables des clubs Optimistes locaux.

Créé dans le courant du mois de novembre , le club Optimiste de Cowansville s'est très rapidement révélé un club des plus dynamiques, multipliant les activités au fil des semaines. Représentatif de toutes les couches de la société ainsi que de tous les groupes de Cowansville, le club compte un nombre assez important de membres, étant donné sa jeune existence.

Dès sa création, le club Optimiste de Cowansville a inscrit comme but premier, de son action, celui de s'intéresser à la jeunesse et de répondre à leurs besoins actuels dans tous les domaines possibles. Ce but, il ne s'est pas contenté de le proclamer, mais de le défendre et de l'appliquer en maints occasions.

La création d'un club Optimiste a été, du point de vue social, un des événements marquants dans la communauté cowansvilloise, parce qu'il répondait à un besoin et surtout parce qu'il se proposait de remplir une tâche des plus ardues, celle d'aider la jeunesse.

La présidence du club appartient à M. Raymond Pitre, qui est secondé par Me Pierre Beaudry, vice-président; M. Jean-Louis Brault, 2ième vice-président et M. Meunier, secrétaire.

Soirée récréative organisée par le Cercle Lacordaire

COWANSVILLE (JDB) — Le Cercle Lacordaire de Cowansville organisera, le 6 février, une soirée dansante, qui se déroulera à 8 heures 30, en la salle des Chevaliers de Colomb. La soirée se terminera par un goûter et sera animée par un orchestre.

Le Cercle Lacordaire de Cowansville, qui fut fondé officiellement le 11 septembre 1949, par M. Léopold Gagnon, est un des plus actifs qui soit dans la région. Aujourd'hui, le mouvement compte 53 membres actifs

Les responsables de cet organisme ont exprimé, à plusieurs reprises, leur intention d'aller vraiment au fond des choses et de centrer tous leurs efforts en vue d'adapter l'association Lacordaire aux exigences de notre société et aux réalités des temps que nous vivons.

Actuellement, l'Association Lacordaire se veut un mouvement de sobriété, qui s'efforce, par la sensibilisation et l'animation de prévenir cette maladie qu'est l'alcoolisme. Concrètement, cela signifie que les dirigeants essaient de créer un milieu favorable à l'usage modéré des boissons alcooliques, d'autant plus que nous vivons dans une société de consommation, où à chaque instant de son existence, l'individu est sollicité par la publicité.

Les quelque cinquante membres que le cercle compte actuellement, participent activement à la vie de l'association, ne se contentant pas de porter l'insigne et d'arborer l'étiquette de membre Lacordaire.

Une soirée dansante comme celle qui aura lieu prochainement, est, en fait une invitation lancée à tous, afin qu'ils puissent, comme le souligne M. Robert Paré, membre de l'exécutif, connaître la joie de vivre parmi ceux qui se dévouent pour les autres.

Réunion annuelle de l'Association pour les malades mentaux

COWANSVILLE (JdB) -- L'Association de Bedford pour les déficients mentaux Inc. tiendra son assemblée annuelle, ce soir à 7 heures 30, à l'école Saint-Jean, rue Principale à Cowansville.

Cette réunion a pour but de faire connaître à tous les membres de l'Association, les réalisations accomplies durant l'année 1970; il sera également question de l'élection d'un conseil d'administration et de certains changements apportés aux règlements existants.

Bal de coton et films à St-Mathias

ST-MATHIAS (DNC) -- Un grand bal de coton se déroulera samedi soir, le 31 janvier, dans le cadre du carnaval d'hiver des Loisirs de St-Mathias. Il y aura orchestre, et un maître de cérémonie animera la soirée.

Le bal aura lieu au gymnase de l'école centrale, à compter de 8.30 heures p.m. Les dames sont invitées à se présenter en robe longue, et les messieurs en chemise à carreau.

Le lendemain, dimanche, les enfants pourront voir deux films qui les intéresseront au plus haut point. Il s'agit de "Astérix chez les Gaulois", et "Slipper". Les enfants pourront se rendre à la salle de l'école centrale pour 1 heure, et la présentation se terminera vers 5 heures p.m. Des rafraîchissements seront fournis gratuitement aux jeunes.

Ces deux activités termineront le carnaval 1971 de St-Mathias.

Obligations émises par Valcourt

VALCOURT -- La municipalité du village de Valcourt empruntera bientôt la somme de $725,000 sur le marché des obligations. Cette somme permettra le financement de projets réalisés en vertu de règlements décrétant l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égout et la construction d'un réseau d'aqueduc. Les règlements en question prévoyait les emprunts nécessaires.

Les soumissions demandées doivent parvenir au secrétaire-trésorier de la municipalité pour 7 h. 30 p.m., mercredi le 3 février, à l'hôtel de ville, 1155, rue Saint-Joseph, à Valcourt.

Les soumissions reçues seront ouvertes et considérées au cours de la réunion que le conseil municipal tiendra le soir même, à l'hôtel de ville.

La politique du gouvernement devrait permettre à chaque citoyen d'être propriétaire

MONTREAL — "Le gouvernement, aujourd'hui, doit mettre en lumière l'idéal de la démocratie fondée sur la propriété, en vertu duquel on exhorte chaque citoyen à devenir propriétaire, ce qui lui fera avoir à coeur les intérêts du pays".

C'est ce qu'a déclaré M. Heward Grafftey, ex-député de Brome-Missisquoi, devant l'Association des Jeunes Progressistes-Conservateurs de Montréal.

M. Grafftey poursuivait en disant: "Je crois, en outre, que le gouvernement devrait examiner l'ensemble des moyens propres à encourager les gens à s'aider eux-mêmes en toute liberté. Cela comporte: augmenter le nombre de citoyens propriétaires de leur propre maison et de chefs d'entreprises autonomes. Le gouvernement doit donc collaborer avec le monde des affaires pour inciter les citoyens, quel que soit leur revenu, d'investir dans les industries canadiennes".

L'ex-député de Brome-Missisquoi affirmait que: "Le gouvernement doit commencer aussi vite que possible une campagne pour promouvoir la construction de maisons à travers le Canada. Je crois que cela est une excellente façon de stimuler et d'aider l'économie et de créer des emplois. La taxe de 11 pour-cent sur les matériaux de construction doit être abolie immédiatement et la bureaucratie centralisée qui entoure la Centrale d'hypothèques et de logement doit être décentralisée sans délai".

"Pour créer un programme positif de démocratie fondée sur la propriété, de dire M. Grafftey, le gouvernement doit abandonner la plupart de ses présentes politiques d'économie. L'incertitude causée par les propositions de taxe du "Libre Blanc" du gouvernement a découragé, plus que toute autre chose, les gens à investir dans l'économie canadienne et a augmenté les chiffres de chômage. Des moyens positifs pour améliorer l'économie et l'expansion doivent remplacer l'attitude négative du présent gouvernement".

M. Grafftey a terminé en disant que "Les questions d'économie devraient être donc les points fondamentaux de la prochaine élection. Dans le domaine de l'économie canadienne, le rôle principal de notre parti est d'offrir à toute la population de l'espoir en présentant nos propositions positives".

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Fromage: les prix n'ont pas été déterminés.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 25; procédé par rouleau, No 1 en sacs 20 à 21 1-2; pour nourrissage, en sacs, 19 à 20.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 17 à 17 1-2; poudre de lait, 5 1-4 à 5 3-4.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelle récolte, $1.15 à $1.25 les 50 lbs.

Prix des oeufs: Prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, 51 1-4; A-gros 44 3-4; A-moyens 36 3-4; A-petits, 31 3-4.

Le chef de police de Bedford choisi personnalité de 1970

BEDFORD (JdB) — Le chef de police de Bedford, M. Georges Perron, a été choisi personnalité de l'année 1970, par la Jeune chambre de Bedford. C'est ce qu'a annoncé le président de la Jeune chambre, M. Pierre-Paul Ravenelle à l'issue de la dernière assemblée générale de l'association.

Le choix de M. Perron est le résultat du vote des directeurs, qui sont, rappelons-le M. Pierre Gosselin, M. Marc Desnoyers, M. Robert Tétreault, M. Jasmin Ravenelle et M. Yvon Beaudoin.

M. Perron est né à Bedford, le 3 juin 1912 où il a effectué ses études primaires; quant à son cours secondaire, il l'a poursuivi à Farnham, et à Saint-Jean. Une fois, ses études terminées, M. Perron a séjourné quelque temps en Ontario, puis est revenu s'établir dans la municipalité de Bedford.



M. Georges Perron

Pendant 17 ans, il a travaillé à l'emploi de la manufacture Torrington Ltd. Il a joui, auprès des ouvriers, d'une grande popularité, et est devenu bientôt le président de son syndicat.

Au cours du mois d'août 1954, il abandonne son poste à la Torrington pour entrer au service de la ville de Bedford. Les premiers temps, il cumule les fonctions et les responsabilités de contremaître-chef de la voirie municipale, de chef du service des incendies et chef de police.

M. Perron est marié et père de deux enfants; il succède à M. J.M. Bédard, élu personnalité de l'année pour 1969. Le comité directeur de la Jeune chambre de Bedford l'a choisi pour plusieurs raisons, à ses yeux. M. Perron est l'exemple de l'ordre, un travailleur acharné, un ami et un conseiller pour toute la jeunesse de Bedford. De plus, il est un des hommes les plus respectés et estimés de toute la population, et enfin, il se caractérise par une grande disponibilité.

La Jeune chambre, par l'entremise de son président, M. Pierre-Paul Ravenelle, à décidé de lui rendre un hommage tout particulier le dimanche 28 février prochain, à l'occasion d'un grand banquet qui sera servi à l'hôtel River View de Bedford.

Un mention honorable décernée à Farnham

FARNHAM -- La municipalité de Farnham a reçu une mention honorable lors du concours de prévention des incendies pour 1970.

Ce concours, ouvert aux municipalités et aux entreprises d'Amérique du Nord, se déroule sur une base internationale, nationale et provinciale. Il comprend six catégories de concurrents au niveau des municipalités, selon leur population.

La direction générale de la prévention des incendies, au ministère des Affaires municipales, participe à la promotion de ce concours en établissant un programme de conférences, en fournissant du matériel didactique et en encourageant les municipalités à créer un mouvement d'ensemble pour promouvoir les principes de sécurité et de prévention.

Farnham adopte deux règlements d'emprunt

FARNHAM (DNC) — Deux règlements d'emprunt totalisant la somme de $30,000 ont été adoptés par le conseil municipal de la cité de Farnham et les contribuables-propriétaires convoqués à une séance spéciale pour en prendre connaissance n'ont opposé aucune objection aux décisions de leurs représentants.

Il s'agit de la lecture publique des règlements no 187 et 188 de la 3è série prévoyant, le premier, un achat de terrain à l'angle des rues Meigs et Saint-Pierre (partie des lots 267, 269 et 308) au coût de $12,000 en vue d'aménager les rues, et pour le second, l'acquisition et l'installation d'un système de chauffage à l'eau chaude dans la bâtisse du marché louée aux Formules municipales Ltée ainsi que la démolition du château d'eau, tous travaux qui seront exécutés au coût de $18,000.

Pour ce dernier règlement, dont une partie des travaux demanderait un remboursement de l'emprunt en moins de vingt ans, le conseil demandera à la Commission municipale du Québec l'autorisation d'emprunter la totalité de la somme sur ce laps de temps.

Soirée d'information sur l'éducation sexuelle des étudiants du cours secondaire

COWANSVILLE (JdB) -- Tous les parents dont les enfants fréquentent la Polyvalente Massey-Vanier sont cordialement invités à assister à une grande soirée d'information, qui se déroulera, lundi 1er février 1971, en la salle de l'auditorium.

Un sujet extrêmement intéressant est inscrit à l'ordre du jour de la réunion, soit la présentation d'un programme d'éducation sexuelle, destiné aux élèves du cours secondaire.

La rencontre est due à l'initiative de M. Lanctot et M. André Gauthier, président du comité des parents. Celui-ci a déjà procédé à l'étude du projet, qui sera soumis, lundi prochain, à l'attention des parents. Ces derniers auront droit de parole et pourront exprimer leurs commentaires et leurs suggestions, afin d'adapter ce programme d'éducation sexuelle au niveau de leurs enfants.

Après l'approbation du projet en assemblée générale, celui-ci sera présenté à l'attention du bureau des commissaires.

M. André Gauthier tient à souligner l'importance de la rencontre auprès de tous les parents, puisque c'est à eux qu'il appartient que ce cours d'éducation sexuelle réponde adéquatement aux questions que se posent leurs adolescents.



25 ans de service

M. Gene Raymond Skinner s'est vu remettre un cabaret en argent, une montre en or et une épingle sertie de diamants pour ses 25 ans de service au sein de Burlington Industries De gauche à droite, M. Eric C. Johnson, vice-président de Burlington, M. E.F. Davidge, vice-président senior et le récipiendaire qui est surintendant de la division du tricot chez Burlington.

Ottawa appliquera les réformes malgré le refus du Québec

OTTAWA (PC)—En dépit d'opposition de certaines provinces, et en particulier du Québec, le projet de réforme de l'assurance-chômage, entrera en vigueur tel que prévu au mois de juillet 1971, a déclaré le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey hier aux Communes.

Interrogé par l'opposition sur les objections du ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, dans une lettre publiée par le journal Le Devoir hier, M. Mackasey a dit qu'il s'informera auprès du gouvernement du Québec des circonstances qui ont amené la publication de cette lettre datée du 14 novembre 1970 et adressée au ministre canadien du Travail.

M. Mackasey a refusé de déposer la correspondance échangée entre lui et M. Cournoyer sur le Livre blanc de l'assurance-chômage. Il a dit que depuis le 14 novembre, il a eu de nombreux entretiens avec des ministres du cabinet Bourassa. Le ministre a ajouté que les objections du Québec ne découlent pas seulement de la correspondance échangée, mais des entretiens verbaux avec des ministres québécois.

Opposition du Québec

Le Québec s'oppose, notamment, à adhérer au programme d'extension de l'assurance-chômage aux employés du gouvernement dont les cotisations employeurs - employés s'élèveraient à environ $23,5 millions par année en cotisations, a dit M. Cournoyer dans sa lettre.

M. Mackasey a répliqué, en réponse au chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, que les provinces pourront choisir de ne pas participer au programme comme employeur, si elles le désirent.

Il a, cependant, ajouté que le programme d'extension de l'assurance-chômage sera universel pour les enseignants et que les provinces devront y adhérer.

Selon la formule proposée dans le Livre blanc, les commissions scolaires et les enseignants seraient tenus de verser des cotisations d'assurance - chômage.

A tout événement, a laissé entendre M. Mackasey, les discussions se poursuivront entre le Québec et Ottawa, de préférence en tête-à-tête, et non par correspondance, a-t-il souligné.

Négociatcons directes

"Je veux faire comprendre, a dit M. Mackasey sur un ton sévère, que lorsqu'il y a des divergences de vues entre le ministre canadien du Travail et son homologue provincial, j'aime mieux régler les différends par négociation directe plutôt que par la correspondance via les journaux.

"Je serais très surpris que la publication de la lettre de M. Cournoyer dans le journal Le Devoir signifie l'autorisation du gouvernement du Québec de déposer ici sa correspondance.

"Je demanderai certainement au ministre québécois du Travail comment il se fait que cette lettre ait été rendue public dans un journal", a dit M. Mackasey.

D'autre part, le ministre du Travail a soutenu que si les provinces doivent accorder des sommes supplémentaires pour permettre aux commissions scolaires de payer les cotisations des enseignants à l'assurance - chômage, cela sera compensé par le fait que des centaines de milliers de personnes ne compteront plus sur le Bien-être social pour vivre.

Jusqu'à $100 par semaine

M. Mackasey a expliqué que les augmentations de prestations de l'assurance-chômage devraient au moins permettre à ces gens de vivre, car le Livre blanc prévoit, en effet, que les travailleurs sans emploi pourront recevoir jusqu'à $100, par semaine.

Plusieurs avions cloués au sol

LONDRES (AFP) — Tous les vols de la compagnie British European Airways ont été annulés, aujourd'hui, en raison de la poursuite de la grève de 2,000 employés d'entretien déclenchée, hier, pour protester contre la mise à pied de 28 de leurs camarades. Il est à craindre que l'épreuve de force entre la BEA et son personnel ne se prolonge au moins plusieurs jours.

Le conflit avait débuté par la mise à pied de deux mécaniciens qui avaient refusé de démonter un moteur destiné à une révision générale. La directeur avait alors demandé à d'autre employés de se charger de ce travail, mais 26 d'entre eux ont également refusé et ont été licenciés un à un. C'est alors que les mécaniciens, estimant que le refus de leur camarades était justifié en raison d'une grève du zèle qu'ils poursuivent depuis décembre, ont décidé de cesser le travail.

Relations tendues

Depuis quelques semaines les relations entre la direction et le personnel des services d'entretien étaient en effet extrêmement tendues à la suite de la grève du zèle de ces derniers, pour appuyer des revendications salariales et de part et d'autre on est fermement décidé à ne pas faire le premier pas pour résoudre le conflit. La BEA a promis de reconsidérer la mise à pied des deux employés à la seule condition que la grève du zèle soit abandonnée immédiatement.

Il est probable que le conflit s'étendra aujourd'hui à la BOAC, dont la plupart des vols ont déjà été retardés hier. La direction de cette compagnie a prévu, hier, qu'elle mettrait à pied aujourd'hui tout employé participant à une grève du zèle.

Cette grève, qui s'inscrit dans un contexte social général extrêmement lourd en Grande-Bretagne, risque de perturber profondément pour les mois à venir les plans de vols des deux compagnies. A la BEA on estime que si la grève n'est pas terminée d'ici à la fin du mois, soit dans quatre jours, elle devra réduire de 10 pour-cent ses vols spéciaux d'été et qu'elle devra licencier 2,000 personnes sur les 2,300 qu'elle emploie. Elle s'exposerait ainsi à perdre près de $20 millions.

OUVERT CE SOIR



NE SUEZ PAS SANG ET EAU SUR VOTRE

IMPÔT SUR LE REVENU

Nous exerçons vos droits — en déduisant et en diminuant vos taxes! C'est parce que BLOCK connait tous les moindres détails des taxes que vous êtes assuré d'obtenir toutes les déductions légitimes — et des économies appréciables! Notre service est rapide, pratique et peu coûteux.

Déclarations complètes $5 et plus

ADVERTISED IN LIFE

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 300 succursales au pays

8 COURT, GRANBY PRÈS DE PRINCIPALE

Sur semaine de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. — Samedi de 9 h. à 5 h. p.m.

372-3544

SANS RENDEZ-VOUS

NOUVEAU À GRANBY

LE ROI DU VÊTEMENT DE GRANBY ENR.

HABITS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

CHOIX DE 800 HABITS ET VESTONS SPORT

VESTON SPORT $39.95

HABITS $49.95 à $69.95

390 PRINCIPALE GRANBY

(FACE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME)

BINGO

PAROISSE DE L'ASSOMPTION

Tous les JEUDIS

à 7 h. 30 P.M.

$800. EN PRIX

coin ST-CHARLES Sud et HORNER GRANBY

Bienvenue à tous !

COLLÈGE SAINT-ANDRÉ

ST-CÉSAIRE

Dirigé par LES FRÈRES DE SAINTE-CROIX

PENSIONNAT-EXTERNAT

COURS SECONDAIRE I

EXAMENS D'ADMISSION à 1.30 H.

LES SAMEDIS 6-13-20-27 FÉVRIER

POUR RENSEIGNEMENTS

BUREAU DES ADMISSIONS
Collège St-André
1390 Notre-Dame,
St-Césaire,
Cté Rouville,
Tél. 469-2601

Les plans de Villa Bonheur devront être révisés pour répondre à la nouvelle vocation de l'institution

GRANBY (GMM) — Après avoir connu un temps de consternation à la suite de la réception des directives ministérielles en vue de l'admission des pensionnaires au Centre d'hébergement pour personnes âgées, les membres du bureau d'administration de Villa Bonheur ont réagi et ont compris les raisons profondes ayant dicté au ministre Claude Castonguay les restrictions imposées.

Dans notre milieu, c'est indéniable, une maison pouvant recueillir les adultes isolés inaptes à une vie solitaire à cause de leur état physique ou mental n'existait pas et son implantation s'imposait. Ce qui est regrettable n'est pas la conversion de Villa Bonheur avant même qu'elle soit en activité, mais bien le fait de n'avoir pas prévu plus tôt une telle institution.

C'est bien l'avis du président de la Corporation Villa Bonheur, Me Bernard Trudel qui cependant ressent un sentiment de frustration bien naturelle de voir son beau projet bouleversé. Ses collaborateurs partagent cette sensation mais, ensemble, ces bâtisseurs font face aux nouvelles exigences et prendront les moyens nécessaires afin que dans le temps prévu Villa Bonheur puisse accueillir ses pensionnaires.

Prévue pour recevoir des personnes valides, les installations de Villa Bonheur ne prévoyaient que des installations sanitaires normales et non les facilités indispensables aux personnes se déplaçant en chaises roulantes, enfin il n'y avait de prévu qu'une petite infirmerie pour les maladies bénignes et non pas une installation hospitalière permettant à un personnel spécialisé de donner ses soins.

C'est donc une révision sévère du projet qui doit être faite alors que les travaux de construction sont déjà en cours et continuent leur progression.

Selon les promoteurs du projet et le bureau d'architecture de M. Laurent Saint-Pierre chargé de la conception de Villa Bonheur, il n'y a rien de catastrophique dans la situation, même si le laps de temps restant en jeu est relativement court.

Une réunion des administrateurs de Villa Bonheur, des techniciens du ministère des Affaires sociales et des architectes et ingénieurs a eu lieu à Granby.

Les techniciens du ministère ont apporté aux réalisateurs locaux les précisions qui leurs sont indispensables pour réviser leurs plans et prévisions d'ameublement. Immédiatement l'architecte apportera les corrections qui s'imposent aux plans et devis de construction. L'entrepreneur sera également convié à réviser ses calculs et, grâce à la bonne volonté et à la coopération demandées par le ministre Castonguay aux responsables de Villa Bonheur dans le milieu, la réalisation de ce projet cher aux Granbyens ne subira que peu de retard.

Les seules victimes de ce changement sont les personnes âgées valides qui espéraient pouvoir se décharger des tâches ménagères et se rapprocher de personnes ayant les mêmes goûts, souvenirs et idéaux. Ces personnes devront encore attendre quelque temps pour réaliser leur rêve.

Cependant elles auront comme consolation de penser que des plus dépourvues qu'elles ont trouvé enfin un toit accueillant et les soins dont leur survie dépend.



Cours sur l'art oratoire

La Jeune chambre de Granby, par l'intermédiaire de MM. Conrad Laliberté (à g.) et Jacques Massicotte (à d.) a mis sur pied des cours sur l'art oratoire. Ces cours, selon les organisateurs, permettent à l'individu d'épanouir sa personnalité. M. Jacques Hannon en est le professeur.

(Photo J. Petit)

La lutte contre la pollution pourrait "compromettre" la popularité des gouvernants...

GRANBY (GMM) -- "La rançon du progrès", ce film sur la pollution de l'environnement produit et diffusé par la compagnie "BP" après avoir sensibilisé les membres du Kiwanis sur les problèmes de l'industrialisation, de l'utilisation des sites naturels et de la pollution tant de l'air, que du sol et de l'eau, a éveillé l'intérêt des membres de la Chambre de commerce du district de Granby qui avaient pu se rendre à l'assemblée générale mensuelle de l'organisme.

Afin de commenter les moyens décrits pour lutter contre ce fléau des temps modernes et répondre aux questions de l'assistance, M. Jacques Reid, inspecteur du ministère de la Santé pour le comté de Shefford, avait accepté l'invitation de la Chambre de commerce.

M. Reid a pour tâche de veiller à la salubrité et à l'hygiène publique. Il rentre donc dans sa tâche de faire auprès des municipalités les représentations utiles à la conservation des cours d'eau et des lacs. Cependant les aménagements du territoire pour en prendre les moyens dépendant principalement de la Régie des eaux du Québec, du ministère de la Voirie ou de celui des Affaires municipales selon le cas.

La Régie des eaux veille en effet à ce que les villes et municipalités soient adéquatement équipées en réseaux d'aqueduc et d'egout; le ministère de la Voirie veille à ce que les cimetières d'autos soient installés loin des routes ou entourés de clôtures assez hautes pour en masquer l'aspect inélégant; celui des affaires municipales autorise les dépenses de localités en vue de leur aménagement. Le ministère de la Santé vient en interférence dans ce domaine qui, cependant, reste un champ ouvert où le travail ne manque pas...

Dans ces conditions, l'action d'un inspecteur du ministère de la Santé devient malaisée. Il faut à ce pèlerin convaincre les conseils municipaux des nécessités d'installations sanitaires adéquates, de construction de règlements municipaux obligeant les contribuables à respecter certaines normes, et pour l'application de ces règlements, leur demander d'engager des inspecteurs municipaux bien formés.

Mais il reste que seule la pollution des eaux reçoit un début de solution de cette manière. Cela ne règle ni celle de l'air, ni celle du sol, ni la destruction des sites touristiques par le passage de visiteurs négligents...

Selon les réflexions de membres de la Chambre de commerce il ressort que les autorités en place, pour diverses raisons politiques ou économiques, ne risquent pas leur popularité en entrant en lutte contre les fauteurs de ces problèmes cruciaux autant pour la survie de la faune que pour la conservation du patrimoine naturel.

Même si certains insecticides ont été interdits, il reste que les pots d'échappement des autobus, camions et voitures ainsi que les cheminées d'usine déversent les résidus de gaz brûlés et leur suie; que les déchets industriels contaminent nos réserves d'eaux vives; que dans bien des secteurs les dépotoirs noircissent le ciel de leur fumée et entretiennent la vie de la vermine.

Sensibilisés à cet aspect du problème, les membres de la Chambre de commerce prennent eux aussi le bâton du pèlerin et porteront autour d'eux "la parole" avertissant autant de personnes qu'ils le pourront des dangers courus par insouciance par notre société de consommation.

Premier acte concret de la Chambre de commerce, la recherche de "boutons" contre la pollution qu'elle pourra vendre afin de financer une campagne d'information du grand public sur ce problème vital pour l'avenir de la race.



La pollution c'est l'affaire de tous. C'est l'affaire de l'industriel et de l'homme de la rue, de l'entrepreneur et de l'ouvrier. C'est pourquoi la Chambre de commerce s'est emparé du sujet et à invité pour répondre aux questions de ses membres un inspecteur du ministère de la Santé. Dans l'ordre habituel paraissent M. Gérald R. Scott, président de la Chambre de commerce du district de Granby; M. Jacques Reid, inspecteur pour le comté de Shefford et M. Jacques Comeau organisateur du souper mensuel qui a servi d'occasion pour la rencontre.

La présidence de la campagne de la Fédération acceptée par M. Fanning

M. John A. Fanning, gérant des ventes à la Crown Metro Canada Ltd de Granby, va assumer la présidence de la campagne de la déduction à la source (retenue sur salaire) que lancera en mars prochain la Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska dans la région de Granby.

La participation de M. Fanning à la campagne de la Fédération représente une aide précisuse pour quelque 30 organisme d'entraide et de services oeuvrant dans le territoire Richelieu-Yamaska.

En devenant président régional, M. Fanning a accepté de coordonner les efforts des représentants de la campagne en vue de mieux introduire au sein des entreprises de la région le système de retenue à la source qui a fait ses preuves partout en Amérique et récemment dans plusieurs régions du Québec et des autres provinces canadiennes.

Rappelons que le système de retenue à la source consiste en un plan volontaire de souscriptions hebdomadaires auquel peuvent adhérer tous les membres d'une entreprise: dirigeants, cadres, employés de bureau et travailleurs d'usine.

Parce qu'il résulte d'un effort commun de l'entreprise et du monde du travail, le plan de retenue à la source est devenu le meilleur moyen de développer l'entraide et de répondre aux multiples besoins sociaux et humanitaires des citoyens de notre région.

Originaire du Connecticut, M. John Fanning s'est spécialisé dans la chimie du textile et fait partie des cadres de la Crown-Metro depuis 1948. Il est membre actif de l'Association des Manufacturiers de Granby.

Au domaine social, M. Fanning s'est particulièrement intéressé au scoutisme, occupant des postes de commande au sein d'organismes locaux et nationaux.

Membre dirigeant éminent du Club Kiwanis de Granby, M. Fanning fait également partie de la direction de la Société pour les enfants infirmes du Québec et du Brome-Missisquoi-Shefford Community Services Inc.

INSCRIPTIONS AU SÉMINAIRE DU VERBE DIVIN

Cours optionnels en 8e et 9e l'an prochain

Le Séminaire du Verbe Divin, en tant qu'institution privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Education, offre aux jeunes de Granby et des environs comme pensionnaires ou externes la possibilité de poursuivre leurs études dans un milieu de plus en plus éducationnel, formateur et chrétien. Dans cette optique, la Direction de cette école est heureuse d'annoncer à la population qu'à partir de septembre prochain le Séminaire pourra offrir un cours avec option latin et un cours avec option I.S.P. (initiation aux sciences physique) commençant en 9ème année.

Les parents sont priés de noter que l'ouverture des entrevues pour fins d'inscription débutera le 18 janvier pour se terminer le 13 février. Le Séminaire acceptera en 8ème année les finissants de 7ème année et les plus forts de 6ème année; en 9ème année les finissants de la 8ème classique ou scientifique; en 10ème et 11ème les étudiants qui poursuivent leur option latin.

Les intéressés sont invités à se présenter au Séminaire du Verbe Divin rue Cowie entre 7 h. et 10 h. p.m. avec leur bulletin.

Pour de plus amples informations, appelez à 378-7732 ou écrivez à: Séminaire du Verbe Divin C.P. 518 Granby.

Chronique judiciaire

Des mandats seront émis

Amédée Laporte et Gilles Meunier qui devaient tous deux comparaître en cour municipale, hier soir, à Granby, ne se sont pas présentés. Ils n'étaient pas non plus à la séance précédente. Me Jean Marquis a alors décidé de l'émission de mandats d'amenée de façon à ce que ces deux personnes soient présentes à la séance du 10 février.

Des amendes de $10

Denis Demers, Maurice Mailloux, Richard Leclerc et Germain Delorme ont écopé d'une amende de $10 chacun et les frais ayant reconnu leur culpabilité à l'accusation d'avoir circulé en motoneige sur des voies publiques contrairement aux dispositions du code de la route.

Facultés affaiblies

Paul-Emile Dancause, demeurant à R.R. no 4, à Granby, a plaidé non coupable à une accusation de facultés affaiblies au volant. Il subira son procès à la séance de la cour municipale qui aura lieu le 10 février prochain.

Vol de marchandises

Une jeune mère de famille a écopé d'une amende de $25 et les frais après qu'elle eut avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé un peu de marchandise dans un magasin à rayons de Granby. Celle-ci, qui en était à sa première offense, bénéficie d'un délai d'un mois pour payer l'amende.

Voies de fait

André Proulx, de la rue Denison ouest, a plaidé non coupable à une accusation de voies de fait simples. Celui-ci subira son procès le 17 février. Il doit d'ailleurs être présent à la cour à la même date en rapport avec un autre procès.

Un coup de feu

Peter Fletcher, de la rue Vittie, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir troublé la paix en déchargeant une arme à feu dans les limites de la ville. Celui-ci, qui n'avait aucun dossier, a écopé d'une amende $25 et les frais.

A cause de la neige

Eddy Marcoux a plaidé coupable à l'accusation d'avoir troublé la paix en encombrant la voie publique avec de la neige provenant de sa propriété. Il a écopé d'une amende de $5 et les frais.

Procès le 10 février

Roger Tomassini s'est lui aussi présenté en cour pour répondre à une accusation d'avoir troublé la paix en encombrant la rue avec de la neige. Il a plaidé non coupable et son procès a été fixé au 10 février, à 7 h. 30 p.m.



L'assemblée annuelle de la Coopérative agricole de Granby qui devait avoir lieu, hier après-midi, a été reportée au 8 février en raison de la mauvaise température qui empêchait les intéressés de se rendre à Granby...

En parlant de tempête, en l'espace de quelques heures, la colonne de mercure a baissé de 37 degrés... Un excellent moyen de prendre une bonne grippe...

Fait à signaler, Granby n'a pas connu de panne d'électricité, hier... A la suite de la note publiée dans l'édition d'hier, des ménagères ont téléphoné au bureau de l'Hydro-Québec pour savoir si elles devaient préparer leur souper plus à bonne heure...

A l'émission Témoignage, samedi le 30 janvier, le Père Paul Hamel, s.j., recevra le Père Emile Legault c.s.c et abordera le sujet suivant "Peut-on se dire croyant sans être pratiquant... Cette émission est entendue sur les ondes du poste de radio CHEF, le matin à 6h. 52...

La ville de Granby a obtenu les approbations requises du ministère des Affaires municipales, de la Commission municipale et du ministère de l'Industrie et du Commerce pour emprunter une somme de $30,000 qui sera utilisée pour l'achat de terrains industriels...

Une nouvelle série de cours en éducation syndicale sera donnée au Conseil Central de Granby à compter du 6 février... Les organisateurs n'ont aucune peine à recruter des gens intéressés puisque, encore une fois, le nombre d'inscriptions est à son maximum...

L'abbé Ulysse Desrosiers ne manque pas de courage... Hier soir, il donnait une conférence devant les membres de l'Association culturelle des femmes de Granby et pour accomplir "cette mission" il prit 5h. 30 pour compléter le trajet entre Montréal et Granby...

Certaines personnes prennent des moyens très dangereux pour se protéger du froid... Hier, on a vu des gens se protéger la figure avec des pellicules de polythène... Un excellent moyen de se "refroidir" pour toujours...

Les chauffeurs de taxi n'ont jamais été des hommes aussi populaires depuis le début de la tempête... Leur nombre serait doublé et cela ne serait pas suffisant en de telles situations.

Le syndicat national des employés de Klockner-Moeller (CSN) a signé sans que personne ne le sache, une nouvelle convention collective avec son employeur. Ce syndicat fait partie de la Fédération de la métallurgie... Le prochain syndicat local de cette Fédération à négocier sera la Simonds Saw qui a déjà remis à l'employeur son projet de convention collective...

Les rumeurs voulant que Knight Armature Inc. ait fait des mises à pied ou prévoit en faire bientôt, se sont avérées fausses si l'on en croit le gérant général de l'usine, M. Paul Nadeau... En cette période de l'année, il maintient toujours son nombre d'employés à 70...

THEATRE
VENISE
ST-CESAIRE

À L'AFFICHE AUJOURD'HUI
Deux femmes en or
et
Le shériff ne tire pas

Suspension de M. Pinel

Les professeurs du Campus veulent le congédiement

par Alain Gazaille

GRANBY — Les professeurs du Campus de Granby n'ont pas tardé à faire connaître leur position vis-à-vis la suspension de leur directeur, M. Albert Pinel.

Effectivement, dans un long communiqué, les professeurs réitèrent leur demande de l'an passé, soit le renvoi de M. Pinel, en affirmant qu'il n'a pas su obtenir la confiance des professeurs.

Cependant, contrairement aux motifs invoqués dans la lettre de M. Sabourin, les professeurs contestent M. Pinel pour les mêmes raisons que l'an passé. Ils évitent d'en indiquer la teneur exacte en affirmant qu'ils le feront devant le comité d'arbitrage.

Voici le texte intégral du communiqué:

"Les professeurs n'ont jamais cessé de demander la démission ou le renvoi de M. Albert Pinel qu'ils ont toujours jugé, depuis les fameux événements de l'an dernier, inapte à exercer la fonction de directeur du Campus. Même depuis septembre, M. Pinel n'a pas regagné la confiance des professeurs: bien au contraire, certaines démarches qu'il a tentées auprès des professeurs ou des étudiants n'ont fait que confirmer des griefs qu'en mars-avril derniers les professeurs avaient formulés à son endroit à la direction de Sherbrooke. (Nous ne voulons pas décrire ici le détail de ces griefs: éventuellement nous serons prêts à le faire devant le comité d'arbitrage)".

"Dans les nouvelles structures de cadre que le CEGEP de Sherbrooke a établi au campus de Granby depuis les événements de l'an dernier, structures qui ont beaucoup amélioré les relations entres les différents corps du CEGEP, notamment entre les professeurs du Campus et la direction pédagogique, les professeurs ont été témoins du fait que M. Pinel n'a pas réussi à comprendre, encore moins à jouer, son véritable rôle de directeur de campus. C'est pourquoi nous le jugeons toujours inapte à comprendre des situations et ou à répondre adéquatement aux problèmes qui peuvent se poser pour les membres de son personnel. Nous l'accusons même d'avoir adopté vis-à-vis des étudiants des attitudes ou des comportements qu'il reprochait lui-même à ses professeurs l'an dernier."

"Pour toutes ces raisons, nous demandons encore le renvoi ou la démission de M. Albert Pinel et nous approuvons toute décision des autorités du CEGEP de Sherbrooke dans ce sens. Les décisions actuelles du Conseil d'administration sont donc pour nous une suite logique de nos démarches et même si la réponse a retardé, à notre regret, elle correspond à nos demandes multipliées depuis mars-avril dernier. Ce n'est donc pas pour nous une bombe!"

Et c'est signé: L'exécutif des professeurs du Campus de Granby, au nom des professeurs, Laurent Valiquette, responsable syndical.

Pour M. Pinel

"Occasion de faire connaître la vérité et de faire voir les gens tels qu'ils sont"

par Alain Gazaille

GRANBY -- Pour sa part, M. Albert Pinel, a détaillé au cours d'un entretien téléphonique qui a été radiodiffusé sur les ondes de CHEF, sa réaction officielle face aux événements qui surviennent au Campus de Granby.

Dans cette déclaration, un point important retient l'attention quand M. Pinel déclare qu'il est heureux que le comité d'arbitrage lui permette de faire connaître la vérité et de "faire voir les gens tels qu'ils sont.

M. Pinel termine sa déclaration en disant: "C'est peut-être parce que je défends trop habilement les intérêts et les droits de la région que M. Sabourin a dû passer à une telle offensive".

Voici le texte intégral de cette déclaration:

"Je suis profondément déçu mais pas surpris de l'attitude et de la décision de M. Robert Sabourin."

"En effet, le 16 décembre, M. Sabourin me faisait connaître son intention de recommander mon congédiement au comité exécutif du Collège. J'avais cinq jours alloués pour prendre une décision, soit démissionner ou recourir au tribunal d'arbitrage. Le 21 décembre, le comité exécutif m'informait qu'il avait accepté la recommandation de congédiement de M. Sabourin et qu'à cause de mon intervention, je pouvais me prévaloir des prérogatives du tribunal d'arbitrage."

"La suspension n'apparaît pas aux procédures du Collège. Je ne suis pas surpris de cette nouvelle démarche. Je ne blâme en rien le Conseil d'administration sur cette décision de suspension."

"Je suis très heureux que le tribunal d'arbitrage me donne l'occasion et le droit de dire ce que j'ai à dire. Ce sera l'occasion de faire connaître la vérité et de faire voir les gens tels qu'ils sont."

"J'ai accepté de lourdes responsabilités vis-à-vis la région en acceptant le poste de directeur à Granby. Je me suis toujours dépensé à la véritable cause de l'enseignement collégial à Granby. C'est peut-être parce que je défends trop habilement les intérêts et les droits de la région que M. Sabourin a dû passer à une telle offensive."

M. Sabourin

D'autre part, interrogé à son tour, M. Sabourin n'a pas voulu dire officiellement les raisons qui justifiaient la suspension de M. Pinel.: "Il serait mal avisé, présentement a-t-il dit, de fournir les raisons en public que le tribunal d'arbitrage ait eu l'occasion de les analyser et de faire ses recommandations au Conseil d'administration."

Par ailleurs, M. Sabourin a spécifié que ce n'était pas les événements d'avril 1970 qui ont motivé la suspension de M. Pinel mais plutôt certains faits récents de la présente année scolaire.

En marge de l'affaire Pinel

Le président de l'exécutif étudiant remet sa démission

GRANBY — (Par Alain GAZAILLE) — En marge de la suspension du directeur du Campus, voilà que le président de l'exécutif étudiant, M. Claude Dionne, démissionne de ses fonctions de président et de ses fonctions de représentant des étudiants au sein du Comité consultatif du Campus de Granby.

M. Dionne, dans sa lettre de démission, prend bien soin de dire que sa "démission n'est ni une explication, ni une résultante de l'annonce faite, lundi le 25 janvier, à savoir la dissolution du Conseil étudiant; il n'existe donc aucun lien entre ma démission et la dissolution du Conseil étudiant".

M. Dionne explique qu'il démissionne "pour des raisons strictement personnelles".

D'autre part, l'ancien président ajoute qu'il se "dégage de toute responsabilité face à tout problème interne (ex. la suspension et le congédiement de M. Pinel) et à tout problème externe (ex. prise de position des étudiants devant le conflit de la World Wide Gum).

M. Dionne affirme qu'il n'est pas dans ses intentions d'imposer ses opinions à une masse étudiante qui paraît indifférente aux différents problèmes de l'heure et qui préfère "une bonne partie de cartes".

Enfin, M. Dionne termine en indiquant les responsabilités qu'il assumera jusqu'au bout:

"— présentation d'un rapport sur les activités financières du Conseil étudiant".

"— présentation du remaniement budgétaire effectué à la dernière réunion du Conseil."

"— présentation d'un document prévoyant de nouvelles structures étudiantes".

Les étudiants pourront se prononcer sur la démission de leur président lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 4 février au pavillon Dufferin.

Seulement quelques enseignants seront touchés dans la région par l'ordre de reclassification

GRANBY (GMM) – Les conséquences de la reclassification des enseignants seront ressenties par une douzaine de professeurs de la Commission scolaire régionale Meilleur et peut-être par un ou deux enseignants au service de la Commission scolaire de Granby.

C'est ce que déclarait hier M. Roméo Boulerice, pour la Régionale et M. Georges Zigby pour la locale.

Toutefois, avant de réviser les salaires des enseignants touchés par les mesures de reclassification du ministère de l'Education du Québec, les autorités scolaires locales veulent recevoir de la Fédération des commissions scolaires catholiques de la province toutes les informations utiles et les directives nécessaires.

Dans bien des cas, en effet, la reclassification signifie pour l'enseignant une diminution de salaire. Cette diminution est rétroactive à l'année scolaire 1968. Le remboursement en salaire trop perçu (et trop perçu de bonne foi par l'intéressé) peut alors atteindre une somme allant de $1,000 à $1,500.

Dans de telles circonstances, les autorités administratives de nos commissions scolaires se veulent très prudentes, sinon circonspectes.

Pour des résultats rapides

AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE
La Voix de l'Est

C'EST UN PRIX D'AMI !

CHRYSLER 1969
Newport Custom, 2 portes hard-top, automatique, radio, servo-direction, servo-freins.
$2495.

Shefford
CHRYSLER PLYMOUTH LTEE
Nous invitons les propriétaires de produits Chrysler à bénéficier des services compétents de nos mécaniciens
CHEMIN ST-PAUL, GRANBY 378-9051

THEATRE PALACE GRANBY
372 4466
À l'affiche ce soir!


HORAIRE: VARIATIONS à 7.00 et 10.15 P.M. — QUE LA BÊTE MEURE à 8.35 P.M.
ADMISSION: $1.75
PASSES NON VALABLES
PROCHAIN CONCERT:
Mercredi 10 février à 8.30
Robert CHARLEBOIS

Editorial

Une attitude indigne des fonctionnaires

C'est à n'y rien comprendre.

Ceux qui parlent constamment d'unité nationale sont les premiers à condamner les mesures susceptibles de la promouvoir.

On ne se serait certes pas attendu aux Communes à être témoin de discours aussi virulents contre le projet de l'Etat de consacrer deux millions de dollars à l'intégration de deux cent cinquante jeunes Québécois dans la fonction publique fédérale.

Et pourtant, c'est la vérité. Néo-démocrates, conservateurs et même libéraux appuient les protestations de l'Alliance de la fonction publique du Canada, un puissant syndicat de fonctionnaires fédéraux.

L'Alliance considère ce projet comme un encouragement à la discrimination. De plus, dans son opinion, on viole ainsi le principe du mérite, le principal règlement de l'embauche et de la promotion.

Comme si le projet gouvernemental, qu'une indiscrétion a rendu public, permettait l'embauche d'une bande d'idiots canadiens français.

Comme si l'intention de l'Etat était simplement de plaire ainsi à la minorité francophone.

Comme, si, enfin, ces deux cent cinquante jeunes étaient choisis les yeux fermés, sans aucune préoccupation pour leur compétence.

Le fonctionnarisme fédéral n'est pourtant pas un club privé réservé aux anglophones, même si ce fut trop longtemps le cas.

Le projet du Conseil du trésor, dont M. Drury est le titulaire, s'insère dans la politique de bilinguisme que le gouvernement Trudeau cherche à mettre en application.

Suivant cette politique, les cadres supérieurs du fonctionnarisme devront graduellement être bilingues, mais les cadres inférieurs pourront travailler soit en anglais, soit en français. Ainsi, l'emploi de ces jeunes Québécois est-il conforme à la loi de la fonction publique.

Ainsi, n'y a-t-il aucune raison pour que les députés de l'opposition livrent une attaque aussi virulente.

Certes, les dirigeants de l'Alliance de la fonction publique voient-ils s'échapper une magnifique occasion de promouvoir l'emploi de jeunes anglophones dans les services fédéraux.

Certes, ne s'attendaient-ils pas à ce que le gouvernement, dans sa détermination d'implanter le bilinguisme dans ses services, conçoive un tel plan sans leur en parler.

C'est par pur accident qu'ils en ont été informés. Pour justifier leur opposition, ils n'hésitent pas à présenter le projet comme un complot contre le fonctionnarisme.

Les députés de l'opposition et certains représentants libéraux qu'ils ont saisis de l'affaire se lancent, d'autre part, dans le débat sans regarder plus loin que leur nez.

Leurs arguments sont ridicules. Ils le sont d'autant plus qu'il ne s'agit pas là d'une initiative nouvelle.

Tous les ans, le gouvernement embauche par l'entremise de la Commission de la fonction publique quelque mille jeunes diplômés. La seule différence est que, par ce projet, on en embaucherait vingt-cinq pour cent de plus: des Québécois qui ne seraient pas nécessairement bilingues.

Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat. A Ottawa, on agit ainsi depuis soixante ans, sans que personne ne trouve à redire. Y a-t-il donc lieu de protester comme on le fait parce que, cette fois, on veut embaucher, non pas des anglophones, mais des francophones?

Tout de même. L'Alliance de la fonction publique est très mal venue de s'indigner, d'exprimer son inquiétude, de prétendre que le projet crée du malaise et de l'incertitude au sein de la fonction publique.

Il faut être borné, bouché par les deux bouts, pour considérer ce programme de recrutement à l'intention des francophones comme une "mesure discriminatoire à l'endroit des personnes d'autres races".

On ne considérait pas, semble-t-il, auparavant, l'emploi d'anglophones comme une mesure discriminatoire à l'endroit des jeunes francophones.

Le fonctionnarisme fédéral serait-il donc un domaine réservé aux anglophones?

Que le gouvernement ne se laisse donc pas impressionner par les critiques de ces gens qui ne veulent rien comprendre et dont l'attitude est conditionnée par le chauvinisme et une question de piastres.

Le bilinguisme, l'unité nationale, pour eux, a semblé aussi important que leur première chemise.

Roland Gagné

Point de vue

Le revenu minimum garanti

On ne saurait que reconnaître le bien-fondé des recommandations de la commission Nepveu-Gastonguay au sujet du revenu minimum garanti.

L'intention de la commission est de mettre sur pied un système intégré de sécurité de revenu, axé sur la prévention et la réintégration au marché du travail, en vue de mieux combattre la pauvreté.

L'insuffisance de revenu pour les personnes seules et les familles est un mal à corriger pour assurer la paix sociale.

On estime que beaucoup de gens ont un revenu d'au moins trente-six pour cent inférieur à ce que l'on considère comme le seuil de la pauvreté.

Pour corriger cette situation, cependant, il est nécessaire de procéder à une refonte du système de sécurité sociale, au rapatriement des mesures fédérales qui en définitive ne correspondent pas aux besoins réels des Québécois et qui ainsi ne peuvent servir de base à l'établissement d'un revenu minimum garanti.

Cette question, comme on le sait, sera discutée à la prochaine conférence fédérale-provinciale où M. Castonguay exposera les raisons fondamentales de son projet.

Sera-t-il possible de trouver un compromis? Espérons-le.

Le projet Castonguay en est un qui tient compte de la réalité québécoise et qui à ce titre, mérite qu'on s'y arrête sérieusement.

R.G.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	.10					
Samedi	.25	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine	.75					
Année	38.00	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

Le crédit urbain

QUEBEC PC — "La Fédération des Caisses populaires Desjardins est prête à collaborer avec l'Etat pour la mise sur pied d'une espèce de crédit urbain.

Nous avons déjà le crédit urbain. Nous pensons à une formule qui procurerait à des individus des prêts pour leur permettre de subvenir à des besoins d'urgence, chômage temporaire par exemple."

C'est ce qu'a déclaré aux membres du Club Richelieu de Québec, M. Irénée Bonnier, directeur du service de l'éducation à la Fédération des Caisses populaires Desjardins. Il a ajouté qu'il s'agirait de familles dont les cas seraient étudiés et auxquelles on consentirait des prêts à des conditions spéciales, quant au taux d'intérêt et à la période de remboursement.

Le conférencier a rappelé que les Caisses offrent les services de conseillers dans le domaine de l'éducation à la consommation non seulement pour les gens qui auraient besoin de prêts "mais pour les gens qui ont des difficultés temporaires", même s'ils ont des revenus substantiels.

Par ailleurs, M. Bonnier a souligné que les Caisses sont prêtes à participer au développement industriel selon les termes de la loi. Ainsi, il est maintenant possible pour le Mouvement d'acheter des obligations industrielles et les Caisses pourraient engager jusqu'à $75 millions dans ce genre d'actions.

Pour les Caisses, a-t-il noté, la priorité sera mise sur la création d'emplois et l'édification d'une structure industrielle pour le Québec.

Les dépenses de l'Etat

(PC) — Les revenus et les dépenses de tous les gouvernements provinciaux ont augmenté par plus de 85 pour cent au cours des cinq dernières années, tandis que chez le gouvernement fédéral, les majorations ont été d'environ 50 pour cent.

Selon les données publiées lundi, les revenus des administrations provinciales ont augmenté, en moyenne de 17.2 pour cent par année, tandis que les dépenses grimpaient de 16.7 pour cent à chaque exercice.

Chez le fédéral, l'augmentation annuelle moyenne des revenus a été de 11.2 pour cent, et celles des dépenses de 11.6 pour cent.

Ces statistiques ont été préparées par M. C.D.P. Bernier, responsable de la division des finances des gouvernements provinciaux au Bureau fédéral de la statistique.

Les données sont celles relevées pour les exercices allant de 1966-67 à 1970-71. Les statistiques pour le dernier exercice sont établies à partir des budgets provinciaux et d'autres prévisions, ainsi que de l'information disponible à Ottawa au sujet des subsides versés aux provinces.

La carte d'identité

Tout comme M. John Turner, certains responsables de la Justice canadienne estiment qu'il n'y a pas lieu d'obliger les citoyens à détenir une carte d'identité présentable sur demande à la police.

Selon un sondage effectué par la Presse Canadienne, la suggestion du ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, n'a pas rallié de nombreux suffrages.

Le 19 janvier, au cours d'une entrevue accordée à Toronto, le ministre fédéral de la Justice, M. Turner, exprimait son opposition au projet.

"Il faut toujours tâcher d'équilibrer la sécurité de l'Etat et l'intimité du citoyen, expliquait M. Turner, et opposer les avantages aux inconvénients. Dans le cas présent, les avantages sont nettements inférieurs aux inconvénients résultant de cette intrusion dans la vie privée".

Par contre, le juge Frederick C. Mackay, de la Cour suprême de l'Ontario, croit que le taux de criminalité baisserait considérablement si les Canadiens avaient une carte d'identité. Les gens honnêtes, a ajouté le magistrat, ne devraient pas refuser à perdre certaines libertés pour aider à la lutte contre le crime.

Le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wisbart, n'est pas aussi opposé à l'idée qu'il l'était quand M. Choquette l'a présentée. Toutefois, il souligne qu'elles se serviront pas à grand-chose.

"De plus, je ne crois pas que la population ait besoin d'un surcroît d'étiquetage. Dieu sait que nous en sommes déjà saturés".

Au Nouveau-Brunswick, M. John B.M. Baxter, ministre de la Justice, ne voit pas l'utilité de la carte d'identité obligatoire dans une province ne comprenant que 600,000 citoyens. Les autres hauts fonctionnaires de la province soulignent que les individus sont déjà munis de leur carte d'assurance-maladie et de leur permis de conduire.

Le procureur général de Nouvelle-Ecosse, M. Léonard Pace, n'est pas davantage enthousiasmé par l'idée.

On peut toujours imiter des cartes, a rappelé M. Pace, et les personnes qu'on veut identifier ne reculeraient pas devant une fabrication de faux.

Pour sa part, le procureur général du Manitoba, M. A.H. Mackling, ne s'opposerait pas à une carte d'identité volontaire.

Ce n'est pas un traitement de faveur

Par André BELLEMARE

(PC) — Le projet du gouvernement canadien de promouvoir le recrutement d'un plus grand nombre de diplômés francophones au sein de la Fonction publique ne représente que la mise en oeuvre de recommandations de la commission Gagnon-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

C'est l'interprétation qu'a donnée, aux Communes, le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, au fameux mémoire préparé par des fonctionnaires et proposant l'établissement d'un programme spécial d'embauche de jeunes ciplômés francophones.

Ce programme, qui coûterait environ $2 millions au gouvernement, s'appliquera en 1971 et prévoit l'engagement de 1,250 francophones diplômés des universités et collèges.

M. Drury a voulu ainsi tenter d'apaiser les hauts cris des conservateurs et néo-démocrates qui croient déceler dans ce projet un traitement de faveur pour un groupe ethnique au détriment d'un autre.

Pour la deuxième journée consécutive, hier, tories et néo-démocrates ont soulevé une tempête aux Communes sur cette question.

Sharp et l'opposition

La veille, en l'absence de M. Drury, c'est le premier ministre par interim, M. Mitchell Sharp, qui avait subi les foudres de l'opposition.

Il avait déclaré qu'il s'agissait sans doute d'un malentendu sur le caractère "secret" du mémoire.

M. Drury a tenté de rassurer l'opposition en expliquant que les démarches entreprises par les auteurs du mémoire s'étaient faites discrètement et qu'il était inutile d'ouvrir une enquête publique sur les possibilités d'embauches de francophones.

Le ministre a finalement pu déposer aux Communes le mémoire concerné.

Intitulé "Recrutement spécial de francophones dans la Fonction publique", préparé par la Commission de la Fonction publique et destiné aux responsables du personnel de différents ministères, le document contient les résultats d'une "brève enquête faite récemment par téléphone en vue de déterminer les besoins des ministères en titulaires de diplômes postsecondaires si des fonds spéciaux étaient mis à leur disposition pour 1971".

Drury pressé de questions

Pressé de questions, le président du Conseil du Trésor a admis que tout ce travail et la rédaction de la circulaire ont été effectués hors de sa connaissance et que le document n'a pas encore été approuvé par le gouvernement.

Il a rappelé, par ailleurs, que le gouvernement a déjà exprimé le désir de voir augmenter le nombre de francophones à l'emploi de la Fonction publique.

Il s'agit d'explorer, pour le moment, les moyens d'y parvenir et ce travail incombe aux fonctionnaires sans que le ministre soit nécessairement mis au courant, a expliqué M. Drury.

Ce dernier a souligné que la mise en oeuvre d'un tel programme contribuerait en outre a combattre le chômage au Québec, la province canadienne qui compte le plus haut taux des sans-travail, principalement parmi les "gens instruits".

Toutes ces explications n'ont pas semblé satisfaire les membres de l'opposition. Le chef tory, M. Robert Stanfield, a employé, à un moment donné, les termes "groupe ethnique", "programme racial".

Stanfield curieux

M. Stanfield a cherché à savoir si, déjà dans le passé, le gouvernement avait adopté une politique conçue pour un groupe linguistique spécial, ce qui, d'après lui, n'est pas conforme avec la loi de la Fonction publique d'accorder des postes à un groupe en particulier.

M. Drury a répliqué que le chef de l'Opposition avait des "problèmes de vocabulaire" car, a-t-il ajouté, "je ne suis pas certain si le mot francophone indique l'origine de la race".

Ayant retenu le mot "race", le député libéral de Kamloops-Cariboo, M. Len Marchand, a demandé si le gouvernement songeait également à établir un programme d'embauche spécial pour les Indiens.

Quant au député conservateur d'Athabaska , M. Paul Yewchuk, il a prié M. Drury de définir le mot "francophone". M. John Diefenbaker PC-Prince Albert en a conclu, pour sa part, que le gouvernement "croit qu'il n'y a pas assez de gens francophones au Canada et qu'il faille dépenser 2 millions pour construire une institution en vue de former des fonctionnaires francophones".

Motion Knowles

Au début des travaux de la Chambre, le député néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, M. Stanley Knowles, a présenté une motion demandant de référer au comité permanent des dépenses le rapport annuel de la Commission de la Fonction publique, déposé en Chambre le 3 juin 1970.

Le président de la Commission, M. John Carson, serait appelé à témoigner.

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Allan MacEachen, a dit qu'il réfléchirait au bien-fondé de cette requête. Il a emandé au député de réserver pour aujourd'hui la présentation de sa motion.

Dans le mémoire déposé par M. Drury, les auteurs expliquent les modalités d'application d'un éventuel programme spécial d'embauche de francophones.

— Ce recrutement spécial s'appliquerait à des programmes supplémentaires et ne servirait pas à compléter les programmes actuels; la priorité serait accordée à l'avancement des programmes de 1972.

— Les projets devant être exécutés à Ottawa auraient la priorité absolue; viendraient ensuite ceux du Québec et enfin ceux à être exécutés dans le reste du Canada.

— La campagne de recrutement destinée à répondre aux besoins du présent programme pourrait s'étendre à des diplômés hors du Québec.

— Le recrutement pourrait se faire aussi bien dans les CEGEP et les Collèges communautaires que dans les universités.

— Les employés devraient travailler dans un milieu français".

C'est ainsi que le projet qui avait fait l'objet de tant de mystères, la veille, de la part de l'opposition a été enfin éclairci.

Aucun député francophone n'a participé au débat verbal, sauf M. René Matte RC — Champlain.

Il a demandé si le commissaire aux langues, M. Keith Spicer, avait été mis au courant de cette démarche. M. Drury a répondu que cette question ne relevait pas de sa compétence.

Le nouvel aéroport international créerait 38,000 emplois alors que le fédéral en prévoyait 75,000

Par CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC (PC) — L'implantation du nouvel aéroport international de Ste - Scholastique créera, d'ici 1985, deux fois moins d'emplois que prévu par le gouvernement fédéral en 1968, soit 38,000 au lieu de 75,000.

Telle est l'une des principales constations contenues dans un rapport de 500 pages préparé par le Centre de recherches urbaines et régionales de l'Institut national de recherche scientifique affilié à L'Université du Québec.

Le rapport fait suite à une étude de huit mois commandée en mars 1970 par l'Office du Plan et de Développement du Québec sur les perspectives de développement de la région nord de Montréal à la suite de l'implantation du nouvel aéroport.

Le projet de recherche devait déterminer la forme de développement nécessaire pour maximiser les aspects positifs de l'impact économique du nouvel aéroport et fournir toutes les études de base pour l'élaboration de recommandations concernant la formation et la promotion de la main-d'oeuvre francophone afin de lui donner accès aux postes créés par le nouvel aéroport.

Emplois

Selon les conclusions du rapport rendu public au cours d'une conférence de presse mercredi, le nouvel aéroport créera directement et indirectement d'ici 1985 38,418 emplois au lieu de 84,000 tel que prévu dans le document "Airport support document" réalisé en 1967-68 pour le compte du gouvernement fédéral.

Il est à noter cependant que le Fédéral a déjà réajusté ses prévisions concernant les emplois directs sur le site les faisait passer de 25,000 à 16,000. Il s'agit là du personnel qui sera strictement affecté aux opérations et au fonctionnement de l'aéroport.

Cependant, l'étude du Fédéral prévoyait 59,000 emplois induits et indirects tandis que la nouvelle étude en prévoit 22,418.

"La différence des prévisions découle des méthodes employées, les nôtres étant de beaucoup plus précises," a déclaré l'un des directeurs de la recherche entreprise au Québec, M. Pierre Lamonde.

Méthodes

Ce dernier a précisé que l'équipe fédérale de 1967-68 ne possédait pas toutes les informations nécessaires et devait agir très rapidement.

"De notre côté, nous avons utilisé le tableau inter-industriel du Québec, un instrument très précieux mis au point au Québec et permettant de déterminer avec une grande précision les répercussions au niveau de l'emploi d'une injection dans l'économie dans un secteur donné," a dit M. Lamonde.

L'étude du Fédéral prévoyait que pour un emploi direct à l'aéroport, 2.9 emplois indirects en résulteraient. La proportion dans l'étude québecoise est de 1.4 pour un emploi direct.

Ainsi, l'on prévoit 4,400 emplois directs créés en 1974, mais le rapport précise à cet égard que 3,400 de ces emplois ne seront qu'un transfer, puisque des postes seront remplis par des employés venant de l'aéroport de Dorval; donc création nette de 1,000 emplois.

Indirects

Le rapport indique par ailleurs que 6,000 nouveaux emplois résulteront indirectement en 1974 de l'implantation de l'aéroport.

Le volumineux dossier précise pour chaque région du Québec les emplois créés, d'une part entre 1970 et 1974, puis de 1974 à 1985.

Ces emplois sont concentrés dans trois zones principales, formant l'axe St - Jérôme, Ste-Thérèse et Laval et dans l'île de Montréal même.

Pour ce qui est de la construction des installations le rapport prévoit la création de 600 emplois par année d'ici 1974.

Après une étude détaillée des différents types d'emplois disponibles lors de la première étape de fonctionnement en 1974, la recherche a permis de conclure qu'il n'y a pas lieu pour le gouvernement québecois de mettre sur pied un programme de formation de la main-d'oeuvre.

Français

Ayant entre autre pour tâche de déterminer les meilleurs moyens pour donner accès à la main - d'oeuvre francophone aux postes disponibles, les spécialistes du Centre de recherches urbaines et régionales ont alors convenu d'examiner les problèmes que pourraient poser la langue de travail.

Ils en sont arrivés à la conclusion que la majorité des employés sur le site relèveront du gouvenement fédéral.

Le ministère des Transports, des Postes et du Revenu national y auront des contingents importants et Air Canada sera de loin la plus importante des compagnies aériennes présentes.

A ce sujet M. Lamonde a exprimé certaines réserves quant à l'utilisation étendue du français comme langue de travail.

"Ca ne va pas de soi que ce sera le français et je suis modérément optimiste," a-t-il dit.

Air Canada

Le directeur de recherche, qui est âgé de 31 ans, a souligné que le Fédéral pourra implanter des unités francophones dans ses différents services, mais des difficultés doivent être prévues en ce qui touche Air Canada.

M. Lamonde a fait valoir que la majorité des cadres de l'entreprise sont des anglophones et que la langue anglaise est couramment utilisée par les employés à Dorval.

"Le Fédéral pourrait également implanter des unités francophones pour Air Canada" a-t-il affirmé, ajoutant que les autres compagnies aériennes seraient ainsi relativement influencées.

A ce propos, il a déclaré cependant que les efforts pour instaurer le français dans les compagnies privées devront venir du gouvernement du Québec.

Contrairement à certaines craintes exprimées par le gouvernement québecois lors du choix de l'emplacement de l'aéroport, voulant que les retombées économiques favorisent d'abord l'Ontario, M. Lamonde a dit que le projet étant maintenant évalué de façon plus réaliste et dans des proportions plus justes, ces craintes ne sont plus fondées.

Recommandations

Il a par ailleurs précisé dans cette optique que le projet doit être orienté dans un axe de développement nord-sud.

Cette position fait l'objet d'une recommendation selon laquelle l'axe St - Jérôme-Laval doit être renforcé et soit considéré comme zone d'urbanisation et d'industrialisation prioritaire.



Douze membres de l'aviation espagnole, actuellement à l'entraînement à Canadair, ont profité de leurs moments de loisirs, entre deux cours, pour s'initier au sport canadien de la motoneige. Le groupe, qui se compose de deux pilotes et dix mécaniciens, a suivi un cours de vol et d'enseignement théorique, d'une durée de trois semaines, sur l'avion-citerne CL-215 de Canadair, aux usines de cette compagnie, à Montréal. Le gouvernement espagnol a acheté deux CL-215 et pris une option sur un troisième appareil. Les avions seront affectés au ministère de l'Air qui s'en servira pour le combat des feux de forêt, l'ensemencement des rivières en poissons, la fertilisation des terres, la vaporisation des insecticides, le contrôle des frontières le long des côtes et finalement les vols de reconnaissance et de sauvetage.

Des négociations sur la classification des maîtres ?

QUEBEC (PC) — La partie patronale (le gouvernement et les commission scolaires) étudiait, mercredi, la possibilité de rouvrir les négociations avec les enseignants en ce qui concerne les clauses qui touchent la classification des enseignants.

C'est ce qu'a déclaré un porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSCQ), précisant que la partie patronale fera connaître sa décision sous peu à la partie syndicale, formée de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), la Provincial association of catholic teachers (PACT), et la Provincial association of protestant teachers (PAPT).

La décision de la partie patronale d'étudier la possibilité de rouvrir les négociations sur le problème de la reclassification fait suite à une rencontre entre les deux parties, mardi, à Québec.

On sait que quelque milliers d'enseignants de la région de Montréal ont déjà débrayé depuis lundi pour protester contre certaines décisions du comité provincial de classification.

Révision?

La rencontre de mardi avait été demandée par la partie syndicale en vertu de l'article 9-4.00 de l'entente provinciale qui prévoit que l'une ou l'autre des parties peut demander une telle réunion pour discuter de tout problème qui peut survenir.

Castonguay tentera de faire accepter les grandes lignes de sa politique de sécurité sociale par Ottawa et les autres provinces

Par JACQUES BOUCHARD

OTTAWA (PC) — Le ministre québecois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, tentera de faire accepter par le fédéral et les neuf autres provinces, les grandes lignes de sa politique de sécurité sociale, notamment en matière de sécurité du revenu, lors de la conférence des ministres du Bien-être qui débute aujourd'hui, jeudi, à Ottawa, pour se terminer vendredi.

Les grandes lignes de cette politique du ministère des Affaires sociales ont été étudiées en fin de semaine dernière lors d'une réunion à huis-clos du conseil des ministres du gouvernement Bourassa, à la maison Montmorency, en banlieue de Québec, et des sources disent qu'elles ont été acceptées à l'unanimité.

Par ailleurs, comme dans le cas du Régime des rentes négocié en 1964, il se pourrait que le fédéral et les autres provinces décident d'accepter le plan Castonguay qui pourrait s'appliquer à l'ensemble du Canada, estime un haut-fonctionnaire du gouvernement.

Outre le ministre Castonguay, la délégation québecoise est composée de: MM. Robert Quenneville, ministre d'Etat aux Affaires sociales; Jacques Brunet, sous-ministre; Gilles Beausoleil, sous-ministre adjoint; René Dussault, conseiller spécial et Raymond Quirion, chef de cabinet.

En plus, le ministère des Affaires intergouvernementales a deux délégués, soit MM. Claude Morin, sous-ministre et Robert Trudel, agent de coordination.

Administration

Par ailleurs, le 5e rapport de la Commission royale sur la Santé et le Bien-être, traitant d'un revenu minimum garanti pour tous les québecois et rendu public par M. Castonguay, lundi, soit quelques jours avant la conférence fédérale-provinciale qui doit traiter de ce sujet d'une façon précise, mentionne que les régimes de sécurité du revenu devraient être administrés uniquement au niveau provincial.

Les milieux politiques à Québec affirment que la date de publication de ce rapport a été arrêtée par M. Castonguay, au prix d'efforts particuliers, pour qu'il s'en serve le mieux possible dans ses négociations avec Ottawa sur le partage des compétences entre les deux ordres de gouvernement touchant la sécurité du revenu.

La Commission propose, en fait, un système intégré de sécurité du revenu, à trois paliers, axé sur la prévention et la réintégration au marché du travail et visant à lutter le plus efficacement possible contre la pauvreté.

Le système proposé, précise le rapport, diffère des formules de revenu minimum garanti généralement décrites, mais n'en constitue pas moins un type de revenu minimum garanti construit à partir de régimes existants qui seraient réorientés et auxquels certains compléments pourraient être ajoutés.

"En dépit des conflits de juridiction entre les gouvernements du Québec et d'Ottawa dans le domaine de la sécurité du revenu, le Québec devrait pouvoir non seulement faire valoir ses priorités, mais réaliser également un système de sécurité du revenu conforme aux objectifs qu'il s'est fixé", ajoute la Commission.

Par ailleurs, le rapport de la Commission Castonguay-Nepveu créée en novembre 1966, dit que l'extension de la sécurité du revenu devra être précédée d'une phase d'intégration où l'on définira l'orientation de chacune des mesures qui la composent en fonction d'objectifs communs d'où découleront des priorités qui tiendront compte de l'ensemble des besoins des familles et des personnes seules.

Efficacité

Dans l'avenir, ajoute le rapport, si le système se développe par des mesures distinctes, non coordonnées entre elles, ni intégrées quant à leur conception et leur administration, il serait vain d'en attendre une lutte efficace contre la pauvreté.

En outre, affirme le rapport, les conditions de financement imposées par le gouvernement fédéral occasionnent certaines distorsions dans l'administration des régimes.

"Malgré les difficultés que soulève l'intervention traditionnelle des deux gouvernements fédéral et québécois, on peut prendre l'initiative en fusionnant tous les régimes que le gouvernement administre", soutient la Commission.

"En ce qui a trait à la planification d'ensemble des mesures de sécurité du revenu, l'existence de régimes québecois et fédéraux n'est possible que dans la mesure où leurs objectifs concordent dans ce plan d'ensemble", précise le rapport.

La Commission rappelle, en outre, que depuis plusieurs années, les gouvernements du Québec qui se sont succédés ont insisté pour que le Québec, en tant qu'Etat, définisse lui-même ses priorités dans le domaine des mesures sociales.

"L'impossibilité de partager les régimes entre les gouvernements, dans le cadre d'une évaluation des besoins et des mesures à prendre pour y répondre adéquatement, démontre suffisamment le caractère précaire de la répartition des juridictions dans le domaine de la sécurité du revenu", souligne la Commission.

Le gouvernement fédéral administre au Québec divers programmes de sécurité du revenu, dont les allocations familiales, les pensions de la sécurité de la vieillesse, l'assurance-chômage.

Manoeuvres

Des sources n'hésitent pas à dire que la publication de ce rapport est une manoeuvre du ministre québecois pour mieux faire accepter son point de vue par les autorités fédérales concernant la sécurité du revenu.

"Un rapport patelin, diffus et subjectif"

OTTAWA (PC) — Le sénateur Paul Desruisseaux (L — Québec) s'en est pris vertement, hier, au comité sénatorial sur les média de masse qu'il a accusé d'avoir formulé des jugements cagégoriques mais discutables au sujet de certaines entreprises de presse privées et d'avoir, par contre, fait pratiquement l'apologie de la société Radio-Canada.

C'était au cours d'un débat, au Sénat, sur le rapport du comité Davey, rendu public le mois dernier.

M. Desruisseaux a dit son dépit de n'avoir pas été appelé à faire partie de ce comité, malgré ses 15 années d'expérience dans la presse électronique et imprimée. Il a rappelé qu'en 1967, soit un an après avoir été nommé au Sénat, il avait liquidé tous ses avoirs dans les entreprises de presse, électronique et écrite.

Dans son rapport patelin, diffus et subjectif, dit-il en substance, le comité n'apporte aucun élément nouveau d'importance sur cette industrie qui n'a jamais failli à ses obligations envers les Canadiens.

L'orateur s'est inscrit en faux contre les critiques formulées à l'endroit du Chronicle - Herald, de Halifax, journal qui, dit-il, informe ses lecteurs d'une manière positive et objective.

Evoquant les critiques contenues dans le rapport au sujet de postes de radio-télévision privés, M. Desruisseaux estime que le comité n'a pas adéquatement analysé le fonctionnement de Radio-Canada, société de la couronne qui constitue le plus important réseau de radio-télévision au Canada.

Sexe et violence

Sur ce point, M. Desruisseaux a été soutenu par le sénateur Herbert Sparrow (LSaskatchewan) qui s'est plaint de ce que l'on retrouve, parmi le personnel de Radio - Canada, des obsédés du sexe et de la violence. Dans l'Ouest canadien, a dit M. Sparrow, on est mécontent de la programmation qui met l'accent sur "la violence et la haine, l'alcoolisme et l'acte sexuel".

Poursuivant son intervention, le sénateur Desruisseaux déclare que le rapport accuse à tort les propriétaires des média de manipuler les nouvelles. Les propriétaires, dit - il, ont très peu d'influence sur le contenu des éditoriaux et de la présentation générale.

Le rapport n'apporte aucune preuve à l'appui de son affirmation, déclare M. Desruisseaux et aucune non plus n'a été fournie dans les mémoires soumis au comité.

Quant aux termes élogieux contenus dans le rapport au sujet de la Presse Canadienne, l'agence nationale d'information dont M. Desruisseaux a été membre du conseil d'administration pendant plus de 10 ans, le sénateur les trouve justifiés. La PC et sa filiale, la Broadcast News Ld, dit-il, sont les meilleures agences de nouvelles au monde.

Le cabinet Bourassa joue avec le feu - R. Carey

QUEBEC (PC) — "Le cabinet Bourassa continue de jouer avec le feu, en décrétant des lois et des règlements qu'il n'a pas le courage de faire respecter par les employeurs, dans la construction."

C'est ce qu'a déclaré, mardi, le président de la Fédération du bâtiment et du bois CSN, M. Renald Carey, commentant ce qu'il a appelé le mouvement de révolte des employeurs contre le nouveau régime de sécurité d'emploi et le nouveau décret de la construction, tous deux en vigueur au Québec depuis le premier janvier.

"Les rapports que nous recevons des diverses régions de la province nous indiquent que les employeurs sont en colère contre le régime de sécurité d'emploi et contre les conditions de travail décrétées par le cabinet Bourassa," a dit le leader syndical.

A son avis, le gouvernement n'a pas le droit de mettre en vigueur un régime de travail comme cela semble le cas à certains endroits.

"Ca fait presque trois ans que le gouvernement ne cesse de changer les règlements de la construction parce que les employeurs ne veulent pas marcher, a affirmé M. Carey. Ce tripotage des ouvriers de la construction doit cesser."

Westmount recommande de diviser le territoire de Montréal en bourgs

MONTREAL (PC) — La ville de Westmount a présenté au comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, une étude recommandant l'abolition des municipalités actuelles dans l'île de Montréal et la création de treize bourgs, groupés sous une fédération.

Les limites de ces nouvelles municipalités suivraient approximativement les frontières naturelles, voire cours d'eau, voies rapides, etc. soit à peu près celles des commissions scolaires proposées par le bill 62 et celles du regroupement des services essentiels.

Le projet n'a pas tardé à s'attirer les foudres du président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lucien Saulnier.

"Si le projet soumis par la ville de Westmount a comme objectif de morceler la ville de Montréal, je soutiens que c'est une utopie, que c'est un projet mort-né.

"Si le projet vise à suspendre les activités de la CUM, je le combattrai. Cela a pris assez de temps pour mettre sur pied un organisme métropolitain qui puisse fonctionner, qu'il serait désastreux de tenter de la paralyser", a dit M. Saulnier, qui n'avait pas encore pris connaissance du dossier de 250 pages, illustré de nombreuses cartes et graphiques.

L'étude, préparée par le directeur-général et le personnel de cadres de Westmount, n'a cependant pas fait l'objet de discussions au conseil municipal de cette ville.

Régler les problèmes d'abord

En présentant ce projet, le maire de Westmount, M. P. M. McEntyre, a déclaré: "Nous proposons donc, avant d'effectuer tout changement au sein des services actuellement en vigueur ou tout transfert des responsabilités de chaque municipalité à la Communauté ubraine de Montréal, de régler la question des nouvelles limites municipales, et qui plus est, le mode d'administration.

"La réorganisation des services devrait alors se faire à l'intérieur des nouvelles structures de la juridiction municipale. Ce serait mettre la charrue devant les boeufs que d'agir autrement", a-t-il dit.

Un des buts de la restructuration proposée consiste à faire de la CUM un gouvernement de type fédératif groupant des municipalités ayant relativement la même importance. Actuellement, la ville de Montréal jouit d'une influence prépondérante au sein du comité exécutif et de l'assemblée générale de la CUM quoique les banlieues aient en quelque sorte un droit de vote.

L'étude ne prévoit pas que les municipalités actuelles de l'île de Montréal puissent faire table rase des frontières actuelles et adopter la solution "rationnelle" proposée. Aussi compte-t-elle sur une intervention du gouvernement provincial pour amalgamer les petites municipalités et subdiviser la grande ville de Montréal.

Le président de l'exécutif de la CUM a ajouté que d'autres projets semblables lui ont déjà été soumis par des municipalités de l'Ouest de Montréal et qu'on tiendra compte de ces suggestions lorsque le temps sera venu pour la CUM de voir au réaménagement territorial, soit d'ici 1975, tel que le demande sa charte.

NOS LECTEURS QUI PARTICIPERONT AU TIRAGE DE $100 cette semaine

Tirage du 25 janvier 1971

376— Benoit, Gérard — 1237 Ricard, Acton Vale — 388— Parent, Antonio — R.R. 2 — Bromont
377— Massé Euclide — 41 Parenteau, St. Jean — 389— Breton, Marc — 9 Dollard, Waterloo
378— Gagnon, Roger — 290 Lachute, Upton — 390— Riendeau, Antoine — 1095 Lemieux, St. Joseph
379— Fryer, Robert — 2670 Raymond, St-Hyacinthe — 391— Martel, Jeannette — 483 St. Rémi, Granby
380— Desjens, Fernand — R.R. no 2, Brigham — 392— Larivière, Guy — 388 Church, Cowansville
381— Authier, Ernest — 507, St. François, Granby — 393— Giroux, Claude — 147 Chaussé, St. Jean
382— Bachand, Guy — 317 Bernard, Cowansville — 394— Comeau, J.Paul — 860 Boul. Iberville, Iberville
383— Gosselin, Laurent — 559 Cowie, Granby — 395— Rémillard, André — 415 St. Michel, St. Jean
384— Armand, L.A. — 135 boul. Boivin, Granby — 396— Lapalme, Eugène — 95 Principale, St. Dominique
385— Champoux, Edmond — 472 Albert, Cowansville — 397— Métallurgistes Unis — 170 Longueuil, St. Jean
386— Deneault, Philippe — 440 Neuve France, St. Jean — 398— Ferland, D. — 44 Young, Granby
387— Beaubien, Albert — 141 Décarie, Cowansville — 399— Dumas, A — 220 Roy, Granby
400— Farley, André — 117 Clarence, Granby

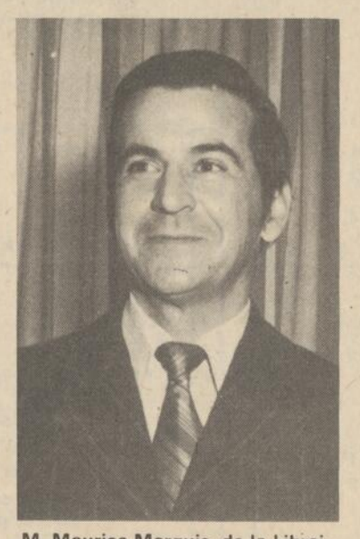
Tirage du 26 janvier 1971

401 - Lafontaine, Marcel — 2385 Pratte, St-Hyacinthe — 414 - Roy, Onésime — 545 Cowie, Granby
402 - Lefrançois, Lucien — 2040 Cartier, St-Hyacinthe — 415 - Martel, Thérèse — 44 Robinson Nord, Granby
403 - Choinière, Maurice — 640-3e rue, Iberville — 416 - Boucher, Roland — R.R. # 2, Warden
404 - Desmarais, M. — 591 Courtemanche, Granby — 417 - Chagon, André — 2400 Bourdage, St-Hyacinthe
405 - Perras, Claude — 36 City, Granby — 418 - Robert, Mlle Paula — 1335 Notre-Dame, St-Césaire
406 - Buhler, John — 44 Guy, Granby — 419 - Gauthier, Victor — 218 b. Court, Granby
407 - Roy, Richard — 276 Dallier, St-Jean — 420 - Brien, Marcel — 324 Foch, Granby
408 - Ferland, Rosario — 130-7e Ave., Iberville — 421 - L'Espérance, Gérald — Ste-Anne de la Rochelle
409 - Bonneau, Fernand — 308 Bell, Cowansville — 422 - Dubé, Marcel — R.R. # 2, Granby
410 - Beauregard, Jacques — 8 Gévry, Waterloo — 423 - Bienvenue, Rod. — 311 - 8e Ave., Iberville
411 - Gladu, Denis — 81 Hébert, Granby — 424 - Dalpé, Fernand — R.R. # 1, Roxton Falls
412 - Héroux, Jean-Claude — 641 Boul. Normandie, St-Jean — 425 - Royer, Maurice — 292 St-Viateur, Granby
413 - Lemaire, Jean Louis — 296 - 14th Ave., Iberville

Tirage du 27 janvier 1971

426 - Roy, Ghislain — 448 Ste-Cécile, Granby — 439 - Lussier, Fernand — Rang 3-Ste-Cécile Milton
427 - Desranleau, Lucien — 975-ière Av. - Iberville — 440 - Ménard, Joseph — R.R. no 5, Granby
428 - Beaudin, Madeleine — 440 King, Granby — 441 - Latulippe, M. — L'Ange Gardien
429 - Chayer, Gilles — 127 Montcalm, Abbotsford — 442 - Robitaille, Napoléon — 98 Slack, Waterloo
430 - Gingras, Micheline — 1066 St-Paul, St-Césaire — 443 - McDonald, George — 389 Rivière, Cowansville
431 - Trudel Bernard — 85 Wolfe, Granby — 444 - Vital, Roy — 218 Montcalm, Granby
432 - Desmarais, Micheline — 1015 Bibeau, St-Hyacinthe — 445 - Courchesne, Claude — 275 St-Louis, St-Hyacinthe
433 - Vadnais, Antoinette — 79 Lorne, Granby — 446 - Couture, Mme — 273 St-Paul, St-Pie
434 - Lavigne, Claude — 1091 Foster, Waterloo — 447 - Hébert, Louis P. — 451 - 6e Av., Iberville
435 - Gaucher, Noël — 100 Champlain, Granby — 448 - Robert, Charles — 107 boul. Leclerc, Granby
436 - Chouinard, Rosaire — 214 Brodeur, Cowansville — 449 - Bernard, Trefflé, — 70 Visitation, Farnham
437 - Morin, Léonard — 70 Jacques-Cartier, St-Jean — 450 - Ladouceur, Gilbert — 576 Mercier, Granby
438 - Giard, Rolland — 89 Décelles, Granby

Tirage du 28 janvier 1971



M. Maurice Marquis, de la Librairie Authier & Frère, de Granby et responsable diocésain des cours de préparation au mariage a fait le tirage d'aujourd'hui.

451 - Bouffard, Adélard, — C.P. 135, Roxton Pond
452 - St-Germain, Jacques — 513 King, Granby
453 - Hôpital St-Joseph — 205 boul. Leclerc, Granby
454 - Lapointe, Gilles — 4440 Gamelin, Douville
455 - Ferland, Lorenzo — rue Décarie, Valcourt
456 - Berger, J. — 137 Beaumont-app. 1- Cowansville
457 - Boucher, Donia — 29 O'Cain, St-Jean
458 - Lambert, Lucien — 360 Cartier, Granby
459 - Bernard, Jacques — 138 Bouthillier, St-Jean
460 - Larocque, Gilles — 495 Vaudreuil, Granby,
461 - Tougas, Paul E. — 1056 Boul. Iberville, Iberville
462 - Bravo Pizzeria — 617 Principale, Granby
463 - Genest, Jeannine — 14 Tremblay, Iberville
464 - Brodeur, Ovila — 80 Jeanne-d'Arc, Granby
465 - Duquette, Oscar — 66 St-Antoine Sud, Granby
466 - Baillargeon, V. — 1000 Morrison, St-Hyacinthe
467 - Boucher, Maurice — 83 St-Joseph, Mt. St-Grégoire
468 - St-Germain, Robert — 8 rue Larocque, Granby
469 - Lachapelle, M. — 55 Taylor, Waterloo
470 - Gagnon, André — 2755 Desaulniers, St-Hyacinthe
471 - Fournier, C.P. — 3940 Lemoine, Douville
472 - Brodeur, André — 133 St-Simon, Ste-Madeleine
473 - Hébert, Marcel — 760 - 4e Rue, Iberville
474 - Patry, Cécile — 396 Bérard, Granby
475 - Choinière, Henri — 240 15e Av. Iberville

VOIR LES CONDITIONS DE CE CONCOURS EN PAGE 14 DE CETTE ÉDITION



Circulation pénible

Les vents particulièrement violents ont rendu la visibilité presque nulle sur la plupart des routes de la région et ont obligé la Sûreté du Québec à fermer de nombreuses voies publiques.

(Photo, La Voix de l'Est, J. Petit)

Les pays producteurs de pétrole s'impatientent devant la lenteur des négociations avec l'Europe

Par BENOIT HOULE

PARIS (PC) — L'affaire du pétrole risque de devenir la crise politico-économique la plus grave depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et menace maintenant d'être un facteur de rupture entre la France et l'Algérie.

Bien plus, l'Europe risque d'être coupée de ses livraisons si aucun accord n'est conclu avant le 3 février, date limite fixée par les pays producteurs de pétrole qui ont compris qu'ils peuvent amener les pays consommateurs à accepter leurs conditions s'ils menacent de fermer les "robinets". Ces pays fournissent en effet 85 pour cent du pétrole consommé en Europe.

Principal fournisseur de la France, l'Algérie s'impatiente et se plaint de la lenteur des négociations entreprises à Paris en vue de trouver une solution qui plaise aux deux parties.

Mise en garde

La radio d'Alger élève le ton et lance une mise en garde à la France, l'accusant de faire traîner les négociations. Le gouvernement Boumédienne accuse également Paris "de garder des sommes énormes dues à l'Algérie et qui restent gelées dans les caisses des sociétés et de l'Etat français, au moment où la réalisation du plan quadriennal exige la mobilisation de tous les moyens financiers du pays."

Déclarations rassurantes

Le gouvernement italien, pour sa part, vient d'annoncer qu'il entend, à l'avenir, participer aux consultations "dans les instances internationales appropriées". C'est la première prise de position officielle du gouvernement de Rome sur la question du pétrole.

Une détente se dessine toutefois à Téhéran où les représentants des producteurs comme ceux des consommateurs publient des déclarations rassurantes. Il semble qu'une entente soit possible avant l'échéance du 3 février.

Les pays producteurs auraient obtenu des grandes sociétés pétrolières internationales la signature de trois accords régionaux au lieu de l'accord global que les compagnies exigeaient d'abord. Un accord vaudrait pour la région du Golfe Persique, un deuxième pour l'Afrique du Nord et un dernier pour le Venezuela et l'Indonésie.

"Une telle régionalisation permettrait aux pays membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole de ne pas étaler au grand jour leurs conflits d'intérêt", estime Gabriel Farkas, commentateur à France-Soir.

Les Etats-Unis

Le gouvernement de Washington se tient, pour le moment du moins, prudemment sur la réserve. Les Etats-Unis ne sont pas directement impliqués dans les négociations de Téhéran et ne veulent pas prendre position. Ils auront toutefois à intervenir si les approvisionnement de l'Europe sont coupés puisque s'ils consomment un tiers du pétrole utilisé dans le monde, les Etats-Unis n'en produisent que le quart. Ils doivent donc en importer des quantités importantes, surtout de l'Amérique du Sud.

Moscou non plus ne bouge pas. A certains égards, les Russes se trouvent dans une position semblable à celle des Américains. Ils exportent actuellement quelque 40 millions de tonnes de pétrole par année vers l'Europe occidentale, mais des experts prévoient une baisse rapide de ces envois.

Quant à l'Europe, il est certain quelle dispose de réserves suffisantes mais il est d'ores et déjà acquis que les pays industrialisés devront entreprendre d'importantes recherches dans les régions qu'ils contrôlent politiquement et même miser sur l'utilisation de l'électricité nucléaire.

Le porte-parole officiel du gouvernement français, M. Léo Hamon, a défini ainsi la position de la France face au problème actuel: "La France s'est toujours déclarée favorable à la conclusion d'accords à long terme entre pays producteurs et pays consommateurs en vue de stabiliser les cours des produits de base. Elle considère qu'une telle approche serait positive dans la mesure où elle créerait un élément de stabilité conforme à l'intérêt général".

Programme "partiel" de $4.5 millions

OTTAWA (PC) — "Ce programme fédéral de $4,5 millions n'est qu'une partie de l'argent qui sera dépensé en 1971-72 pour combattre l'usage des drogues à des fins non médicales", a déclaré mercredi, à Ottawa, M. Aurèle Beaulnes, coordonnateur des programmes fédéraux sur l'usage nom médical des drogues.

Le Dr Beaulnes, qui est diplômé de l'université McGill, a affirmé qu'il faut ajouter, en plus tout l'argent dépensé par le fédéral en coopération avec les provinces.

Il a cité, sur ce point, la coopération que le gouvernement fédéral reçoit de l'Ontario Alcohol and Addiction Foundation et de l'Office québecois pour la prévention et le traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies.

Répartition du crédit

Pour sa part, le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, M. John Munro, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, à Ottawa, que le crédit de $4.5 millions pour 1971-72 se répartirait de la façon suivante: $2 millions pour la création de services nouveaux; $1,2 millions pour la recherche, $200,000 pour l'analyse et $100,000 pour la publicité.

L'autoroute est-ouest de Montréal se fera en dépit des objections municipales

Par Don McPHERSON

QUEBEC (PC) — L'autoroute est-ouest de Montréal se fera en dépit des objections de la Ville à ce projet, a déclaré le premier ministre M. Robert Bourassa.

Le président du Conseil exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, avait en effet envoyé la semaine dernière une lettre au Premier Ministre lui demandant de suspendre les travaux de l'autoroute en question:

"Il n'est pas question d'arrêter les travaux sur la partie Ouest, a affirmé M. Bourassa aux journalistes: "Quant à ceux du tronçon Est, ils n'ont pas encore débuté."

Le chef du gouvernement s'est déclaré prêt à étudier le problème avec les autorités municipales montréalaises, mais "les travaux vont néanmoins continuer", ajoutant qu'il attendait un rapport de son ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, sur ce sujet.

Ce projet de $100 millions doit, selon M. Bourassa, fournir quelque 4,000 nouveaux emplois d'ici octobre 1972 et fait partie du programme d'hiver de construction routière d'un total de $162 millions.

Les autorités de Montréal pensent que les $100 millions seraient mieux utilisés dans le prolongement des lignes du métro et voudraient que les travaux de l'autoroute soient suspendus de façon à réétudier l'ensemble du projet.

Toutefois, M. Bourassa estime que l'administration municipale désire surtout revoir le tracé de l'autoroute et la durée des travaux, ce que son gouvernement est tout à fait disposé à réétudier avec elle.

"Je ne pense pas que les intentions de la ville soient d'arrêter les travaux, a ajouté le Premier Ministre.

Le vice-président du Conseil exécutif de Montréal, M. John Lynch, avait de son côté affirmé la semaine dernière que le projet aurait des conséquences graves, car il signifierait le déplacement de nombreuses familles et ajouterait aux problèmes de la circulation.

En principe, quelque 80 familles doivent déménager afin que leurs immeubles soient démolis pour la poursuite des travaux du tronçon Ouest, de 1,500 à 2,000 autres familles au total pourraient être forcées de quitter leurs logements.

L'armée à London en raison de la tempête

Par la PRESSE CANADIENNE

Les hommes et les véhicules des forces armées basés à London, en Ontario, sont entrés en action mercredi quand le maire de la ville, M. Herbert McClure, eut décreté l'état d'urgence, dû à la pire tempête de neige jamais subie, de mémoire d'habitant.

Bien que la violence ait considérablement diminuée mercredi matin quand la tempête s'est déplacé vers et sur le Québec, des centaines de personnes se trouvaient néanmoins encore bloquées par la neige et le bureau de la météo de Toronto maintenait ses avertissements: il pouvait y avoir un regain de neige et de blizzard.

Bloqué par la neige sans une station - service proche d'Ingersoll, le premier ministre de l'Ontario, M. John Roaarts, a réussi au bout de 24h. à partir à bord d'un autobus et regagner son domicile torontois où l'attendaient anxieusement sa femme et sa famille.

...better then Ontario?

Avec humour, M Robarts a raconté comment des automobilistes, comme lui bloqués en rase campagne, lui ont sorti son slogan: "Ya-t-il un endroit que vous préfereriez à l'Ontario maintenant?

A la base militaire de London, le major W.F. Scott a déclaré que 17 véhicules ont été utilisés pour porter secours aux personnes immobilisées et venir en aide aux policiers et aux pompiers.

La région de London a été la plus durement touchée avec des vents glacés, soufflants à 70 mph, qui ont fait baisser la température à 40 degrés sous zéro. Ces vents ont empêché le sauvetage mardi soir par hélicoptère de M. Robarts.

Quelque 20,000 enfants ont été bloqués dans leurs écoles rurales, l'interruption du trafic empêchant les bus scolaires de les ramener chez leurs parents.

Une meilleure planification de la recherche

QUEBEC (PC) — "Le Québec aurait grand avantage à se doter de structures permettant une meilleure planification de la recherche et une attribution plus coordonnée des fonds de recherche", affirme la commission de la recherche de l'Université Laval.

Dans un rapport qu'elle vient de remettre au conseil de l'université Laval, la commission souligne que "la création d'un Conseil de la recherche scientifique tel que présenté par le bill 6, soumis en 1966 à l'Assemblée nationale, ne correspond pas aux besoins actuels de la recherche au Québec.

"Ce conseil, tel que préconisé par ce bill, aurait des pouvoirs consultatifs et exécutifs, alors qu'un tel organisme devrait, tout comme le Conseil des sciences du Canada, jouer un rôle consultatif", note la commission.

La raison principale, selon le rapport, est qu'un assemblée de 12 à 18 membres peut avoir la compétence requise pour recommander les lignes générales d'une politique de recherche, mais que les décisions plus préciver d'assemblées plus spécialisées, comme le Conseil national des recherches, le Conseil médical de la recherche et le Conseil des arts du Canada.

Répondre en anglais à une personne de langue française est un risque de ce temps-ci

OTTAWA (PC) — Un membre de la Commission fédérale sur les langues officielles a subrepticement utilisé un magnétophone lors d'une enquête sur le niveau de bilinguisme du personnel d'Air Canada à Ottawa. Cet incident, qui a été rapporté mardi par le quotidien conservateur The Ottawa Journal, a soulevé une vague de protestations de la part de députés de la région.

Selon le quotidien outaouais, l'incident s'est déroulé le 14 décembre au comptoir de billets d'air Canada, à l'aéroport d'Uplands, en banlieue de la capitale. The Journal ajoute que le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, a présenté des excuses et avoué qu'il s'agissait d'une méprise.

En ce 14 décembre, un membre de la Commission sur les langue officielles s'est approché du comptoir d'Air Canada et a posé une série de questions, en français, aux employés. L'un d'entre eux a remarqué que ce personnage dissimulait un magnétophone et il a alors demandé à un agent de la Gendarmerie royale de le chasser de l'aéroport.

Une expérience

Interrogé sur cette affaire, mardi soir, à Montréal, M. Spicer a expliqué que l'incident s'était produit durant une expérience sur les méthodes de vérification du rendement d'Air Canada dans le service offert au public bilingue d'Ottawa.

"A la suite d'un malentendu entre Air Canada et moi-même, huit minutes ont été enregistrées au comptoir d'Air Canada sans que les employés aient reçu l'avertissement préalable que j'avais l'intention de donner et que je pensais avoir donné.

"En écoutant l'enregistrement ce même jour, je me suis rendu compte de l'erreur et ai interrompu l'expérience. Les noms des employés n'ont pas été pris en note."

M. Spicer a précisé d'autre part que le membre de la commission impliqué dans cet incident portait son magnétophone bien en vue et qu'il n'avait pas été chassé de l'aéroport par un agent de police, contrairement à ce qu'a rapporté le quotidien de la capitale.

Des excuses

Le commissaire aux langues officielles a présenté des excuses à l'Association canadienne des employés de lignes aériennes pour tout ennui qu'il aurait pu causer à ses cotisants.

"Le malentendu a été réglé à la satisfaction de tous, comme en fait foi un bulletin spécial de l'Association daté du 25 janvier."

Les armateurs discutent même de la pollution

MONTEBELLO (PC) — Le maintien du transport sans péage sur les Grands lacs, la prolongation de la saison de transport maritime et la conjugaison des efforts du Canada et des Etats-Unis pour limiter la pollution: tels sont les principaux sujets qui ont retenu l'attention des armateurs des Grands lacs réunis à Montebello pour leur assemblée annuelle.

Y participaient les représentants de l'Association des armateurs canadiens et de l'Association des armateurs des Grands lacs, un organisme américain.

A la séance de clôture, hier, les délégués ont adopté une résolution exhortant les gouvernements canadien et américain à maintenir les droits de péage actuellement en vigueur dans la voie maritime. On sait qu'un rapport établi pour le compte du gouvernement canadien par une compagnie privée recommmande une majoration des taux de l'ordre de 27,5 pour-cent.

Une autre résolution presse les "agences compétentes" du Canada et des Etats-Unis de s'entendre pour prolonger la saison d'ouverture des voies navigables. M. A.M. Luce, un des responsables de l'Administration de la voie maritime canadienne, a déclaré que les autorités canadiennes visaient une prolongation de deux jours chaque année.

Les délégués ont adopté un troisième texte préconisant un programme de recherche "accéléré" et vue de mettre au point un dispositif pratique pour l'élimination des déchets et ordures à bord des navires. La résolution recommande en outre l'uniformisation de la règlementation canadienne et américaine sur le traitement des déchets.

Cette mesure s'impose, a-t-on estimé, parce que les navires qui empruntent la voie maritime croisent aussi bien dans des eaux canadiennes que dans des eaux américaines.

Un futur ministre dénonce la cupidité d'hommes d'affaires

OTTAWA (PC) — M. Jack Davis, futur ministre de l'Environnement, a déploré mercredi aux Communes la cupidité des hommes d'affaires qui détruisent le milieu ambiant.

Comme futur responsable de la lutte contre la pollution, il n'aura de cesse que lorsque sera assuré le triomphe "de l'écologie sur l'économique".

Lors du débat en deuxième lecture du projet de loi de réorganisation gouvernementale, M. Davis a soutenu que les industries devraient désormais accepter "des limites de leurs privilèges", même s'il leur est impossible de renverser la vapeur du jour au lendemain.

Le bill crée d'autre part cinq nouveaux ministres d'Etat, que le chef du gouvernement pourra affecter à "des tâches spéciales" et prévoit en plus un rajustement des pensions pour les membres supérieurs de la fonction publique.

Structures

Désormais, le cabinet à quatre paliers comportera:

— des ministres titulaires à part entière;

— des ministres d'Etat spéciaux et temporaires;

— des ministres d'Etat attachés à un ministre de la première catégorie; et

— des ministres sans portefeuille.

Le projet prévoit aussi la nomination de plusieurs nouveaux secrétaires parlementaires afin, selon le gouvernement, de décharger les ministres de leurs responsabilités excessives.

Coup d'oeil sur Ottawa

Par la PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Pêche, M. Jack Davis, qui doit devenir le ministre de l'Environnement, s'est engagé à combattre la cupidité humaine partout où elle menacerait l'écologie.

Selon le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey, même si le Québec a formulé des objections au livre blanc fédéral sur l'assurance, la province n'a pas voulu signifier par là son refus d'adhérer au régime.

Le comité sénatorial spécial sur les organes d'information a présenté des "jugements catégoriques contestables" sur les moyens d'information privés et a louangé à l'excès la société Radio-Canada, a affirmé le sénateur Paul Desruisseaux (L-Québec).

Les perspectives de construction sont bonnes pour 1971, a affirmé le ministre des Finances, M. Edgar Benson, en réponse à M. Walter Carter (PC — St-Jean Ouest) qui établissait un lien entre la taxe de 11 pour-cent sur les matériaux de construction et la diminution des chantiers.

M. Rud Whiting (L — Halton) a préconisé la création d'un registre qui garderait la piste des maris et des pères ayant déserté leur foyer. Les ministres provinciaux de la Santé devraient aider Ottawa à créer ce système, a précisé le député.

Selon le premier ministre suipléant, M. Mitchell Sharp, le Canada veut avoir des échanges commerciaux avec l'Allemagne orientale, mais n'entend pas du tout reconnaître diplomatiquement le régime est-allemand.

Adolescents appréhendés

WATERLOO (JF) — La Sûreté de Waterloo a arrêté hier deux jeunes hommes en marge du vol d'un magnétophone à cassette survenu le 5 décembre 1970. Les adolescents seront traduits en Cour du Bien-Etre de Granby au cours de la semaine prochaine pour répondre à l'accusation d'un vol d'une valeur de $120. Les deux malfaiteurs auraient commis leur forfait dans une voiture stationnée au garage Champlain, propriété de M. Bertrand Morin, situé sur la rue Foster. L'enquête fut menée par le capitaine Rodolphe Larose et l'agent Jacques Lapierre.

Collision

Par ailleurs, une collision survenue face au 777 de la rue Eastern à Waterloo a causé des dommages d'environ $600 aux deux véhicules impliqués. L'accident s'est produit lorsque M. Jean-Claude Lauzon, 134 rue Lewis, tentait de dépasser la voiture de M. Claude Dupont, rue Park à Waterloo, et que M. Dupont tourna à gauche pour entrer dans une cour. Les dommages à l'auto de M. Dupont s'élèvent à environ $350 et ceux du camion s'élèvent à environ $225.

ÉDUCATION PERMANENTE

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR

140, RUE DUFFERIN — 372-5451 — GRANBY, QUÉ

GENRE DE FORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

INSCRIPTIONS: Date: 25-26-27-28 janvier et 1er février 1971

Lieu: Polyvalente Sacré-Coeur, 150 rue Lansdowne, Granby.

Heures: 7.00 heures à 10.00 heures P.M.

DÉBUT DES COURS:
Semaine du 15 février 1971
Heures des cours: 7.00 heures à 10.00 heures P.M.

CONDITIONS D'ADMISSION:
A - Pour tous les cours: avoir dépassé l'âge normal de fin de scolarité obligatoire et avoir été sur le marché du travail depuis au moins un an.
B - En formation professionnelle: avoir été ou être dans le métier ou un métier connexe.

FRAIS D'INSCRIPTION:
Maximum par famille pour chacune des sessions: $5.00 dollars pour tous les cours.

MANUELS SCOLAIRES:
Tous les volumes sont vendus par l'Education Permanente. A la fin du cours les personnes qui ont suivi le cours dans une proportion de 80%, et qui subissent l'examen seront remboursés dans une proportion de 70%, en remettant les livres. Dans tous les autres cas, on remboursera 40% du coût toal à ceux qui retourneront leurs volumes.

FORMATION SCOLAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Sec. I	Fr 112	As 111 (2)	Ar 112	As 111 (2)
Sec. II	As 121 (3)	Fr 122	As 121 (3)	Gm 121
Sec. III	Fr 132	Al 131	Sc 132	As 131
Sec. IV	Ch 141	As 141	Gm 141	Fr 142
Sec. V	Mm 152	Py 153	Fr. 151	Al 151
	Ec 152	Mi 151		

SECRÉTARIAT COMMERCE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
TI 142	Da 151 (1)	Rh 141	Da 132 (1)
	Mc 141		TI 152-153
	TI 152-153		

Tous ces cours ont une durée de quarante-cinq (45) heures et sont donnés pendant quinze (15) semaines à raison de trois (3) heures par soir, excepté As 111 - As 121 - Da 132 - Da 151.
(1) Da 132 - Da 151, chacun de ces cours a une durée de trente (30) heures, soit dix (10) semaines de trois (3) heures par soir.
(2) As 111, ce cours a une durée de quatre-vingt-dix (90) heures, et exige la présence au cours le mardi et le jeudi pour être complet.
(3) As 121, ce cours a une durée de quatre-vingt-dix (90) heures, et exige la présence au cours le lundi et le mercredi pour être complet.
N.B. - Tous ces cours vous sont accessibles quelle que soit votre scolarité. Une personne compétente vous aidera à faire votre choix de cours.

FORMATION PROFESSIONNELLE
métiers

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Mécanique d'ajustage A*	Mécanique d'ajustage B*	Mécanique d'ajustage A*	Mécanique d'ajustage B*
Mécanique Auto	Mécanique Auto	Mécanique Auto	Mécanique Auto
Carburation	Moteur	Carburation	Moteur
Électricité	Lecture de plans	Électricité	Lecture de plans
Dessin Industriel	Lecture de plans	Dessin Indûstriel	Lecture de plans
Fibre de verre	(électriques)	Fibre de verre	(électriques)

* Mécanique d'ajustage A: Pour ceux qui n'ont jamais suivi des cours.
* Mécanique d'ajustage B: Pour ceux qui ont déjà suivi des cours.
N.B. - I Ces cours seront dispensés à raison de deux (2) soirs par semaine pendant dix (10) semaines.
N.B. - II Nous prévoyons offrir pour le début d'avril 1971, des cours de soudure au gaz, à l'arc et atmosphère inerte. Tous ceux qui seraient intéressés à suivre ces cours sont priés de donner leur nom soit aux périodes d'inscription ou en téléphonant au bureau de l'Éducation Permanente.

SIGLES DES COURS

Al Algèbre	Ec Economique	Mm Mathématiques modernes
Ar Arithmétique	Fr Français	Py Physique
As Anglais	Gm Géométrie	Rh Relations humaines
Ch Chimie	Hi Histoire	Sc Sciences
Da Dactylographie	Mc Mathématiques commerciales	TI Tenue de livre

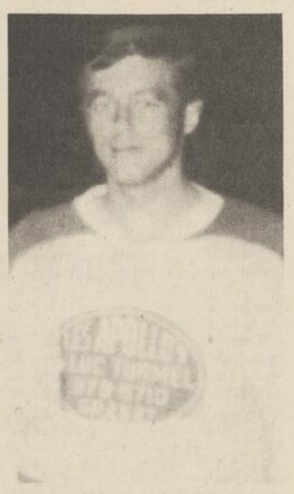
CE SOIR À GRANBY

Les Apollos entament une série suicide

GRANBY -- Les Apollos de Granby entreprennent à compter de ce soir au Palais des Sports, une série suicide de trois joutes en quatre jours. En effet, Granby reçoit les Jets de Farnham ce soir à 8 heures trente, avant d'affronter deux fois les Braves de Bedford, demain et dimanche à ce dernier endroit.

Il s'agira de la première joute des Apollos depuis jeudi dernier, alors qu'ils avaient déclassé les Braves de Bedford 9 à 4. Lors de cette joute, le trio formé de Robert Doucet--Denis Alivizatos et Gaétan Labrecque avait participé à sept buts et nul doute que l'instructeur John Mentis réunira à nouveau ces joueurs ce soir.

Claude Bruneau sera envoyé dans les filets, alors que Mario Hudon manquera à l'appel à cause de son travail. Bruneau affiche une moyenne de 3.70 en 10 joutes, l'un des meilleurs



Arthur PLOUFFE

records de tout le circuit. Les Apollos présentent d'ailleurs la meilleure défensive de la ligue de la Belle Province et le crédit revient aux deux cerbères, ainsi qu'aux défenseurs Réal Jodoin, Gaétan Jacques, André Déragon et Michel Blanchard. La fiche de Réal Jodoin est significative, alors qu'il a marqué 5 buts et fourni 16 passes pour 21 points; pas mal pour un arrière-garde...

Encore une fois, les hommes de John Mentis devront apporter une attention spéciale au duo des frères Jean-Noël et Denis Audette. Ce dernier avait été blessé il y a un mois environ et depuis son retour au jeu, il ne cesse de s'affirmer. Tant qu'à Jean-Noël, tous connaissent ses talents.

Les Apollos sont toujours à trois points de la première place et du train où vont les choses, ils devront s'occuper "personnellement" des Cosmos d'Acton Vale du bouillant pilote Jacques Jetté. Soulignons que les deux clubs ont encore neuf joutes à disputer d'ici la fin des hostilités, et que ces deux grands rivaux s'affronteront en trois occasions d'ici la fin, dont deux fois à Granby.

Les Jets bataillent actuellement pour la troisième place au classement et ils ne peuvent se permettre une défaillance, car les clubs Bedford et Cowansville en profiteront à la moindre occasion.

Donc ce soir à 8 heures trente, les Apollos reçoivent les Jets de Farnham. Voici maintenant les compteurs de l'équipe:

COMPTEURS

	PJ	B	A	PTS
Denis Alivizatos	13	21	34	14
Robert Bibeau	11	16	27	36
Gaétan Labrecque	14	12	26	11
Alain Jodoin	12	12	24	62
Yvan L'Ecuyer	10	12	22	16
Robert Doucet	10	11	21	6
Réal Jodoin	5	16	21	32
Raymond Chaussé	6	6	12	43
Yves Massé	2	10	12	34
Réal Gamache	6	4	10	16
Roch Tardif	4	5	9	27
Gaétan Jacques	4	5	9	59
Gaétan Grondin	1	6	7	6
André Déragon	2	4	6	18
Arthur Plouffe	3	1	4	2
Michel Blanchard	0	2	2	12
Yves Lallier	0	1	1	2
Mario Hudon	0	1	1	2
Claude Bruneau	0	0	0	10

GARDIENS DE BUTS

	P.J.	B.C.	BL.	MOY.
Claude Bruneau	10	37	1	3.70
Mario Hudon	13	59	0	4.54

LES RÉSULTATS A Blue Bonnets

Tous droits réservés 1970 par MacMurray Publishing Co. Ltd. (Daily Racing Form)

1ère course — Trot—1 mille — A réclamer-Bourse $1,100

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Observer	5	1	1	1	1	2.17.2	Hanna	2.30
Dillon Ibaf	3	2	2	2	2	2.17.2	Filion	1.05
Lisa Mir	6	5	5	5	3	2.17.4	Gendron	6.35
Uncle Art	9	3	3	3	4	2.18.2	Turcotte	5.30
Earley return	8	7	6	6	5	2.19	Robillard	21.45
Capitola B	4	4	4	4	6	2.21	Bruyere	14.80
Rock Tag	7	6	7	7	7	—	Aubin	25.90
5- Observer	**6.60**	**3.00**	**2.50**		**Temps: 34.4 1.09.3 1.44.2 2.17.2**			
3- Dillon Ibaf	**—**	**2.70**	**2.70**		**Piste lente**			
6- Lisa Mir	**—**	**—**	**3.10**					

2ème course — Amble — 1 mille — A réclamer — Bourse: $1,100.

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
The Mighty Count	5	4	4	3	1	2.16.3	Rocheleau	3.75
Ad Da Card	6	5	5	4	2	2.16.4	Bédard	6.45
Chief Pilot	1	2	3	1	3	2.17.4	Filion Gil	1.80
Moonshine	7	3	1	2	4	2.17.4	Bourgon	2.30
The Bootlegger	4	1	2	5	5		Nadeau	3.20
5-The Might Count	**9.50**	**6.30**	**3.40**		**Temps: 34.1 1.08 1.42 2.16.3**			
6-Ad Da Card	**—**	**5.70**	**3.50**		**Piste lente**			
1 Chief Pilot	**—**	**—**	**2.60**		**Pari double (5-5) $38.20**			

3ème course — trot 1 mille — Bourse: $1700:

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Pec	5	2	1	1	1	2.12.2	Normandin	105
Fashion Charger	2	5	5	5	2	2.12.4	Filion	365
Spangler Frost	1	4	4	3	3	2.13.2	Bourgon	50.90
Hal Dew	3	6	6	6	4	2.13.3	Coté	470
Cloverland Away	8	7	7	7	5	2.13.4	Peletier	1260
Steady Nan	7	3	3	2	6	2.13.4	Macgregor	1325
Tyrone Prince	4	1	2	4	7	2.14.1	Gendron	455
Ray Mir	6	8	8	8	8	2.16.2	Vanier	80.90
5 Pec	**4.10**	**2.80**	**2.90**		**Temps 32.3 1.06.2 1.39 2.12.2**			
2 Fashion Charger	**3.60**	**—**	**3.50**		**Piste lente**			
1 Spangler Frost	**—**	**—**	**6.90**					

4ème course — Amble — 1 mille — A réclamer — Bourse: $1,100.

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Kimberly Six	5	4	1	1	1	2.16.2	Macgregor	1.75
Lovely Luann	7	7	4	4	2	2.17	Turcotte	3.65
Lord Saunders	6	8	8	6	3	2.17.1	Bedard	6.30
Ogem Direct	1	1	5	6	4	2.17.2	Lefebvre	5.35
Elise Spencer	3	2	4	5	5	2.18.2	Lachance	40.80
Blaze Hootenanny	2	3	3	3	6	22.19	Bourgon	21.70
Shadydale Chant	8	1	2	7	7	2.21	Meilleur	24.40
Follow Abe	9	6	7	8	8	—	Gendron	2.75
5- Kimberly Sis	**5.50**	**3.40**	**3.20**		**Temps: 34.1 1.09.4 1.42.3 2.16.2**			
7- Lovely Luann	**—**	**3.90**	**4.20**		**Piste rapide**			
6- Lord Saunders	**—**	**—**	**3.30**		**Quiniella (5 — 7) $19.40**			

5ème course — 1 mille — A réclamer — Bourse: $1,200

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Hi Clad	7	1	1	1	1	2.12.4	Odwyer	2.65
Baroness Angus	2	4	4	4	2	2.13.2	Poirier	3.55
Luckey Beejay	8	6	6	5	3	2.13.3	Paquette	15.50
Arleen	6	3	3	3	4	2.14	Côté	2.70
Fariwell Light	3	5	5	6	5	2.14.4	Turcotte	8.40
Demon	4	2	2	2	6	2.15.3	Filion Gil	6.30
Steady Nelly	1	7	7	7	7		Aubin	5.35
7-Hi Clad	**7.30**	**4.80**	**4.00**		**Temps: 32 1.06.1 1.38.4 2.12.4**			
2-Baroness Angus	**—**	**6.20**	**3.90**		**Piste lente**			
8-Lucky Beejay	**—**	**—**	**7.50**					

6ème course — Amble — A mille — A réclamer — Bourse: $1,300.

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Flying Hank	7	2	2	1	1	2.15.3	Filion Gil	2.45
Bim Beau	5	4	4	3	2	2.16.1	Gendron	2.40
Notre-Dame	6	5	5	5	3	2.16.4	Bédard	8.50
Brewers Gen	1	3	3	2	4	2.17	Lefebvre	6.30
Knight Troy	8	6	6	4	5	2.20	Broseau	9.90
Virginia	4	7	7	6	6		Bourgon	4.30
Fleets Pride	2	1	1	7			Aubin	8.35
7-Flying Hand	**6.90**	**3.20**	**2.70**		**Temps: 32.3 1.08.2 1.42.4 2.15.3**			
5-Bim Beau	**—**	**3.40**	**2.90**		**Piste lente**			
6-Notre Dame	**—**	**—**	**3.90**					

7ième Course — Trot — 1 mille — Bourse: $1,500

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Wyncrest Tom	2	3	3	2	1	2.16.3	Gendron	1.00
Gentlemen Mir	6	1	1	3	2	2.17	Alain	2.10
Tasha Lind	3	2	2	1	3	2.17.3	Caldwell	7.30
Perfect Blend	5	6	6	5	5	2.18.3	Cote	5.45
Quick Strike	8	5	5	6	6	2.18.4	Bruyere	15.90
2- Wyncrest Tom	**4.00**	**2.60**	**2.20**		**Temps 34.3 1.11.1 1.43 2.16.3**			
6- Gentleman Mir	**—**	**3.40**	**2.60**		**Piste lente**			
3- Tasha Lind	**—**	**—**	**3.10**		**Quiniella (2 — 6)) $5.70**			
e								
Cheval	No	1/4	1/2	3/4Fi				

8ème course — Amble — 1 mille — Bourse: $1,300

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Molly Ross	3	3	1	1	1	2.12.3	O'Dwyer	5.95
Rebel Roan	2	1	2	3	2	2.12.4	Filion Gil	0.80
Rocket Roger	6	4	4	4	3	2.13	Gendron Gil	2.15
Ohio Royal	1	2	3	2	4	2.14.1	Savignac	10.80
Count Royal	8	5	6	5	5	2.14.1	MacGregor	30.80
Duc Drummond	7	5	5	6	1	2.14.2	Bédard	9.40
3-Molly Ross	**13.90**	**4.20**	**2.20**		**Temps: 33.1 1.07.4 1.40.1 2.12.3**			
2-Rebel Roan	**—**	**2.80**	**2.10**		**Piste lente**			
6-Rocket Roger	**—**	**—**	**2.10**					

9ième Course — Trot — 1 mille — Bourse: $4,000.

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Pride of Sterling	3	3	2	1	1	2.10.4	Robillard	1.95
Ralphus Mir	5	4	4	2	2	2.11	Patry	10.35
Third Edition	6	1	1	3	3	2.11.2	Cote	4.65
Quick	7	2	3	4	4	2.12.3	Gauthier	1.90
Boss Allen	2	6	5	5	5	2.14.2	Pelletier	10.50
Jonhny U	4	7	6	6	6	2.14.3	Lachance	9.30
Lauries Mon	1	5	7	7	711			
3- Pride of Sterling	**5.90**	**4.60**	**3.80**		**Temps 32.1 1.07E 1.38 2.10.4**			
5- Ralphus Mir	**—**	**8.10**	**4.90**		**Piste lente**			
6- Third Edition	**—**	**—**	**15.60**					

10ième course — Amble — 1 mille —3 4 5 ans — Bourse: $1,300

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Hirondelle	6	4	4	5	1	2.15	White	71.05
Jimy Green	2	2	2	1	2	2.15.2	Montroy	10.40
Jackpot Mir	7	6	6	4	3	2.15.3	Hebert	4.75
Mosby Hanover	1	3	3	2	4	2.15.4	Broseau	1.60
Countess Rne	4	5	5	6	5	2.16.4	Viau	9.70
Duckshot Mir	9	7	7	7	6	2.18	Bourgon	10.40
Argo Angus	3	1	1	3	7	2.18.1	Nadeau	2.15
Boutant Fleurie	8	8	8	8	8	—	Lachance	20.90
6- Hirondelle	**144.10**	**31.60**	**5.70**		**Temps: 32 1.07.4 1.40 2.15**			
2- Jimmy Green	**—**	**18.20**	**8.40**		**Piste lente**			
7- Jackpot Mir	**—**	**—**	**3.30**		**Exacta (6 — 2) $890.70**			

Assistance: 3,418
Pari mutuel: $215,060

Mercredi

Chicago 3 Vancouver 3

VANCOUVER PC -- Sommaire

Première période

1. Chicago, Pappin 9 Maloney, Martin 9:43
2. Vancouver, OCullen 10 Hall 17:35

Punitions-Doak V 14:42, Maloney C 16:02, Seguin V 19:04.

Deuxième période

3. Vancouver, Corrigan 10 Taylor, Hall 3:35
4. Chicago, Stapleton 6 Koroll B. Hull 9:32

Vancouver, Corrigan 11 Taylor, Doak 18:44

Punitions-Stapleton C 4:34, Popiel V 5:33, Corrigan V 9:16, Pappin C majeure, Corrigan V majeure 11:01, Magnuson C 15:24, Doak V et Pinder C 19:11.

Troisième période

6. Chicago, B. Hull 29 Koroll, D. Hull 8:42

Punitions-White C 3:09, Hall v Korab C 3:22, Doak V 7:05.

Lancers

Chicago	12	5	8	25
Vancouver	7	11	12	30

Gardiens-Desjardins, Chicago, Hodge, Vancouver.

A, 15,569.

"Drag" pour les motoneigistes à St-Valérien

ST-VALERIEN -- Le Club Auto-Neige St-Valérien inc. invite les amateurs de courses, pour dimanche après-midi, le 31 janvier, à l'occasion d'un "Drag" pour les motoneigistes. L'épreuve est cédulée pour 1 h. 30 précise.

Cette journée aura lieu au club même, et seuls les membres seront autorisés à participer à l'épreuve.

La fin de cet après-midi sera couronné par la remise de trophées aux gagnants de chaque classe. Ces trophées sont un don de M. Albert Lacoste, agent Labatt pour Granby et la région.

Mlle Denyse Martin, duchesse des Maroons

WATERLOO (JP) — A l'occasion de son concours "Reine des Maroons" qui a pour but d'élire une reine qui représentera dignement cette équipe, la



Mlle Denyse MARTIN

direction des Maroons de Waterloo nous présente aujourd'hui une autre aspirante, qui tentera de se mériter le titre de Reine des Maroons de Waterloo, édition 1970-71.

Denyse Martin n'est pas une inconnue à Waterloo, car elle est à l'emploi du IGA Girouard depuis déjà quatre ans. C'est la jolie caissière aux cheveux blonds qui vous accueille toujours avec bonne humeur et un large sourire. Née le 26 juin 1949, elle suit présentement des cours de dactylographie, car son ambition est de devenir une parfaite secrétaire. Ses loisirs se passent entre la motoneige, la danse, les parties de hockey et la lecture. Il lui arrive aussi de travailler comme "waitress' les fins de semaine à la salle Tourbillon, ce qu'elle fait très bien d'ailleurs à cause de sa gentillesse et sa bonne humeur.

Denyse, dont la devise est : "Pourquoi remettre à plus tard ce qu'on peut faire aujourd'hui, tente maintenant de toutes ses forces de devenir reine des Maroons, club qu'elle aime beaucoup. Blonde, aux yeux verts et au gentil sourire, Denyse Martin serait sans doute bonne ambassadrice pour Waterloo et les Maroons Junior. Ne manquez pas de l'encourager et nous souhaitons à Denyse Martin, duchesse des Maroons, tout le succès possible.

les sports EN BREF... EN BREF

MINNEAPOLIS (PA) — Les North Stars du Minnesota, de la LNH, ont rappelé trois joueurs de leur filiales de Cleveland, de la LAH, soit Joey Johnston, Bill Heindl et Danny Lawson, et ont retourné Norm Beaudin aux Barons.

MONTREAL (PC) — Clarence Campbell, président de la Ligue nationale de hockey, a déclaré qu'aucune ville canadienne n'a fait de demande pour la prochaine ronde de l'expansion. Il est question de Calgary et de Edmonton, mais aucune demande officielle n'a encore été faite.

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR
MAIS
LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

ICI ET LÀ DANS LES SPORTS

avec Bernard Brodeur



Je ne partage pas toujours l'opinion de Sam Pollock, gérant général des Canadiens de Montréal; encore moins certains de ses faits et gestes. Sa dictature me révolte par moment, et je ne suis pas le seul ainsi.

Quand même, si on déteste quelqu'un, on ne doit pas en être aveugle au point d'ignorer ses bons coups. Car, après tout, Sam Pollock fait aussi de bonnes choses, encore aujourd'hui. Ainsi, la dernière transaction qu'il vient d'effectuer avec les Kings de Los Angeles et les North Stars du Minnesota, est un véritable "petit chef d'oeuvre". Pollock vient de faire une "passe" à ces deux équipes, laquelle est tout à l'avantage du Tricolore, et au désavantage des deux autres équipes. Je lève mon chapeau devant Pollock... après lui avoir renfoncé le sien la semaine dernière, lors de l'échange, qui a amené Frank Mahovlich aux Canadiens. Certains diront que Mahovlich me fait mentir. Ce n'est pas le cas: Frank aide actuellement le Tricolore, mais le côté de l'échange qui m'a déplu reste le fait qu'il a donné trois jeunes pour un vétéran.

Mais, passons. Pollock vient d'endormir les Kings et les North Stars de belle façon. Que les clubs de l'expansion ne viennent plus pleurer qu'ils n'ont pas de joueurs, ou encore que des "restants". Ils le veulent ainsi. Ils courent après les troubles, pour s'attirer sans doute une certaine sympathie. Après tout, Los Angeles et Minnesota ne sont pas nés de la dernière expansion. Ils ont sans doute acquis une certaine expérience depuis quatre ans. Je ne peux m'imaginer qu'ils se laissent ainsi "bourrer". Comment comprendre que Los Angeles laisse aller Gordon Labossière, 31 ans, et Ray Fortin, 29 ans, pour un Ralph Backstrom 33 ans, qui ne semble plus intéressé à jouer au hockey. Et que dire des "considérations" que les Kings ont ajouté dans le paquet. Ils ne gagneront rien avec Backstrom.

Pollock se tourne de côté et envoie Labossière, 31 ans, à Minnesota pour un jeune Reynald Comeau, 22 ans, qui se surpasse actuellement dans la ligue Américaine, avec Cleveland. Là aussi, Pollock aurait obtenu certaines "considérations" pour des repêchages futurs. Comeau, à mon avis, vaut à lui seul les trois autres joueurs impliqués dans cette double transaction. Il est jeune et prometteur. L'an dernier, à Cleveland, il a amassé 65 points en 71 parties. Cette saison, il est au 4e rang des compteurs avec 42 points en 35 parties. Ce jeune qui n'a cessé de s'améliorer, a déjà appartenu aux Canadiens de Montréal. Il avait évolué une saison à Houston. Le Canadien l'avait perdu au repêchage.

Ce n'est sûrement pas avec de telles transactions que les équipes de l'expansion, autant celles d'il y a quatre ans que l'an passé, vont s'améliorer, au contraire. Pollock a encore le don de l'hypnotisme, sans aucun doute. Il vient de réparer son "erreur" d'il y a deux semaines. Il a cédé un vétéran pour deux jeunes, et des "considérations" que Pollock saura sans doute faire profiter aux Canadiens.

Quand même, je trouve déplorable que les nouvelles équipes se laissent ainsi manoeuvrer. Nous voulons certes voir nos Canadiens redevenir la puissante machine d'autrefois. Quand même, il sera regrettable aussi si la ligue Nationale ne peut obtenir un certain équilibre qui vaudra au moins, un jour, le prix d'admission que nous versons pour aller voir une partie Canadien - Los Angeles. Pour le moment, on n'en a pas pour $7 du billet, avec les équipes de l'expansion.

Pour revenir au jeune Comeau, il verra un jour la ligue Nationale. Quant à Fortin, un ancien de la Provinciale, il ne la reverra plus, je crois.



Les Dynamiques de Cowansville, de la ligue de la Belle Province, comptent sur un puissant trio qui a été honoré récemment, en marge du concours "Chapeau Bas Dow". Ces trois joueurs ont réussi un "tour du chapeau" et M. Michel Lemonde, représentant de M. Ernest Pouliot, agent Dow-O'Keefe, leur a remis un sac de voyage. On reconnait de gauche à droite, Gilles Bisaillon, président du club, Roland Boileau, Alain Laroche, Michel Lemonde et Jean Guy Massé.



SKI DE SOIREE
A
BROMONT



TRANSPORT GRATUIT pour tous les skieurs, de Granby à Bromont tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS SOIR.

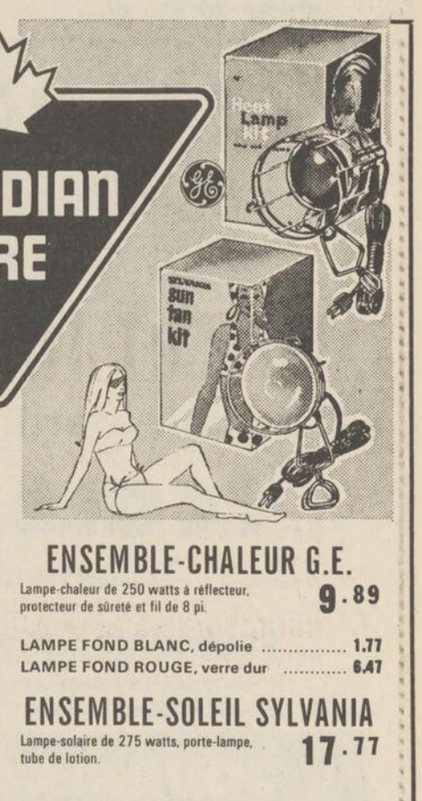
DEPARTS: CENTRE D'ACHAT PLAZA GRANBY
6.30 h. p.m. CENTRE D'ACHAT FRONTENAC,
6.45 h. p.m. Terminus CENTRAL 7.00 h. p.m.

RETOUR: Départs 10.H.P.M. avec arrêts aux mêmes endroits pour Informations: Tel 534-2202

RADIATEUR SOUFFLANT
surbaissé et radiant TORCAN



CANADIAN TIRE



AUBAINES OPPORTUNES POUR PIÈCES FROIDES

Radiateur radiant et soufflant, avec élément de 1,500 watts. Thermostat qui contrôle la chaleur et la maintient au degré désiré; interrupteur de sûreté s'il se renverse.

24.99

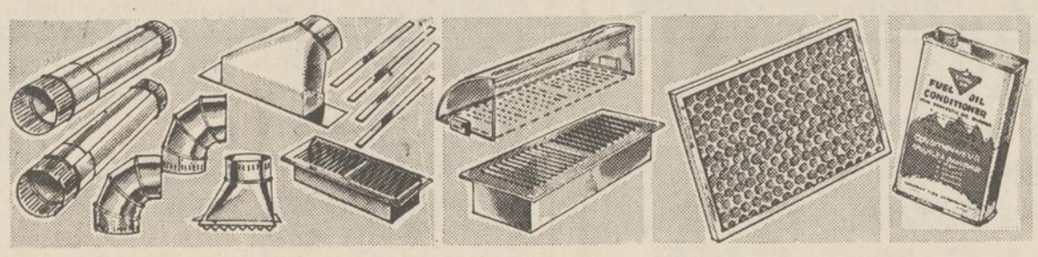


Radiateur portatif
GENERAL ELECTRIC
Radiateur à air forcé, 1,000 ou 1,500 watts. Thermostat de contrôle. Aussi souffle seulement l'air frais.
34.95

Radiateur-ventilateur
TORCAN, PORTATIF
Élément de 1,500 watts, pas de vibration de moteur, grille protectrice à l'avant.
12.88

Radiateur-ventilateur
Élément de 1,500 watts, contrôle de chaleur, mesure 11 x 19 x 7".
18.88

Radiateur-ventilateur
TORCAN DE LUXE
Avec élément de 1,500 watts, thermostat de contrôle, mesure 12 1/2 x 18 x 6½
21.88



POUR CHAUFFAGE DE SOUS-SOL
7.49 Complet
Comprend: 10' de tuyau galvanisé de 5"; 2 coudes réglables de 90°; prise droite de côté; régistre de plancher 4 x 10"; bouche d'air; brides de suspension des tuyaux.

Déflecteur
D'air chaud, en plastique clair, s'ajuste de 10 à 16".
1.49 ch.
3 pour $4.29
Régistre
3 x 10" 1.19
4 x 10 1.29

FILTRES 1"
15 x 20"; 16 x 25"
20 x 25"; 16 x 20" 72¢ ch.
20 x 20"
3 pour $2.10
Filtres 2"
16 x 25"; 20 x 25" $1.24 ch.

Conditionneur
D'huile à chauffage
.69
Pour brûleurs domestiques. Garde gicleur, pompe et tuyauterie propres.



ENSEMBLE-CHALEUR G.E.
Lampe-chaleur de 250 watts à réflecteur, protecteur de sûreté et fil de 8 pi. 9.89
LAMPE FOND BLANC, dépolie 1.77
LAMPE FOND ROUGE, verre dur 6.47

ENSEMBLE-SOLEIL SYLVANIA
Lampe-solaire de 275 watts, porte-lampe, tube de lotion. 17.77



TAPIS COCO
Essuie bien les chaussures, bords nattés. 14 x 24"
Tapis supérieur, extrêmement épais. 14 x 24".
1.89

Tapis de marches
36¢ chacun
3 pour $1.02
Protège bien les marches. Caoutchouc noir.
Brun .45 ch.

COUPONS BONIS 3%

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ
GRANBY
332, rue Principale 378-5383
J. C. VALLEE, propriétaire

CANADIAN TIRE ASSOCIATE STORE
COWANSVILLE
127, rue Principale 263-4232
Les Produits R.C.J. Ltd. propr.

...on en parle...

Qui sera élu "Monsieur Sport 1971"...? Voilà une question qui continuera de tracasser les sportifs, jusqu'à la fin du tournoi BANTAM-CHEF de la fin de semaine, à Granby. L'élu sera connu en même temps que la présentation du trophée du championnat. Un comité spécial est formé à cet effet, pour choisir le gagnant. Nul doute que le choix ne sera pas une tâche facile. Les Vics ont pensé juste en ajoutant ce "petit piquant" au tournoi BANTAM--CHEF... Chose certaine, on spécule actuellement sur le prochain "M. Sport".

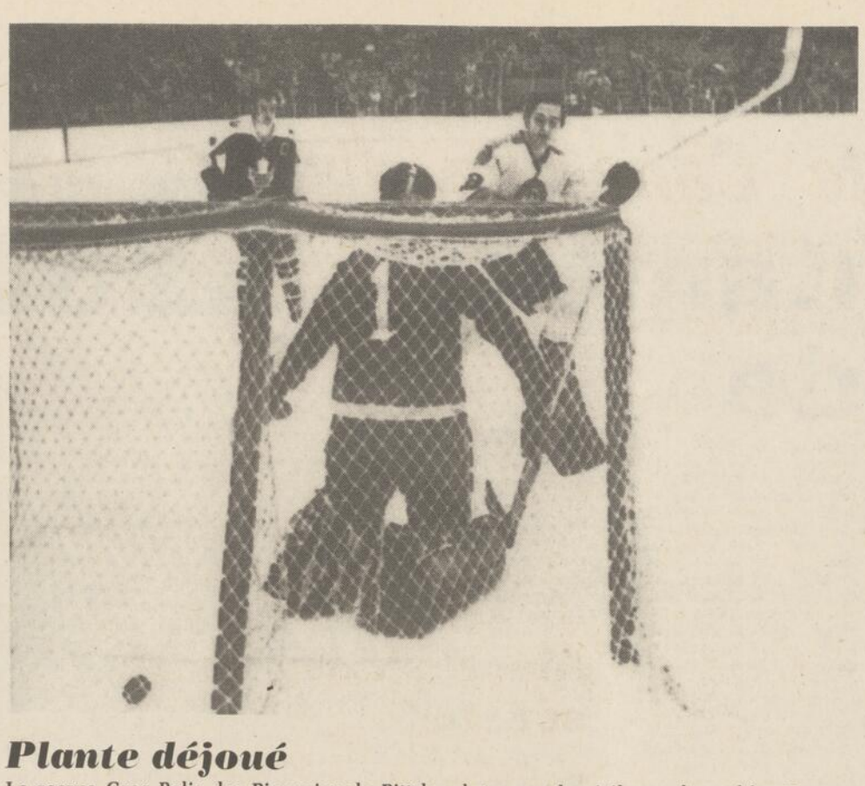
L'Auto-Club Granby présentera son deuxième bal annuel le 20 février prochain au motel Grand Bien. Cette activité a pour but de renflouer financièrement cet organisme, qui prend de l'ampleur à chaque année. Lorsque l'Auto-Club Granby organise un événement, on est assuré d'un succès, car les responsables font toujours bien les choses et n'oublient personne.

Les Apollos entament une série de trois parties en quatre jours ce soir au Palais des Sports, alors qu'ils recevront les Jets de Farnham. Il s'agira de la dernière joute locale avant le 7 février prochain, alors qu'Acton Vale sera le club visiteur. A cette occasion, tout le monde sera admis gratuitement.

M. Lévrard Trudel, président du hockey mineur, nous annonce que les joutes du Bantam B, cédulées pour vendredi soir à 6 heures dans la grande patinoire, ainsi que celles du Pee Wee, prévues pour samedi matin, sont remises à plus tard, afin de faire place au tournoi Bantam-CHEF qui se tiendra en fin de semaine. La direction des Vics tient à remercier les responsables des Loisirs de Granby et du hockey mineur pour avoir accepté ces changements.

Au fur et à mesure que la cédule progresse dans la ligue Junior des Cantons de l'Est, les joutes deviennent de plus en plus difficiles à gagner. En effet, dans le cours de la semaine dernière, trois parties nulles furent enregistrées par et contre des équipes différentes; Asbestos résistait aux meneurs de la ligue, les Braves de Thetford Mines, annulant 4 à 4, le Royal de Lac Mégantic retournait chez lui avec un point après un duel contre les Guépards qui se terminait au compte de 1-1 et les Maroons de Waterloo tenaient les Guépards à un match nul de 3 à 3. Les équipes prennent de l'assurance, de l'aplomb et les amateurs de hockey sont servis à souhaits.

Dimanche soir, le 31 janvier, les Guépards recevront la visite des meneurs du circuit Junior des Cantons de l'Est, les Braves de Thetford Mines. On se souvient que lors de la dernière rencontre entre les deux mêmes équipes, Thetford était venu chercher une victoire dans les toutes dernières secondes de la joute, par le compte de 5-4. Tous les joueurs des Guépards se promettent bien de venger cet échec. C'est une joute du tonnerre qui attend les supporteurs granbyens, dimanche prochain.



Plante déjoué

La recrue Greg Polis des Pingouins de Pittsburgh trompe la vigilance du cerbère Jacques Plante des Leafs de Toronto, à la première période du match d'hier. A gauche, on remarque le défenseur Brian Glennie, qui arrive trop tard. Les Pingouins ont battu Toronto 3-1. (Photo PC)

Etape capitale pour Duvillard et Schranz

MEGEVE (AFP)— Les épreuves de ski alpin, qui auront lieu à partir de vendredi, à Mégève- deux descentes dont l'une en remplacement de celle du "Hahnenkamm", annulée en raison du manque de neige- et à Saint-Gervais- un slalom spécial- constitueront une étape - capitale dans la course pour la coupe du monde masculine. En effet, deux des principaux candidats au trophée, le francais Henri Duvellard et l'autrichien Karl Schranz joueront une partie lourde de conséquence, en cette fin de semaine.

Duvillard est prêt à frapper un grand coup sur les pentes qu'il connait bien, puisqu'il est né à Mégève. Le rapport de la descente du "Hahnenkamm" a rééquilibré ses chances dans la coupe du Monde. En outre, ce spécialiste de la descente a accompli cette saison de sérieux progrès en slalom. Pour l'instant, Duvillard skieur polyvalent, occupe une excellente positon d'attente au classement du trophée Evian, second avec 7 points de retard sur son compatriote Jean-Noel Augert, mais avec 5 points d'avance sur l'Italien Gustavo Thoeni, 3ème, et 10 pts sur le Français Patrick Russel, 4ème. Or, Augert, Thoeni et Russel sont avant tout des slalomeurs qui ne peuvent espérer marquer de nombreux points en descente.

Points de mire

Quant à Schranz, il défendra à Mégève et à Saint - Gervais l'une de ses dernière chances de tenir son fabuleux pari de remporter pour la 3ème annee consécutive la coupe du Monde. Schranz, qui s'était blessé à une cheville, en s'antraînant avant le slalom de St - Moritz, effectuera, vendredi, sa rentrée. Il a pris cette décision, mercredi matin. Le temps presse, en effet, pour lui d'améliorer sa position au classement du trophée où il est classé 6ème avec 46 points de retard sur Duvillard

Duvillard et Schranz seront les points de mire dans ces deux descentes de Mégère. Ils ont remporté tous deux cette épreuve, les Francais en 1969 et l'Autrichien en 1970, Leurs principaux adversaires seront les autrichiens Karl Cordin, vice-champion du monde de la spécialité à Val Gardena, et Heini Massner les deux "poids lourds" toujours bien placés, l'Australien Malcolm Milne et, l'Allemande l'Ouest, Franz Vogler et surtout la "bande des suisses".

Les descendeurs helvétiques, qui réussissent toujours de bonnes performances sur la neige fraîche, ont le sourire: il neige depuis vingt quatre heures à Mégève. En outre, les difficultés techniques de la piste Emile Allais - longueur 3,367 m pour 851 M. de Dénivellation ont été "rabotées" par souci de sécurité. C'est un terrain qui convient aux Suisses, à Walter Tresch notamment, le vainqueur inattendu de la descente de St-Moritz. Une ombre toutefois au tableau de l'équipe helvétique: Le champion du monde de descente, Bernhard Russi est à Mégève, mais souffrant des reins, il n'est pas encore certain de pouvoir participer aux épreuves.

Favoris

Outre Duvillard, les chances des Français reposeront sur Bernard Orcel' deux fois second, cette saison en descente, à Sestrières derriére Duvillard et à Val d'Isère, derrière Cordin, et sur Bernard Grosfilley, 6ème de la descente de Val d'Isère, et qui a appris mercredi, sa sélection pour la prochaine semaine pré-olympique de Sapporo.

Houle croit au retour du Canada

SACKVILLE, N.-B. (PC) — Buck Houle, directeur-gérant de Hockey Canada, croit que le Canada effectuera un retour au hockey international, avant la fin de 1971 "et ce, à nos propres conditions".

Lors d'une entrevue accordée à l'occasion d'une visite à l'université Mount Allison, Houle a déclaré qu'il croyait que le Canada serait de retour dans le groupe A, des compétitions internationales avant la fin de l'année et qu'il serait représenté à Lake Placid, N.Y., lors des Jeux de la Fédération internationale des sports universitaires, cet hiver.

Il a ajouté que le Canada sera prêt à envoyer une équipe "de purs amateurs", aux Jeux olympique du Japon en 1972.

Houle, un vétéran du hockey, qui a été directeur-gérant de la dernière équipe canadienne à participer à une compétition internationale, aimerait voir le progrès des compétitions internationales à tous les niveaux, junior, senior, universitaire et autre.

Même avec un tel progrès, Houle croit qu'il serait "ridicule" que le Canada se lance dans les compétitions mondiales, "avec d'autres joueurs que des professionnels de première qualité".

Situation ridicule

Selon lui, une des meilleurs équipes de la Ligue américaine de hockey "afficherait une belle tenue" dans les championnats mondiaux, mais certains des joueurs du pays, y compris Bobby Orr, "aimeraient beaucoup représenter le Canada".

Houle croit que quelque chose "va craquer" bientôt, si bien que la situation actuelle du Canada dans le hockey international sera éclaircie.

"La situation est ridicule mais vous ne pouvez blâmer les Russes ou tout autre club, parce qu'ils n'ont pas de ligues professionnelles chez eux. Toutefois, les pays européens alignent leur 20 meilleurs joueurs, tandis que le Canada est obligé de se contenter de ses 600 et 620 joueurs."

Ligue Plastal

GRANBY — Dans la ligue Plastal de quilles, le Concorde a augmenté son avance en tête grâce à une victoire de 3 à 1 sur le Viscount. J. Lapalme a roulé 520-200 pour les gagnants. Le Boeing, dirigé par M. L'Abbé qui a réussi 510, a défait les Jets 3 à 1, pour passer en 2e place.

Le plus haut simple et triple revient à J. Lapalme avec 520-200. Au classement, Concorde domine avec 22 points, suivi de Boeing et Viscount 15 et Jets 12. C. Brault mène les quilleurs avec 149.8 de moyenne, suivi de J. Lapalme 141.6, M. L'Abbé 141.2 et A. Lapalme 140.9.

Fanfreluche à la retraite

MIAMI (PA) — Le cheval canadien de l'année 1970, la pouliche de quatre ans Fanfreluche, prendra bientôt sa retraite et servira à la reproduction, a annoncé son propriétaire, M. Jean-Louis Lévesque, propriétaire de la Ferme Kirkland à Montréal.

Auparavant, Fanfreluche devra encore prendre part à deux courses à la piste de Hialeah Park.

Fanfreluche, qui avait en outre été choisie pouliche de l'année aux Etats - Unis, en 1969, sera accouplée avec Buckpasser, de la Ferme Clayborne, a précisé M. Lévesque.

"Dès que la température sera un peu plus chaude, nous la conduirons à Lexington," a dit M. Lévesque. La ferme Clayborne est située à Lexington, dans le Kentucky.

Le fisc américain veille...

NEW YORK (AFP) — Une fois leur affaire personnelle réglée dans le ring du Madison Square Garden, le 8 mars, Joe Frazier et Cassius Clay devront, chacun de leur côté, faire face à un même et redoutable adversaire: le fisc américain.

Si leurs revenus 1971 excédent de 30 pour cent leurs revenus moyens des quatre années précédentes, (ce qui sera le cas de par les $2.5 millions qu'ils vont toucher chacun,) ils seront autorisés à faire un étalement d'impôts sur cinq ans, c'est-à-dire payer des arriérés sur les quatres armées passées et l'année en cours. Ils verseront, de ce fait, bien moins au fisc — surtout Clay qui est resté inactif pendant trois ans — que s'ils déclaraient le tout au titre de l'exercice 1971.

Il y a, bien entendu, vingt-et-une manières de faire une déclaration d'impôts aux Etats-Unis et Frazier, considéré comme une société anonyme (Cloverlay, Inc.), pratiquera d'une facon différente de Clay.

Le championnat de curling en France

PARIS (AFP)— Le championnat du monde de curling qui se disputera pour la première fois en France, exactement à Megève, du 16 au 20 mars 1971, a été présenté au cours d'une conférence de presse donnée à Paris.

Alors qu'auparavant, le championnat du monde se déroulait toujours soit en Ecosse soit au Canada, il fut décidé l'an dernier de donner l'occasion à d'autres pays d'organiser cette compétition mondiale.

C'est ainsi qu'en mars 1970, le championnat eut lieu à Utica (Etat de New-York) et que cette année il se disputera à Mégève.

Pour 1971, plusieurs villes ont déjà posé leur candidature: Genève, Berne, Bale, Garmisch-Partenkirchen et Vasteras (Suède).

Huit pays (Allemagne de l'Ouest, Canada, Ecosse, Etats-Unis, Norvège, Suède, Suisse et France) se mesureront au Palais des Sports de Mégève en mars prochain pour tenter de s'adjuger le trophée mondial, le Balai d'Argent, qu'avait remporté l'an dernier l'équipe canadienne de Don Duguid.

Le Canada sera cette année encore favori avec les Etats-Unis et l'Ecosse.

La Coupe Pontiac à Orford

TORONTO — Les participants de la section Est des compétitions de la Coupe Pontiac auront la chance d'égaliser leur pointage avec ceux de la section Ouest, lors des épreuves de descente et de slalom géant qui auront lieu au Mont Orford, les 28 et 29 janvier.

Les participants de l'Ouest dominent jusqu'à présent avec Grant Rutherglen de Rossland dans la première postition chez les hommes avec 64 points, et Theresa Delick, également de Rossland, avec 95 points.

L'épreuve du Mont Orford est un événement Alpin mixte pour l'obtention du trophée Adams Memorial chez les hommes et du trophée Bowen chez les femmes.

A cause du manque de neige au Mont St-Anne, lors de la première épreuve au début de janvier, le pointage sera quelque peu modifié. Dans l'Est, on utilisera le temps combiné des deux courses de descente qui auront lieu au Mont Orford. Dans l'Ouest, on utilisera seulement le temps de la course de descente qui s'est déroulée à Fernie, C-B.

Au Mont Orford, la première course de descente commencera à 9:30 a.m. le 28 janvier, suivi de la deuxième course à 1:30 p.m., sur le parcours "Three Creeks". La course de slalom géant commencera à 1: 00 a.m. le 29 ajnvier sur le parcours Mont Giroux.

Le chef de course Guy Crépeau nous avise que les conditions sont excellentes et que le tirage des places se fera à 7:30 p.m. le 27 janvier.

Dans la section Est, l'épreuve qui suivra l'Adams Memorial aura lieu à Thunder Bay les 13 et 14 février, avec un derby de slalom. Dans l'Ouest, un derby de slalom aura également leur les 13 et 14 février à Red Deer. Après ces dates, il ne restera que deux épreuves ou les participants pourront accumuler des points pour être éligibles à l'épreuve finale, la Coupe Pontiac.

L'épreuve finale est la seule course nationale où les participants de l'Est et de l'Ouest peuvent obtenir des points.

La Coupe Pontiac est commandittée par General Motors du Canada et se déroulera cette année au Lac Louise, Alberta, les 12 et 13 mars.

Renseignements:

R.P. Little (416) 928-8295.
Coordonateur de la Coupe Pontiac
Edifice Foster,
40 avenue St. Clair ouest,
Toronto 7, Ontario.

La liste officielle pour l'Adams Memorial, au Mont Orford, a été établie comme suit:

Hommes
Mont Orford

Yves Gasboie
Jérôme Crépeau
Brian Lambert
Jeff Wilson

Femmes

Suzanne McAuley

Bromont

Jim Davis

Cantons de l'Est

Bertrand Castonguay
Luc Grise
Alain Parrot
Claude Gamache
Daniel Gamache
Arthur Bourbeau

Femmes

Catherine Brunelle
Denise Hébert
Debbie Davis
Jollmere Labbe

Zone Laurentienne

Michel Daigle
André Sénécal
George Athens

Un club d'athlétisme à Farnham

FARNHAM — Un club d'athlétisme a été formé dernièrement à Farnham et ce sur une base annuelle. Le responsable du club est M. Gilles Robert; ce dernier entraînera les athlètes de Farnham au gymnase de la Polyvalente plusieurs fois par semaine.

L'an dernier, si nos athlètes avaient subit un entraînement régulier, les médailles amassées aux compétitions des Jeux du Québec en seraient triplées.

Des cours seront aussi donnés le samedi de 9 heures à midi par M. Robert. Ces cours ont pour but d'assimiler les jeunes à l'esprit sportif, que chacun possède déjà plus ou moins.

Une fois le tout réellement parti, des pratiques d'une durée de 2 heures le lundi et le vendredi soirs à la polyvalente.

Peter Leopold
Bob Daineault
Jean Beaulac

Lac Supérieur

Dave Irwin
Dan Biggs
Terry Howe

Femmes

Donna Defoe
Gaylene Tunkanen
Lynn Webster

Sud Ontario

Bruce Barclay
Peter McConvill
Mike Robbins
Dough Hamilton
Robin Mitchell
Sean Russel
Tom Creed
Colin Clarke
Blain Heslop

Femmes

Marilyn Robbins
Robin Kingsmill
Debbie Tickens
Chris Lyndvik
Andrea Eason

Des places ont été réservées pour 5 hommes et 3 femmes de la zone Nord-Ontario, 6 hommes et 6 femmes de la zone d'Oattawa et 21 places pour l'équipe du Québec.

Nous vous rappelons que l'épreuve du Mont Orford aura lieu les jeudi et vendredi, 28 et 29 janvier.

Autres nouvelles du sport en page 14

En dernière heure

SAN DIEGO, Californie PA — Jack Nicklaus et Billy Casper, les deux millionnaires du golf, sont co-favoris pour remporter les honneurs du tournoi omnium Andy Williams, d'une valeur de $150,000. Parmi les autres vedettes inscrites, il y a Pete Brown, Tony Jacklin, Tom Weiskopf, Dave Hill, Frank Beard, Bruce Crampton, Bobby Nichols, Tom Shaw, Bob Lunn et Miller Barber. Manquent à l'appel, parmi les grands du golf, Arnold Palmer, Lee Trevino et Gary Player.

HAMILTON (PC) — Le gérant-général Ralph Sazio, des Tiger-Cats de Hamilton, déclare qu'il ne reste que cinq candidats en lice, pour le poste d'instructeur du club. Les favoris sont Harland Savare, un ancien des Rams de Los Angeles et Al Darow, instructeur-adjoint à l'Université du Michigan.

OTTAWA (PC) — Jack Gotta, instructeur des Rough Riders d'Ottawa, a déclaré hier, qu'il n'hésitera pas à effectuer un échange avec les Argonauts de Toronto si les Lions de Vancouver ne font pas d'offre acceptable pour les services de Russ Jackson.

MONTREAL (PC) — Les Alouettes de Montréal ont fait signer un contrat à Joe Blake, un arrière défensif âgé de 25 ans, venu de l'Université de Tulsa. Mesurant 6'1" et pesant 260 livres, Blake a été nommé le joueur le plus utile, en 1970, de la Ligue de la côte de l'Atlantique, où il portait les couleurs des Firebirds de Pennsylvanie.

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal ont reçu les contrats signés de deux joueurs qu'ils ont récemment obtenus, lors du repêchage. Ce sont Harry W. Conland, voltigeur, 19 ans, de West Haven, Connecticut et Harvey Smith, 18 ans, un joueur d'arrêt-court de Cincinnati.

MONTREAL (PC) — Les centres de ski se plaignent: il y a trop de neige. La tempête qui a paralysé l'Ontario a atteint les pentes de ski du Québec, y déposant 12 pouces de neige, mais des vents de 50 milles à l'heure, ont bloqué plusieurs routes d'accès. Hier soir, on prévoyait toutefois, une accalmie, mais on conseillait aux fervents du sport, de redouter les moyens de transport hasardeux.

WINNIPEG (PC) — Un homme d'affaires de Winnipeg, M. Paul Quinton, a été élu hier à la présidence des Blue Bombers, pour un deuxième mandat. Les autres officiers sont Gordon Muirhead, vice-président; Paul Morton, responsable de la promotion; Jack Ellis, président du comité des finances et Murray Samson, secrétaire.

WELLINGTON REUTER — Angela Coughlan, de Burlington, Ontario, a gagné hier l'épreuve féminine du 400 mètres, style libre, au carnaval de Naenae. Elle a couvert la distance en quatre minutes, 43 secondes.

MONTE CARLO Monaco (PA) — Les derniers rescapés du rallye de Monte-Carlo, épuisés et sales et leurs voitures délabrées, déclaraient, hier, à leur arrivée, qu'il s'agissait du pire rallye jamais vu. Seulement 35 des 177 partants ont traversé la ligne d'arrivée, à leur dernière étape, 930 milles, à travers une tempête de neige qui réduisait parfois la visibilité à zéro. Le nom des gagnants sera publié vendredi.

WINDSOR (PC) — Prim Bloom aime le changement. Cette pouliche de cinq ans, gagnant 10 de ses 16 dernières courses comme "ambleuse", a remporté les honneurs de l'épreuve principale, à Windsor, mercredi, mais comme "trotteuse". Prime Bloom, finissant en 2:11.3 avait à combattre une température de 10 au-dessus de zéro et des vents de 25 milles à l'heure.

CALGARY (PC) — Ron Northcott, de Calgary, trois fois champion mondial au curling, a été éliminé des championnats de Calgary, en se faisant battre par Les Twoland, de Calgary, aussi. Northcott fut champion du monde en 1966, 1968 et 1969.

VANCOUVER (PC) — Jim Champion, instructeur des Lions de Vancouver de 1967 à l'automne de 1969, vient d'être engagé comme instructeur-adjoint des Saints de la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK (AFP) — Les joueurs déjà vaincus par l'australien Rod Laver entrent en lice, jeudi, à New York, pour former la deuxième partie du tableau de la série classique des champions, dotée de $210,000 en prix.

Deux rencontres, avec $10,000 d'enjeu chacune auront, en effet, lieu, au Madison Square Garden. Rod Laver, d'une part, tentera de remporter son septième succès, qui porterait ses gains à $70,000, contre l'américain Arthur Ashe et, d'autre part, l'australien John Newcombe sera l'adversaire du hollandais Tom Okker.

496 pour Audet

GRANBY — Dans la ligue de quilles mixte Labatt, les clubs Volkswagen, Duster et Polora l'ont emporté 2-1 sur Camaro, Mustang et Chevy; Chevelle a blanchi Corvette 3-0. Denis Audet a joué un triple de 496 et Roger St-Onge 492. Classement: Chevelle 34, Duster 30, Polora et Volkswagen 27, Mustang 26, Corvette 25, Chevy 23 et Camaro 22. Moyennes (hommes) - R. St-Onge 168.9, M. Plante 143.7 et A. Bessette 139.3; (femmes) - L. Tétreault 124.2, S. Tardif 105.9 et N. Forand 101.5.

SKI
Shefford VALLEY
GRANBY

SEULEMENT à

6 MINUTES DE GRANBY

ROUTE 1 — CHEMIN WATERLOO

OUVERT TOUS LES JOURS
Ski du soir mardi Mercredi Samedi

ECOLE DE SKI
CERTIFIÉE C.S.I.A.

SPÉCIAL DE GROUPES MERCREDI SOIR
10 heures de leçons $15.

JOURNEE DES DAMES
Comprenant: leçons, monte-pente et lunch
Le tout pour $6.00

BOUTIQUE DE SKI
Bernard Trottier
Dépositaire des BOTTINES MOULEES sur mesures Nordica et Caber.

ENSEMBLE DE SKI
COMPLET, COMPRENANT
Bottines 5 boucles, skis autrichiens avec base Kofix, harnets "step-in", incluant sangles de sécurité et cannes.
Valeur régulière $149.95
SPÉCIAL 99.95

AUTRE SPÉCIAL: Skis Lamborgini en fibre de verre, avec harnais Tyrolia, valeur $165. *SPÉCIAL* $100.



GARAGE DENIS CUSSON
ROXTON FALLS
Vendeur SKIROULE — Tél. 548-5858

Vous offre tous les modèles Skiroule '71 à des prix exceptionnels
Bien plus, celui qui achète une aéroneige reçoit gratuitement un habillement complet; casque, combinaison, bottes et mitaines.

Aussi:
VENTE de MOTONEIGES USAGÉES
Prix de $200. à $550.

1 Skiroule 70 électrique 19 cv. r.p.m. Spido
1 Skiroule 70 19 po. 28 cv. r.p.m. Spido
1 Sno-Jet 68 17 cv.
1 Sno-Jet 69 19 cv.
1 Polaris 69 20 cv.
1 Sno-Cruiser 69 faisant aussi marche arrière
1 Sno-Cruiser 69 15 po. moteur 24 cv.
1 Bombardier 70 Olympic 20 cv.
1 Bombardier 66 10 cv.
1 Ski Daddler 70 35 cv.
TOUTES CES MARCHANDISES SONT EN BON ORDRE

FAITES DU SKI LE JOUR, LE SOIR
A BROMONT

JOURNEES DES DAMES MARDI-JEUDI
Comprenant: Monte-pentes pour la journée 11.30 A.M. à 1.00 P.M. Leçon de ski Dîner ($1.00 crédit)
$6.00

JOURNEE DES COUPLES LUNDI
Comprenant: Monte-pentes pour la journée. 11.30 A.M. à 1.00 P.M. Leçon de ski Dîner (1.00 chacun crédit)
$6.00 (Chacun)

JOURNEE DES HOMMES MERCREDI
Comprenant: Monte-pentes pour la journée 11.30 A.M. à 1.00 P.M. Leçon de ski Dîner ($1.00 crédit)
$6.00



SAMEDI SOIR
ORCHESTRE AU CHALET DE SKI
(PENDANT LA SAISON)
SAMEDI SOIR SOIREE DES DAMES
Toute dame accompagnée recevra son billet de ski gratuitement
OBTENEZ PLUS DE DETAILS EN COMPOSANT
534-2202 — 861-6152 MONTREAL
BIENVENUE AUX AMATEURS DE MOTONEIGES
à la cabane à sucre de Bromont où vous pourrez vous reposer, prendre un bon repas et vous désaltérer. Tél.: 534-2008.



Giacomin résiste

Wayne Cashman, des Bruins de Boston, se fait voler un but certain par le gardien Ed Giacomin des Rangers de New York. Cette scène a été croquée à la première période du match d'hier, alors que les Bruins et les Rangers ont annulé 2-2. A gauche, on reconnaît Tim Horton qui vient à la rescousse de son cerbère.

(Photo PC)

Tout un début pour Syl Apps à Pittsburgh

PITTSBURGH (PA) — Syl Apps jr, jouant sa première partie avec les Penguins de Pittsburgh, a compté un but, hier soir, et il en a préparé un autre, alors que son club a remporté une victoire de 3-1 sur les Maple Leafs de Toronto.

Greg Polis et Jean Pronovost ont réussi les autres buts des vainqueurs alors que Bill McMillan a évité un blanchissage aux Maple Leafs.

Apps est allé chercher la rondelle derrière les buts de Jacques Plante pour préparer le premier but du match. Il a ensuite enfilé ce qui devait être le but décisif, après avoir déjoué Bobby Baun. C'était son deuxième but dans la Nationale, le premier ayant été obtenu contre Pittsburgh alors qu'il était dans l'uniforme des Rangers.

Obtenu des Rangers dans un échange pour Glen Sather, le jeune Apps est arrivé à Pittsburgh juste avant le match.

Le but de Pronovost a été compté dans des filets déserts.

Sommaire

Première période

1. Pittsburgh, Polis 15
Apps, Pronovost 13:16

Punitions — McKenny T 2:43, Boyer Pgh 8:04, Dorey T 13:02, Pelyk T 18:30.

Deuxième période

2. Pittsburgh, Apps 2
Pronovost, Woytowich 17:37

Aucune punition.

Troisième période

3. Toronto, MacMillan 16
Monahan, Keon 18:47

4. Pittsburgh, Pronovost 11
Polis 19:53

Punition — Boyer Pgh 15:25.

Lancers par:

Toronto	4	13	10	—27
Pittsburgh	16	14	14	—44

Buts —Toronto, Plante; Pittsburgh, Binkley.

A — 9,039.

L'équipe de France dignement représentée

MONTREAL (PC)—Les Françaises arrivent et l'épreuve canadienne de la Coupe du monde au ski, le mois prochain, est du même coup assurée d'aligner les meilleures skieuses au monde.

Le moniteur Jean Béranger, de l'équipe extraordinaire de France au ski féminin, a confirmé la présence de six de ses protégées lors de la Classique Internationale de la Banque de Montréal au Mont Ste-Anne, près de Québec, les 12, 13 et 14 février.

En tête de ce groupe qui a nettement dominé la scène internationale du ski alpin, cette saison, se trouve, Michèle Jacot, première au classement de la Coupe du Monde et Françoise Macchi, qui vient au 2è rang. On prévoit la présence de la spécialiste du slalom Britt Lafforgue, et de sa coéquipière Isabelle Mir, 4è et 6è respectivement au classement de la coupe du monde.

Choix

Jean Béranger désire attendre la fin des compétitions en Europe, avant de choisir les deux autres. Il devra effectuer ce ...choix parmi plusieurs étoiles dont Annie Famose, Florence Steurer ainsi que les jeunes Jocelyne Perillat et Jacqueline Rouvier.

Des 10 compétitions de la Coupe du Monde jusqu'ici cette saison, les skieuses tricolores en ont gagné sept. La Canadienne Betsy Clifford a triomphé en slalom spécial, à Val d'Isère, et à Schruns, tandis que l'Autrichienne Anne-Marie Proell l'a emporté à Maribor.

Michèle Jacot, âgée de 18 ans et qui défend la coupe du monde, qu'elle a gagnée la saison dernière, fait voir une avance confortable de 29 points devant sa plus proche rivale, Françoise Macchi. D'ailleurs, Mlle Jacot a gagné une épreuve dans chacune des trois catégories du ski alpin, une descente à Schruns et un géant ainsi qu'un spécial à Oberstaufen.

Superiorité

Pour gagner la coupe du monde, il est impératif de s'assurer des points dans les trois catégories où le maximum de chacune est de 75 points. Un compétiteur méritera 25 points pour une victoire et peut accumuler ses trois meilleures performances dans chacune des catégories.

Les Françaises ont réussi à glaner les deux ou trois premières places dans plusieurs compétitions. Lors du slalom géant à Oberstaufen, les skieuses de France ont balayé les cinq premières places. La domination tricolore s'avère forte, à un point tel, que les dirigeants du ski autrichien sont à faire enquête afin de trouver ce qui ne va pas au sein de leur propre équipe.

Il n'y a rien de bien nouveau dans le fait actuel au ski féminin mais ce qui surprend encore davantage, c'est la profondeur du talent que possède cette équipe de France avec des jeunes de la trempe de Jocelyne Périllat et Jacqueline Rouvier.

Mlles Jacot, Macchi et Steurer ont réussi le triplé au classement final de la coupe du Monde, la saison dernière, et il ne faudrait pas être surpris si la France réussit encore mieux cette fois.

Les six skieuses de France participeront au slalom géant et au spécial sur le flanc du Mont Ste-Anne. Betsy Clifford, du Canada, sera, sans le moindre doute, leur principale rivale, surtout du fait qu'elle sera à l'oeuvre dans son pays.

La compétition du Mont Ste-Anne sera également la première de slalom géant, pour Betsy Clifford, depuis son brusque départ et son retour au sein de l'équipe. Jusqu'ici, Françoise Macchi et Michèle Jacot ont dominé les deux slaloms géants de la saison.

Aucun vote par correspondance

MUNICH (AFP)—A la suite de l'initiative de M. Avery Brundage, président du C.I.O. qui demandait aux membres du C.I.O. de procéder à un vote par correspondance sur la participation de certains skieurs parmi les meilleurs, aux Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo, les trois vice-présidents du C.I.O: Lord Killanin (Irlande), le comte Jean de Beaumont (France) et M. Van Karnebeek (Pays-Bas) ont adressé séparément à M. Brundage un télégramme conçu en termes identiques.

Voici en substance le texte envoyé par le comte Jean de Beaumont, président du Comité olympique français:

-Il m'est impossible de répondre à votre demande de vote par correspondance, en raison de l'insuffisance des informations que vous m'avez communiquées.

-Les trois vice-présidents du C.I.O. s'opposent au principe du vote par correspondance prévu par l'article 20 du règlement, étant donné qu'il n'y a en la matière aucune urgence.

- Les trois vice - présidents s'opposent également à ce vote, en raison des assurances qu'ils ont reçues de la Fédération internationale de ski, assurances confirmant que les règlements arrêtés par cette fédération seront respectés par les athlètes qui en dépendent.

M. Jean de Beaumont, en tant que président du Comité olympique français, s'est refusé, en ce qui le concerne, à répondre à ce vote, tant qu'il n'a pas reçu de la Fédération nationale de ski, les preuves formelles que les trois skieurs français incriminés ont violé les règlements de la Fédération internationale.

Joute remise

GRANBY — La seule joute au programme de la ligue des Monts Labbat hier soir a été remise à cause de la mauvaise température, rendant impossible le transport des joueurs au Palais des Sports. Cette partie devait opposer les clubs Ange-Gardien et St-Césaire. On ignore pour l'instant quand ce match sera repris.

Contrôle des athlètes

NEW YORK (AFP)—Afin de démontrer sa volonté de faire respecter les règles de l'amateurisme à l'approche des Jeux Olympiques de 1972, et ainsi d'éviter les incidents des Jeux précédents, le Comité olympique des Etats-Unis a décidé la création d'une commission spéciale, dite de qualification, qui sera chargée de déterminer si chacun des futurs représentants américains à Sapporo et Munich, observe les règlements olympiques et ceux de la Fédération internationale du sport qu'ils pratiquent.

"Nous sommes en faveur d'un contrôle plus sévère de la bonne application des règles par le Comité olympique international, en pleine coopération avec les comités olympiques nationaux et les Fédérations internationales celle de ski notamment", a expliqué M. Cliff Buck, président de l'USOC dont le geste est généralement interprété comme un mouvement de soutien à M. Avery Brundage, président du C.I.O.

"Si nous reconnaissons que certains règlements doivent être modernisés, nous n'en recommandons pas pour autant une trop grande tolérance qui ne desservirait les intérêts égoïstes que d'une minorité", a ajouté le président américain, qui a dit en conclusion: "Nous devons garantir aux milliers de jeunes athlètes, qui aspirent à représenter leur pays aux Jeux Olympiques, une compétition juste et équitable".

La commission américaine de qualification de sept membres dont John Kelly, ancien champion du monde et panaméricain d'aviron, actuel président de l'AAU, et Don Schollander et Bill Toomey, ex-champions olympiques, doit donner un premier rapport de ses travaux, fin mars à Sulphur Springs, en Virginie occidentale, lors de la réunion de l'U.S.O.C.

Serge Savard brise l'égalité et le Canadien dispose des Blues 4-2

Par PETER LLOYD
de la PRESSE CANADIENNE

MONTREAL (PC) — L'ailier droit Phil Roberto et le joueur de défense Serge Savard ont compté, hier soir, leurs cinquièmes buts de la saison, alors que les Canadiens ont triomphé des Blues de St. Louis, au compte de 4-2, devant 16,331 spectateurs.

Jacques Lemaire, avec son 17è but de la saison et le 100ème de sa carrière, et l'ailier droit Yvan Cournoyer, ont réussi les autres buts des Canadiens.

Bill Sutherland et la recrue George Morrison ont répliqué pour St. Louis.

Le gardien Phyl Myre a bloqué 30 des 32 rondelles lancées vers lui et Ernie Wakely, des Blues, 24 des 28.

Ce gain donne un total de 55 points aux Canadiens, 17 de moins que Boston et 14 de moins que les Rangers.

St. Louis est resté au deuxième rang de la division ouest, 14 points en arrière des Black Hawks, et 11 de plus que les Flyers de Philadelphie.

Sommaire

Première période

1. Montréal, Lemaire 17 Richard, Laperrière 8:33

Punitions - Ecclestone SL 5:58, Cournoyer M 16:09

Deuxième période

2. St. Louis, Sutherland 9 Ecclestone, St. Marseille 1:35

3. Montréal, Cournoyer 27 F. Mahovlich, Lapointe 19:27

Punitions-Lapointe M 1:26, Picard SL 7:35, Béliveau M 16:05 Cameron SL 18:37.

Troisième période

4. St. Louis, Morrison 11 Berenson, Picard 1:20

5. Montréal, Savard 5 Béliveau, Lapointe 3:52

6. Montréal, Roberto 5 Laperrière, F. Mahovlich 4:27

Punition-Lapointe M 6:51.

Lancers

St. Louis	6	12	14	—32
Montréal	11	11	6	—28

Buts-Wakely, St. Louis, Myre, Montréal.

A-16,331.

MacNeil est satisfait

MONTREAL (PC)—L'instructeur Al MacNeil, des Canadiens, s'est dit très satisfait de la victoire de son club, hier soir, sur les Blues de St. Louis.

De son côté, Al Arbour, des Blues, n'a eu de bons mots que pour ses joueurs de défense.

MacNeil était surtout heureux de voir Jean-Claude Tremblay finir la partie en force.

"Il était hésitant au début, dit-il, mais il s'est ressaisi et il nous a aidés à contrôler le match, vers la fin".

Tremblay avait été au repos forcé depuis une semaine.

"De plus, ajoute MacNeil, je crois que Serge Savard a joué une de ses meilleures parties de la saison et c'est lui qui a compté le but décisif".

Il s'est aussi dit satisfait de ce que ses joueurs enfilent des buts, tard, dans le match.

"St. Louis, dit-il, est un bon club à battre".

Ratelle sauve les Rangers

NEW YORK (PA)—Un but par Jean Ratelle, cinq minutes avant la fin du match, a aidé les Rangers de New York, à annuler, au compte de 2-2, hier soir, avec les Bruins de Boston. Cette partie nulle a prolongé à 23 le nombre de parties sans revers des Rangers, à Madison Square, et a maintenu l'avance de trois points des Bruins en tête de la division est de la Ligue nationale.

Phil Esposito a obtenu des assistances sur les deux buts de Boston, portant à 92, son total de points pour la saison. Wayne Cashman a réussi le premier but des Bruins et Ken Hodge a enfilé son 29ème de la saison.

Pour les Rangers, les buts ont été comptés par Bill Fairbairn et Rod Gilbert a préparé celui de Ratelle.

Sommaire

Première période

1. Boston, Cashman 14 Esposito, D. Smith 0:23

2. New York, Fairbairn 5 Balon, Seiling 5:44

Punitions - Sanderson B 7:10, Balon NY 14:40.

Deuxième période

Aucun but

Punitions - Tkaczuk NY 3:23, Brown NY 9:18, Tkaczuk NY 14:11.

Troisième période

3. Boston, Hodge 29 Esposito 1:57

4. New York, Ratelle 22 Gilbert, Stewart 14:59

Punitions-Awrey B 3:42, Green B, Irvine NY 14:19.

Lancers

Boston	7	6	8	—21
New York	13	7	10	—30

Buts - Boston, Johnston; New York, Giacomin.

A-17,250.

A la 3e période

Buffalo 2
Los Angeles 1

Minnesota 1
Californie 3

Les As O'Keefe

GRANBY — Dans la ligue de grosses quilles des As O'Keefe, Hélène Côté a joué un simple de 194, ainsi que le plus haut triple avec 478. Classement: Marché Dumaine 9, Rolland Thibault, Gailuron et Grondin Sport 8, Badeau 7, O'Neil Draperies 4, J.P. Papineau et IGA Frontenac 2.

St-Hyacinthe reçoit Dorval

ST-HYACINTHE -- Le match de l'année sera présenté ce soir à l'arena de St-Hyacinthe, alors que les Jets de Dorval se mesureront au St-Hyacinthe Pepsi, pour une dernière fois cette saison.

La tension est présentement à son maximum spécialement chez ces deux équipes, qui occupent les 9e et 10e positions.

Tout est donc à prévoir, spécialement du jeu enlevant, alors que ces deux formations joueront le tout pour le tout. Dorval a jusqu'à présent servi deux défaites aux Maskoutains. Ces derniers l'ont cependant remporté par un pointage élevé, lors de la première joute à St-Hyacinthe. Un match du tonnerre à prévoir pour ce soir.

Dagenais mène

GRANBY — Deux victoires de 3 à 1 et deux rencontres nulles ont eu lieu cette semaine dans la ligue de grosses quilles "Les As" commerciale.

Les clubs J.-P. Papineau et Hôtel Roxton ont pris 3 points; les clubs Les Huiles Dagenais, Pepsi-Cola, Godin Texaco et Métro Atlantic ont 2 points tandis que les clubs O. Bernard Tire et Labatt 50 ont 1 point chacun.

Se sont signalés au cours de ces rencontres: Claude Nadeau 555 (214) Victor Marchand 555 (204), Serge Massie 545, Gilles Gazaille 538, Marcel Labbé 533 (243), Denis Paré 530 (200-211), Roméo Martel 516, Henri Dumas 510, Jos Degré 507, J.-L. Sarrazin 502 (202), Jean Bernard 501, R. Bolduc 500 et Léo Lavigne 500.

Il s'en estfallu de peu que Marcel Labbé avec son simple de 243 abaisse la marque de Vic. Ostrowski qui est de 244. Le haut triple appartient toujours à André Gariépy soit 598.

Voici le classement: Les Huiles Dagenais 8 1/2, Hôtel Roxton 6 1/2, Pepsi-Cola 6, O. Bernard Tire 6, Labatt 50-6, Godin Texaco 5, Métro Atlantic 5 et J.-P. Papineau 5.

Les meilleures moyennes après 54 parties:

Eddy Rousseau	172
Gérald Galipeau	170
Victor Marchand	170
Jos Degré	170

Hockey

LIGUE NATIONALE
DIVISION EST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Boston	33	8	6	227	124	72
N. Y.	30	9	9	162	107	69
Mont.	22	14	11	167	132	55
Tor.	22	24	3	164	143	47
Vanc.	15	28	5	130	176	35
Det.	14	27	5	128	183	33
Buff.	11	26	9	109	179	31

Division Ouest

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chic.	31	10	6	177	110	68
St. L.	21	13	12	130	116	54
Phil.	17	21	9	121	136	43
Minn.	16	21	10	105	131	42
Pitt.	15	21	12	135	136	42
Los A.	14	23	8	134	168	36
Cal.	14	30	3	118	166	31

HIER
St-Louis 2 Mont. 4
Tor. 1 Pitts 3
Boston 2 N. Y. 2
Buff. à Los Angeles (non comprise)
Minn. à Californie (non comprise)
CE SOIR
Philadel. à Boston
St-Louis à Detroit
Pittsb. à Chicago
VENDREDI
Buffalo à Californie
Minnesota à Vancouver

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué.	37	5	0	294	130	74
Shaw.	26	14	0	188	175	52
Tr.-R.	25	15	1	195	155	51
Sher.	20	22	1	184	193	4
Verdun	20	21	0	178	208	40
Drum.	16	21	3	172	192	35
St-Jér.	17	23	1	169	194	35
Sorel	16	25	1	149	174	33
Ros.	15	26	1	179	213	31
Corn.	9	29	0	142	216	18

CE SOIR
Sherbrooke à Cornw.
Shawin. à Dr'Ville
Tr-Rivières à Sorel

JUNIOR DE L'ONTARIO

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Peter.	27	10	5	185	124	59
Otta.	25	8	5	201	122	55
Mont.	25	10	4	200	145	54
St. Cat.	24	12	3	206	145	51
Tor.	16	17	6	212	195	38
Ham.	17	21	1	155	203	35
Lon.	13	20	5	142	165	31
Kitch.	13	21	2	147	158	28
Osha.	8	25	6	138	207	22
Niag.	9	28	3	133	249	21

CE SOIR
Hamilton à Peterborough

LIGUE AMERICAINE
DIVISION EST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué.	18	18	7	133	145	43
Sprin.	17	21	5	146	166	39
Mont.	16	21	6	139	154	38
Prov.	14	20	9	145	167	37

OUEST

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Balt.	25	11	5	160	138	55
Cle.	21	16	5	158	121	47
Roc.	17	19	7	156	158	41
Hers.	17	19	6	136	124	40

HIER
Hershey 6 Springfield 3
CE SOIR
Rochester à Québec

Junior "B"

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Thet.	20	1	4	157	61	44
Gran.	16	5	5	128	75	37
Meg.	14	9	5	113	89	33
Asb.	11	12	4	108	130	26
Mag.	9	14	4	128	123	22
Wat.	8	16	5	106	138	21
C'Vil	1	22	5	72	186	7

CE SOIR
Asbestos à Waterloo 8.30
DEMAIN
C'Ville à Thetford
Granby à Asbestos
Magog à Mégantic

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
MONTS-LABATT						
St-Dam.	20	6	2	143	85	42
A. Gar.	14	9	3	114	103	31
St-Pie	12	13	3	97	112	27
Mariev.	10	13	5	92	115	25
S.J.B.	9	13	4	92	98	22
St-Ces.	6	17	5	96	121	17

HIER,
Ange-Gardien vs St-Césaire (partie remise)
DIMANCHE,
St-Jean Bap. vs Ange-Gardien, 1.30
St-Pie vs Marieville, 3.00

LA BELLE PROVINCE

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
A.Vale	14	4	5	150	99	33
Gran.	14	7	2	107	96	30
Farn.	9	12	4	142	153	22
Bedf.	9	13	1	117	134	19
C'Ville	4	16	4	87	121	12

CE SOIR
Farn. à Gran. 8.30
DEMAIN
Gran. à Bedf. 9.00
Richelieu JR.

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Cha.	18	10	4	172	113	40
Lapr.	18	14	2	135	134	38
Long.	18	12	2	152	121	38
Vall.	16	9	4	154	122	36
Iber,	4	28	0	111	234	8

DEMAIN
Longueuil à Iberville
Ligue Montréal JR

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
St-Mic.	23	4	7	209	154	53
Lac.	21	6	7	189	126	49
	G	P	N	Bp	Bc	Pts
s.Jean	21	9	3	215	133	45
Bouc.	15	14	5	177	172	35
S.Vic.	16	16	2	149	150	34
M.Est	13	18	3	149	174	29
Rous.	13	18	3	121	164	29
S.Leon.	9	19	5	116	171	23
S.Hya.	10	20	2	148	185	22
Dorv.	8	24	1	151	218	17

CE SOIR
Dorval à St-Hyacinthe 8.15
S. Léonard à S.Jean 8.30

PALAIS des SPORTS

JEUDI 28 JANVIER

PETITE PATINOIRE

4 h. 30 Pee Wee A St-Joseph
5 h. 30 Mosquitos A Notre-Dame vs St-Eugène
6 h. 30 Bantam A Parkview Pat vs St-Luc
7 h. 30 Bantam A Notre-Dame vs Immaculée
8 h. 30 Midget St-Luc vs Assomption
9 h. 30 Ligue Mon Plaisir Miner vs Miss Clairol

GRANDE PATINOIRE

4 h. 00 Mosquitos B St-Luc
5 h. 00 Mosquitos A & B St-Eugène
6 h. 00 Midget Vics vs Ste-Famille
7 h. 00 Midget Parkview Pat vs Immaculée
8 h. 30 Farnham vs Apollos
11 h. 00 Régionale Sans Pression Foster vs Milton

ROYAL CROWN COLA
L'UNIQUE...
L'AUTHENTIQUE...
MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS!

UNE VISITE À VOTRE CONCESSIONNAIRE SKI-DOO* PEUT VOUS RAPPORTER

$5,000 EN ARGENT



**CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE, UNE PERSONNE QUI AURA ÉTÉ VISITER UN CONCESSIONNAIRE SKI-DOO GAGNERA $5,000. TOUS LES JOURS (EXCEPTÉ LES DIMANCHES), UNE SÉLECTION SERA FAITE PARMI LES BONS DE PARTICIPATION REÇUS AU BUREAU CENTRAL DES PRIX. LE CONCOURS DÉBUTE LE 8 JANVIER 1971 ET SE TERMINE LE 6 FÉVRIER 1971.

Une simple visite à un concessionnaire Ski-Doo pour admirer les magnifiques modèles Ski-Doo 71 peut vous rapporter $5,000 en argent.
Pour participer, rien de plus simple. Il suffit de remplir un bon de participation que vous trouverez dans la salle d'exposition du concessionnaire et de l'expédier à Ski-Doo.
Quelques jours plus tard, vous gagnerez peut-être $5,000.
Alors, courez chez votre concessionnaire Ski-Doo. Pensez-y: aucun achat requis pour participer. Vous êtes peut-être le prochain gagnant!

*marque de commerce Bombardier Ltée **sauf le dimanche.

DÉTAIL DES RÈGLES CHEZ TOUT CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT

IL NE VOUS RESTE QUE 9 JOURS POUR PARTICIPER !
Courez chez votre concessionnaire Ski-Doo!

JEAN LUSSIER MARINE
Chemin St-Paul, Granby
378-5544

GARAGE BAZINET & FILS ENR.
54, rue Nord — Waterloo
539-1144

B. GRAVEL & FILS INC.
VALCOURT
532-2234

Raymond Fontaine Inc.
Cowansville P.Q.
221, Oxford
Tél.: 263-1292

POULIN AUTO CENTRE
1144 St-Paul N.
Farnham, PQ. — 293-5339

CHOINIÈRE AUTOMOBILE
Tél.: 469-2820
R.R.1 ST-CESAIRE

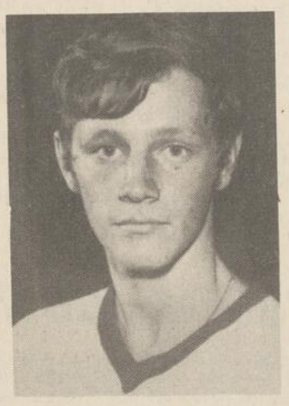
LES GONDOLIERS LTEE
189 Principale
Bedford P.Q.
Tél.: 248-3977

La Voix de l'Est

Les Maroons pourraient grimper en 5e position

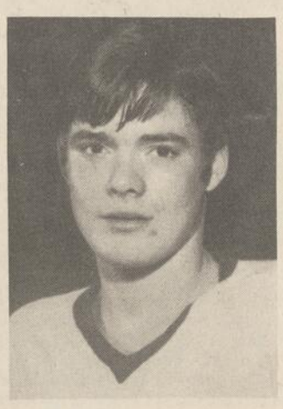
WATERLOO (JP) — Dans une partie régulière de la ligue de hockey Junior des Cantons de l'Est du président René Boileau, les Maroons de Waterloo recevront ce soir les Acadiens d'Asbestos à compter de 8.30 à l'aréna de Waterloo. Les Maroons de Waterloo, qui jouent présentement leur meilleur hockey de la saison, auront ainsi l'opportunité de s'emparer de la cinquième position et devancer les As de Magog par un point.

Le retour au jeu possible de Denis Chagnon, qui on se le rappelle avait subi une opération le 18 janvier dernier, donnera encore plus d'autorité à la défensive des Maroons aux côtés du jeune Normand Collard, qui ne cesse de s'améliorer. Les deux vétérans Guy Normandin et Alain Nantel sont devenus de véritables hommes de fer pour l'équipe de Jacques Malouin et on attend beaucoup d'eux pour les sept parties qui restent à jouer d'ici la fin de la saison régulière.



Gilles Bachand

A l'issue de la partie de dimanche dernier contre les Guépards de Granby, qui soulignons-le, s'est terminée de façon assez dramatique, l'instructeur Malouin était très satisfait du travail de ses joueurs, mais ne pouvait en dire autant du travail des officiels de la joute. On sait qu'à la fin de la partie, Malouin a failli sortir de ses gonds, mais pour le bien de l'équipe, il s'est retenu. Une décision de l'arbitre Gravitt avait soulevé la foule et certains ont voulu lui faire un mauvais parti mais l'intervention rapide de la force constabulaire a permis à l'arbitre de quitter les lieux en paix et l'incident fut clos.



Pierre Ouellette

Le pilote Jacques Malouin est de plus en plus satisfait du rendement des deux jeunes recrues Pierre Ouellette et Gilles Bachand. Ces deux jeunes se sont améliorés depuis le début de la saison et leur agressivité est sûrement la cause des récents succès des Maroons. Il faut signaler aussi le travail d'Alain Larochelle qui a retrouvé tout son équilibre et joue présentement des parties du tonnerre.

La joute de ce soir en est une très importante pour les Maroons et ne manquera certainement pas d'intérêt. Donc à ne pas manquer ce soir à 8.30 à l'aréna de Waterloo, les Acadiens d'Asbestos rendent visite aux Maroons de Waterloo.

Les vainqueurs de la course de motoneiges

FARNHAM — Le club Motoneige de Farnham a présenté dernièrement des courses à l'intention de ses membres. La compétition s'est déroulée au Domaine des Bouleaux Gris.

Voici les premiers de chaque catégorie: 0-295 cc: 1- Fernand Rainville, 2- Gilbert Chouinard, 3- Jean-Guy Demers. 296-340 cc: 1- Claude Quintin, 2- Robert Rousseau, 3- Richard Blais. 341-440 cc: 1- André Surprenant, 2- Jean-Paul Côté, 3- Rouville Marcotte. 441-650 cc: 1- Léonard Sicotte, 2- Roger Tarte, 3- Alain Couture. Slalom (femmes): 1- Céline Jetté, 2- Raymonde Jetté, 3- Francine Choquette. Slalom (enfants): 1- Yvan Chouinard, 2- Pierre Jetté, 3- Colette Surpenant et Richard Mailloux.

A l'issue de la course, une vingtaine de trophées ont été décernés aux vainqueurs.

les potins DU JEUDI MATIN

Les yeux des Québécois seront tournés vers Granby à compter de demain, alors que sera disputé le tournoi Bantam-CHEF, au Palais des Sports. Tous espèrent voir nos mini-Vics atteindre la grande finale, qui sera disputée vers 5 heures, dimanche après-midi. Mais, les hommes de Pierre Gagné reconnaissent que la compétition sera forte. Les sportifs sont priés de synthoniser CHEF dimanche, pour connaître les résultats des semi-finales et du même coup, les finalistes... Parlant du tournoi Bantam-CHEF, nous avons appris que René Arbour, le sympathique propriétaire de Grondin Sports et Camping, avait posé un geste fort généreux. Il a fait don de deux douzaines de bâtons aux Vics bantam, pour le tournoi, en plus d'assurer, gratuitement, l'aiguisage de leurs patins... bravo René... M. Germain Desourdy de Bromont, ne rate jamais une occasion d'aider les sports à Granby. Samedi dernier, au Radio Hockey, il a acheté 50 billets pour le tournoi de la fin de semaine... Fernand Chaussé organise un important tournoi provincial de ballon-balai pour mars prochain, ici au Palais des Sports... Fernand ne lâche pas; il est très actif hiver comme été. Que dire, par exemple, de sa formidable réussite de la Semaine du Hockey Mineur, surtout samedi dernier... Nos Guépards accueilleront les champions junior "B" du Québec dimanche soir, au Palais des Sports. Voilà une joute qu'on attend depuis longtemps. Les vrais "géants" du circuit s'affrontent... Granby n'a pu vaincre Thetford encore cette saison... Le match de dimanche est prévu pour 8 heures au lieu de 7 h. 30, alors du tournoi Bantam-CHEF qui le précèdera... Claude Gagné, Richard Fausse étaient à Boston en fin de semaine dernière pour assister aux deux parties des Bruins... Gabriel Lussier a de nouveau fait les choses en grand lors de son bonspiel annuel; les cadeaux étaient magnifiques... Jameis Granbyens et Granbyennes n'ont parlé autant d'une chose, comme c'est le cas actuellement au sujet du tournoi Bantam-CHEF... ça promet... Serait-ce que Gerry Lacroix serait devenu un "sportif"...? Il a été vu au Palais des Sports samedi dernier... lâche pas Gerry... Laurent Turgeon est un autre sportif qui travaille sans cesse dans l'ombre; il a fait plus que sa part pour le tournoi Bantam... On aurait encore un besoin urgent d'endroits pour loger des joueurs bantam qui seront à Granby à compter de demain: Communiquez au Palais des Sports immédiatement... Est-ce vrai que Jeannot Petit, photographe de La Voix de l'Est, est fiancé...? Enfin, Gilles Rousseau a chaussé les skis... mais il faudra attendre encore, avant de parler de ses exploits... M. et Mme René Arbour célèbreront leur 25e anniversaire de mariage en fin de semaine prochaine. Leurs amis leur réservent une soirée mémorable, samedi soir, au Motel le Grand-Bien... Erreur: Denis Tardif n'est pas le frère de Marc, et il n'écrit pas de chronique dans notre journal... Il est fort possible que les Guépards de Granby jouent à Thetford Mines mardi prochain; il s'agirait de la partie qui fut remise il y a deux semaines... "Mon oncle" Fernand Brodeur est maintenant grand-père... et il ne se plaint pas de devoir dormir aux côtés d'une "grand-mère"... félicitations aux parents... jeunes et moins jeunes... Le patin... ça ne se perd pas. Peanut St-Onge, toujours en grande forme, l'a prouvé encore une fois dimanche dernier à Waterloo... Il est toujours facile de critiquer. Lorsqu'on parle que le Palais des Sports est "sale", il faudrait tenir compte de deux choses: 1- Notre Palais n'est pas comme les autres. Il y a des activités, sans arrêt, de 7 heures le matin à minuit ou 1 heure le soir. Le ménage se fait (c'est logique) quand le Palais est vide; 2- Il y a aussi des gens qui sont vraiment malpropres, et jettent tout par terre, plutôt d'utiliser les paniers à cet effet. C'est la loi du moindre effort. Samedi dernier par exemple, on a terminé le ménage du Palais à 5 heures samedi matin. Les activités ont repris dès 7 heures, pour se terminer à 2 heures le lendemain matin... toujours sans arrêt. Pourtant on avait balayé et lavé. A 10h, ça ne paraissait plus. Est-ce la faute des employés de l'aréna...? Sûrement pas. A Granby comme au Forum de Montréal, et dans nos propres maisons, on nettoie quand la "visite" est partie... pas vrai... Le tirage du club de Crosse de Granby, la semaine dernière, a été gagné par Mlle Lisette Lapalme du 450 St-Denis à Granby, qui détenait le no 6300. Le tirage eut lieu au Mont-Shefford... Nous sommes peinés d'apprendre que Butterfield BBQ de Bromont a dû congédier "50%" de ses employés... Qui sera élu "Monsieur Sport", à la fin du tournoi Bantam-CHEF de la fin de semaine...?



COULOMBE ET FILS

Deux joueurs de l'équipe de Coulombe & Fils de la Ligue Dépression de Granby ont réussi un tour du chapeau, et furent honorés par le concours "Chapeau Bas Dow". De gauche à droite, Serge Boutet, directeur de la ligue, Charles Couture, Serge Hardy et Michel Lemonde, représentant de M. Ernest Pouliot agent Dow-O'Keefe.

Stewart parle de Beltoise

PARIS (AFP)—"Je pense que c'est une tragédie, mais l'opinion mondiale a été sensibilisée à tort contre Jean - Pierre Beltoise", a déclaré, mardi, soir, le pilote britannique Jacky Stewart, au cours de l'émission télévisée "24 heures dernières".

Evoquant l'accident du Grand prix de Buenos Aires, qui a coûté la vie au pilote italien Ignacio Giunti, Stewart, absent en Argentine, et qui voyait pour la première fois le film de l'accident devait aussi ajouter.

"Les causes de cet accident ne peuvent pas être imputées seulement à Jean - Pierre. Les commissaires avaient mis des drapeaux jaunes. C'est impératif les pilotes devaient ralentir. Seul le drapeau rouge est plus important, il oblige à l'arrêt immédiat.

"Les commissaires n'auraient pas dû non plus le laisser pousser sa voiture, mais, s'il n'y avait pas eu d'accident, peut-être Jean-Pierre serait-il passé pour un héros en essayant de finir la course.

Le Boucher Express à deux points du deuxième rang

ST-JEAN (J.T.) — La ligue de hockey Sénior de St-Jean a présenté 2 intéressantes joutes au cours de la dernière semaine à la suite des derniers résultats, le Boucher Express, grâce à sa victoire remportée sur le Robert Sport, s'est approché à seulement 2 points du club Nautique et de la 2e position.

Le Boucher a blanchi le Robert par le compte de 3 à 0 grâce à la magnifique performance de Serge Ostiguy, et à la brillante tenue du gardien de buts Michel Bourdeau. Tout au long de la joute, Bourdeau a repoussé les attaques du Robert, et il méritait bien ce coup de pinceau.

Pour sa part, Ostiguy a enfilé les 3 buts des vainqueurs, pour se mériter un truc du chapeau. Cette joute a été enlevante au possible, alors qu'avec seulement 40 secondes à jouer dans le match, le Boucher ne menait que par 1-0.

Il appert que le marqueur officiel de la joute aurait oublié de décerner une assistance à Denis Leblanc qui avait une passe parfaite à Ostiguy en sortant de derrière son filet. Pauvre Denis.

Seulement qu'une punition mineure a été décernée par l'arbitre André Dion dans cette partie.

Dans l'autre rencontre, le club de la Base s'est éloigné de ses rivaux au pinacle du classement, en défaisant difficilement le club Nautique au pointage de 2-1. La Base jouit maintenant d'une priorité de 6 points en tête du circuit présidé par Gilles Pinard, avec encore 5 parties à jouer avant la fin de la cédule régulière.

Pour la Base, Lesieur et Wilson ont compté, tandis que Denis Audette évitait le blanchissage au Nautique à la 2e période.

Le programme double hebdomadaire de la ligue Sénior présentera une joute ce soir à l'aréna de la Base, alors que le Robert Sport en viendra aux prises avec le club Nautique. Puis demain, la Base disputera la victoire au Boucher Express. A la suite des résultats des dernières parties, le classement est maintenant le suivant: 1) Base 17 pts; 2) Club Nautique 11 pts; 3) Boucher Express 9 pts; 4) Robert Sport 3 pts.

La direction de la ligue Sénior nous demande de lancer une dernière invitation aux sportifs d'encourager les membres du circuit Gilles Pinard, en participant à son tirage. Le tirage se fera en fin de semaine prochaine, et le gangant se méritera une magnifique télévision portative. On fera également tirer 4 prix de $25. Tous les profits seront versés au fonds de la ligue pour son bon fonctionnement.

Ste-Hélène gagne 7-1

ACTON VALE (DNC) — Le club Ste-Hélène continue toujours de s'affirmer dans la ligue de hockey Inter-Bagot du président Jean-Pierre Jetté. En effet, cette équipe a décroché un gain de 7-1 sur St-Hugues au Centre Sportif d'Acton Vale. **André Laferrière** a connu une excellente partie offensivement avec trois filets et deux passes. Pour sa part, Christian Hébert a trouvé le fond du filet deux fois, en plus d'offrir son aide sur trois autres filets. André Hébert et Serge Legendre ont réussi les deux autres points.

Gain de St-Liboire

Dans une autre rencontre, St-Liboire a vaincu St-Marcel 3-1. Jean Richard a ouvert le pointage pour les gagnants. C'est Gilles Laliberté, qui a scellé le sort de cette joute avec le second filet, pendant que Jacques Langelier complétait le pointage. Le but du St-Marcel a été réussi par Roger Dansereau.

Joute nulle

Dans la joute suivante, Ste-Rosalie et St-Hugues ont annulé 4-4. Pour Ste-Rosalie, Roger Gosselin et Roch Laflamme ont marqué deux buts chacun. Pour St-Hugues, Savio Otis compta deux buts. Engelber Otis et Réal Lavallée, un chacun.

Dans l'autre partie, St-Liboire et Ste-Rosalie ont également fait match nul 2-2. Jean Richard compta les deux buts de St-Liboire. Jules Beaudoin et André Joyal marquèrent pour Ste-Rosalie.

Le hockey à Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — Les ligues de hockey poursuivent leurs activités avec beaucoup d'enthousiasme à Acton Vale.

Ligue centrale de Bagot

St-Nazaire et Roxton Falls ont annulé 5-5. Pour Roxton, Grondin et Beauregard ont brillé avec 2 buts chacun et pour St-Nazaire, M. Bérard et J.G. Benoit ont compté deux fois chacun...

South Durham a blanchi St-Simon 4-0. Réal et Bernard Manseau ont été les artisans de ce gain avec chacun un but et deux aides...

Le club St-Simon s'est rallié dans la joute suivante pour l'emporter 4-3 sur St-Théodore. Raymond Plante a été l'étoile du match avec deux buts dont celui de la victoire.

L'excellente tenue de Jacques Martin avec 3 buts a permis à South Durham de vaincre facilement Upton 6-2. Bernard Manseau a aussi offert une belle performance avec 2 buts et 2 aides...

Le hockey mineur local

Chez le Mosquito, les Castors ont vaincu les Royaux 1-0... Chez le Midget, les Jets ont encaissé des revers contre les Mets et les Nobles; Richard Champagne a été la vedette avec 2 buts. Chez le Bantam, St-Nazaire a défait les Vautours 4-2... Chez les Pee-Wee les Cougars ont triomphé des Lynx 2-1, grâce à deux buts de Gaétant Daudelin... Pour leur part, les Léopards ont facilement eu raison des Lynx 5-0. François Beauchemin a été le meilleur avec trois filets et une passe...

Federal tenu à une nulle

GRANBY — Lors du dernier programme de la ligue de ballon-balai Industrielle-Labatt, les clubs Federal Pacific et Laiterie Leclerc ont annulé 1-1. G. Renaud a marqué pour Federal et R. Pomerleau pour Leclerc. Stedfast a vaincu Crino 4-1. M. Gariépy a dirigé l'attaque avec deux buts; P. Domingue et C. Guillemette complétaient. P. Papineau a évité le blanchissage aux siens. Le Spot a inscrit une victoire de 1-0 sur l'Esmond, grâce à un filet de Y. Charron. Finalement, GM Plastic et Hydro-Québec annulaient 1-1. D. Leblanc pour GM Plastic et R. Robitaille pour l'Hydro.

les sports EN BREF... EN BREF

OTTAWA (PC) — Gordon Juckes, directeur - exécutif de l'Association canadienne de hockey amateur a annoncé, hier, qu'il formulera une plainte à la Fédération internationale de hockey, si une équipe midget de Corée reçoit la permission de faire une tournée au Canada. L'ACHA s'en tient au ban qui lui a été imposé par la FIH, et empêchera ce club coréen de participer à un tournoi projeté pour Trenton, Ontario, en mars.

Réunion générale du club Acton Vale-Bagot

ACTON VALE (DNC) — Tous les membres du club de Chasse et Pêche Acton Vale-Bagot Inc. sont invités à assister à la grande réunion générale annuelle de l'organisme qui aura lieu lundi le 1er février prochain, à 7 hres 30 p.m. en la salle de l'hôtel de ville d'Acton Vale. Cette réunion sera présidée par M. Charles-André Gauthier et de nombreux items, tous aussi intéressants les uns des autres, seront à l'ordre du jour.

En premier lieu il y aura présentation des rapports financiers de l'année écoulée. Comme 2e item, on discutera des prochaines activités qui se dérouleront au cours de la présente année. Il y aura aussi remise des cartes de compétence sur le maniement des armes à feu, à ceux qui ont suivi les cours. Il y aura aussi distribution des prix et trophées pour les plus grosses prises de l'année.

Les membres seront aussi invités à cette occasion à se choisir un nouveau bureau de direction pour l'année 1971.

Les amateurs de pêche et de chasse pourront aussi assister à des projections de films des plus intéressants sur leur sport préféré; pour terminer, il y aura tirage de prix de présence.

Donc, c'est un rendez-vous et on compte sur une assistance très nombreuse à cette occasion.

les sports EN BREF... EN BREF

INNSBRUCK (AFP)—La ville autrichienne d'Innsbruck, qui avait déjà organisé les Jeux Olympiques d'hiver de 1964, posera sa candidature pour l'organisation des championnats du monde de luge en 1973.

Cette décision a été prise, le 15 janvier, par la municipalité de la ville qui en informera officiellement la FIL à l'occasion de son 19e congrès.

Au tournoi Labatt de St-Jean Les As O'Keefe

Les promoteurs Claude Genest et Serge Desnoyers ne peuvent qu'exprimer leur satisfaction devant le bon nombre de demandes de participation au troisième tournoi de Circuit de Ballon sur Glace du Québec qui se tiendra à compter de vendredi soir prochain à l'aréna de Saint-Jean.

Les quarante-huit (48) équipes en lice qui viendront de tous les coins de la Belle Province, se feront la lutte pour des bourses, trophées et écussons totalisant pas moins de $1,000.00, une commandite de la Brasserie Labatt et de son distributeur local, Léandre Fortin.

Et Claude Genest de faire remarquer "Nous n'accepterons à cette compétition que des équipes masculines de la classe "B" en plus bien sûr des équipes féminines et d'une catégorie masculine réservée uniquement aux équipes locales."

Les équipes ont jusqu'à demain pour s'inscrire et l'on peut s'adresser à cette fin au promoteur Claude Genest, au Secrétariat du Circuit à (514) 523-7939 ou au responsable des inscriptions du Circuit, Gaétan Lagacé à (514) 352-7602 ou au promoteur local Serge Desnoyers de Mont Saint-Grégoire à (514) 347-5938 ou (514) 347-7180.

En terminant, le promoteur Claude Genest signale que les inscriptions sont ouvertes pour la participation des équipes de toute la Belle Province au tournoi qui sera présenté au Colisée de Sorel au cours de la fin de semaine suivante.

Larose en tête des compteurs

SAINT-JEAN (JT) — Les Maraudeurs de St-Jean n'ont disputé qu'une seule joute au cours de la dernière fin de semaine, et ils ont dû s'incliner au compte de 4 à 2 à St-Lambert. Les Maraudeurs ont été lents à démarrer, et le St-Lambert en a profité pour prendre une confortable avance de 3-0 dès la première période.

Au cours des 2 derniers engagements, les troupiers de Roland Larose sont revenus à la charge, mais il était trop tard, et la chance ne les favorisant pas, ils ont dû s'avouer vaincus. Pour les Maraudeurs, Jacques Tougas et François Filion ont été les compteurs.

Dimanche soir, la rencontre qui devait opposer les Maraudeurs au club Boucherville à l'aréna municipale a été contremandée. Le St-Jean midget se maintient dans les 5 premières places de la ligue. Claude Larose est cependant la grande source de satisfaction du club. Il est présentement installé en première position des compteurs de la ligue. Larose est considéré comme le meilleur prospect à St-Jean actuellement. Sa rapidité et son puissant tir sont ses principales qualités.

Par ailleurs, le directeur-gérant des Maraudeurs nous apprend que Guy St-Georges et Jacques Tougas avaient été blessés lors de la dernière pratique du club, et que St-Georges est un cas douteux pour la prochaine partie. St-Jean jouera ses prochaines rencontres à l'étranger. Jeudi soir il se rendra à Ville Brossard, puis lundi soir prochain à Greenfield Park.

Le bantam divisé

Dans la ligue Bantam inter-cité de la rive-sud, les Gants Blancs de St-Jean ont divisé les honneurs de leur programme double. Ils ont d'abord difficilement disposé du St-Lambert au compte de 2 à 1. Le cerbère Ferdais a été l'inspiration des siens dans cette précieuse victoire. Après que St-Lambert eut ouvert le pointage au début de la 3e période, Jacques Rousseau et Jacques Sénécal ont permis aux Gants Blancs de l'emporter avec 2 buts rapides à la 10e minute de jeu.

Finalement à l'aréna municipale dimanche, le Boucherville a blanchi les Gants Blancs de St-Jean, par le compte de 2-0.



Madame

La collection Chanel '71 est présentée au public

Par JACQUELINE CLAUDE

PARIS (AFP)— Mme Georges Pompidou a assisté pour la première fois en tant que première dame de France à la présentation officielle d'une collection de haute-couture. Elle avait choisi Chanel dont elle portait d'ailleurs un strict tailleur noir éclairé d'organdi blanc, en hommage à la grande demoiselle disparue il y a deux semaines et dont elle était depuis de longues années, une fidèle cliente.

Jamais assistance n'avait été aussi soigneusement filtrée, jamais places plus apprement disputées. A cela deux raisons: la présence de la présidente et le fait qu'on allait assister pour la dernière fois à quelque chose qui semblait exister de toute éternité et qui pourtant ne serait plus jamais.

Il est indéniable que chacun, dans le grand salon surchauffé était conscient d'assister à un événement historique. Quoi qu'il advienne de Chanel en tant que maison de couture, quel que soit le degré d'entraînement de l'atelier tout entier et bien qu'on sache qu'il entrait une part de légende dans l'omnipotence d'une "Coco Chanel" choissant elle-même tous les tissus, vérifiant la place de chaque bouton, ce ne sera plus, désormais, tout à fait la même chose.

Le "Chanel 71"

La collection de printemps 1971, c'est un demi-siècle d'élégance qui se termine là, avec quelques dizaines de mètres de tissus qu'elle a, pour quelques-uns du moins, touché de sa main, cette main menue dont Cecil Beaton disait qu'elle avait "tant de force qu'elle aurait pu ferrer un cheval".

Dans le printemps 71, on retrouve tous les thèmes chers à Chanel: le célèbre deux pièces de tweed aux harmonies hardies et délicates à la fois, les blouses de soie plissées, les manteaux droits, à peine appuyés à la taille ou soulignés d'une martingale, les revers nets et bien crantés, les écharges mousseuses nouées sous l'oreille, les grands sautoirs.

Le "Chanel 71", le petit tailleur qui a fait le tour du monde et qu'on reconnaît au millésime, comme les bons vins, le petit Chanel 71 la veste longue et légèrement appuyée, la jupe droite, animées de plus plats ou creux qui permettent l'aisance de la marche. La veste est cardigan sans col ou à petit col rond d'écolière, noué d'une la vallière. Mme Pompidou a noté un tailleur dans ce style en tweed jaune havane et blanc, blouse d'organza ton sur ton. L'assistance a applaudi un "Chanel 1920" en tricot rouge à côtes plates, jupe droite et pull cardigan sur blouse de soie blanche. Nul doute que le secret de sa fabrication sera bientôt livré par quelque magazine féminin, en raison justement de son côté "fait à la maison", qui séduira les tricoteuses.

Chanel a toujours préféré le style ville au grand soir. Ses traditionnelles robes plissées, en soie blanche ou noire, sont présentes, ses robes mousseuses de mousseline imprimée aussi et l'éternelle robe de jeune fille, pour garden party. En 1971 elle est en broderie anglaise blanche et nouée d'un classique ruban de satin.



La mode printannière de Pierre Cardin fut présentée à Paris devant les ateliers de haute-couture. A gauche, un ensemble de satin qui comprend une robe moulante, couvrant des pantalons mini; au centre, un poncho carrelé en lainage avec des pantalons assortis et à droite un jumpsuit à manches courtes, porté avec un chapeau de style félin pour coiffer des cheveux très courts.

(Téléphoto PA)

Le ministre Tetley se montre réticent

QUEBEC (PC) — Le ministre responsable du projet de loi sur la protection du consommateur, M. William Tetley, s'est montré réticent vis-à-vis des demandes de l'Association pour la protection des automobilistes, laissant entendre que le budget de l'Office serait trop restreint pour permettre au gouvernement d'organiser un service de protection des automobilistes, comme le réclame l'APA, parmi ses priorités.

Avec diverses preuves à l'appui, le président de l'APA, M. Philipe Edmonston, qui témoignait mardi devant la commission parlementaire chargée d'étudier le bill 45, avait réclamé la mise sur pied d'un tel service.

Pour appuyer sa requête, M. Edmonston a fait connaître les résultats d'un récent sondage, effectué lors du Salon international de l'automobile tenu à Montréal. "Sur 2,322 personnes interrogées pour savoir si elles étaient satisfaites de leur voiture, des réparations effectuées etc., 1,793 automobilistes ont déclaré qu'ils croyaient avoir été volés au moins une fois, dans un garage, une station-service ou par un vendeur", a-t-il dit. Il a également mis en doute la compétence et l'honnêté de plusieurs mécaniciens, garagistes, etc.

Les autres mémoires soumis à la commission contiennent des recommandations à peu près identiques. Les plus importantes portent sur la définition du consommateur, l'exclusion de certains vendeurs de la notion de vendeur itinérant, les taux de crédit, le paiement de base obligatoire de 15 pour-cent et les services de crédit opérés par ordinateurs.

L'actrice Lange veut divorcer

SANTA MONICA, Calif. (PA) — L'actrice Hope Lange, 37 ans, vedette de la série télévisée "The Ghost and Mrs Muir", a intenté des procédures de divorce à Santa Monica, contre Alan Pakula. Le couple était marié depuis six ans.

M. Pakula, 42 ans, a réalisé les films "The Sterile Cuckoo", "To Kill a Mockingbird", et "Inside Daisy Clover".

Hope Lange est mère de deux enfants nés d'un précédent mariage.

Des diplômés chômeront

TORONTO (PC) — A la suite d'une enquête, le service de placement des étudiants de l'Université de Toronto a affirmé mercredi que des centaines d'étudiants universitaires, qui obtiendront leurs diplômes à la fin de l'année scolaire, ne trouveront pas de travail au Canada.

M. David Currey, directeur du service de placement, a précisé que les représentants de compagnies et d'industries sur le campus offraient 30 pour-cent de moins d'emplois. Or, au regard de l'an dernier, le nombre des diplômés sera de 10 pour-cent supérieur.

M. Currey a laissé entendre que les finissants auraient probablement plus de chance en cherchant du travail outre-mer.

Il a indiqué que, par exemple, on offrait plusieurs emplois pour les étudiants maîtrisant l'allemand en Allemagne occidentale, ainsi qu'en Belgique pour ceux maîtrisant l'allemand et le français.

Il a aussi laissé entendre que certains diplômés devront accepter des positions dans des domaines autres que le leur. Un ingénieur pourrait bien être obligé d'accepter un travail de comptable ou d'enseignant.

Il a souligné qu'il était impossible d'obtenir des chiffres précis sur le nombre de diplômés qui vraisemblablement ne trouveront pas de travail.

Il a prédit que bon nombre de diplômés profiteront de l'été pour voyager ou continuer des études post-universitaires.

Coupés de moitié

Le directeur du service de placement, à l'Institut polytechnique Ryerson, a pour sa part jugé que les emplois offerts aux finissants universitaires cette année seront réduits en nombre de 50 pour-cent.

La situation est vraiment inquiétante, a également déclaré M. John Nelles, surintendant des centres de main-d'oeuvres universitaires de l'Ontario, pour le ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre

Il attribue ce manque d'emplois au ralentissement de l'économie et au nombre toujours croissant de diplômés des universités et des collèges supérieures.

"On note une diminution du nombre des compagnies ayant des ouvertures actuellement," a-t-il souligné. "Ceci est inquiétant. Plusieurs compagnies qui chaque année cherchaient des diplômés n'en engagent plus un. Et celles qui en acceptent encore ont un bien petit nombre d'emplois disponibles."

Mariage fatal

LE CAIRE (AFP) — Dix-sept personnes ont été tuées hier soir, dans la région du Fayoum — au sud du Caire — au cours d'un mariage auquel assistaient 200 personnes: la maison dans laquelle se déroulaient les festivités s'est en effet effondrée.

La presse égyptienne qui relate l'incident indique cependant que les deux mariés en sont sortis indemnes.



Mélina Mercouri, l'ennemie jurée de la la dictature militaire qui sévit sur le peuple grec, est déçue mais non pas découragée par la situation en Grèce. La vedette athénienne, en exil est en tournée aux Etats-Unis pour lancer son dernier film, "Promise at dawn".

(Téléphoto PA)

La mode '71 se cherche

Par JACQUELINE CLAUDE

PARIS (AFP)— La mode 71 se cherche. La presse de mode l'interroge anxieusement sans trouver le fil conducteur.

Pour Pierre Balmain, un changement majeur est intervenu en 1970 quand on est passé du genou découvert au genou couvert.

Pour le printemps 1971, il propose une silhouette légèrement raccourcie mais qui respecte cette évolution. Les robes habillées demeurent un peu plus longues. Ce qui est nouveau et primordial dans cette collection c'est l'élargissement des épaules tout autant que l'affirmation d'une taille à sa place et ceinturée. Les chapeaux reprennent du volume, les chaussures s'affinent, les talons plus hauts.



Voici une création d'Emmanuel Ungaro qui comprend pour la saison printemps-été un imperméable recouvrant des bermudas blanches. Les bottes de cuir et de toile et un chapeau western de grandes dimensions viennent compléter cette création.

(Téléphoto PA)

Le tailleur reprend sa place. C'est la pièce de base de la garde-robe avec l'ensemble robe droite ou chemisier et manteau droit souvent bord à bord. Le blanc est partout présent, allié au rouge, au marine, au beige, au vert cru, au jaune jonquille.

Pierre Balmain a, comme toujours, raffiné dans les détails. Les poches sont des sacoches ou des porte-monnaie, les épaules sont soulignées de "draconnes" de pompons rouges et de boutons boules, les manches longues des robes chemisiers ont des poignets ganses ou volantes, le col et les poignets d'un strict tailleur noir sont travaillés d'incrustation en nid d'abeille, superbement raffiné. Il n'est pas jusqu'à la fourrure qui ne trouve une suprême coquetterie à se vouloir marine et non plus classiquement noire, castor, vison, astrakan se moirant ainsi de curieux reflets de nuit.

Le cercle

L'univers de Pierre Cardin est, cette année, réduit à un cercle. Panneaux découpés en cercle ou en demi-cercles, col-cercle, chapeau - cercle, pans de ceintures terminés en cercles, etc.... Et l'on tourne en rond autour d'un modèle unique fait d'une robe-chasuble ou tablier — un pan devant, un pan derrière, terminés en demi-cercle — qui s'ouvre à la marche sur un short, un pantalon ou tout simplement un collant.

Dans le même style et sans qu'on sache s'il s'agissait de modèles de plage ou de tenues de soirée, sont apparus des "bloomers" d'organza brodé qui remplacent le short sous les petites robes-tabliers. Les collants blancs et les grands bérets évoquent Pierrot.

Deux types de chapeaux: le bonnet de meunier sans pompon enfoncé jusqu'aux yeux et le béret faluche gigantesque, porté très en arrière et orné d'une rose à l'avant. Et puis un chapeau-gag, une capeline si large qu'elle arrive à dissimuler une robe pas aussi mini qu'elle en a l'air.

Trois longueurs chez Cardin, la plus courante tournant autour du genou, les deux autres atteignent le haut de la cuisse pour le jour et la cheville pour le soir.

Les imprimés subtils et raffinés sont, comme chaque année, la plus grande originalité de la collection.

Transplantation de reins

SAWYER, D. du N. (PA) — M. Edward Klein, un fermier, a déjà donné un de ses reins à son fils, Michael 11 ans. Cette semaine, Mme Klein doit en céder un des siens à leur autre fils, Bruce, 10 ans.

Le médecin de la famille a toutefois souligné que la maladie des reins qui a frappé les deux jeunes garçons n'est pas héréditaire. C'est une pure coincidence.

Michael s'est fait enlever les deux reins et la rate en mai dernier. Environ cinq semaines plus tard, on lui greffa un rein du père. Michael est maintenant de retour à l'école.

Bruce s'est également fait enlever les reins et la rate, la semaine dernière, dans un hôpital de Minneapolis. La greffe d'un rein de la mère doit être pratiquée jeudi.

Les traitements médicaux et les soins hospitaliers pour les deux jeunes enfants ont placé les Klein devant une dette de $30,000.

Mélina Mercouri aux Etats-Unis

NEW YORK (AFP)— "Tout ce que je sais, c'est que nous sommes seuls," a déclaré mardi Melina Mercouri en parlant de ses compatriotes exilés comme elle-même et opposés au gouvernement grec actuel.

La célèbre actrice est aux Etats-Unis en tournée de publicité pour le lancement de son dernier film, Promise at Dawn, d'après le livre de M. Romain Gary.

Pendant cette tournée, a-t-elle expliqué à la presse, elle doit s'abstenir de parler de politique, mais "j'ai le devoir de parler, sinon je serai une collaborationiste" a-t-elle toutefois affirmé.

Elle s'avoue déçue, mais pas découragée par la situation en Grèce qui, dit-elle, empire. Selon elle les dirigeants actuels détruisent l'esprit de la Grèce, ils détruisent tout et s'en prennent spécialement à la jeunesse en la régimentant.

Le prochain film dans lequel l'actrice paraîtra sera un documentaire basé sur des mesures punitives politiques prises par le gouvernement d'Athènes.

Le guide de l'auto

Pour la cinquième année consécutive, **Jacques Duval** nous présente son **Guide de l'auto.** Après avoir laissé le domaine radiophonique pour se consacrer uniquement à l'automobile, en plus d'être titulaire d'une chronique dans le quotidien **La Presse**, l'auteur du **Guide de l'Auto 71** anime l'émission hebdomadaire «Prenez le volant» depuis plusieurs années.

Avec la verve que nous lui connaissons, **Jacques Duval** nous offre cette année une vue éclectique de tout ce que vous devez savoir sur les voitures de l'année, une analyse des nouveautés du Salon de l'Auto 1971, l'essai de 45 modèles de mini-voitures, sedans, sportives, familiales, tout terrain.

LE GUIDE DE L'AUTO 71 comprend 336 pages et plus de trois cents photos. L'auteur avec l'objectivité qui lui est coutumière, nous dévoile les qualités, les défauts, les spécifications et les performances des voitures mentionnées. Il vous conseille quant à l'entretien et à la conduite de votre voiture.

Livre de chevet de l'automobiliste soucieux d'économiser et désireux de se renseigner sur la belle mécanique, **LE GUIDE DE L'AUTO 71**, par **Jacques Duval**, est en vente partout au prix de $3.00 seulement, malgré un nombre accru de pages et de photos. On peut également se le procurer chez le distributeur exclusif:

votre horoscope

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Vous aurez besoin de cette personne qu'aujourd'hui vous négligez. Montrez-vous, désormais, plus aimable avec elle.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Vous ferez la connaissance d'une personne dont le nom commence par M. Elle sera pour vous d'une grande aide.

GEMEAUX ♊ du 22 juin au 21 juin

Vous agissez surtout avec vos nerfs. Il ne faut pas. Avec du calme et du sang-froid vous viendrez à bout de vos difficultés.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Tâchez de mettre un peu d'ordre dans vos affaires. Celle-ci se trouvent actuellement passablement embrouillées.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Votre jalousie maladive finira par lasser votre partenaire qui a, du reste, horreur des scènes de ménage.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Vous allez suivre une voie nouvelle. Essayez de vous adonner complètement à cette nouvelle situation.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Ne vous aventurez pas trop avec cette personne de l'autre sexe qui, elle, vous poursuivra sans arrêt.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Une lettre vous apprendra le décès d'un parent lointain. Surveillez attentivement vos reins.

SAGITAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

La pleine lune favorisera vos entreprises d'ordre sentimental. Vous connaitrez une période de bonheur serein.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Une déception sentimentale vous attend. Mais ne vous en faites pas trop. Cette personne n'est pas digne de votre intérêt.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Votre conduite, ou plutôt votre inconduite, inquiète vos parents. Suivez les sages conseils qu'ils vous donneront.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Une personne qui vous veut du bien contrecarrera un projet qui vous serait néfaste. Ecoutez-la.



La Reine du Carnaval d'Acton Vale, Mlle Claire Favreau, a reçu le diadème de son éphémère royauté des mains de Diane Larocque Reine 1970. Entourée de la Duchesse Huguette Prévost et de la Reine '70, la Reine comme ses compagnes est accompagnée de "son prince consort".

A Acton Vale

Mlle Favreau élue Reine du Carnaval

ACTON VALE (DNC) -- C'est le temps du Carnaval à Acton Vale... et dimanche dernier, les activités du Carnaval d'Hiver 1971 ont débuté par une parade à travers les rues de la ville avec le Corps des Majorettes "Les Jouvencelles" de Granby en tête. Le défilé dans lequel on reconnaissait le Joyeux Bonhomme Carnaval s'est arrêté à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale.

Réception civique

La Reine du Carnaval '70, Mlle Diane Larocque, entourée de la Reine 1971, Mlle Claire Favreau, de la Duchesse Huguette Prévost et des dirigeants de l'Amicale St-André, responsables du Carnaval annuel, ont été invités dans l'édifice municipal où les attendait le Conseiller M. Anatole Bergeron, représentant du Maire M. Henri Boisvert. Un vin d'honneur a été servi aux invités puis chacun signa le Livre d'Or avant de quitter l'Hôtel-de-Ville pour se rendre au Centre Sportif où la Reine '71 et sa Cour étaient attendu pour la mise au jeu de la joute entre les Cosmos d'Acton Vale et les Dynamiques de Cowansville.

Couronnement

Pour clôturer cette première journée du Carnaval, la plus importante de la semaine, un Grand Gala se déroula à l'auditorium de l'école Polyvalente Robert-Ouimet où la Reine du Carnaval '71, Mlle Claire Favreau fut couronnée officiellement devant quelques centaines de personnes. C'est la Reine du Carnaval '70, Mlle Diane Larocque qui déposa le diadème symbolique sur la tête de la nouvelle élue.

Un tirage et un spectacle de choix furent ensuite présentés mettant en vedette "Les Garçons de Minuit", un duo de jeunes chanteuses de St-Théodore et un groupe musical local "Les M-2-G.B."

Le maire Henri Boisvert et son épouse rehaussaient de leur présence cette soirée. On reconnaissait aussi M. Anatole Bergeron, président du Service des Loisirs d'Acton Vale Inc. et son épouse.

M. André Valière président de l'Amicale St-André agissait comme maître de cérémonie.

Ces activités du Carnaval d'Hiver '71 ont été préparées par l'Amicale St-André, comme chaque année d'ailleurs. Cette équipe qui est dirigée par le président André Valière est formée de Jean-Guy Daragon, Michel, Claude, Luc et Magella Favreau, Jacques Raiche, et Marc Roy; ce dernier était le grand responsable du Gala du couronnement et de la soirée de danse.

Yvonne de Carlo a hâte de jouer à Broadway

HOLLYWOOD (PA) — Yvonne de Carlo envisage avec beaucoup d'enthousiasme le fait de jouer prochainement à Broadway dans une grande comédie musicale. Ce sera la première fois qu'elle aura un rôle important dans ce genre de spectacle.

"J'ai joué dans beaucoup de comédies musicales en tournée, mais je reprenais toujours les rôles créés par quelqu'un d'autre", déclare la comédienne originaire de Vancouver, au milieu de l'affolement des bagages à préparer et des gens à voir avant son départ.

Celle qui fut jadis au cinéma la sirène du désert sera l'une des vedettes de "Follies", une comédie musicale qui doit débuter le 4 avril, au théâtre Winter Garden de New York.

Mlle De Carlo suivra ainsi l'exemple de plusieurs autres personnalités célèbres de Hollywood qui ont accepté de jouer à Broadway pour diverses raisons: donner un élan nouveau à une carrière languissante, briser avec la routine hollywoodienne en incarnant un personnage totalement nouveau ou tout simplement revenir à la sensation exaltante de jouer devant un auditoire.

Lauren Bacall a remporté un triomphe récemment à Broadway, dans "Cactus Flower", et elle est maintenant la vedette de "Applause". Danny Kaye joue le rôle de Noé dans la comédie musicale "Two by Two". Katharine Hepburn a incarné la grande Coco Chanel.

Le scénario

"Follies" est basé sur une réunion mondaine organisée par d'anciens comédiens de variétés, dans le théâtre où ils ont joué autrefois, avant que celui-ci ne soit démoli.

"Je joue le rôle de Carlotta Campion, une star d'il y a 30 ans", explique Mlle De Carlo. Alexis Smith joue le rôle d'une danseuse de cabaret qui est devenue riche et a appris à se comporter comme une femme de la haute société. Dorothy Collins est devenue une bonne petite ménagère. Gene Nelson joue le rôle de son ancien ami, qui a épousé une autre femme."

La musique et les paroles ont été écrites par Stephen Sondheim, qui a déjà à son crédit plusieurs succès dans le domaine des comédies musicales. Le metteur en scène est Hal Prince, qui a déjà fait "Cabaret", "Company", "Zorba" et "Fiddler on the Roof".

Originaire de Vancouver, Mlle De Carlo, qui est maintenant âgée de 46 ans, est venue à Hollywood avec sa mère, et y a étudié la danse. Elle a également étudié l'opéra pendant huit ans, de façon intermittente. Son véritable nom est Peggy Yvonne Middleton. De Carlo est le nom de sa mère.

Ses meilleurs films ont été "The Ten Commandments", "Band of Angels", aux côtés de Clark Gable, et "Captain's Paradise", avec Alec Guinness.

La collection Ricci est élégante et très féminine

PARIS (AFP)— Gérard Pipart, modeliste de Nina Ricci, partage le privilège avec Balmain et Chanel (au second jour des collections) d'avoir un thème à proposer: il a croisé le style chemisier. Même si ce thème n'est pas spécialement original, il a, du moins, le mérite de ne pas disperser l'attention à la recherche du modèle choc, du gag, de la trouvaille, du détail qui fera mouche.

La collection Ricci 1971 est élégante, très féminine, bien qu'un peu garçonne par moment, parfaitement portable — ce qui n'est pas le cas de toutes les autres — discrète même dans ses outrances, et raffinée.

Elle est superbement féminine dans ses robes chemisiers en crêpes légers, en mousselines imprimées, en lourdes soies de tons pastels, très habillées. Elle est garçonne avec des blazers, des vestons d'homme croisés, quatre boutons, portés sur des jupes plissées et taillés dans des flanelles à rayures tennis, des pied de poule, des draps secs. Elle joue sur la robe trotteur marine, l'ensemble robe et manteau droit à impressions micros- copiques. C'est une collection pour femme-femme, élégante et distinguée. Mais elle sait être osée quand il le faut. Osée dans les couleurs comme en témoigne cet ensemble: manteau de drap rangé, robe et chapeau de crêpe turquoise, écharpe de mousseline violette et fushia. Osée dans le style, Gérard Pipart n'a pas renié le short. Mais il a une façon bien à lui de le faire admettre. Il le dissimule à peine sous une ample robe du soir de mousseline imprimée, très romantique d'allure mais ouverte, devant jusqu'à la taille.



Couples responsables

Une trentaine de couples suivent actuellement les cours de "Projet-mariage" donnés à Bedford pour les fiancés de cette ville et de la région. Les responsables sont: Mmes Christiane Plouffe, Francine Desjardins, Manon Cheney, secrétaire, Micheline Messier et Lise Landry. Debout ce sont MM. Alain Plouffe, Denis Desjardins, M. l'abbé Léo-Paul Phoenix, curé de St-Ignace de Stanbridge, conseiller moral, Yves Cheney, Marcel Messier et Marc Landry.

(Photo La Voix de l'Est, Robitaille)

Pour se protéger contre le froid

On parviendra peut-être un jour à trouver de meilleurs moyens d'habituer l'organisme humain à supporter le froid, ou même existera-t-il des médicaments permettant de stimuler sans danger le mécanisme régulateur de notre température. En attendant, on ferait bien d'être prudent et de suivre les conseils que donne Sélection du Reader's Digest, de février dans un article intitulé "Comment notre corps s'adapte au froid."

Le froid impose à notre organisme une très dure épreuve. Quand nous y sommes exposés, il lutte pour conserver sa température intérieure. D'abord, les vaisseaux qui courent sous la peau se contractent, afin que la circulation superficielle se trouve réduite, c'est-à-dire qu'un moindre volume de sang soit soumis au refroidissement. Une plus grande quantité de sang chaud peut alors irriguer les organes internes et les protéger du froid. Les gelures sont donc un mal nécessaire, auquel parfois on doit d'avoir la vie sauve.

Dans les situations critiques, toutefois, la survie dépend de la rapidité des secours. Soumis au froid, l'homme, en général, se recroqueville, incapable d'agir. En pareil cas, l'excursionniste est hors d'état de chercher un abri ou le chauffeur de réparer son camion. Cette défaillance est particulièrement regrettable, car le salut réside alors dans l'exercice physique qui permet de récupérer la chaleur perdue.

Pourtant, à condition de prendre les précautions nécessaires, on peut rester exposé pendant des heures à une température inférieure à zéro. Une règle: ne jamais rester face au vent. Chacun doit surveiller les doigts et le nez de ses compagnons pour déceler le premier signe de gelure: une petite tache blanche.

Les gelures peuvent être guéries si l'on applique le traitement d'urgence convenable; au contraire, elles risquent fort d'être aggravées si on leur donne des soins inappropriés. A ce propos, il serait difficile d'imaginer thérapeutique plus nocive que les traditionnelles frictions du membre gelé avec de la neige. Le froid et le massage se conjuguent pour créer des lésions souvent irréversibles.

Voici plutôt, lit-on dans Sélection, ce qu'il faut faire dans les cas graves: réchauffer vite le membre dans une eau de 104 à 113 degrés; c'est le moyen le plus efficace de sauver les doigts ou les orteils gelés. A défaut d'eau chaude, on utilisera la chaleur du corps. On nichera, par exemple la main atteinte dans le creux de l'aisselle; un compagnon du blessé enserrera de son bras le pied gelé; si c'est le nez, on le couvrira de la main; attention à ne pas frotter la région touchée. Un retour rapide de la sensibilité indique que les mesures d'urgence ont été efficaces.

Jour du recensement

Cette année, grâce au recensement décennal, plus d'un demi milliard de renseignements obtenus par des méthodes ultra-modernes donneront de la vie canadienne une image plus fidèle et plus détaillée que jamais, lit-on dans Sélection du Reader's Digest de février. Depuis la Confédération, il y a déjà eu dix grands recensements, mais celui que l'on va entreprendre à ceci de particulier que les habitants seront en quelque sorte appelés à se recenser eux-mêmes.

Plutôt que de répondre aux questions posées par les recenseurs, les chefs de famille qui résident dans des agglomération urbaines à forte densité démographique — où vivent quelque dix millions de Canadiens — seront priés de remplir le formulaire eux-mêmes; ils le retourneront par la poste aux bureaux locaux du recensement en utilisant l'enveloppe déjà affranchie et adressée qui leur sera fournie.

Le système du questionnaire renvoyé sous enveloppe permettra à ceux qui pourraient trouver gênant de fournir certains renseignements de vive voix à un étranger de répondre en toute liberté d'esprit et de consulter, si nécessaire, leurs papiers de famille. En outre, les recenseurs pourront se consacrer plus entièrement à leurs tâches complémentaires: vérifications auprès des familles qui ont omis de retourner les formulaires ou qui les auront laissés incomplets.

Le Recensement 71 — dont le jour J est le 1er juin — ne se limitera pas à un simple dénombrement de la population; il permettra de rassembler une foule de données sur notre mode de vie. Tous les chefs de famille canadiens, qu'ils résident dans le pays ou à l'étranger, seront touchés. Les deux tiers d'entre eux auront à répondre en moyenne à neuf questions — contre 20 en 1961 — ayant trait à chacun des membres de la famille: nom, date de naissance, lien de parenté, sexe, situation de famille, langue maternelle. Les questions seront plus nombreuses (en moyenne 48) pour l'autre tiers. Ceux-là auront à fournir des renseignements précis sur leurs revenus, leur profession et leurs achats. D'autres questions porteront sur leurs études (niveau atteint, diplômes ou titres universitaires obtenus), leur logement (combustible pour le chauffage, eau); on leur demandera même s'ils possèdent un appareil de télévision en couleurs ou en noir et blanc.

Tous, note Sélection, devront répondre aux questions sous peine d'une amende de $100 ou d'un emprisonnement de trois mois, voire des deux. D'ailleurs, on ne devrait avoir aucune raison de se soustraire au recensement. Depuis longtemps, en effet, le Bureau fédéral de la Statistique ne divulgue jamais — même pas au bénéfice d'autres organismes du gouvernement — la moindre information sur les particuliers, à moins qu'ils ne le demandent eux-mêmes; cette réputation est bien établie et le Bureau s'applique à la conserver. Tous ses employés, permanents ou temporaires, doivent s'engager sous serment à ne jamais rien révéler, et ceux qui violeraient le secret professionnel risquent une amende de $300 et six mois de prison.

Où commence et où finit la liberté ?

Il est temps d'examiner franchement certains aspects de la société moderne et de voir s'ils ne résultent pas d'une conception erronée de la liberté, observe l'auteur d'un article de Sélection du Reader's Digest de février.

La liberté, dit-il est une chose dangereuse, une arme à double tranchant. Regardez autour de vous. La moralité décline de manière spectaculaire; l'honnêteté a cédé le pas à la mauvaise foi, les bonnes moeurs à la licence; les délits et les crimes ont remplacé le respect de la loi. On a l'impression que le laisser-aller, l'indifférence et la mollesse gagnent du terrain, et les esprits sérieux en sont épouvantés.

Qu'y a-t-il derrière tout cela ? Peut-être notre conception de la liberté est-elle fausse et mal orientée ? Peut-être utilisons-nous notre liberté de choix pour choisir mal ?

On dit: "Donnez-nous plus de liberté!" La liberté est devenue un prétexte pour échapper à tout ce qui est déplaisant: fini les privations, la discipline, le sens du devoir, le dur appel au sacrifice.

"Moins de règlements ou des règlements plus souples!" Cette exigence a sapé la force de nos tribunaux et secoué l'Eglise jusque dans ses fondations.

"Plus de loisirs et moins de travail". Programme alléchant, mais qui ne peut nous mener qu'à l'ennui et à la stérilité.

"Laissez-nous décider de ce qui est moral ou non!" Mais, dès l'instant où la morale devient une notion relative, il est très difficile de justifier une moralité, quelle qu'elle soit.

Les partisans de la liberté totale se trouvent alors devant cette vérité terrifiante: tandis qu'ils ont rejeté successivement toutes les contraintes extérieures, ils n'ont pas appris à en exercer sur eux-mêmes.

Aussi note l'auteur dans Sélection, peut-être le moment est-il venu de songer davantage au chaos dans lequel la liberté peut plonger ceux qui en usent sans discernement. Nous devrions méditer sur la vérité de ce vieil adage: "Les pires difficultés de l'homme commencent au moment où il est libre d'agir selon son bon plaisir."

Pouding aux pommes

1 1/2 tasse de farine tout usage tamisée
1/2 c. à thé de sel
2 1/4 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de cannelle
1/2 tasse de sucre
1 oeuf battu
1/2 tasse de lait
1/4 tasse de beurre fondu
1 1/2 tasse de pommes pelées, hachées

Tamiser les ingrédients secs. Mélanger oeufs, lait, beurre et pommes; ajouter aux ingrédients secs et remuer légèrement. Verser dans un moule beurré de 8 pouces x 8.

Garniture

1/4 tasse de cassonade pressée
2 c. à table de farine
1/2 c. à thé de cannelle
2 c. à table de beurre

Mélanger les ingrédients secs; y couper le beurre. Déposer sur la pâte. Cuire à 400°F, environ 30 minutes.

Les mélanges de terre

La sorte de terre utilisée pour la culture d'une plante d'appartement peut en assurer le succès ou l'insuccès. Comme on le sait, la terre sert d'abord à ancrer la plante, à la faire tenir bien en place. On sait aussi que la plante trouve dans la terre de la nourriture et de l'eau. Ce qu'on sait moins sûrement, c'est qu'une plante ordinaire ne puise dans le sol qu'environ 3% de sa nourriture, tandis que le reste est pris dans l'air ou n'est constitué que d'eau tout simplement et de gaz carbonique. Ce qu'on ignore aussi généralement, c'est que les racines de la très grande majorité de nos plantes cultivées ont besoin d'air au niveau des racines.

Ces quelques notions nous disent déjà que la terre doit posséder certaines qualités spéciales pour permettre à une plante de se développer normalement. Elle doit être un mélange bien équilibré d'éléments fins, d'éléments grossiers et de matière organique plus ou moins décomposée. Elle doit aussi renfermer du carbone, de l'air et de l'eau dans certaines proportions naturelles. Les plantes peuvent avoir des exigences variables à ces divers points de vue, selon leur nature.

Il est facile de comprendre qu'une plante provenant d'une savane, d'une forêt, d'une dune ou d'un désert possède des besoins qui lui sont propres. Nous faisons ici abstraction des plantes aquatiques.

Il faut considérer par ailleurs que les plantes cultivées dans nos demeures n'y peuvent que difficilement recevoir tous les soins voulus. C'est pourquoi il devient particulièrement important d'apporter une attention spéciale à la terre.

Il est assez rare qu'on ait à portée de la main la terre idéale. On est donc dans l'obligation de fabriquer soi-même cette terre et ça devient un mélange de divers ingrédients, aussi naturels que possible, et avec lesquels on pourra satisfaire les besoins de la plante qu'on y installe, au moins au niveau de ses racines.

Au Jardin Botanique de Montréal on emploie le mélange suivant: 3 parties d'une bonne terre de jardin, 1 partie de sable et une demi-partie de tourbe. On ajoute à ce mélange une demi-cuillerée a thé rase de fumier desséché de mouton et une même quantité de farine d'os pour chaque pot de 5 pouces.

Le Ministère de l'Agriculture recommande le mélange que voici: 3 parties de terre franche, une partie de fumier pourri, de tourbe ou de terreau de feuikIles, et une partie de gros sable.

D'autre part, l'université de l'état de l'Ohio conseille 2 parties de terre, 1 partie de matière organisque (tourbe ou fumier en partie pourri) et une partie de perlite, de vermiculite ou de gros sable.

On pourrait ainsi continuer la liste des mélanges de terre suggérés. On peut voir déjà par ces trois exemples qu'on s'entend sur une formule de base dont les éléments sont à peu près les mêmes et dans des proportions semblables. On peut en faire son profit, puisque les institutions mentionnées établissent leurs recommandations sur des recherches qu'elles ont poursuivies et qui leur ont permis d'obtenir le meilleur succès possible.

Stephen Vincent, agronome, Conseiller en horticulture ornementale.



Une promesse

Une quinzaine de fillettes ont fait leur promesse de jeannette à Farnham lors d'une cérémonie. Les souriantes petites filles sont accompagnées sur cette photographie de leur cheftaine, Mlle Denise Martin (à gauche-arrière), M. l'abbé Bertrand Gauthier, aumônier, et Mlle Evelyn Mullarkey, assistante.

Photo La Voix de l'Est, G. Harbec)

flash

FEMININ

GRANBY -- L'AFEAS de la paroisse Assomption organise un voyage à Montréal à l'occasion des spectacles de patinage sur glace présenté par les Ice Follies, mercredi le 3 février 1971. Le départ se fera du stationnement de l'église Assomption, à 6 h. p.m., et les personnes désireuses de faire le voyage sont priées de réserver au plutôt puisque les sièges sont limités. Pour de plus amples renseignements, elles peuvent communiquer avec Mme Gaudard, à 378-8214

ROXTON FALLS (DNC) — L'assemblée des Fermières de Roxton Falls aura lieu lundi le 1er février, à la salle de l'école Saint-Jean Baptiste. L'invité sera M. Fernand Laliberté, policier de Granby. Sa causerie portera sur les problèmes des jeunes adolescents, dont celui de la drogue. Toutes les personnes intéressées sont invitées. Il y aura projection de diapositives sur la jeunesse et les drogues. La soirée débutera à 8 h. 30 p.m.

GARDERIE POUPONNIERE
Claire Zahra
Bébé naissant à 9 mois
380 REYNOLDS
GRANBY, P.Q.
TEL. 378-1645


CLINIQUE D'ESTHETIQUE
Enrg.
Soins de la Peau
Dames et Messieurs
Pour rendez-vous
Tél.: 372-4026
Thérèse St-Pierre
ESTHETICIENNE - VISAGISTE
131 rue Principale, Granby, Qué.

LA FACON RELAXANTE DE FAIRE DES EXERCICES
Pour gagner du poids ou amincir
TRIMMER pour hommes et femmes de tout âge.


Que peuvent faire de bons exercices? Corriger:
Plusieurs problèmes au dos
Irrégularités
Difficultés à dormir
Tensions
Indigestions
Maux de tête
Crampes menstruelles
Défauts de circulation
Raideur et douleur dues à l'arthrite
et autres problèmes semblables.
BAMBINO ENR.
Mme R. Choinière, propr.
539-2913
807 A, rue Foster
Waterloo

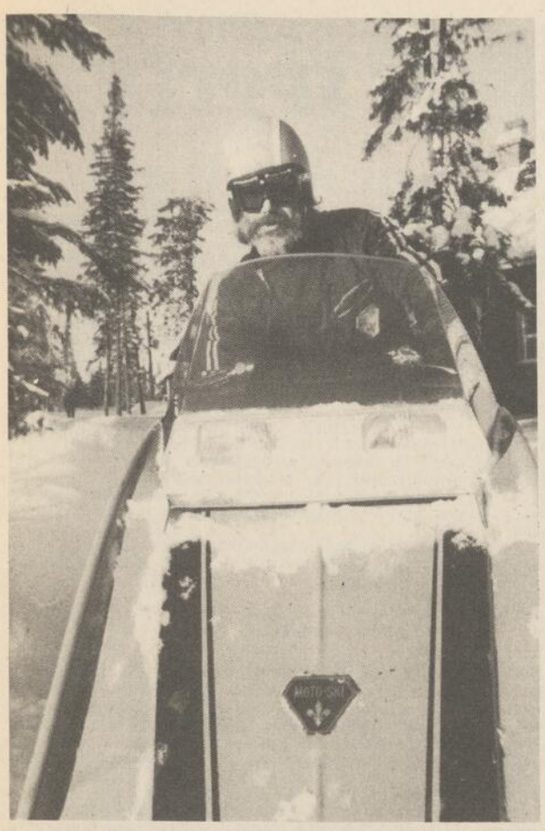
POUR DE VRAIES AUBAINES, CONSULTEZ LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES.

VENTE RÉDUCTION 50%

A la Boutique
de Tricots faits-main
Thérèse Fournier
Edifice Terminus Central
372-6496 16 rue Centre Granby
Robes jupes vestes chandails chales étoles ponchos chapeaux tuques casquettes bérets bonnets foulards pantoufles bourses layettes etc.
REDUCTION DE 20o/o
SUR LAINE DE TOUTES SORTES
HEURES D'OUVERTURE 12.30 hres P.M.
PRIX $2.00


Mme B. Robitaille
Madame Blandine Robitaille est heureuse d'apprendre à sa clientèle que Madame Georgette Champagne fait maintenant partie de son personnel.
Par le fait même, Mme Champagne invite toutes ses amies à la rencontrer à la Lingerie Durocher

Mme Georgette Champagne
LA VENTE DE JANVIER EST EN COURS
LINGERIE DUROCHER ENRG.
MME BLANDINE ROBITAILLE, PROP.
Corsetière diplomée - Lingerie exclusive
24, JOHNSON – GRANBY -- TEL.: 372-4384



Moustaki en Moto-Ski

Georges Moustaki, le "chantre du soleil", aurait-il été converti aux joies de l'hiver québécois par les chansons de Vigneault? On l'aurait cru volontiers quand l'auteur du Métèque a profité de sa tournée chez nous pour chevaucher allègrement une Moto-Ski dans le Parc des Laurentides. Moutaki tirera peut-être quelques chansons de cette aventure?

Québec sait chanter

MONTREAL -- Le programme de "Québec sait chanter" dimanche 31 janvier à 9 h. 30 p.m. comprend des extraits d'opéras aussi populaires que "La vie de Bohème" de Puccini, "Les Puritains" de Bellini, "La force du destin" de Verdi et "Faust" de Charles Gounod.

Pour les interpréter en compagnie de Yoland Guérard sous la direction du chef d'orchestre Lionel Renaud, deux invités qui connaissent un immense succès à l'étranger: Pierre Duval, ténor et Robert Savoie, baryton.

Pour commencer cette page lyrique, ils uniront leur voix afin de rappeler cet inoubliable duo de "La vie de Bohème" qui s'intitule "Faut pas partir".

"Vous qui faites l'endormie"... C'est le titre de la sérénade Méphistophélès du 4e acte de l'opéra "Faust" que nous fera entendre Yoland Guérard avant le retour en scène de Pierre Duval dans "A te O cara" une page de l'opéra "Les Puritains". En rappel Robert Savoie inteprète "Urna fatale del mio destino" de "La force du destin".

Le trio du duel de "Faust" avec Yoland Guérard et ses deux invités, clôture cette demi-heure lyrique, dimanche 31 janvier sur les ondes du canal "10".

Coeur atout

C'est effrayant ce qu'on peut faire comme bruit à notre époque. Plus rien ne se fait en douceur. Il faut toujours que ça crie, que ça grince, que ça claque... C'est pour cela qu'on a les nerfs à fleur de peau. Cependant si l'excès de bruit est nuisible à notre santé, l'absence totale du bruit est tout aussi désagréable et aussi dangereuse.

Vendredi 5 février, "Coeur atout" s'attardera sur le cas d'une personne à qui la chose est arrivée et qui, pendant six mois a vécu un affreux cauchemar.

Françoise (Michèle Rossignol) est une femme de trente ans, célibataire, qui exerce le métier de professeur de piano. Jusqu'au moment de son infirmité, la musique a été toute sa vie. Philippe (Daniel Roussel) est journaliste. Il fait la cour à Françoise et a l'intention de l'épouser. Pierre Boucher est le médecin de famille qui tentera l'impossible pour sauver sa patiente.

"Coeur atout", vendredi 5 février, à 9 h. 30 p.m. sur les ondes du canal "10" vous présente un épisode mélodramatique interprété par Michèle Rossignol, Daniel Roussel et Pierre Boucher.

Le premier Américain à voler dans l'espace sera le plus vieux à marcher sur la Lune

HOUSTON (AFP) — Alan Shepard, qui fut le premier américain à voler dans l'espace, sera aussi, à 47 ans, l'homme le plus vieux à atterrir et à marcher sur la Lune. Près de dix ans après sa première expérience spatiale, qui l'a conduit de Cap Kennedy — connu alors sous le nom de Cap Canaveral — à une altitude bien modeste d'environ 115 milles, le 5 mai 1961, Alan Shepard sera aux commandes d'Apollo-14, le 31 janvier.

Depuis cette date historique où, dans une petite capsule Mercury, il a passé un quart d'heure dans l'espace, précédé seulement par le Soviétique Youri Gagarine, le vétéran de la NASA a peu changé: ses cheveux sont toujours coupés aussi ras, à peine s'est-il permis de laisser épaissir ses favoris pour suivre la mode. Son sourire est toujours aussi juvénile. Tout au plus, les plis de sa mâchoire se sont-ils légèrement approfondis au fil des années. L'un des plus grands cosmonautes, toujours impeccablement vêtu, Alan Shepard respire la discipline et la confiance en soi. Sa carrière lui permet d'ailleurs d'être satisfait: né dans le New Hampshire, diplômé de l'académie navale, il a servi sur un destroyer dans le pacifique pendant la dernière guerre.

Pilote d'essai pendant de nombreuses années, Alan Shepard a été un des sept premiers cosmonautes sélectionnés en avril 1959.

Cependant, après son premier vol, une infection de l'oreille, suivie de complications, est venue entraver sa carrière et, en 1968, Alan était presque sourd. Une opération lui a permis de retrouver l'ouie et, en août 1969, la NASA l'a choisi pour commander Apollo-14.

A la suite de ses troubles auditifs, pensant qu'il ne pourrait jamais plus voler, Shepard s'est chargé de coordonner les activités des cosmonautes de la NASA. Dynamique et entreprenant, il s'est aussi lancé avec succès dans les affaires et est devenu actionnaire d'une banque et de plusieurs entreprises. Aujourd'hui, Shepard habite dans une très belle demeure du quartier résidentiel de Houston, avec sa femme, Louise, et l'une de leurs filles, Julie (19 ans). L'autre, Laura, est mariée.

Shepard reconnaît qu'il n'est pas "facile de se préparer à un vol spatial". Il pense que la chance est d'abord une question d'honnêteté et de travail, mais, ajoute - t - il philosophiquement, "naturellement, si je meurs au cours d'Apollo-14, je ne dirai pas que j'ai de la chance". Il estime cependant que "l'on a plus de chances de revenir d'une mission spatiale que d'un vol d'essai de routine".

Edgar Dean Mitchell

Edgar Dean Mitchell, pour son premier voyage dans l'espace, a la responsabilité du pilotage du module lunaire Antares, qui le conduira avec Alan Shepard sur les hauteurs lunaires de Fra Mauro. Comme son camarade, Mitchell appartient à la marine américaine, où il a la grade de capitaine de frégate, alors que Stuart Roosa a gagné ses galons dans l' "U.S. Air Force".

Le pilote d'Antares, qui a aussi droit au titre de "docteur", a été un brillant élève dans tous les établissements où il est passé: l'Institut Carnegie de technologie, l'école post-scolaire de la marine, l'Institut de technologie du Massachusetts et l'Ecole de recherche spatiale de l'aviation, dont il est sorti premier.

Entré en 1952, Edgar Mitchell a servi à Okinawa et à bord de porte-avions avant d'être nommé chef du service qui devait mettre au point un laboratoire spatial habité.

Brun aux yeux verts, Mitchell est aussi grand qu'Alan Shepard, mais il est un peu plus corpulent. Il est né le 17 septembre 1930, à Hereford, au Texas, et habite maintenant tout près du centre spatial de Houston avec sa femme, Louise, et ses deux filles.

Stuart Roosa

Stuart Allen Roosa est, à 37 ans, le benjamin de l'équipage d'Apollo-14. Pour son premier vol dans l'espace, la NASA lui a confié le pilotage de la cabine mère Kittyhawk, qui gravitera autour de la Lune pendant que ses deux compagnons de voyage iront fouler le sol lunaire de Fra Mauro.

Commandant de l'U.S. Air Force, Roosa est avant tout un pilote d'avion. Il a à son palmarès quelque 4,000 heures de vol, dont 3,424 à bord de réactés.

En effet, après avoir suivi des cours d'ingénieur aéronautique à l'Université du Colorado, Roosa a successivement été diplômé de l'Ecole de recherche aérospatiale pour pilotes, du programme de technologie de l'Institut des forces aériennes du Colorado et du programme pour cadets de la base aérienne de Williams. Depuis 1953, il a volé à bord de toutes sortes d'appareils avant d'être sélectionné, en 1966, par la NASA. Lors du vol Apollo-9, il avait été choisi comme suppléant.

Roux aux yeux bleus, Stuart Roosa, qui est encore peu connu du public américain, est né le 16 août 1933 à Durango, dans le Colorado. Comme ses deux camarades, Stuart Roose est marié. Il habite près de Houston avec sa femme, Joan, et leurs quatre enfants: Christopher (11 ans), John (10 ans), Stuart (8 ans) et Rosemary (7 ans).

Ses passe-temps favoris sont la chasse, le canotage et la pêche.

Les Berger inquiets

MONTREAL -- Lundi 1er février, "Les Berger" feront face à un nouveau problème survenu par suite du récent emploi de Guy Berger dans la firme des "Beaulieu". Pour interpréter cet épisode, on a réuni Rita Bibeau, Claudine Chatel, Françoise Faucher, Diane Arcand, Claudette Délorimier, Brigitte Morin et Daniel Roussel.

L'action se déroule d'abord au bureau, chez "Les Beaulieu" et ensuite à la maison chez "Les Berger". L'intrigue pivote autour des inquiétudes que cause Guy Berger à sa femme et à sa fille depuis qu'il travaille dans les laboratoires de produits pharmaceutiques.

Ginette Berger se fait du souci pour son père. Elle craint que tôt ou tard, il ne soit mêlé aux affaires illégales brassées par son patron. Pendant ce temps, Patricia Beaulieu s'est trouvée une âme soeur en Bizou, récemment engagée chez "Les Beaulieu": elles nourrissent l'une et l'autre une haine implacable envers Ginette. Ensemble, elles décident de se venger de la grande estime dont elle jouit auprès de ses deux patrons.

"Les Berger", lundi 1er février à 7 h. 30 p.m. sur les ondes du canal "10".



La Fille mal gardée

Roger Rochon incarnera le personnage de la mère Alphonsine dans l'amusant ballet "la Fille mal gardée" que Les Grands Ballets Canadiens présenteront lors de leur dernière série de spectacles à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, les 12, 13, et 14 février, dans le cadre des soirées Du Maurier. Les décors et les costumes, créés respectivement par les artistes montréalais Robert Prévost et François Barbeau, sont de style canadien et l'action se passe sur une ferme de chez nous.

CHANGEMENTS A L'HORAIRE

JEUDI

8 h. 00 p.m. (9) **NC**
L'agronomie et son milieu.

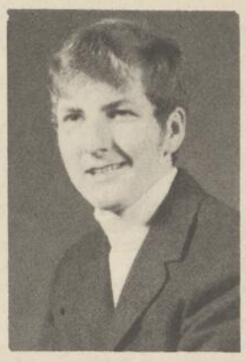
8 h. 30 p.m. (2) (7) (9) (11) (13)
Les grands films: Pas d'escale pour le vol 6. Américain 1966. Suspense réalisé par William Graham avec Jack Lord et Van Johnson. (En plein vol, on apprend qu'une bombe a été cachée dans l'avion)

11 h. 30 p.m. (3)
Movie: The Fly. Américain 1958. Film de science-fiction avec Vince Price et Patricia Owens.©

VENDREDI

9 h. a.m. (10)
Madame est servie. Invités: Nicole Germain, Liette Desjardins, André Fontaine, et Camille Desroches des Ice Follies.©

LE CHOIX DU
"Roi des Fourmis"
avec Marc Gendreau



CHEF
MAINTENANT 10,000 WATTS
1450 AU CADRAN

CANADIEN:

1) J'chu d'bonne humeur ..... Nestor
2) Blanc petit oiseau blanc ..... Boogaloos
3) Tu trouveras la paix ..... Renée Claude
4) Un tout p'tit peu d'amour . Bruce Huard
5) L'amour que j'ai pour toi ..... Liette & François
6) Je chante ..... Sinners
7) Des gens sympathiques ..... Karo
8) Tu es devant moi ..... Bobby Leclerc
9) Luxembourg ..... Simon
10) Si je pouvais te faire un enfant ..... Marc Hamilton
11) Toi qui n'as pas compris pourquoi ..... Jean Nichol
12) Le train qui s'en va ..... Stéphane
13) Quand les hommes AH AH Dany Aubé
14) C'ta pas encore fait ..... Joël Denis
15) Comme la vie ..... Jacques Salvail

FRANÇAIS:

1) La Route ..... Michel Corringe
2) Alors, reviens-moi ..... Adamo
3) Parce que je t'aime mon enfant ..... Claude François
4) Mais dans la lumière ..... Mike Brant
5) Je pense à toi ... Jean-François Michael

AMERICAIN:

1) Knock three times ..... Dawn
2) Pay to the piper . Chairmen of the board
3) Rose Garden ..... Lynn Anderson
4) Lonely Days ..... Bee-Gees
5) Silver Moon ..... Michael Nesmith
6) Mr. Bojangles ..... The Nitty Gritty Dirt Band
7) Stop the war now ..... Edwinn Starr
8) I hear you knocking ..... Dave Edmunds
9) Your song ..... Elton John
10) Mother ..... John Lennon

Soyez à l'écoute du lundi au vendredi de 6h. 05 à 9 h. p.m. à CHEF

INCROYABLE MAIS VRAI

POUR CETTE SEMAINE SEULEMENT

20 A 60 % DE REDUCTION

TOUT DOIT-ETRE LIQUIDE POUR REPARATION ET AGRANDISSEMENT DU MAGASIN
VOYEZ NOS SPECIAUX SANS PAREIL QUI DEFIENT TOUTE COMPETITION

ACRILIQUE
DOUBLE 60'' LARGE
~~VALEUR $2.29~~
POUR 99c A VERG.

FORTREL
CRIOMP KNIT 60'' LARGE
~~VALEUR $4.98~~
POUR $2.98

PEAU DE CHROME
100% POLYESTER
45'' LARGE 10 COULEURS ASS.
POUR $2.98

STRETCHIE
A PANTALON
~~VALEUR $3.49~~
POUR $2.49

PELUCHE
FOURRURE 60'' LARGE
15 COULEURS
~~VALEUR $2.00~~
POUR $1.49 la livre

TABLES D'AUBAINES
~~VALEUR $2.00 / LIVRE~~
POUR 96¢ LA LIVRE

PHENTEX
PAILLE
2 BALLES
3 BALLES
LAINE POLYON $1.45

BAS CULOTTE
ONE SIZE 3 PAIRES
POUR $1.98

KORATRON
100% POLYESTER
60'' LARGE
~~VALEUR $3.97~~
POUR $2.98 VGE

VELOUR DE COTON
VELVETING 36'' LARGE
~~VALEUR $2.19~~
POUR $1.79

RATINE UNIE
45'' LARGE
~~VALEUR $1.39~~ vg
POUR 49c vg

SOIE IMPRIMEE
45'' LARGE
~~VALEUR $1.98~~
POUR 98c LA VERGE

JERSEY
WET LOOK IMPRIME 45''
~~VALEUR $3.98~~
POUR $2.49

SOUS-VETEMENTS
THERMAL ET TRICOT
~~VALEUR $2.97~~
SML POUR $1 60 LA LIVRE
POUR 79c PAIRE INCLUS

COUVERTURE
VISCOVE ET LAINE
~~VALEUR $1.98~~
POUR 80¢ LA LIVRE
69c
ENV. LA COUVERTURE

FORTREL IMPRIME
60'' LARGE 12 OZ
~~VALEUR $6.98~~
POUR $4.98

COTON
UNI 4 vgs $1.00
3 vgs $1.00

JERSEY ACETATE
60'' LARGE
~~VALEUR $4.40~~
POUR $2.98

FLANELLETTE
BALNCHE 27'' LARGE
3 VERGES $1.00

FORTREL ET COTON
45'' LARGE 15 COULEURS
2 vg $1.49

VELOURS de COTON
VELVETING 36'' LARGE
5 COULEURS
~~VALEUR $4.49~~
POUR $3.79 vg

DRAPERIES

BATISTE IMPRIME
100% POLYESTER
45'' LARGE
POUR $1.39
~~VALEUR $2.29~~

DRALON TOLEDO
45'' LARGE 4 COULEURS
~~VALEUR $4.89~~
POUR $2.98 vg

REMUS 54'' LARGE
6 COULEURS
~~VALEUR $2.98~~
POUR $1.98

FILET FORTREL
FISH KNIT 4 COULEURS
118'' LARGE
VALEUR $4.49 vg

PLEIN JOUR BRODE
TERGAL DE FRANCE
118'' LARGE
~~VAL. $9.95~~
POUR $6.97 vg

CORNELL: UNI
IMPORTE 118'' LARGE
~~VALEUR 695~~
45'' POUR $4.49

HOPSAKING 79c vg
45'' ~~VALEUR $1.59~~ POUR

FORTREL $1.49
FISH KMIT
45'' ~~$2.49~~ POUR

TETREX $1.49
PLEIN JOUR 60''

TETREX 98c
45'' LARGE

MATERIEL A REMBOURRAGE
15 MOTIFS DIFFERENTS
VALEUR $2.99 POUR $1.60 LA LIVRE

SERO FOAM EN FEUILLE
POUR REMBOURRAGE LIT ET COUSSINS DANS TOUTE GRANDEUR ET EPAISSEUR
$1.98 LA FEUILLE
1/2'' x 54'' x 72''
1'' x 54'' x 72'' $3.95
2'' x 54'' x 72'' $7.95
3'' x 54'' x 72'' $11.90
4'' x 54'' x 72'' $15.85
SEVOFOAM HACHE 69¢ LA LIVRE

TOILE EXLITE — SUNDOWN — TEXTONE
10% A 20% ESCOMPTE DU PRIX SUGGERE
GRANDEUR ORDINAIRE OU SUR MESURE
EX. : SUNDOWN UNI 36'' x 70''
~~VALEUR $3.99~~ POUR $3.60
TEXTONE 36'' x 70'' ~~$2.29~~ POUR $1.97
TOILE EN SPECIAL
36'' x 70'' ~~VALEUR $2.29~~ POUR $1.49

RAOUL PARENT & FILS ENR.

Coupons direct du moulin

255 York — Granby — coin York et Pare

Hockey mineur à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE — Les quatre circuits du hockey mineur de St-Hyacinthe étaient en action en fin de semaine dernière. Voici dont les résultats des joutes, ainsi que les premiers compteurs.

Ligue Moustique.

Les Francs ont remporté une victoire de 6 à 2 sur le 22e Régiment, grâce à quatre buts du jeune Bruno Proulx. Michel Martel a complété le pointage des vainqueurs, avec deux buts. Yvon Dutilly a enfilé les deux buts du 22e Régiment.

Le Handy Handy a remporté les honneurs de la deuxième joute, par le pointage de 3 à 2 sur le Optimiste. Alain Rochefort a compté deux buts tandis que Alain Bazinet complétait le pointage. Pour le Optimiste, S. Gadbois et P. Messier ont compté.

Le Richelieu a remporté une victoire de 6 à 2 sur le Majestic Knitting. Alain Beaudoin a enfilé trois buts pour les vainqueurs. Claude Chicoine, Guy Danjou et Patrick Lajoie ont également compté pour le Richelieu.

Claude Lemieux et Yvan Bégin ont compté pour le Majestic Knitting.

Joute nulle entre les clubs Chevaliers de Colomb et Mayflower au pointage de 0 à 0.

Une seule punition fut décernée dans cette joute.

Ligue pee-wee

Victoire par blanchissage du Chartier sur le Dessaulles au compte de 3 à 0.

Guy Leblanc, Benoit Labbé et Roger Plante ont compté pour les vainqueurs. Ces derniers se sont également mérité deux des trois punitions de la joute.

Joute nulle au pointage de 3 à 3 entre les clubs Dejordy et Cascades.

L. Chagnon a compté deux fois pour le Dejordy. L'autre va à F. Ouellette. Pierre Lepage, Marcel Lawrence et Simon Lambert ont compté pour les Cascades. Mentionnons que le Dejordy a pris les devants par trois à zéro. Les Cascades est revenu plus fort en troisième période pour égaliser les chances. Trois punitions dans cette joute. Le Douville a remporté une victoire de 4 à 1 sur le Locas, grâce à deux buts de Daniel Loiselle. Jean St-Roch et Yvan Gladu ont également compté pour le Douille. L. Vigeant a évité le blanchissage au Locas.

Le Lanctôt à remporté une victoire de 2 à 0 sur le Ravenelle, grâce à deux buts de Marc Grenon en première période.

Ligue Bantam

Les Panthères l'ont emporté 3 à 2 sur les Eperviers grâce à des buts de G. Daigneault, L. Beauregard et Yves Gladu.

J. Renaud et R. Lamontagne ont compté pour les Eperviers. Cette joute fut rude, alors que neuf punitions mineures furent décernées, ainsi que quatre majeures.

Les Tigres ont défait les Lions au pointage de 7 à 1. Gauvin et Beaudoin ont enfilé chacun deux buts pour les vainqueurs. Seyer, Guilbert, et Granger ont été les autres compteurs.. Phaneuf a évité le blanchissage aux siens en troisième période.

Les Castors et les Cougars ont fait match nul au compte de 4 à 4. Bureau a compté deux fois pour les Castors. Les autres vont à Gazaille et Messier.

Sinclair a compté deux fois pour les Cougars. Burke et Rehaume ont complété le pointage.

Ligue Midget

Deux joutes furent présentées dans le circuit Midget et les clubs Gulf Oil et Seven Up ont remporté des victoires.

Le Gulf Oil a tout d'abord subi un revers de 9 à 2 aux mains du Seven Up.

Les joueurs Beaudoin et Michaud ont enfilé chacun trois buts lors de cette joute. Therrien en a deux, tandis que St-Sauveur complète avec un.

Barriault et Barré ont compté pour le Gulf

Dans l'autre joute, le Lalime l'a emporté 5 à 4 sur le Blier. Letarte, St-Sauveur, Trudeau, Charron et Pineault ont compté pour les vainqueurs. Fournier a compté deux fois pour le Blier. Les autres vont à Laflamme et Beaunoyer.

Triple de 653 pour D. Breton

GRANBY — La Taverne des Sportifs s'est rapprochée à un point de la tête de la ligue des tavernes, en blanchissant La Buvette 4 à 0. N. Alivizatos a réussi 568-209 pour les vainqueurs, et P. Duclos 539. R. Bernier a réussi 536 pour les perdants. Le Royal a surpris le Dealer Supply 3 à 1. D. Breton a été la grande vedette avec 653-232-231. G. Arsenault a réussi 562 pour les perdants. Bavarois a défait Windsor 3 à 1. Claude Dulac a réussi 576-210, et M. Sylvestre 575-217.

POSITION DES EQUIPES

Dealers Supply	46
Taverne des Sportifs	45
Hôtel, Windsor	37
Taverne La Buvette	36
Hôtel Royal	29
Taverne Mont-Shefford	23

LES CINQ PLUS HAUTES MOYENNES

G. Arsenault	183.52
D. Breton	183.1
J.C. Dulac	180.31
G. Duclos	172.50
D. Brodeur	168.38



"Ferronnerie Cowansville"

Des joueurs du club Ferronnerie Cowansville de la ligue Dépression de l'endroit, ont reçu dernièrement des sacs de voyage Dow, grâce à leur exploit d'un tour du chapeau. On reconnaît, dans l'ordre habituel: Les Jordan, trésorier; Jean Jodoin, président; Johnny Brown, Michel Lemonde, représentant Ernest Pouliot agent Dow-O'Keefe; Marcel Sauvageau et Roméo Martel vice-président.

(Photo Studio Eclair)

Les nageurs de St-Hyacinthe l'emportent 232 contre 145

ST-HYACINTHE — L'équipe de natation de Saint-Hyacinthe a remporté une brillante victoire contre Pointe-Aux-Trembles au compte final de 232 points à 145 points.

Plusieurs nageurs de Saint-Hyacinthe étaient absents à cause de la grippe, mais notre Club a démontré que l'année 1971 sera l'année des surprises sur le plan compétition.

Voici les performances des jeunes nageurs de Saint-Hyacinthe lors de la compétition contre Pointe-Aux-Trembles qui avait lieu à la piscine du Centre Culturel de Saint-Hyacinthe.

8 ANS ET MOINS FILLES

	Dos	Brasse	Papillon	Crawl	Relais
Marie Tétreault	1ère	3e	3e	—	1ère
Gail Marjoribanks	2e	2e	1ère	1ère	1ère
Josée Dupuis	—	—	—	—	1ère
Jocelyne Falcon	—	—	—	2e	1ère

9-10 ANS FILLES

Nathalie Morier	1ère	—	1ère	1ère	1ère
Sylvie Bilodeau	4e	—	—	—	1ère
Carole Prince	4e	—	—	—	1ère
Anne Buysse	—	—	4e	—	—
Chantal Beaudin	—	4e	—	—	—
Louise Falcon	—	—	—	—	1ère

9-10 ANS GARCONS

Etienne Guay	—	—	—	—	1er
Bruce Marjoribanks	1er	3e	1er	1er	1er
Patrick Renaud	4e	2e	3e	3e	1er
Benoît Laurence	—	—	—	—	1er

11-12 ANS FILLES

Josée Yvon	—	—	1ère	1ère	1ère
Myriame Guay	—	—	3e	—	1ère
Sylvie Bérard	—	2e	—	4e	1ère
Eve Sylvestre	4e	—	—	—	—

11-12 ANS GARCONS

Claude Gagné	2e	—	3e	—	1er
Stéphane Lessard	4e	—	—	—	1er
J.L. Cossette	3e	—	2e	4e	1er
Claude Fournier	2e	—	—	—	1er
Patrice Benoît	—	4e	—	—	—

13-14 ANS FILLES

Lyne Thériault	1ère	2e	1ère	3e	1ère
Brigitte Guay	3e	—	—	2e	1ère
Manon Beaudin	—	1ère	—	—	1ère
Lorraine Aubin	—	—	2e	—	1ère

13-14 ANS GARCONS

Guy Desautels	2e	4e	2e	2e	1er
Pierre Turcot	—	—	—	—	1er
Jocelyn Chagnon	4e	—	—	—	1er
François Laurence	—	—	—	1er	1er
Charles Goulet	—	1er	4e	—	—

15 ANS ET PLUS FILLES

Johanne Benoît	1ère	3e	—	1ère	1ère
Jacinthe Vadeboncoeur	—	2e	3e	3e	1ère
Lise Beauregard	3e	—	2e	—	1ère
Diane Côté	—	—	—	—	1ère

15 ANS ET PLUS GARCONS

Denis Lecomte	1er	—	1er	1er	1er
François Goulet	—	1er	—	—	2e
Vincent Guay	—	—	—	2e	2e
Philippe Guay	—	3e	4e	—	2e

R. Deslauriers réussit 641

GRANBY — Dans la ligue des As Molson du Royaume des Quilles, Stop-TV a défait le Seven Up 3 à 1. Robert Deslauriers a roulé un formidable 641-243-201 pour les vainqueurs, et Armand Boucher 548. D. Lévesque a réussi 528 pour les perdants. Granby BBQ a blanchi los Lamoureux 4 à 0, malgré le triple de 547-214 de M. Delorme. Leclerc a défait Ruel 4 à 0 également. René Pomerleau a réussi 584-200. Ducharme a disposé de Décelles 3 à 1. Denis Breton a été le meilleur avec 513-221.

POSITION DES EQUIPES

Granby B.B.Q.	62
Laiterie Leclerc Ltee	46
Seven-Up	46
Marché Decelles	37
Marché M. Ruel	36
Marché Ducharme	35
Mercerie J. Lamoureux	31
Stop T.V. Service	27

LES CINQ PLUS HAUTES MOYENNES

G. Arsenault	177.33
Denis Breton	175.32
R. Pomerleau	169.46
M. Delorme	169.24
M. Sylvestre	163.10

les sports EN BREF... EN BREF

MONTREAL (PC) — L'Australie a été le premier à s'inscrire officiellement aux championnants de la Coupe du Monde de ski qui auront lieu au Mont Ste-Anne le mois prochain. Malcolm Milne et Manfred Gabler sont inscrits aux slaloms spécial et géant qui seront disputés du 12 au 14 février.

— — —

MIAMI (PA)— Le commissaire du football, Pete Rozelle, a déclaré hier, que les enquêtes courantes du "grand jury", sur le sport professionnel du football, ne sont "qu'une expédition de pêche. Ces enquêtes sont le résultat de plaintes d'anciens joueurs qui auraient aimé jouer un peu plus longtemps", a-t-il ajouté.

— — —

PITTSBURGH (PA)— Les Pingouins de Pittsburgh ont cédé l'ailier gauche Glen Sather aux Rangers de New York hier, en retour du centre Syl Apps et d'un autre joueur qui sera désigné plus tard. Apps a récolté trois points en 31 matches avec les Rangers cette saison et il évoluait depuis trois semaines avec leur filiale d'Omaha, de la LCH. Sather, utilisé surtout lors des punitions à son club, a récolté huit buts et trois aides en 46 matches.

Dorey et Hodge à l'amende

MONTREAL PC — La direction de la LNH a fait savoir hier que Jim Dorey, du Toronto, et Ken Hodge, du Boston, avaient écopé d'amendes à la suite d'une bagarre dans un match disputé à Boston le 17 janvier. Dorey et Hodge ont écopé d'amendes de $100 pour avoir quitté le banc des punitions, plus $50 pour inconduites et $100 pour punition de match. Hodge a écopé d'une autre amende de $100 pour avoir bousculé un juge de lignes. Toutes ces amendes sont automatiques selon les règlements de la LNH.

Les Pee Wee de Waterloo vous remercient encore

WATERLOO (JP) — L'équipe de hockey Pee-Wee de Waterloo qui représentera cette ville au tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec, Buckingham et Grand -Mère désire remercier tous les gens de Waterloo et Granby et la région, qui ont bien voulu les encourager à l'occasion du grand gala sportif, tenu dimanche dernier à l'aréna de Waterloo. Le but de cette journée qui était de ramasser des fonds pour cette jeune équipe, a été atteint grâce au concours bénévole des Old Timers de Granby et des Anciens Maroons de Waterloo qui se sont rencontrés dans une joute amicale que tous les spectateurs présents, au nombre de mille, ont beaucoup appréciée.Il faisait chaud au coeur de revoir ces étoiles des années '50, qui, malgré leur âge, ont pu tenir en haleine tout leurs partisans. Tout comme dans le bon vieux temps !

Les spectateurs ont pu constater que si les joueurs avaient vieilli, les gérants et entraineurs étaient restés les mêmes. Dans la chambre et derrière le banc, ils avaient la même fougue que dans les années 1950.

Je veux parler des Conrad Thibault, Albert Chevrier, Réal D'Arcy, Gaston Forand, Nap Fontaine, Rolland Meunier, et Maurice Fausse. Un merci tout spécial au sympathique Alcide Goudreau, de l'Hôtel National qui n'a pas dérogé à ses bonnes habitudes, et tout comme dans les bonnes années a su offrir aux joueurs, entraineurs, instructeurs et organisateurs un magnifique goûter. Les Pee-Wee de Waterloo en sont très reconnaissants et pour le démontrer ils ont vaincu Farnham 4 à 0 dans une joute au programme de la journée. Ils espèrent prouver encore plus leur reconnaissance en remportant un championnat au Tournoi de Québec, le 15 février prochain. Encore une fois, merci.

GAGNEZ $100 OU $1000 AVEC La Voix de l'Est

FACILE ET SIMPLE — TOUT ABONNE DE 6 JOURS PAR SEMAINE A "LA VOIX DE L'EST" EST AUTOMATIQUEMENT ELIGIBLE ET INSCRIT A CE CONCOURS

CONDITIONS DU CONCOURS:

1— Tous ceux qui achètent "La Voix de l'Est" 6 jours par semaine et dont nous possédons le nom sur nos listes d'expéditions sont admissibles à ce concours à l'exception des employés de "La Voix de l'Est Ltée"et de leur famille immédiate

2— Les personnes qui achètent "La Voix de l'Est" régulièrement chez un dépositaire, sont admissibles seulement s'ils réservent leurs exemplaires 6 jours par semaine et si le dépositaire transmet à nos bureaux le nom de son client. Cet abonné doit s'assurer lui-même auprès de son dépositaire (et non auprès de "La Voix de l'Est") que son nom soit transmis à "La Voix de l'Est". "La Voix de l'Est" ne peut pas être responsable des erreurs ou omissions dans ces cas

3— Les nouveaux abonnés deviennent admissibles dès le lendemain de leur demande.

LE TIRAGE DES NOMS:

4— Tous les jours, du lundi au vendredi, 25 noms seront tirés par un invité, selon une méthode qui offre une chance égale à tous nos abonnés. A toutes les semaines, entre le 4 janvier et le 26 février, on tirera 125 noms, soit 125 de nos abonnés qui pourront participer au tirage d'un montant de $100 chaque semaine. Ces noms seront mis de côté pour la participation au tirage d'un grand prix de $1,000 à la fin du concours

6— Le nom du gagnant du $100 sera publié dans "La Voix de l'Est" du samedi de chaque semaine.

7— Chaque gagnant devra répondre à une question d'intérêt général pour mériter son prix.

POUR VOUS ABONNER A "LA VOIX DE L'EST":

Téléphonez à Granby
372-5433

St-Jean
347-7597

St-Hyacinthe
773-2517

Cowansville
263-4259 et
263-4485

Demandez qu'on vous livre "La Voix de l'Est" chez vous.

À ST-HYACINTHE les sports avec Yves Marcoux

Les séries débutent ,vendredi.

Les séries semi-finales de la ligue de ballon-balai de St-Hyacinthe débutent officiellement vendredi soir prochain à l'arena local, par la présentation de deux joutes.

La première mettra aux prises les clubs Ti-Père et Bachand. Cette dernière équipe n'aura pas la tâche facile contre une équipe qui n'a pas subi la défaite cette saison. Paul Lemieux est confiant à la veille de cette série. L'as compteur du Bachand, Albert Lacroix, est au rancart et ne reviendra que pour la seconde joute de cette série. On sait que Lacroix en est venu aux prises avec Lemieux dernièrement, et tous deux furent suspendus pour une série de deux rencontres. Cette absence se fera certainement sentir dans le camp du Bachand.

Dans l'autre série, le Martin affrontera le Paul St-Onge dans une série 2 de 3. Le Martin a causé une surprise il y a deux semaines, en l'emportant 1 à 0 sur les hommes de Jean Guilmaine. Le St-Onge demeure favori pour remporter les honneurs de la série B. Il ne faudra pas pour autant sous-estimer les forces du Martin. Ces derniers se sont sensiblement améliorés lors des dernières joutes. Luc Desruisseau sera le joueur à surveiller dans le camp du Martin.

Ces deux séries seront donc à surveiller, spécialement les clubs Bachand et Martin qui pourraient causer des surprises aux équipes Ti-Père et Paul St-Onge.

La saison prend fin dans 6 jours

La saison 70-71 du club St-Hyacinthe Pepsi prend officiellement fin le 2 février prochain, alors que Gladu et les siens en viendront aux prises avec les Eperviers de Roussin, à ce dernier endroit. La présente campagne du circuit Jean-Claude Girard est vraiment quelque chose à voir. La lutte se fait des plus intéressante, tant au niveau des premières positions qu'au niveau des dernières équipes.

La première course met aux prises les clubs St-Michel, Lachine et St-Jean, qui font l'impossible pour remporter le championnat des équipes. St-Michel détient 4 points de priorité sur Lachine et 6 sur St-Jean mais la lutte n'est pas encore terminée. Chaque équipe a encore cinq joutes à disputer et chacune d'elle sera d'une importance capitale. St-Michel est en avance mais il semble bien que tout n'est pas encore fini.

A St-Hyacinthe, l'optimisme règne, même si l'équipe occupe le neuvième rang. Les Maskoutains ont une joute en main sur Roussin et St-Léonard, leurs plus proches rivaux. Le St-Hyacinthe a quatre rencontres à disputer et chacune d'elle devra remporter des dividendes. Le moindre relâchement pourrait être fatal, à ce stade de la saison. Roussin, Dorval, Boucherville et St-Victor seront les prochains adversaires du St-Hyacinthe Pepsi.

Hockey 71 se prépare

L'organisation est en marche. "Hockey 71" sera présenté à l'arena locale du 2 au 4 avril prochains.La présentation 1971 attirera à St-Hyacinthe 28 équipes se répartissant dans les catégories pee-wee, bantam et midget.

La présentaiton de l'année dernière a suscité énormément d'intérêt chez les sportifs de St-Hyacinthe et de la région. Plusieurs milliers de Maskoutains se sont déplacés pour voir à l'oeuvre ces jeunes, venus de tous les coins de la province.

"Hockey 71" ajoutera du cachet avec la venue de deux équipes de Boston. Ces dernières tenteront de se qualifier dans les catégories bantam et midget.

Toujours dans les cadres des tournois, mentionnons que trois équipes de chez nous feront le voyage à l'extérieur, pour prendre part à des compétitions présentées à l'échelle provinciale. Nos midgets seront à Hull, où il y aura tenue d'un important tournoi midget. Les Cyclones se rendront à St-Georges de Beauce pour prendre part à un tournoi de calibre juvénile. Finalement, les Bantam Lions seront à Granby, lors de la présentation d'un tournoi bantam au niveau provincial.

Les Chavaliers de St-Hyacinthe

Les hommes de Edouard Labrie auront fort à faire d'ici la fin de la présente saison. Même s'ils occupent la deuxième position avec huit points de priorité sur Waterloo, les Chevaliers devront redoubler d'ardeur, spécialement s'ils désirent conserver leurs chances de remporter le championnat des équipes. Les Chevaliers accusent un retard de 7 points sur Drummondville , les meneurs actuellement.

Mercredi dernier, les Chevaliers ont rencontré leur "Waterloo" en subissant un revers de 8 à 3 aux mains de Drummondville. Ces derniers ont certes prouvé que leur réputation n'était pas surfaite. Les hommes de Jean-Luc Bessette ont excellé spécialement dans la dernière période.

St-Amand, Matte et Gladu ont été les compteurs de Chevaliers.

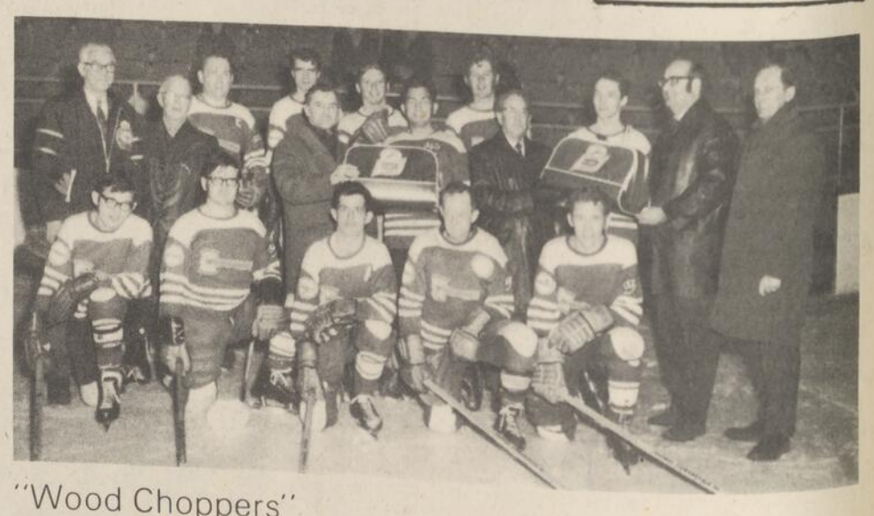
A Waterloo, les Maskoutains ont fait match nul 6 à 6. Jean-Luc Lemieux fut le meilleur du St-Hyacinthe avec deux buts. Darsigny en a également compté deux tandis que Gladu et Robert en comptaient chacun un.

La joute de dimanche dernier entre St-Hyacinthe et Drummondville fut remise à une date ultérieure.

Les Chevaliers disputeront leur prochaine joute dimanche prochain en visitant Waterloo à compter de 8 15 p.m.

Rappelont que Drummondville occupe toujours la tête des équipes avec 22 points. St-Hyacinthe suit en deuxième place avec 15. Waterloo et Acton sont en troisième et quatrième places avec 7 et 3 points.

TOUT GENRE D'ANNONCE EXECUTE UN SERVICE PUBLIC, L'ANNONCE CLASSEE l'exécute PLUS DIRECTEMENT, PLUS IMMEDIATEMENT, POUR PLUS DE GENS.



"Wood Choppers"

Des sacs de voyage Dow ont été remis dernièrement à des joueurs de l'équipe "Wood Choppers" de la ligue Dépression de Cowansville, qui ont réussi un tour du chapeau. On reconnaît sur la photo: Les Jordan, trésorier; Waldo Cleary, propriétaire de l'équipe; Jean Jodoin, président; Camille Perreault, Paul Houle, gérant du club; Vincent Hall, Michel Lemonde, représentant Ernest Pouliot, agent Dow-O'Keefe et Roméo Martel, vice-président.

(Photo Studio Eclair)

Un programme de $5 millions pour lutter contre l'usage des drogues à des fins non-médicales au pays

Par GERMAIN DION

OTTAWA(PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé hier, aux Communes, un programme de près de $5 millions pour lutter contre l'usage des drogues à des fins non-médicales au Canada.

En vertu de ce programme, un certain nombre de laboratoires régionaux d'analyse toxicologique seront créés un peu partout au Canada. Les médecins pourront, en plus, soumettre à un chercheur expérimenté l'échantillon d'une drogue contrôlée ou d'un stupéfiant reçu de leur patient, pour en obtenir une analyse exacte.

Le programme d'information comprendra quatre points, a déclaré M. Munro: la collection, l'analyse, le traitement et la diffusion de données.

Le gouvernement dépensera plus de $400,000, sur ce programme, pour le reste de l'exercice financier en cours. En 1971-72, la contribution gouvernementale s'établira à $4.5 millions.

M. Munro a noté que la création de laboratoires régionaux d'analyse toxicologique avait été recommandée par la commission royale d'enquête LeDain sur l'usage non médical des drogues. La commission a présenté un rapport préliminaire aux Communes le 19 juin.

Le ministre espère que le programme et ses recherches complémentaires aboutiront à une information plus exacte sur les drogues.

Plusieurs sous-entendus

L'Opposition a cependant réagi en soumettant que le programme venait trop tard et qu'il laissait plusieurs points de sous-entendus.

"Nous espérons qu'il s'agit là de la première étape d'un effort résolu pour aller de l'avant dans le domaine des recherches", a déclaré M. Robert Stanfield, chef du parti progressiste-conservateur.

M. Stanfield s'est toutefois réjoui que le ministre ait annoncé l'intention du gouvernement canadien de ne signer aucun accord international sur les drogues, sans connaître d'abord la forme finale de la loi canadienne.

Une conférence plénipotentiaire sur les substances psychotropes est présentement en cours à Vienne, en Autriche, et le Canada est représenté à cette réunion.

La police

M. David Orlikow (NPD-Winnipeg-Nord) a affirmé que le gouvernement devait se défier d'une interférence de la police.

Selon lui, si la police se met en devoir d'intercepter chaque échantillon de drogue remis à un médecin pour analyse, afin de connaître le nom du possesseur original, elle sabotera l'objectif même du programme.

M. Gérard Laprise (RC—Abitibi) a déploré, quant à lui, que le gouvernement ne fasse rien pour arrêter le trafic des drogues illégales que mène une certaine "pègre" jusque "dans les écoles secondaires".



Trudeau au concert

Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott-Trudeau, visite quelques pays de l'Asie depuis la fin de la conférence des pays membres du Commonwealth. A New Delhi, en Inde, il a assisté à un concert en compagnie de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, et de M. Heath, le premier ministre de l'Angleterre.

Les francophones du Québec devront jouer un rôle plus important dans leur économie

OTTAWA (PC) — Les Québecois francophones devront jouer un rôle plus important dans leur économie si l'on veut prévenir le malaise social chronique au Québec.

C'est ce qui ressort de l'intervention du Sénateur Jacques Flynn (PC-Québec), hier, à la séance de reprise du Sénat. Le leader de l'opposition au Sénat a même ajouté, à la veille d'une ronde de conférences fédérales-provinciales, que le gouvernement provincial du Québec devra obtenir d'Ottawa la mesure d'autonomie nécessaire à la prise en main de sa vie économique et sociale.

Il ne fait aucun doute, selon M. Flynn, que le marasme économique est à la fois la cause et l'effet du malaise social qui a suscité la crise terroriste d'octobre, bien que la majorité des Québecois croient encore à la Confédération.

Analysant la situation d'ensemble du Québec, au cours de cette intervention, le sénateur Flynn a souligné qu'une politique québecoise d'unilinguisme — au sein de la Confédération ou dans un Etat séparé — lui paraît tout à fait irréaliste, de même que la politique de "français langue de travail" pronée par le premier ministre Bourassa.

La politique fédérale du bilinguisme sera réexaminée

OTTAWA (PC) — Le comité permanent des affaires budgétaires réexaminera toute la politique du bilinguisme du gouvernement canadien dans les services publics lors de l'étude des crédits de la Commission de la Fonction publique, dans environ trois semaines.

Tel est le compromis proposé hier aux Communes par le leader parlementaire du gouvernement, M. Allan MacEachen, à la suite du tollé soulevé par les néo - démocrates et les conservateurs sur un projet de $2 millions destiné à l'embauche de quelque 250 jeunes universitaires francophones dans la Fonction publique.

M. MacEachen a suggéré cette formule pour inciter M. Stanley Knowles (NPD — Winnipeg-Nord Centre) à retirer une motion visant à renvoyer au comité permanent des prévisions budgétaires en général le rapport de la Commission de la Fonction publique déposé aux Communes le 3 juin 1970.

Même si M. Knowles a dû retirer sa motion, faute du consentement unanime de la Chambre, il a néanmoins réussi à obtenir ce que l'opposition réclamait depuis deux jours.

La publication, en fin de semaine dernière, par un journaliste, d'un mémoire " confidentiel" suggérant la mise en oeuvre d'un tel programme pour les francophones a provoqué une vague de protestations des partis de l'opposition, à l'exception des créditistes.

MM. Sharp et Drury ont dû subir lundi et mardi les foudres des néo - démocrates et conservateurs qui ont accusé le gouvernement de vouloir établir "secrètement" un programme de $2 millions et, faute plus grave, au profit d'un groupe ethnique en particulier.

Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a accusé, en termes à peine voilés, le gouvernement de pratiquer "de la discrimination" contre les anglophones dans le recrutement de la Fonction publique.

Le mécontentement s'est également fait sentir chez quelques députés libéraux anglophones qui ont fait part de leurs objections à des journalistes de langue anglaise.

Hier encore, le président du Conseil du Trésor, M. Drury, a répété que le programme proposé par des fonctionnaires n'avait pas encore reçu l'approbation du gouvernement.

Pour l'instant, l'incident semble clos et ceux qui croient que les non francophones sont victimes de discrimination pourront aller vider leur coeur devant le comité des Affaires budgétaires, dans trois semaines.

Un prix spécial décerné à l'ONF

MONTREAL (PC) — Un prix spécial a été décerné à l'Office National du Film du Canada pour avoir présenté le meilleur choix de productions au 23e Festival international du Cinéma à Salerne, en Italie.

Cinq productions de l'ONF ont obtenu des prix à ce festival. "Pas de Deux", film de Norman McLaren qui a déjà remporté 16 prix en différents pays du monde, a reçu le Trophée du Festival.

"Walking", de Ryan Larkin, autre film à succès qui a gagné dix prix jusqu'à présent, a obtenu un certificat de mérite dans la catégorie des films d'animation, alors que "Maboule", de Co Hoedeman, se classe en tête dans la section du film expérimental.

Le Canada était le seul pays dont les films ont été primés dans ces deux catégories.

"Element 3", une production de Jacques Giraldeau, a remporté le Trophée du Festival dans la catégorie des films d'information.

Le prix offert chaque année par l'Agence de tourisme en Italie, a été décerné à "What On Earth", film de Kaj Pindal et Lew Drew.

Un mouvement irréversible en vue de créer la semaine de travail de quatre jours

TORONTO (PCK) — En décidant récemment d'étudier la possibilité de créer la semaine de quatre jours , Chrysler Corp. et les Travailleurs unis de l'Automobile ont amorcé un mouvement lent mais irréversible.

Si Chrysler accepte la semaine de quatre jours, elle sera la première société importante de production à le faire. Déjà, de petites entreprises ont déjà adopté cette mesure et semblent satisfaites des résultats.

Entre autres, Data Business Forms Ltd., de Toronto, a appliqué la semaine de 40 heures en quatre jours il y a neuf mois. Southam Murray, imprimerie torontoise, fait travailler ses quelque 150 employés quatre jours par semaine pour un total de 32 heures depuis le printemps dernier. Employés et employeurs sont enthousiasmés par ce changement.

"Cette mesure a éliminé l'absentéisme, les retards chroniques et a augmenté la productivité de 17 pour-cent", a affirmé M. James D. Corcoran, président de Data Business Forms.

Le système a même fonctionné si bien, selon M. Corcoran, que l'entreprise a une liste d'attente de travailleurs spécialisés.

L'un des grands avantages, dans le cas de cette entreprise non syndiquée, c'est la souplesse des nouveaux horaires. Par exemple, si un travail supplémentaire s'impose, il peut être fait le vendredi, aux taux de surtemps, ce qui laisse encore une fin de semaine de deux jours aux employés.

Trois jours?

Les travailleurs ont déjà suggéré l'établissement de la semaine de trois jours, mais M. Corcoran a répondu avec le sourire: "Hâtons-nous lentement".

Depuis l'adoption de la semaine plus courte, 85 employés se sont construit des maisons, ont rénové leurs foyers et prennent une part plus active à leur vie communautaire. Aucun d'entre eux n'a pris un second emploi, a précisé M. Corcoran.

De leur côté, les cinq femmes qui travaillent à l'usine Date sont très heureuses de ce surcroît de temps qui leur permet de fignoler leur travail de maison. Certains hommes, par contre, se plaignent de dépenser davantage depuis qu'ils ont plus de loisirs.

L'un de ces dissidents chez Southam Murray, M. Roger Reine, affirme que la semaine de quatre jours est parfaite pour les hommes plus âgés ou pour les travailleurs sans charge familiale.

"Mais pour le gars marié qui a une famille, l'argent supplémentaire qu'on lui verserait pour la cinquième journée serait plus important que des loisirs".

Le syndicat a renoncé au temps supplémentaire depuis la création de la semaine courte, a ajouté M. Reine.

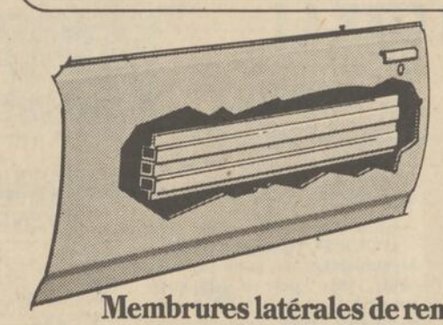
Deux autres employés, tout en constatant la diminution du temps supplémentaire, trouvent la semaine de quatre jours merveilleuse en été. L'un d'eux a noté un inconvénient: depuis l'établissement de la nouvelle semaine, sa femme lui donne tant de travail à la maison qu'il n'a plus un instant pour aller boire une bière.

La Pontiac: une valeur sûre en tous points.



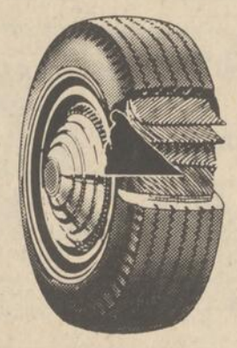
A gauche: le coupé hardtop Le Mans. *A droite:* le coupé hardtop Parisienne Brougham.

Servo-direction à rapport variable.
Sur la route, vous gardez une perception parfaite des réactions de la voiture. Pendant les manoeuvres, le dispositif à rapport variable réduit au minimum les tours de volant nécessaires pour le braquage. Standard sur certaines Pontiac. Livrable sur toutes les autres Pontiac.

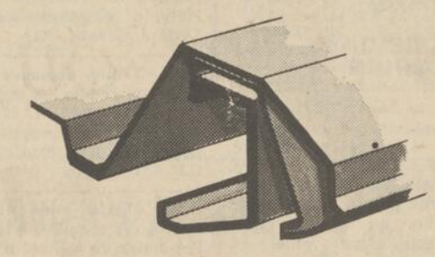


Membrures latérales de renfort.
Un surcroît de protection contre les collisions latérales. Montées dans chaque porte. Equipement mis au point par General Motors, standard dans toutes les Pontiac 1971.

Commande intérieure de déverrouillage du capot.
Excellente précaution antivol. La poignée de déverrouillage du capot se trouve sous le tableau de bord. Standard dans les grandes Pontiac; livrable dans les intermédiaires.

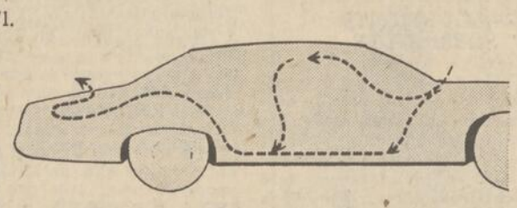


Pneus à ceinture de renfort.
Forte adhérence; meilleure tenue de route; long millage (résistance à la flexion et pas d'échauffement excessif). Standard sur toutes les Pontiac.



Nouveaux profilés de bas de caisse ouverts.
Empêchent l'accumulation d'eau et de sel, réduisant de ce fait la formation de rouille et la corrosion. Montés sur toutes les grandes Pontiac, ils conservent à ces voitures leur bel aspect...et leur valeur de reprise.

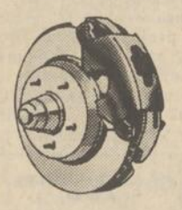
Intérieurs vastes et silencieux.
Les Pontiac 1971 sont plus vastes que celles de l'an dernier. Car leur empattement a été allongé. Elles sont aussi plus silencieuses grâce à leur nouveau pavillon insonorisant à double paroi.



Ventilation sans courants d'air.
Plus de déflecteurs mais, par contre, une ventilation à air pulsé. L'air se renouvelle constamment, en silence. Equipement des grandes Pontiac.

Nouvelle suspension.
La nouvelle suspension avant a permis d'améliorer la facilité de conduite et la tenue de route des grandes Pontiac sur chaussées cahoteuses et par fort vent de côté. Faites-en la preuve au cours d'un essai.

Nouveaux dispositifs antipollution.
Pontiac fait sa part dans la lutte antipollution. Les nouveaux moteurs émettent notablement moins de polluants que les modèles précédents, tout en fournissant un meilleur rendement. Un système antiévaporation, monté sur toutes les Pontiac, absorbe les émanations d'essence.



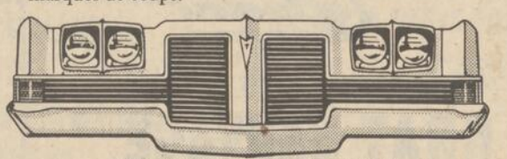
Servo-freins à disque.
Les servo-freins avec disques à l'avant permettent d'obtenir un freinage puissant et sûr, sans affaiblissement, même dans les conditions les plus difficiles. Standard sur les grandes Pontiac; en option sur les Pontiac intermédiaires.

L'ensemble de sécurité GM au complet.
Toutes les Pontiac 1971 sont pourvues de l'ensemble complet d'équipements de sécurité GM de prévention des accidents, de protection des occupants et antivol.



Nouveaux sièges.
Les sièges avant de toutes les grandes Pontiac sont rembourrés de mousse moulée. Plus confortables, ils durent aussi plus longtemps.

Nouveaux matériaux.
L'avant de toutes les Pontiac comprend des panneaux de fibre de verre renforcé...Adieu la rouille! De plus, le centre de la calandre de toutes les grandes Pontiac est fait d'Endurex, matière qui ne garde pas les marques de coups.



Certains des équipements représentés ou décrits dans cette annonce sont fournis en option, moyennant supplément.

Les concessionnaires Pontiac rattrapent le temps perdu. Allez commander votre Pontiac 71. La livraison est rapide.

GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.30 P.M.**

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Cowansville: 263-2988
Farnham: 293-5155
St-Jean: 347-7596
St-Hyacinthe: 773-2516

TARIFS
de nos
Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$1.35
TROIS INSERTIONS	$3.75
MOTS Supplémentaires	$0.06
SIX INSERTIONS	$7.00
CARACTERE GRAS	.35
LIGNE AGATHE	$0.15
1 pouce x 1 colonne	$2.10
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	40.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	8.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES REMERCIEMENTS	4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

Gagné & Guay
AVOCATS
331 rue Principale Granby
Tél. 378-9031

LEGENDRE & ALLAIRE
Comptables Agréés
135, rue Principale
Granby, Tél. 372-3381
GERARD LEGENDRE, C.A.
GERALD ALLAIRE, C.A.

Arsenault Poussard-Lagacé
AVOCATS et PROCUREURS
2, rue Court
Edifice, 'La Place des Assurances"
Tél. 372-6618

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
Granby — Tél. 378-7935
L. J. Montfils C.A. - J.P. Picotte, C.A.
L.J. Alain, C.A. - A Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. - G.D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A. - Y. Racine, C.A.

Pierre Girardot
NOTAIRE
221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2211 Granby

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. - 372-6637

ACHAT — VENTE
ECHANGE
Obligations Municipales, Scolaires, Hôpitaux, Gouvernements, Fonds Mutuels, Actions
RAYMOND CAMUS INC.
Courtiers en valeurs mobilières
500, Place d'Armes, Ch. 1140, Montréal, P.Q.
Consultez notre représentant:
GRANBY:
Jean-Luc DUNN
317 Des Erables, Granby
TEL. 378-4586 bur.
TEL. 378-4854 rés.
Rendement - Sécurité - Service

En vente:
BON D'EPARGNE DU CANADA
RENDEMENT 7.75
A MATURITÉ

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

• Granby: propriétés de 2 logis de 4 pièces, situé 37 Grove. Ext. bois, int. gyproc. Terrain 90' x 100' Prix: $9,000. comptant $2,500. Bal: à 8% — $78. par mois capital et intérêt.

• Granby: rue St-Antoine N. Bâtisse à revenus. Local pour commerce et logement 5 pièces Revenus $143. par mois. Ext. briques, int. plâtre. Chauffage air forcé.

• Granby: Rue St-Jacques propriété 2 logis de 4 pièces, Ext. stucco, int. gyproc, garage. Prix $10,000. Comptant à discuter.

• Bromont: Boul. Bromont, bungalow, 5 pièces briques et pierres, foyer, Grand Terrain, Beau site. Prix $22,000. Conditions faciles d'achat. Age: 4 ans.

• Nous avons plusieurs autres propriétés dans Granby et région. Nous offrons aussi quelque hôtels, restaurants, Bar salon dans Granby et région.

IMMEUBLES Inter City REALTIES Inc.
Courtiers en immeubles
80, rue Principale
Granby, 372-5886

GRAND bungalow spacieux de 7 pièces, sous-sol fini avec bar, salle de jeux, salle de lavage, bureau, chambre de bains. Site résidentiel. Pour inf.: 372-5230 (5534)

ATTENTION A VENDRE
Bungalow à vendre de 10 pièces, sous-sol fini au complet, extérieur en brique, construction 4 ans.
Pour inf.: 539-2747 (5485)

2 MAISONS mobiles 36 pi. et 55 pi., hiver-été, $500.00 comptant. Balance $60.00 par mois. Aussi bungalow de 5 1/2 pièces pour le propriétaire et cave finie en 7 app. 1 1/2. Rapporte $5,200.00 annuel. S'adresser à: 345, 7e Avenue, Iberville, P.Q. Tél: 346-5274 (5515)

ECOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.
Préparez votre avenir dans la coiffure
FILLES ET GARCONS
COURS DU JOUR
1er cours: du 20 janv. au 1er fév.
2e cours: du 1er fév. au 30 fév.
COURS DU SOIR:
débutant le 1er février.
Inscription immédiatement
Aussi
CLINIQUE CAPILLAIRE
Analyse gratuite de votre cheveu.
Si vous possédez une 9e année, écrivez-nous immédiatement à
L'ECOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.
16a, rue Centre
Granby
Tél.-372-5471
(5593)

La VENTE de FOURRURES
QUI BAT TOUS LES RECORDS EN JANVIER ET FÉVRIER
CHEZ Laflamme FOURRURE
328 Principale Granby 378-8484
CHAT SAUVAGE
Pour dames et demoiselles.
Naturel ou tippé naturel, et roux.
Coupe droite ou cintrée à la taille.
Valeur rég: $375.
EN SPÉCIAL $289.
VISON NOIR
"Canadien" mâle.
Travaillé à l'horizontale.
Valeur rég. jusqu'à $850.
EN SPÉCIAL $595.

4—PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

HOTEL situé près de Granby, affaires de $1,600 à $1,700. par semaine. Comptant exigé: $10,000.00 prendrais de l'échange.
Taverne bien située et bien achalandée à vendre ou à échanger
Nous attendons votre offre.
Roland Choquette, agent
Tél: 378-6763
H. Caron, courtier
(5699)

ROYAL TRUST CO.
Brokers
Propriété commerciale situé rue Principale (de front) 3 grands planchers pour magasin et un logement. Source de revenu excellente. Prix $50,000.00 R. McKergow. Tél: 372-3480 (5554)

7—COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT à vendre, excellent pour accommodations, épiceries, journaux, tabagies, etc... près de l'église. Cause de vente: maladie. S'adresser à 159B, rue St-Antoine Nord, Granby. (5680)

10—TERRAINS A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux. Située en campagne, chemin Roxton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi. x 125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
—Pas d'acompte.
—Pas d'intérêt.
—Pas de taxe.
Tél: 372-3296 ou 372-5896
J.P. RACINE INC.
(3167)

PROJET★ VUE DE LA MONTAGNE
TERRAINS A VENDRE
Situé sur route 1, à environ 2 milles des limites de Granby. Plage et épicerie à proximité. Dimensions: 100'x 200' au 100'x 100'. Cadastres et prêts à construire.
CONDITIONS FACILES
Communiquez maintenant:
378-7389
(5738)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS meublés avec T.V. si désiré de 1 1/2 pièces, 2 1/2 pièces et de 3 1/2 pièces situés dans centre-ville. Prix à partir de $11. par semaine. S'adresser à 255 Ave du Parc et le soir à 91 Paré à: 372-4121 si occupé à 372-3328. (5311)

16—LOGEMENTS A LOUER

VOICI une belle opportunité de venir vous choisir un logement neuf de 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie à l'année, tapis dans salon et tuiles dans les autres pièces. A partir du 1er janvier au 1er mai, choix d'un logis parmi plusieurs. S'adresser à: 45 boul. Fortin, Granby, P.Q. Tél: 378-7849 (5377)

ATTENTION
Logis de 3 pièces, situé dans le centre de la ville. Libre immédiatement. S'adresser à 91 rue Beacon, Granby. Tél: 372-6147 (5673)

LOGIS à louer de 4 pièces, centre-ville, libre le 1er mars. S'adresser à 372-4693. (5729)

LOGIS de 4 pièces à 616 rue Cabana (face à l'Ecole St-Luc) Maison neuve, chauffage à l'électricité, stationnement avec prise de courant, près de la rue Principale. S'adresser à: 372-5280. (5739)

17—LOGEMENTS DEMANDES

LOGIS demandé de 5 à 6 pièces, situé dans ou près du centre de la ville. Pour couple sans enfant. Tél: 372-1056. (5741)

ON DEMANDE logement de 6 pièces dans les environs de la paroisse St-Joseph. Tél: 372-3345 (5647)

19—CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et pension à louer pour homme. Bon chez-soi. Accès à la T.V. et téléphone. Tél: 372-5700 (5669)

PRENDRAIS jeune homme ou jeune fille en chambre et pension. S'adresser à 521, rue Denison Ouest, Granby. (5716)

26—HOMMES DEMANDES

AGENT publicitaire demandé dans la région. Très bon salaire. Auto nécessaire. S'adresser à: 491 Bruno, Drummondville. (5635)

MECANICIEN demandé pour machines à coudre.
Appelez:
Mr. Allan
Marieville Converters Ltd,
1543, Ed'Guillette,
Marieville, P.Q.
Tél: 466-4852
(5685)

HOMME sérieux pour travail à temps partiel d'inspection d'assurance dans Granby et environs. Payer à commission. Expérience non nécessaire mais appréciée.
Ecrire à: C.P. 757 Sherbrooke, (donnant références). (5657)

OFFRE D'EMPLOI
Demande 2 hommes, 1 femme possédant auto et mariés si possible. Emploi sérieux vous est offert, avantage sur un plan d'assurance. Pour inf: 549-2274 (St-Valérien) (5644)

AMBITIEUX et travaillant, vous pouvez faire un salaire annuel entre $10,000 et $20,000 à temps partiel.
Pour entrevue: Ecrire à Andre et Monique, C.P. 143, St-Jean, P.Q. (5714)

COMMIS avec expérience demandé pour épicerie. Agé de 18 à 30 ans. S'adresser à: Antonio Gagnon, 320, Boul. Leclerc, Granby, P.Q. (5708)

REPRESENTANTS
Traitement jusqu'à $150.00 par semaine pour débuter. Entraînement fourni. Doit posséder automobile. Possibilité illimité pour l'homme qui veut travailler fort.
Faire parvenir curriculum vitae à:
C.P. 2534
La Voix de l'Est
Granby
ou tél: 773-7424 (demandez Mlle Gagnon)
(5684)

ATTENTION
Homme qui voudrait faire carrière comme représentant d'une compagnie canadienne - française.
Qualifications:
— Agé de plus de 30 ans.
— Bonne éducation.
— Bonne réputation.
— Dynamisme et détermination.
Nous offrons:
— Possibilité de $10,000. et plus par année.
— Entraînement.
— Bonne clientèle.
— Bénéfices marginaux usuels.
Pour de plus amples informations, écrivez en donnant votre curriculum vitae, à:
Att.: G. GINGRAS
9, 70ième Ave. Ouest,
Ville de Blainville, Qué.
C.P. 80.
(5742)

27—HOMMES, FEMMES DEMANDES

Hommes et femmes demandés
Pour fournir produits AL-SI Cie aux consommateurs de votre localité. Vous pouvez gagner $50.00 et plus à temps partiel et $100.00 et plus à temps plein. Pour inf: écrire à: C.P. 282 Ste-Rosalie Cité Bagot. (5587)

28—FEMMES, FILLES DEMANDES

CAISSIERE avec expérience demandée pour magasin d'alimentation. S'adresser à: M. Antonio Gagnon, 320 Boul. Leclerc, Granby, P.Q. (5707)

Fuller demande
Filles ou femmes à temps partiel entre 3:00 à 10:00 par semaine. Pas de porte en porte. Ecrire à: Fuller Brush Co. Ltd, C.P. 433, Granby. (5490)

DESIRERAIS jeune fille pour travail de caissière à la Caisse Populaire de St-Paul d'Abbotsford.
S'adresser: Caisse Populaire St-Paul d'Abbotsford, 519 rue Principale, St-Paul d'Abbotsford, P.Q. Tél: 379-5665 (Demandez M. Jacques Riendeau) (5717)

AVON vous offre une occasion magnifique de gagner de l'argent et d'être en affaires pour vous-même en vendant des produits de la meilleure qualité, entièrement garantis. Composez le no. 372-4116 et obtenez tous les détails ou encore écrire à: C.P. 28 Iberville. (5394)

30—EMPLOIS DEMANDES

CHEF cuisinier avec 20 ans d'expérience cherche du travail dans restaurant ou hôtel. Tél: 773-7986 (M. Blanchet) (5724)

32—GARDERIE D'ENFANTS

DAME désirerait garder 2 ou 3 enfants chez elle, du lundi au vendredi soir. Tél: 372-2952 (Mme Paul-Emile Jacques) (5692)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

Spécial — A qui la chance?
BALANCE DE FINANCE
1 Plymouth, 1969, "Sport Fury", 2 portes, HT, siège baquet, tout équipé.
1 Plymouth, 1968, "Satellite Sport, 2 portes, HT, siège baquet, tout équipé.
Les autos sont en parfaites conditions. Prix raisonnable. S'adresser tél: 378-9001 (5732)

MUSTANG 1966, V-8, 289, standard, convertible, freins à disques. En bonne condition. S'adresser à: 372-6601 entre 9:00 a.m. et 5:30 p.m. (5733)

ACADIAN, "Invader", 1967, 2 portes, V-6. Très bonne condition. Tél: 378-3043 (5710)

AUTO Mustang 1968 en parfaite condition, toute équipée (radio AM/FM). Tél: Granby 378-6963 entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m. du lundi au samedi. (5633)

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ
A partir de cette date, je ne me tiendrai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par M. André Paré, ou par qui que ce soit à moins d'un écrit de ma main. Mme Thérèse Paré, 261 St-André, Farnham (5676)

AUTO à vendre de marque "Simca" 1970, 11,000 milles. En parfaite condition. Tél: 534-2741 (5554)



FORD Galaxie 500, 1965 2 P.H.T. toit vinyle V-8 aut. tout équipé.
METRO G.M.C. 1965, 6 cylindres standard, 1/2 tonne.
VALIANT 1965 - V-200 - 6 cylindres, 4 portes auto-radio.
BUICK Spécial 1965, 2 portes, sedan, V-8, automatique.
CHARGER 1968 - 383 H.P. - V-8 toit vinyle, tout équipé.
PONTIAC Parisienne 1964, 2 portes H.T., V-8, power-brakes.
VALIANT 1964 Signet 200, 6 cylindres aut., 2 portes H.T.
COUGAR 1967, V-8 automatique, tout équipé.
FORD Fairlane 1967, G.T.A., 2 portes H.T., sièges baquets, tout équipé.
MUSTANG 1967, V-8 automatique, radio.
Garage
ALBERT PONTBRIAND
256 rue Phaneuf,
St-Pie de Bagot
Tél: 772-2263
(Pour Granby, signalez)
372-3482
(2751)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

• Set de boudoir, 3 morceaux en cuirette et bois, bleu presque neuf.
• 6 chaises style colonial de cuisine, neuves.
• 1 table de cuisine au mûr avec 2 bancs fini acajou 44 pouces de long.
• 1 caisse enregistreuse "Smith Corona".
• 1 poêle à Hot-Dog et à Hamburger électrique.
• 1 poêle à 3 ronds à café, 220-V.
• 1 lot de support chromé pour magasin de linge à la verge, ajustable sur la hauteur.
Tél: 378-8571
(5683)

ANTIQUE, set de chambre avec 2 bureaux, 2 lits jumeaux. Aussi métier à tisser. Tél: 469-3008 (Rougemont) (5727)

MENAGE complet à vendre. Cause: départ du Québec. Peut-être vendu séparément. Tél: 372-7878 (5687)

LIT JUVENIL, bassinette pour enfant, sofa avec chaises et antiquités. S'adresser à: R.R. 4 (chemin Irwin) Route longeant la sortie de l'autoroute.. (5745)

MOBILIER de cuisine avec bahut à vendre, en très bonne condition et très propre. Tél: 378-7830 (5688)

40—A VENDRE DIVERS

INVENTAIRE et franchise à vendre. Produits synthétiques de qualité pour la ménagère. Financement discutable. Tél: 263-3206 (Cowansville) (après 6:00 p.m.) (5649)

SPECIAL
Moto-ski à vendre 1971, 28 force en parfaite condition. Très peu de millage. Aussi machine à coudre à vendre de marque "Universelle" plus balayeuse "Singer" comme neuve. Aussi accessoires de bébé. Tél: 378-5880 (5601)

POUR FUTURS MARIES
Ameublement de salon presque neuf, très propre, laveuse automatique en très bonne condition, 2 ans d'usage. Aussi diadème blanc tout neuf, voile court, fleur nénuphar garni de perles.
Le tout à prix d'aubaine.
A QUI LA CHANCE?
Tél: 378-1866 (après 6:30)
(5677)

Collection — timbres de plusieurs pays. Tél: 372-6045 (après 6 hres p.m.) (3857)

ENCYCLOPEDIE "Grolier" à vendre. Tél: 372-3858 (5690)

42—VETEMENTS LINGERIES

MANTEAU d'antilope, modèle motif, grandeur 12 ans, presque neuf. Prix $50.00 Tél: 372-7182 (5698)

51—ON DEMANDE

ON DEMANDE 3 personnes à temps plein $100.00, — temps partiel $60.00. Aucun capital, aucune expérience nécessaire. Tél: 372-5019 (avant-midi) (5511)

ATTENTION
Personne qui aimerait organiser une démonstration à domicile. Comme cadeau à l'Hôtesse, la meilleure perruque sur le marché. Pour plus de renseignements, tél: 378-8880 Granby. (5674)

52—ARGENT A PRETER

PRET 2ième hypothèque — Maison appartements, service rapide, taux compétitif directement du prêteur. Aucune commission.
Crédit Trans-Québec Inc.,
50 Place Crémazie
(chambre 10-11)
Montréal 351, P.Q.
Tél: (514) 384-6430 ou à: 237 Principale, suite 208, Granby, P.Q. Tél: 372-6115 (5284)

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèque,
de $1,000 à $200,000
Taux à partir de 10 p.c.
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT
Agent
Tél: 378-7218
Achats — Ventes — Echanges
Badeau et Fils, courtiers

56—MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GUITARE ordinaire de marque "Olsen" en très bonne condition. S'adresser à: 372-7221 après 6:00 p.m. (5702)

St-Hyacinthe

62—VOYAGES

10 janvier:
Poissons des cheneaux
(Ste-Anne de la Pérade)
Du 16 janvier au 14 février:
Voyage en Floride.
19, 20, 21 février:
Carnaval de Chicoutimi, départ le soir.
Du 8 au 12 avril:
New-York — Washington, départ le soir.
Du 3 juillet au 1er août:
Ouest Canadien.
Du 14 au 22 août:
Gaspésie.
MLLE G. CORBEIL
Tél: St-Hyacinthe (773-1972)
Otterburn Park, (467-4803)
(72913)

Farnham

28—FEMMES, FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE opératrices de machine à coudre avec expérience. S'adresser à: Manufacture Vimo, 1049 Principale, Farnham, P.Q. Tél: 293-3195 (5675)

29—SERVICES DOMESTIQUES

FEMME demandée entre 40 et 50 ans, pour prendre soin d'un enfant de 4 ans. Tél: 293-4096 (5746)

St-Césaire

2—PROPRIETES A LOUER

COTTAGE à louer, immédiatement ou plus tard, 7 pièces, meublé, chauffage central à 1 1/2 mille à l'ouest de Waterloo. Site pittoresque. S'adresser à: F. Côté, tél: 469-2039 (Rougemont) (5728)

28—FEMMES, FILLES DEMANDEES

COIFFEUSE compétente demandée. Tél: 469-3057 (Rougemont) (5661)

Cowansville

1—PROPRIETES A VENDRE

MAISON duplex à vendre avec bons revenus. S'adresser à: 327 rue Bell, Cowansville. Tél: 263-2561 (5693)

2—PROPRIETES A LOUER

BACHELOR à louer, neuf, de 3 pièces. Prêt à être occupé. Tél: 263-3729 après 6:00 p.m. (5689)

4—PROPRIETES A REVENU A VENDRE

MAISON à revenu à vendre en face du parc municipal à Cowansville. Tél: 378-8779

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. de 4 1/2 pièces, situé à 141 rue Beaumont, chauffé, eau chaude, installation laveuse - sécheuse, service antenne T.V., prise extérieur pour voiture, et déneigement. Libre 1er mars. Tél: 263-1910 après 5:00 p.m. (5737)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS à louer situé rue Ste-Thérèse de 4 pièces. Libre le 1er fév. S'adresser à: 114 rue Olivier, Cowansville. Tél: 263-2004 (5736)

17—LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT demandé de 5 ou 6 pièces dans un bas ou maison seule. Environ $90.00 par mois. Tél: 263-2383 (5726)

26—HOMMES DEMANDES

GERANT DE PIECES
Centre industriel des Cantons de l'Est chez important dépositaire Ford de la région est à la recherche d'un gérant de pièces avec expérience et bilingue. Toute application sera tenue confidentielle. Ecrire à: C.P. 2546 La Voix de l'Est, Granby. (5691)

32—GARDERIE D'ENFANTS

GARDERAIS enfants de tout âge à la journée ou à la semaine dans maison privée. Bonne expérience. Tél: 263-4792 (5694)

48—MODISTES, COUTURIERES

COURS privés de coupe et de couture.
Tél: 263-3961

60—PERDUS OU TROUVES

MONTRE perdue à la piscine de Cowansville, montre rectangulaire à bracelet rugueux métallique de marque "Nivada". Récompense promise. Tél: 372-4469 (5740)

74—DIVERS

GRAND SPECIAL du mois de janvier. Vente à prix réduit machine à coudre zig-zag, Singer, neuve à partir de $99.95, qui coud les boutons, fait les boutonnières et la finition des coutures.
EXTRA EXTRA SPECIAL
Aspirateur puissant à partir de $54.95
Aussi réparation de toutes marques de machines à coudre, ouvrage garanti à prix vraiment raisonnable, environ de $5.00 à $8.00
Centre de Couture Singer,
350, rue St-Jacques,
Granby, P.Q.
Tél: 378-3731
(5721)

FAITES carrière comme hypnologue. Cours d'hypnotisme. Succès garanti ou argent remis. Tél: 372-4678. (5616)

77—EMBARCATIONS, MOTEURS

MOTONEIGE Sno-Jet 1971 modèle Star-Jet de luxe 24 H.P., 20 gallons d'essence de brûler. A vendre $200. de moins que payé. Aussi cariole à motoneige genre poney $40.00. Tél: 372-1146 (5682)

A VENDRE motoneige "Dauphin" 1970, 19 forces, de luxe, seulement 50 gallons de gaz d'utilisés. Tél: 539-0245. (5700)

MOTONEIGE de marque "Bombardier", 1971, démareur à batterie. Tél: 378-7921 (le jour) 378-2187 (le soir) (5731)

LES ANNONCES CLASSEES FONT TOUT LE TRAVAIL POUR VOUS

Cartes d'affaires

Les FOURRURES Lucile Guertin 130, rue COURT



Très beau manteau de mouton de Perse noir garni d'un large col de vison canadien,	$350.00
Vison chinois naturel garni de renard canadien naturel.	$395.00
Manteaux de cuir, doublure amovible, grandeurs 5 à 14 ans.	$79.00
Manteaux de cuir, doublure amovible grandeurs 5 à 20 ans.	$89.00
Capucine naturelle de lynx.	$39.00
Manches de satin piquées pour manteaux de cuir.	$5.00 la paire POSEES

Lucille Lemoine Guertin, propr.
130 rue Court, Granby Tél. 372-1474



A la découverte de nouveaux horizons
GRANBY CAMPER INC.
(DIVISION MARINELLI)
VENTE LOCATION SERVICE
PIECES — REPARATION — ACCESSOIRES
Vendeur autorisé:
APACHE — CAPRI — GLENDETTE
TOUR-A-HOME
AUTONEIGE SNO-PRINCE
LA MAISON DU SERVICE
529 DUFFERIN — TEL:372-4760
GRANBY

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et medicales
Confection de supports d'arches!
GERARD POTVIN
SPECIALISTE
(20 années d'expérience)
• Ajustement personnel à chaque client.
• Ajustement parfait.
• Empreinte des pieds.
• Correction pour pieds malades, affaissés, démarche difficile.
• Chaussures correctives.
• Prix modiques.
Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél. 372-5292
(71549)

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ere 2eme 3eme hypotheque
S'adresser a
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby Tel. 372-3377

Argent à prêter
1ère, 2ième, 3ième hypothèques
TAUX COURANTS
S'adresser à
ROBERT & SAURETTE
NOTAIRES
Edifice Palace (suite 31)
Granby Tél. 372-6631
(5029)

PIERRE LAMOTHE CONSTRUCTION
TRAVAUX DE FONDATION DE TOUS GENRES:
Empattement, Solage, Perron, etc.
Demeurant maintent à
63 rue Iberville, Granby
Tél.: 372-6284 (4913)

DEUX POINTS
qui vraiment comptent
AVEC
L'ANNONCE CLASSEE
1—Combien de gens la lisent ?
2—Combien coûte-t-elle ?
LE PREMIER EST ENORME
Le deuxième MINIME.

VOTRE MARCHÉ AUX PUCES
VOUS OFFRE CETTE SEMAINE

Pantalons de ski, valeur jusqu'à $49.00 pour $10.00. Jacquet sport de valeur $30.00, pour $14.95. Ensemble 3 pièces, valeur $28.00, pour $16.50. Ensemble 2 pièces, valeur de $20.00 pour $14.50. Pantalon gris pour enfant d'école $1.50. Bottes pour enfants $1.25, Chemises de chasse 2 pour $5.00. 75 chemises à $1.25. Chandail pour dame en très beau tricot à partir de $3.75.

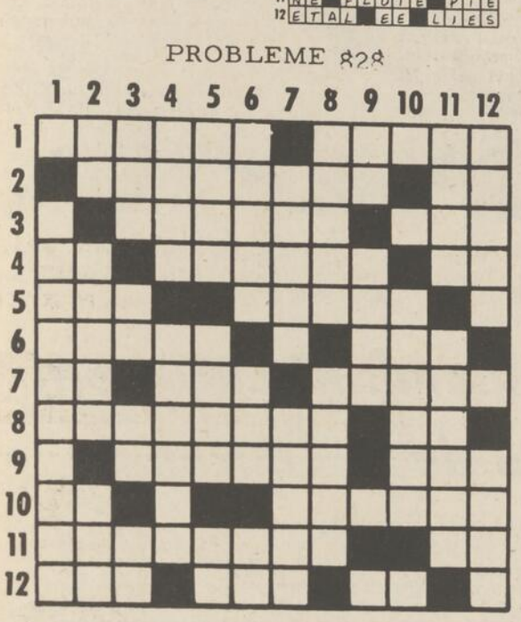
VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX INCROYABLES
Vendons — Achetons — Échangeons tout

MARCHÉ AUX PUCES
(dans le vieux couvent à côté de l'Église)
Horace Proulx, propr.

Tél.: 378-9144 **Ste-Cécile de Milton**
(5659)

MOTS CROISES

PROBLEME 828



HORIZONTALEMENT

1—Méchante demeure. — Plume légère.
2—Attouchements doux. — Conseil de la reine.
3—Du verbe citer. — Tranquille.
4—Reçu. — Espérance. — Pron. pers.
5—Volonté. — Lagune côtière de la Côte-d'Ivoire.
6—Genre de myriapodes (pl). — Petite prairie.
7—Notez bien. — Action de rire. — Du sexe féminin
8—Qui aime la guerre. — Chiffre romain.
9—Prén. fém. — Bruit de l'horloge.
10—Avant-midi. — Qui aime la lecture.
11—Etat de ce qui est désagréable à voir (pl). — Aussi.
12—Epais, touffu. — Du verbe avoir. — Grande-Bretagne.

VERTICALEMENT

1—Petit vin aigrelet.
2—Prép. lat. — Espèce de vautour. — Ouvrage de maçonnerie.
3—Petite poche. — De l'espagnol. — Dans. — Ce qui est dû à quelqu'un.
4—Mari de Béthsabée. — Qui contient des erreurs.
5—Filet pour prendre les oiseaux. — Titre de noblesse. — Pron. pers.
6—Fabuliste grec. — Argile jaune. — Connaissance d'une chose.
7—Qui font preuve de snobisme. — Pron. pers. (pl).
8—Mouvement de l'âme. — Débours.
9—Coutumes. — Outil du tailleur de pierre.
10—Qui vit seul.
11—Quote-part. — Bourg de Judée.
12—Sélectionner. — Hurlé.

CHEF

5.55 Ouverture du poste
6.00 Radio Témoignage
6.15 Prends le temps de sourire
6.45 La Ferme
6.55 Nouvelles provinciales et nationales.
7.00 Prends le temps de sourire
7.30 Nouvelles locales et régionales
7.33 Prends le temps de sourire
8.00 Radio Journal
8.10 Nouvelles sportives
8.15 Prends le temps de sourire
8.30 Prends le temps de sourire avec invité en studio
8.55 Nouvelles provinciales et nationales
9.00 Une place au soleil
9.55 Nouvelles provinciales et nationales
10.00 Nos marchands vous appellent
10.30 Nouvelles locales et régionales.
10.33 A conjuguer au féminin
10.55 Nouvelles provinciales et nationales
11.00 A conjuguer au féminin
11.30 Bruits de ma ville
11.45 Avis divers
11.50 Bruits de ma ville
12.00 Radio Journal
12.10 Bruits de ma ville
12.15 Editorial
12.20 Bruits de ma ville
12.25 Nouvelles sportives
12.35 Bruits de ma ville
12.40 Entrevue
12.45 Bruits de ma ville
12.50 Manchettes d'actualité
12.55 Bruits de ma ville
1.00 Cocktail du CHEF
1.30 Nouvelles locales et régionales
1.33 Rencontres
1.55 Nouvelles provinciales et nationales
2.00 Tout feu, tout femme
2.30 Nouvelles locales et régionales
2.33 Tout feu, tout femme
2.55 Nouvelles provinciales et nationales
3.00 Tout feu, tout femme
3.30 Nouvelles locales et régionales
3.33 Tout feu, tout femme
3.55 Nouvelles provinciales et nationales
4.30 Nouvelles locales et régionales
4.33 Manège au souvenir
4.55 Nouvelles provinciales et nationales
5.00 Presse soir
5.05 Centre de la main-d'oeuvre du Canada
5.10 Presse-soir
5.20 Editorial par Pierre Durivage
5.25 Presse-soir
5.30 Nouvelles sportives par Robert l'Heureux
5.35 Presse-Soir
5.50 Radio-Journal par Paul Labrecque
6.00 Editorial sportif
6.50 Le Roi des fourmis
6.55 Nouvelles provinciales et nationales
7.00 Le Roi des fournis
7.30 Nouvelles locales et régionales
7.33 Le Roi des fourmis
7.55 Nouvelles provinciales et nationales
8.00 Le Roi des fourmis
8.30 Nouvelles locales et régionales
8.33 Le Roi des fourmis
8.55 Nouvelles provinciales et nationales
9.00 Le coin des amours
9.55 Nouvelles provinciales et nationales.
10.00 Radio-Journal
10.10 Le coin des amours
10.50 Sports
10.55 Nouvelles locales et régionales.
12.05 Le coin des amours
12.45 Résumé sportif
12.50 Nouvelles locales et régionales
12.50 Prière du soir
12.59 Fermeture du poste.

Le Canada doit jouer un rôle de puissance moyenne

WASHINGTON (PC) — L'ambassadeur du Canada à Washington, M. Marcel Cadieux, a affirme que le Canada aurait pu jouer un rôle international prépondérant "sans proportion avec notre taille", à la suite du deuxième conflit mondial, mais "malheureusement, nous nous rendons compte que tel n'est plus le cas aujourd'hui".

Avec "le retour prodigieux de puissances beaucoup plus importantes en Europe occidentale et du Japon, le Canada doit de nouveau reprendre sa place de puissance moyenne plus petite", a-t-il ajouté.

M. Cadieux a fait ces remarques dans un discours qu'il prononçait mercredi devant le Conseil des affaires mondiales, à Los Angeles.

L'ambassade canadienne de Washington avait remis une copie du discours à l'avance à la presse.

M. Cadieux a souligné que la réorientation de la politique extérieure canadienne avait souligné l'obligation pour le Canada d'évaluer ses engagements "de façon réaliste en tenant compte de ses intérêts et de la contribution qu'il est le plus apte à apporter à l'échelle mondiale durant les années 1970 et plus tard.

"Une réaction nouvelle est l'attention plus grande portée au contexte nord-américain dans lequel nous nous trouvons.... En gros, 70 pour cent de notre commerce extérieur dans les deux directions se font avec les Etats-Unis et il s'ensuit que ce simple fait est l'un des soucis primordiaux de nos relations extérieures."

Le bilinguisme

Au Canada, le bilinguisme et le biculturalisme, qui ont été pendant un certain temps considérés comme une luxe par des Canadiens pourtant perspicaces sont maintenant reconnus comme une nécessité par tous les Canadiens, a indiqué M. Cadieux.

"Déjà, un esprit de bonne entente et de conciliation a rendu les positions adoptées d'un bout à l'autre du Canada tout à fait différentes de celles que l'on retrouvait 10 ans plus tôt."

Traitant de nouveau des affaires extérieures, l'ambassadeur a dit: "Nous ne sommes pas encore tout à fait prêts à joindre les rangs de l'Organisation des Etats d'Amérique".

Toutefois, une extension systématique des relations avec chaque pays d'Amérique latine est en cours et l'aboutissement logique de ces contacts pourrait bien être notre adhésion à l'organisation, un jour ou l'autre.

Un pétit pays

De plus, le Canada s'intéresse à des voisins d'outre-Pacifique, un geste nouveau qui tardait depuis trop longtemps. Il multiplie particulièrement ses relations avec le Japon, qui est en train de devenir le second en importance de ses clients, après les Etats-Unis. Les échanges commerciaux avec ce pays sont déjà supérieurs aux échanges entre le Canada et la Grande-Bretagne, a souligné M. Cadieux.

Tout en ne croyant pas illusoirement qu'en tant que petite puissance il peut transformer le monde, le Canada ne se désintéresse tout de même pas des affaires mondiales.

Avec les nouvelles lignes de conduite adoptées dans sa politique extérieure, le Canada a trouvé une réponse valable au problème de déterminier comment ses ressources nécessairement limitées peuvent être le mieux mises à profit dans son propre intérêt et pour le bénéfice de la communauté mondiale, a noté M. Cadieux.

ASSURANCES
VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS
FERNAND NORMANDIN
Courtier d'Assurance Agréé (établi depuis 1956)
235 rue SAVAGE, GRANBY, Tél. 372-7363

COURS de CONVERSATION
ANGLAISE COURANTE
Aucun travail écrit. — Cours oral.
Succès assuré.
Ecrire à: C.P. 172, GRANBY, P.Q. (5531)

Cours privés
Devenez Sténo-Dactylo Bilingue
• Commercial • Médical • Légal
Succès assuré. — Sténotypie, si désiré.
Ecrire à: C.P. 172, GRANBY, P Q. (5530)

VRAIES AUBAINES
75 HABITS Rég. $60. à $85. **Spéc. $29.95**
25 HABITS Rég. jusqu'à $95.00 **Spéc: $39.95**
Grand choix de chandails modèles différents à **½ prix et moins.**
Beau choix de chemises sports et de toilette, couleurs assorties, **½ prix**
Pantalons de ski, Valeur $14. à $18. **Spéc. $8.95**
BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX:
Coupe-vent, paletots offerts à prix ridicule
Profitez de ces aubaines. Une visite vous convaincra
Aucun problème de stationnement.
J. O. THÉRIEN
274 boul. BOIVIN, Granby, P.Q.
Tél.: 372-4660
(5718)

A VENDRE
Maison de 7 pièces, sous-sol fini, située à 88 rue Talbot.
Aussi terrains à vendre, aucun comptant requis minimum $10.00 par semaine. Intérêt 7 ½%.
Situés rues Talbot, Richard, Choinière et Lasnier.
Tél: 378-2034. 5446)

DENIS TREPANIER REMBOURREUR DE MEUBLES
• Service dans un rayon de 25 milles — Estimation gratuite — Facilité de paiement — Meubles neufs sur commande.
Rue Martin (près de Granby Autorama et de Gerry Snack Bar) **Tél: 378-1659**
(4962)

ARGENT A PRETER
Maisons à construire ou déjà construites; taux d'intérêt à partir de 9½%
Bâtisses commerciales; taux d'intérêt à partir de 10%
Bâtisses semi-commerciales, taux d'intérêt à partir de 9¾%
(2ème hypothèque également disponible à 12%)
Dans **Granby, Bromont** et la **campagne.**
J.P. MATTON, notaire
328 rue Principale, Granby
Tél: 378-4112

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas.

BEDFORD
CANADA
Province de Québec
District de Bedford
Cour Supérieure No. 1599
J. Charles Labranche, manufacturier (demandeur)
VS
Dame Moise Stratum
(défenderesse)
et
Matofin Ltd., mise en cause.

"Certains terrains, connus au cadastre officiel du canton de Bolton, division d'enregistrement de Brome, comme étant:

a) Partie du lot numéro huit cent quatre-vingt-douze (Pt. No 892) située sur la ligne est du chemin public, mesurant cinquante pieds (50.0) de largeur et s'étendant vers l'est jusqu'à la rivière Missisquoi; bornée vers le nord par une autre partie du même lot appartenant à G.W. Lawson, ou représentant vers l'est par la rivière, vers le sud par la partie ci-après décrite, et vers l'ouest par le chemin public.

La ligne nord de ce terrain est établie à une distance de six cent cinquante pieds (650.0') au sud de la ligne nord dudit lot No. 892.

Une autre partie dudit lot numéro huit cent quatre-vingt-douze (Pt. No 892) située à la ligne est du chemin public et s'étendant de telle ligne à la rivière Missisquoi, sur une largeur de cinquante pieds '50.0'(bordée vers le nord par la partie du même lot ci-dessus décrite, vers l'est par la rivière Missisquoi, vers le sud par le résidu dudit lot No 892 et vers l'ouest par le chemin public South-Bolton à Bolton Centre

La ligne nord de ce terrain est établie à une distance de sept cent pieds (700.0') au sud de la ligne nord dudit lot no 892 avec les bâtisses et améliorations.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Brome à Knowlton, district de Bedford, JEUDI le DIX-HUITIÈME jour de FÉVRIER 1971 à TROIS heures de l'après midi.

Cowansville,
le 31 décembre 1970
Le Shérif,
Antonin Bourassa
38083-o
Bureau du Shérif
Au registrateur Sweetsburg
Monsieur ,
Vous êtes requis de fournir au Shérif du district de Bedford sans délai un certificat des hypothèques enregistrées contre la propriété susmentionnée, suivant les dispositions du Code de Procédure Civile de la Province de Québec.
(5743)

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas.

BEDFORD
CANADA
Province de Québec
District de Bedford
Cour Supérieure No. 1696
VERMONT CONSTRUCTION INC.,
(demanderesse)
-VS-
Olympic Industries Inc.,
(défenderesse)
et
M. Le Registrateur de la division d'enregistrement de Shefford, district de Bedford, mis en cause.

Un terrain faisant partie du lot numéro cinq cent cinquante-six (Ptie 556) aux plans et livre de renvoi du cadastre officiel du canton Granby, avec le bâtiment construit sur ledit terrain.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shefford à Waterloo, district de Bedford, MERCREDI, le DIX-SEPTIÈME jour de FÉVRIER A DEUX heures de l'après-midi

Cowansville, le 31 décembre 1970
38084-0
Le Shérif
Antonin Bourassa
(5744)

ENCAN
à l'ancienne Firme
M. F.J. KNIGHT
507 rue Sud, Cowansville,
samedi le 30 janvier
1971 à 10:00 a.m. précises.
Cet encan aura lieu à l'intérieur.
SERONT VENDUS: Quantité de fixtures électriques dont quelques 25 fluorescents de 4 et 8 pds. de longueur, et d'autres modèles; lumière de parterre; 8 lumières de salon avec abat-jour décoratifs; environ 60 lumières de formes et de couleurs assorties; Eventail de cuisine de marque "Nutone"; et 2 moteurs électriques (¾ et 1 force).
MATÉRIAUX DE CONTRACTEURS:
Quantité de cable 7/16 et 5/8; Thermostats, Brakers, plaques et commutateurs de toutes sortes; bus way tracks; ballasts 550; fil électrique 110 — 220 — 550; plusieurs boites d'entrée électrique de différents modèles; environ 25 boites - commutateurs muraux de toutes sortes; isolateur 48,000 volts; boite de jonction anti-explosion; tuyauterie électrique; treuil (winch) automatique; fusibles domestiques et commerciaux; 36 abat-jour réflecteurs; contrôle électrique pour ascenseur; 5 compteurs; chaufferette électrique; lumière infrarouge en acier inoxydable; plusieurs coffres en métal et étagères; vis; boulons; etc. etc.
ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT:
Un réchaud; caisse enregistreuse; 2 tables avec dessus en bois très épais et avec pieds en métal (8 et 9 pds de longueur); table de boucher pour débiter la viande; planches à steak et quantité d'ustensiles de toutes sortes.
ANTIQUITÉS:
Une table ronde; 12 chaises droites en bois; 4 fauteuils de salon; radio; tourne-disques; buffet en bois.
ARTICLES DIVERS:
4 chaloupes en contre-plaqué (plywood); tondeuse à gazon, modèle au gaz; bureau en métal. Quantité de peinture en gallons et beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.
CONDITION: COMPTANT
Pour informations
s'adresser à l'encanteur
DENIS P. DUNN, enc., lic.
R.R. no 2, Bromont
TÉL: 534-2609
(5730)

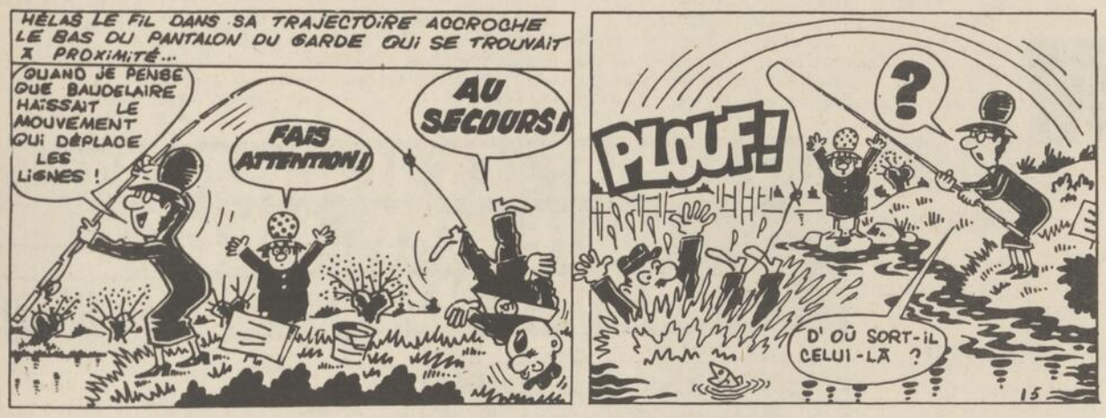
J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Résidences funéraires modernes
255 Principale
855 Principale
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél.: 372-3309

Directeurs de funérailles
Girardot et Ménard
Ltée
Salons funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
372-4498 - 372-3422

CINEMA POUR LES ENFANTS
THEATRE PALACE GRANBY
372 4466
POUR TOUS
SAMEDI, le 30 JANVIER à 2h. p.m.
Un film d'action en couleur!
LA VALLÉE DE GWANGI
(en couleur)
En plus: Dessins animés
Admission: 50¢



SOEURS GAILURAINS



SIMPLET



PILOTE TEMPETE



VILLE DE GRANBY
AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANBY

Aux propriétaires d'immeubles imposables de la ville de Granby

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que le conseil municipal de la Ville de Granby, à une séance ordinaire tenue à l'Hôtel de Ville, le 16ième jour du mois de novembre 1970, a adopté le règlement no 708, intitulé: "Règlement concernant l'emploi des balances de deniers provenant des règlements d'emprunts 650, 651, 653, 665"

Le susdit règlement a reçu les approbations suivantes:
1—Approbation des propriétaires d'immeubles imposables de la Ville de Granby, en date du 26 novembre 1970.
2—Approbation du Ministre des Affaires Municipales, en date du 28 décembre 1970.
3—Approbation du Lieutenant - Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, en date du 13 janvier 1971.
4—Approbation de la Commission Municipale de Québec, en date du 21 janvier 1971.

Ce règlement est déposé à mon bureau, Hôtel de Ville, Granby, P.Q., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, P.Q, ce 26ième jour du mois de janvier 1971.

Donat Brosseau, O.M.A.,
Greffier de la Ville.
(5734)

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR
MAIS
LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

VENTE DE FERMETURE
Quincaillerie
401, boul. Boivin
30% D'ESCOMPTE SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN
FERMETURE FINALE LE 20 FEVRIER 1971

FLEURS
Pour naissance Mariage - Hôpital Réceptions Montréal
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191



GRANDE VENTE
Si vous désirez vous habiller convenablement à votre budget, on a tout ce qu'il vous faut en magasin.
HABITS DE MOTONEIGE
Modèles variés doublés en nylon à l'épreuve de l'eau.
Grandeurs Hommes: petites tailles jusqu'à 54
Grandeurs Femmes: toutes les tailles
Grandeurs Enfants: toutes les tailles
TOUT POUR LE MOTONEIGISTE
CASQUES - LUNETTES - BOTTES
MITAINES



TOUT POUR FAIRE DE VOUS UN HOMME BIEN HABILLE
POUR VOTRE TRAVAIL NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT
HABITS: Nous avons un très beau choix d'habits "Worsted" et "Astral". Tailles 36 à 50. Vaste choix de couleurs et coupes.
PRIX IMBATTABLES
HABITS POUR TRAVAIL AU BUREAU
En térylène
A PARTIR DE **$35.**
CHEMISES DE TOILETTE
Avec cravate et mouchoir de poche assortis, couleurs variées. Toutes les pointures.
UNIFORMES: pour livreurs, chauffeurs, camionneurs et garagistes; choix de neuf couleurs; garantis contre l'acide, pli permanent, lavable.
CHEMISES: "Permanent Press" garantie contre l'acide.
COMBINAISONS: "Overall" cache-poussière pour garagiste (chienne), combinaisons garanties contre l'acide, pli permanent, choix de cinq couleurs.
CHAUSSURES DE TRAVAIL: avec supports. Garantie contre l'huile. Toutes les pointures.
NOUS AVONS DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION...
Bénéficiez comme nous du fait que nous ne payons aucun loyer, aucun personnel et possédons un excellent pouvoir d'achat.
VENEZ CONSTATER PAR VOUS-MEME...
VOTRE MAGASIN
AU BON MARCHE
(SPECIALISTE DES UNIFORMES ET VETEMENTS FORTE POINTURE)
43, rue GUY **GRANBY** **Tél.: 378-2785**
STATIONNEMENT GRATUIT



Vieillard secouru

Des volontaires du service de la protection civile américaine donnent un peu d'aide à ce vieillard pour qu'il puisse embarquer dans un véhicule amphibie à la suite d'une innondation qui a emporté son domicile.

(Téléphoto PA)

Petite révolution ouvrière dans une ville polonaise

VARSOVIE (AFP) — Une "petite révolution ouvrière" se déroule à Szczecin où les dirigeants polonais se sont rendus inopinément dimanche afin de faire cesser une grève quasi-générale.

Aux chantiers navals "Warski" notamment, le comité de grève élu la semaine dernière s'est transformé lundi, à la reprise du travail, en "Commission ouvrière". Cette Commission est composée de 38 membres, à raison d'un par atelier. Sept de ses membres seulement appartiennent au Parti. C'est elle apparemment qui fait maintenant la loi sur les chantiers.

Sur les lieux de travail, des hauts-parleurs diffusent d'heure en heure des consignes, informent les travailleurs de la situation, "rectifient" au besoin les "fausses nouvelles de la presse locale". C'est ainsi que la Commission ouvrière a fait savoir que les travailleurs des chantiers n'avaient pas pris d'engagement supplémentaire de production, comme il avait été dit, mais qu'ils s'étaient seulement engagés à respecter le plan de production 1971.

Occupation des chantiers

Avec leurs douze mille travailleurs, les chantiers navals "Warski" constituent l'entreprise la plus importante de Szczecin. La moyenne d'âge y est de 30 ans, la population de Szczecin (ex-Stettin allemande) ayant été entièrement renouvelée après la guerre.

Déjà, les ouvriers des chantiers navals avaient pris une part déterminante dans les événements du mois de décembre. Ils avaient alors constitué un puissant comité de grève. C'est ce comité qui s'est reconstitué la semaine dernière à la suite d'élections dans les ateliers.

De vendredi à dimanche, les ouvriers ont occupé les lieux de travail et personne ne pouvait pénétrer dans l'enceinte des chantiers sans leur consentement.

Les revendications ouvrières portaient non seulement sur une augmentation importante des salaires (30 pour-cent), mais aussi sur la tenue d'élections libres à tous les échelons, dans les Conseils ouvriers et les Conseils du Peuple, dans les cellules et les Comités du Parti. Les travailleurs réclamaient une véritable information. Le Comité avait adressé une lettre pressante au premier secrétaire du Parti afin qu'il se rende sur place pour écouter les doléances ouvrières.

Gierek populaire

C'est ce que fit dimanche, sous la pression des événements, M. Edward Gierek, en compagnie du premier ministre, M. Piotr Jaroszewicz, et d'une importante délégation de membres du Politburo et du gouvernement.

Les déclarations faites par les représentants de la Commission ouvrière des chantiers navals "Warski" montrent que M. Edward Gierek jouit d'une solide popularité parmi les ouvriers, qui lui font confiance personnellement, ainsi qu'à ses collaborateurs directs, mais pas aux "autres" (sous-entendu du bureau politique). Il ne s'agit d'ailleurs pas là d'un chèque en blanc. On jugera en dernier ressort selon que les promesses auront ou non été tenues, entend-on dire à la Commission ouvrière.

Les promesses, faites par M. Edward Gierek, seraient, au dires de cette même commission, assez nombreuses.

Le premier secrétaire du parti se serait montré d'accord sur la nécessité de rénover l'appareil du Parti et de l'Etat du sommet à la base. Il aurait toutefois demandé du temps pour le faire. Il aurait promis qu'au cours du prochain plénum du février, toute la lumière serait faite sur les éléments qui ont conduit le pays au bord du gouffre.

Le premier secrétaire du Parti aurait accepté que des élections libres se déroulent dans les Conseils ouvriers resurgis de l'ombre après douze années de disgrâce, dans les Comités provinciaux du Parti et l'administration locale.

Il aurait accepté que les journées de grève soient payées à condition que le plan fixé pour janvier soit respecté.

Il aurait enfin promis qu'aucune sanction ne serait prise contre les meneurs grévistes et que les ouvriers encore détenus à la suite des émeutes seraient relâchés.

M. Gierek aurait refusé en revanche d'accepter toute nouvelle augmentation de salaires, expliquant qu'après des années de politique désastreuse notamment les trois dernières, l'Etat ne disposait plus d'aucune réserve et que l'on se trouvait sur le plan financier dans une impasse totale.

Ecrasement d'un avion au Vénézuela

CARACAS (AFP) — Seize personnes sur les 47 (41 passagers et six membres d'équipage) qui se trouvaient à bord de l'avion de la ligne aéropostale vénézuélienne qui a fait, lundi, un atterrissage forcé près de Merida, ont été tuées. Il a donc 31 rescapés, dont tout l'équipage à l'exception du co-pilote qui a succombé à ses blessures après avoir été hospitalisé. Le pilote est grièvement blessé.

L'appareil, un quadrimoteur Viscount, avait quitté Merida à destination de Caracas lorsque, après huit minutes de vol, un incident mécanique non encore précisé, a contraint le pilote d'atterrir au paramo de Los Conejos, dans la cordillère des Andes. Après avoir roulé sur plus de cent cinquante verges entre de gros arbres, l'avion se brisa en deux et finalement s'immobilisa dans une dépression, sans cependant prendre feu.

Calley est examiné

WASHINGTON (AFP) Le lieutenant William Calley, accusé du meurtre d'une centaine de civils sud-vietnamiens à My Lai, est arrivé mardi à Washington pour subir à l'hôpital militaire Walter Reed des examens psychiatriques qu'il estime "inutiles et injustifiés".

Ces examens, qui pourraient prendre de trois à quatre semaines, ont été ordonnés par le colonel Reid Kennedy, présidant la cour martiale de Fort Benning, en Georgie, où est jugé le lieutenant Calley.

La décision du colonel Kennedy fait suite à la déposition d'un psychiatre de la défense. Le Dr Albert Laverne a en effet affirmé que l'accusé était capable de distinguer le bien du mal mais qu'il n'était pas capable d'appliquer ce qu'il savait être le bien. Selon ce psychiatre, le lieutenant Calley n'était pas en mesure de désobéir aux ordres de son supérieur, le capitaine Ernest Medina.



La major général Idi Amin, à droite, le nouveau chef militaire de l'Ouganda, a donné sa première conférence de presse à Kampala, la capitale du pays. Celui-ci a dirigé avec succès le coup d'état qui a chassé le président Obote du pouvoir.

L'Ouganda répondrait durement à une attaque de la Tanzanie

KAMPALA, Ouganda (PC) — Les dirigeants du coup militaire survenu lundi en Ouganda ont donné l'avertissement mercredi que la Tanzanie, leur voisin, se préparait à les attaquer dans une tentative de ramener au pouvoir le président Milton Obote.

"Je me prépare à bien les recevoir," a déclaré en riant le major général Idi Amine à des journalistes. "C'est avec plaisir que nous les accueillerons."

M. Obote s'est, entre-temps, réfugié à Dar-es-Salam, capitale de la Tanzanie. Lors du coup, il était hors de son pays, participant à la conférence des premiers ministres des pays du Commonwealth, à Singapour.

Mardi, à Dar-Es-Salam, le président Obote a refusé de dire s'il avait demandé une aide militaire au président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere. Ce dernier, qui projetait effectuer une visite d'Etat d'une semaine en Inde, a quitté La Nouvelle-Delhi, mercredi matin.

A Kampala, le major général Amine a affirmé aux journalistes que, selon certains rapports qu'on venait de lui communiquer, des troupes tanzaniennes étaient en mouvement vers les frontières de l'Ouganda.

Il a déclaré que M. Obote pouvait revenir dans le pays quand il lui plairait et qu'il lui offrirait même un haut poste dans le gouvernement, mais sûrement pas la présidence. Lors du coup, les militaires révoltés ont accusé M. Obote d'avoir favorisé les "Lango", tribu à laquelle il appartenait au détriment des autres groupes ethniques du pays.

Une armée solide

Le major général a en plus rappelé qu'il avait sous ses ordres une armée de 6,000 hommes bien constituée ainsi qu'une force aérienne bien entraînée. L'aviation ougandaise comprend une escadrille d'une dizaine d'appareils construits en Israel et de quelques Migs-17.

La Tanzanie possède également une armée de 6,000 hommes, mais pratiquement aucune aviation. Ses armements sont chinois, soviétiques et britanniques.

Le calme régnait par ailleurs à Kampala et dans ses environs. Des militaires en jeeps avaient vu toute la nuit à faire observer le couvre-feu.

Les magasins avaient ouvert leurs portes et les travailleurs retournaient à leurs ateliers.

Mais toutefois aucun étranger ne pouvait pénétrer dans le pays. Les aéroports n'accueillaient aucun appareil et les chemins de fer n'allaient pas au-delà des frontières.

Aucune invasion ne serait à craindre

LONDRES (PC)—Les milieux généralement bien informés de la capitale britannique n'attachent pas grande importance aux mises-en-garde de Kampala qui affirme que la Tanzanie veut envahir l'Ouganda et restaurer l'autorité du président déchu, M. Milton Obote. Ils pensent en effet qu'une invasion armée tanzanienne est pratiquement impossible sur le terrain, et que le général Idi Amin se sert plutôt de cette menace pour consolider son pouvoir en faisant l'unité du pays contre un soi-disant envahisseur.

Le général Amin a en effet déclaré aux journalistes que les rapports de son service de renseignement indiquaient des mouvements de troupes tanzaniennes munies d'armes chinoises et qu'une attaque était imminente.

Pendant ce temps, M. Obote se trouve toujours à Dar-Es-Salaam, capitale de la Tanzanie, dont le président, M. Julius Nyerere, a écourté subitement sa visite officielle en Inde pour regagner son pays et consoler son vieil ami, l'ex-président ougandais.

Faibles puissances

Quoiqu'il en soit, aucun des deux pays, l'Ouganda et la Tanzanie, ne sont des puissances militaires importantes, même à l'échelle africaine. L'Institut britannique des Etudes stratégiques estimait l'an dernier l'armée tanzanienne à 10,000 hommes et celle de l'Ouganda à 5,700. Ce dernier pays dispose cependant de 19 appareils de combat, y compris quelques Mig soviétiques tandis que Dar-Es-Salaam n'en possède pas encore, mais dispose de quelques bombardiers 12 tanks légers chinois, de mortiers ainsi que de l'artillerie soviétique.

Toutefois, la Grande-Bretagne surveille très attentivement le développement de la situation et si le général Amin se montre capable de consolider son autorité, de former un gouvernement sans provoquer de troubles graves, Londres sera disposé à reconnaître le nouveau régime ougandis.

Les Britanniques n'ont que peu de sympathie pour M. Oboté, qui s'est fermement et violemment opposé au premier ministre Edward Heath, à la conférence de Singapour, sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Mais Londres considère surtout ce coup d'Etat comme l'aboutissement de rivalités tribales et de différences régionales, combinées à la fureur des commerçants privés contre le socialisme d'Obote.

Paul VI a stigmatisé le procès de Conakry

CITE DU VATICAN (AFP)—Une note du Vatican demande, mercredi, la suppression du texte officiel du discours de Paul VI du membre de phrase constatant que Mgr Raymond-Marie Tchidimbo avait "échappé au carnage des nombreux condamnés à mort".

Cela indiquerait, selon les observateurs, que le Pape se serait d'abord fondé sur les dépêches d'une agence fixant à 58 le nombre des exécutions. Il aurait ensuite modifié son texte, lorsque cette information s'est trouvée sans fondement.

Cependant Radio-Vatican, en français, a dénoncé à nouveau mercredi, l'iniquité du procès de Conakry: "les accusés, déclare-t-elle, ont été incapables de se défendre, ils n'ont eu aucune garantie de droit".

"Le pouvoir politique s'est érigé en pouvoir judiciaire.

"VOUS N'AURIEZ PAS DÉRAPÉ AUJOURD'HUI SI SEULEMENT ON AVAIT UTILISÉ DU CHLORURE DE CALCIUM POUR PLUS DE SÉCURITÉ"

Le Chlorure de Calcium fait fondre la glace et la neige jusqu'à 30°F sous zéro.
Bien que moins dispendieux, le Chlorure de Sodium (gros sel) a peu d'effet à des températures inférieures à 15°F.
Le mélange sel-calcium combine les avantages des deux produits.

Allied Chemical

ALLIED CHEMICAL CANADA, LTD.

MONCTON, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, CALGARY, VANCOUVER

PENDANT LES RÉNOVATIONS
VENTE VENTE VENTE
"JOS DÉMOLIT LES PRIX"

200 HABITS pour HOMMES
TOUTES LES GRANDEURS
$1.00 par pointure de taille

MANTEAUX DE CUIR ET DE TWEED
50% de RABAIS

PANTALONS pour HOMMES
30% de RÉDUCTION

VESTONS SPORT
50% de RABAIS

JACKETS de SKI
50% de RABAIS

CHANDAILS
TOUTES LES GRANDEURS
À MOITIÉ PRIX

BOTTILLONS en loup marin
30% de RÉDUCTION

BEAUCOUP D'AUTRES ARTICLES EN MAGASIN ÉGALEMENT EN RÉDUCTION

JOS LAMOUREUX
Mercerie et Confection pour hommes et garçons
149 Laurier Granby Tél: 378-3717

LE SECRET DE LEUR OPTIMISME

L'optimisme est fait de bonnes pensées, de gestes heureux et d'un esprit consistant

dit Denis Dumas

Q.— De quoi est fait l'optimisme, à votre avis?
R.— Etre optimisme, c'est prendre la vie du bon côté. L'optimisme est fait de bonnes pensées, de gestes heureux et d'un esprit consistant à retirer le meilleur des choses.
Q.— Qu'est-ce qui vous prédispose à l'optimisme?
R.— Le désir de réussir et la recherche du bonheur.
Q.— Avez-vous des amis optimistes que vous aimez fréquenter?
R.— Oui et je vous assure que c'est très réconfortant. Une rencontre avec des optimistes vous donne parfois l'élan dont nous avons besoin.
Q.— Fuyez-vous les gens pessimistes et pourquoi?
R.— Je ne les fuis pas. Cependant j'essaie de ne pas les imiter. Jepense qu'il faut parfois essayer de faire réagir ces gens face à certaines situations.
Q.— Peut-on, à votre avis, réussir sans optimisme?
R.— Il me semble que cela doit-être bien difficile et bien ennuyant.
Q.— Croyez-vous que l'optimisme puisse avoir une influence sur la santé?
R.— Je pense que oui. Très peu d'optimistes laisseront leur moral atteint par les contrariétés. Ils ne connaissent pas fréquemment d'affaissement de leur système nerveux. Je crois que l'optimisme est un excellent remède en soi.
Q.— Quel genre d'optimisme enviez-vous?
R.— Ceux qui présentent un message de bonheur, de joie, de gaieté.
Q.— Comment réagissez-vous devant un "coup dur", un échec?
R.— Je ne réagis pas toujours pareil. J'essaie de découvrir les causes de cet échec. J'examine la situation et je me procure les armes qu'il me manquait lors de cet échec, avant de me relancer.

Le rouge.
La fleur que j'aime?
Les chrysanthèmes blancs.
L'oiseau que je préfère?
La colombe à cause de son symbole.
Mes auteurs favoris?
St-Exupéry et Goscinny.
Mes poètes favoris?
Gilles Vigneault.
Mes héros dans la vie réelle?
Robert Bourassa, Docteur Barnard, Rod Laver, Bobby Orr et P.-E. Trudeau.
Mes héroïnes dans l'histoire?
Maureen Connelly.
Mes prénoms favoris?
Michèle, Denis, Robert, André.
Ce que je déteste par-dessus tout?
L'hypocrisie.
Le fait militaire que j'admire le plus?
La guerre des boutons. Je n'admire pas les autres.
La réforme que j'admire le plus?
L'assurance-santé.
Le don de nature que je voudrais avoir?
Etre polyglotte.
Comment j'aimerais mourir?
Je n'ose pas y penser.
Etat présent de mon esprit?



Serein.
Ma devise?
Je n'en ai pas.

Les aveux de Denis Dumas

M. Denis Dumas, personnalité de l'année à Granby, a bien voulu répondre pour nous au fameux questionnaire de Marcel Proust.
Quel est, pour vous, le comble de la misère?
Etre atteint d'une maladie incurable.
Où aimeriez-vous vivre?
Si je devais aller vivre dans un autre pays, je préférerais un pays chaud et ensoleillé.
Votre idéal de bonheur terrestre?
Pouvoir vivre sa vie à sa guise.
Pour quelles fautes avez-vous le plus d'indulgence?
Les omissions.
Quels sont les héros de romans que vous préférez?
Le Petit Prince, Docteur Zhivago et Oliver Twist.
Quel est votre personnage historique favori?
John Kennedy et Jim Thorpe.
Vos héroïnes favorites dans la vie réelle?
Nancy Greene et Julie Andrews.
Votre peintre favori?
Michel-Ange.
Votre musicien favori?
Johann Strauss.
Votre qualité préférée chez l'homme?
Sincérité.
Votre qualité préférée chez la femme?
Simplicité.
Votre vertu préférée?
Charité.
Vos occupations préférées?
Tennis, sports, lecture et spectacles.
Qui auriez-vous aimé être?
Un savant.
Le principal trait de mon caractère?
La franchise.
Ce que j'apprécie le plus chez mes amis?
La fidélité.
Mon principal défaut?
L'orgueil.
Mon rêve du bonheur?
Pouvoir le découvrir.
Quel serait mon plus grand malheur?
Devenir invalide.
Ce que je voudrais être?
Un bon ami.
La couleur que je préfère?
Q.— Avez-vous confiance en vous?
R.— J'ai confiance en moi sur le plan professionnel.
Q.— Avez-vous des complexes? Lesquels? Leur origine, à votre avis?
R.— Peut-être, je ne sais pas. De toute façon, ils ne m'affectent pas beaucoup.
Q.— Connaissez-vous, parmi vos amis, des "professeurs d'optimisme"?
R.— J'ai parmi mes amis des otpimistes qui sont mes professeurs sans le savoir et je me garde bien de leur faire part.
Q.— Quelle est votre meilleure recette pour acquérir l'optimisme?
R.— Si on n'est pas optimiste , la vie ne vaut vraiment pas la peine d'être vécue. L'optimisme c'est le bonheur, c'est le goût du travail, le goût d'aimer, le désir de vaincre, le désir de réussir, ce sont les buts de la vie.
Q.— Existe-t-il un signe du Zodiaque qui prédispose à l'otpimisme?
R.— Je ne sais pas car je ne m'intéresse pas à ces signes.



Le langage des chiffres

Depuis la dernière élection provinciale et surtout depuis un certain ballottage, nous avons pris l'habitude de nous exprimer en pourcentages.

Les fameux 54 pour cent qui parurent satisfaisants à certains en font rêver 46 pour cent d'autres qui se disent qu'après tout, un petit déplacement de 6 pour cent ne serait pas la mer à boire.

Mais laissons là les spéculations politiques et examinons plutôt l'influence de cette douce manie sur la vie courante.

Car le fait est là, indiscutablement, par contagion ou mimétisme — appelez ça comme vous voudrez — tout le monde s'y met.

Hier, par exemple, j'ai entendu une petite fille de sept ans dire à sa maman:

— Tu sais, moi, les carottes, je les aime seulement à 12 pour cent.

— Et le chocolat? répondit la mère, à 98 pour cent sans doute? Mais comme les carottes sont bonnes pour la santé des petites filles, tu en mangeras un peu.

— D'accord, soupira la gamine, résignée, mais dis, maman, seulement 50 pour cent de mon assiette...

J'en arrive à penser que, bientôt, nous ne nous exprimerons plus qu'en pourcentages.

Je songe à l'article que pourrait écrire un éminent critique de la télé après l'émission de "Symphorien."

"Gilles Latulippe ne m'a paru en forme qu'à 78 pour cent alors que, l'an dernier, je l'avais applaudi à 82 pour cent. Cela représente tout de même une baisse de 4 pour cent en un an qui devrait, logiquement, se concrétiser par une diminution de ce dernier pourcentage sur les chers auditeurs... Alors, Gilles, vite, un effort, pour que l'an prochain, je vous admire à 87 pour cent, ce qui vous placerait juste 2 pour cent au-dessus de Jackie Gleason..."

— — —

Estimant que ses employés passaient trop de temps dans les toilettes, la direction d'une usine ontarienne a eu l'idée saugrenue de remplacer la porte en bois par une porte en matière transparente.

Les cent cinquante ouvrières se sont mises en grève.

C'est sûrement la première fois dans l'histoire du monde ouvrier qu'on ne fait pas une grève sur le tas, mais une grève sur le pot.

— — —

Une récente communication du professeur Jones Trevor, de l'Université du Cap, est sans doute appelée à faire quelque bruit. En effet, selon cet éminent spécialiste, l'intelligence et l'esprit d'initiative du babouin et plus encore de la babouine sont tels que ce quadrumane pourrait effectuer aisément, après un rapide apprentissage, des travaux domestiques courants et se substituer ainsi à la classique "bonne à tout faire".

Allons-nous vers une éclatante revanche du "patron" qui, en l'occurrence sera parfaitement fondé à appeler "singe" son employé?

Gilles GOYETTE

C'est la tour de Babel

Un monsieur entre dans un restaurant dans la vitrine duquel on peut lire la pancarte suivante: "Ici, on parle toutes les langues."
Lorsque le patron, robuste Auvergnat, vient chercher la commande, le client lui demande:
— Dites-moi, vous devez avoir un vrai bataillon d'interprètes, ici, pour parler ainsi toutes les langues?
— Quels interprètes? s'étonne le patron. J'en ai pas, d'interprètes!
— Mais, alors, qui est-ce qui parle toutes les langues?
— Les clients, fait le patron, les clients, Monsieur!

Pour lire à deux

Un monsieur très élégant, du genre "play-boy", entre dans une librairie et dit au vendeur:
— Mon ami, je voudrais un livre.
— Bien, monsieur!
— Quelque chose de léger?
— Peu importe! fait le client. J'ai ma voiture!

ANDRÉ LEROUX
BOUCHER-ÉPICIER LICENCIÉ
Livraison gratuite commande de $3. et plus
334, Principale GRANBY 378-4626

JAMBON PICNIC FUMÉ à l'ÉRABLE lb **39¢**	**ORANGES** 138 NAVEL **3 dz $1.00**
ROTI de LARD NON TRIMÉ lb **43¢**	**SOUPES LÉGUMES** AYLMER 10 oz. **8/$1.00**
STEAK de BOEUF RONDE lb **97¢**	**OEUFS** PE-WEE **4 dz $1.00**

en furetant

Il faut absolument avoir une constitution solide pour résister à la mauvaise odeur qui s'échappe de nos autobus locaux stationnés sur la Principale. L'autre jour, une bonne dame a failli mourir asphyxiée en passant tout près d'un de ces véhicules.

Gilles OSTIGUY et Réal BLAIN, nos deux représentants de motoneiges SKI-ROULE pour la Princesse et la région, ont fait une excursion en motoneige jusqu'à Racine lors du dernier week-end. C'est d'ailleurs à cet endroit que nos deux amis font du camping en été.

Alain BRODEUR a eu tout un accident avec sa Ski-Roule. Heureusement, Alain s'en est tiré indemne. Par contre, sa motoneige a été loin d'avoir eu la même veine... et aujourd'hui, remise à neuf, elle est la seule qui a un siège avec un grand dossier pour protéger le dos de Lana, épouse du célèbre motoneigiste.

En fin de semaine dernière, une vingtaine de motoneigistes GRANBYENS ont fait une excursion à BROMONT. Mme Henri-Paul LACASSE, pour une, a juré que c'est le dernier hiver qu'elle prend place sur le siège arrière. L'an prochain, comme son mari, elle aura sa motoneige à elle seule afin de mieux apprécier les plaisirs de ce sport si en vogue chez nous.

Les clients du PALAIS du SPORT devraient apprendre que le civisme est une foule de petites choses. Par exemple, jeter leurs déchets dans les poubelles à leur disposition en serait une belle preuve. On commence dès aujourd'hui, pas vrai?

On nous rapporte que Gabriel BERGERON est reconnu comme un des meilleurs entraîneurs de chevaux dans la région. L'été dernier, avec son poulain FURIE, n'a-t-il pas remporté les honneurs à l'Exposition de Brome? Cette année encore, Gaby dit qu'il n'est pas encore prêt à perdre son titre!

Je connais un bon truc pour que notre ami Ti-Guy COULOMBE perde quelques livres de graisse: accompagner son papa Emmanuel dans ses marches quotidiennes.



— Caramba ! j'aurais mieux fait d'écouter mes parents qui voulaient que j'entre dans les postes.

Nous avons toutes les raisons au monde de croire que le tournoi provincial de hockey BANTAM sera un grand succès. Léonard GRONDIN et tous ses lieutenants n'ont rien épargné pour qu'il en soit ainsi.

Normand CHAREST est de retour au travail chez Harvey & Racine après une mauvaise grippe qui l'a tenu au lit plusieurs jours.

N'oubliez pas le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme René ARBOUR qui sera fêté samedi au Motel Grand-Bien.

Les joyeux lurons Ti-Coune ROCHON et Charlie PETIT ne passent pas une fin de semaine sans faire leur petite excursion en motoneige.

Les Canonniers de SAINT-CESAIRE ne réagissent plus. Ils n'ont plus le feu sacré. L'autre jour, une très jolie blonde leur a promis un beau baiser s'ils remportaient la victoire dans la Ligue des Monts. Evidemment, ils ont perdu le match et la joie d'embrasser les plus belles lèvres de la ville. Ce qu'ils ont besoin, je crois, serait une sacrée bonne volée avant chaque rencontre.

Charles-Emile ALIX, de Saint - Césaire, se remet tant bien que mal de sa dernière intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons tous un prompt et complet rétablissement.

Félicitations aux jeunes belles de l'équipe "LES KIMO" pour les nominations obtenues: Claire RICARD, capitaine, Christiane RACICOT et Angère WILLIAM, adjointes.



SANS PAROLES

Un type qui n' pas les deux pieds dans la même bottine est bien Léonard MOREL, le nouveau propriétaire de la station de service GULF. Nos meilleurs voeux de succès, Léonard.

L'équipe féminine de ballon-balai LES KIMO vient de réussir un coup de maître en s'assurant les services d'Yvon RICARD, instructeur des Canonniers. Yvon fait également du bon travail avec les dames qu'avec les messieurs. Quand on a de la classe...

Les téméraires Jean-Denis COTE et son fils RENE soignent aujourd'hui leurs blessures résultant d'une collision frontale entre motoneiges. Un prompt rétablissement à nos deux sportifs de SAINT - CESAIRE.

Saviez-vous que le président de "LA MOSKEE" est nul autre que le populaire Réal LAFRANCE? Et les commentaires disent qu'il prend son rôle au sérieux. Tant mieux!

Armand LUSSIER tient beaucoup à son titre de gérant général des Canonniers. Il ne faut pas du tout confondre avec l'instructeur. Vous comprenez, n'est-ce pas?

Les BINGOS à Granby connaissent toujours beaucoup de succès. Celui des Chevaliers a toujours lieu le mercredi soir.

Voici votre horoscope pour aujourd'hui: Utilisez au mieux vos relations et vos amitiés, ça n'est pas défendu, après tout, et vous auriez tort de n'en pas profiter.
Il vous arrivera prochainement un gros bonheur, donc, attendez-le de pied ferme et saisissez-le quand il passera.

— Je suis désolé, Eugénie, mais il va falloir que tu rentres à pied...

Le mot de la fin. En amour, il n'y a ni crimes ni délits. Il y a des fautes de goût.

Du Picasso chez les singes

DETROIT — Quatre chimpanzés du Zoo de Detroit font concurrence à un éléphant en se lançant eux aussi dans la peinture abstraite.
L'éléphant, peignant avec sa trompe, s'est mis à l'art l'an dernier, mais les chimpanzés ont déjà "créé" une dizaine de toiles qui vont être vendues aux enchères ce mois-ci.
Une peinture a déjà été achetés $100 par un financier de Floride qui veut l'afficher dans sa banque, mais il est encore loin des $1,000 offerts pour les oeuvres de l'éléphant. Comme tous les artistes-peintres, les chimpanzés utilisent des brosses, des palettes et des toiles; toutefois, leur style peu orthodoxe comprend très souvent un "snack" de peinture avant qu'elle ne soit fixée sur la toile, ils aiment bien l'avaler...

Avis aux hippies

COPENHAGUE — Le Népal a informé toutes les ambassades étrangères qu'il n'acceptera plus de hippies étrangers, a déclaré à Copenhague, un porte-parole du ministère danois des Affaires étrangères.
La note népalaise précise que les personnes que le gouvernement du Népal considère comme étant des hippies, ne pourront plus désormais obtenir l'autorisation d'entrer dans le pays. La note souligne d'autre part que le gouvernement népalais aimerait que cette information soit portée à la connaissance du public dans tous les pays, ajoute le porte-parole danois.

SNO JET



L'extraordinaire
NOUVELLE S/S Jet
Maintenant, la mienne!

Une SNO*JET 71. Et j'en suis heureux, dit Jacques Duval. Je demande beaucoup à une motoneige, et SNO*JET 71 répond à mes exigences: nouvelle puissance, nouvelles techniques, nouvelle ligne surbaissée... et ce plaisir renouvelé de pouvoir "laisser sa marque" grâce à une chenille entièrement repensée que vous pouvez vous offrir en "régulier" ou en "extra-large". Et puis il y a aussi ce côté "compétition" qui m'a séduit: nouvel embrayage personnalisé à chaque moteur, nouveau système d'échappement ACS pour la plupart des modèles. Et que dire du confort: sièges amovibles de caoutchouc-mousse, pare-brise anti-éblouissement . . . enfin tout un tas de détails qui vous feront dire comme moi: maintenant, la mienne, c'est une SNO*JET!

TOUS LES ACCESSOIRES SONT EN SPÉCIAL
HABITS-BOTTES-CAGOULES
CASQUES PROTECTEURS - JUMPSUITS
CHANDAILS DE LAINE IMPORTÉ
RÉDUCTION DE
20 % À 50 %
L.S. SPORT ENRG.
A. LEDUC PROP.
CHEMIN ROXTON PRES PAVILLON DU DETOUR
TEL.: 372-4557

MOBILIER de CUISINE
Style colonial, table ronde de 40" et 4 chaises. Erable solide.
SPÉCIAL $149.

LA VENTE DE JANVIER
"C'est vrai l'affaire"



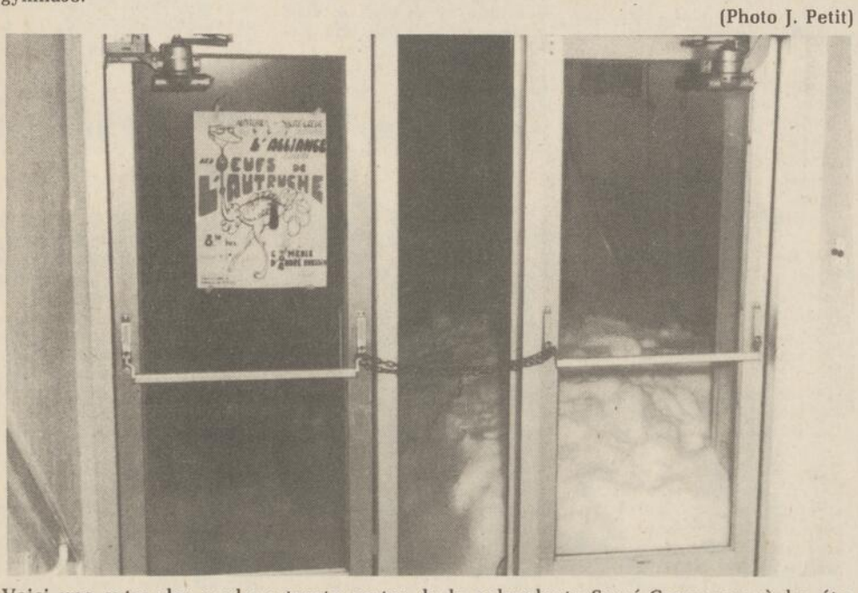
CHEZ Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE
Chemin ROXTON
372-5896

Un autre problème surgit à la polyvalente du Sacré-Coeur: celui des portes barrées



Voilà la seule et unique porte que les étudiants du soir peuvent utiliser pour pénétrer à l'intérieur de la polyvalente Sacré-Coeur. Elle est située juste à l'entrée de l'ancien gymnase.

(Photo J. Petit)



Voici une autre des quelque trente portes de la polyvalente Sacré-Coeur par où les étudiants ne peuvent pas entrer. Cependant, on prend quand même la peine d'enlever une partie de la neige accumulée sur le trottoir. Cette porte est à l'extrémité nord de la polyvalente.

(Photo J. Petit)

GRANBY (APG) -- La solution qu'a apporté la ville de Granby au problème de stationnement des élèves du soir de la polyvalente Sacré-Coeur ne semble pas avoir satisfait tout le monde puisqu'un autre problème est venu se greffer au premier: celui des portes barrées.

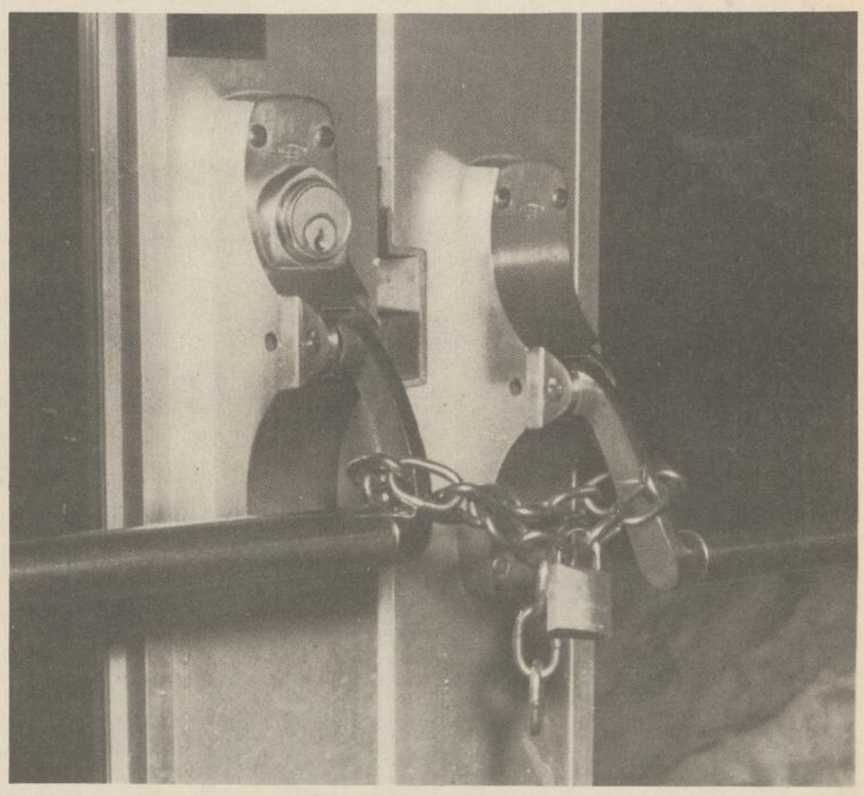
Effectivement, la ville a décidé de permettre le stationnement sur un côté de la rue Lansdowne et pour le surplus d'automobiles, elle a permis le stationnement dans la cour de l'ancien manège militaire qui est situé à l'arrière de la polyvalente.

Par conséquent, les étudiants qui stationnent à cet endroit doivent contourner entièrement la polyvalente pour pénétrer à l'intérieur de la bâtisse puisque toutes les portes sauf une, qui donne sur la rue Lansdowne, sont barrées et la plupart avec des chaînes à l'intérieur.

Ceci, en plus de causer un inconvénient aux étudiants, est loin d'être sécuritaire si jamais il se déclare un incendie. Les étudiants du soir qui sont quand même assez nombreux n'auraient comme solution que de sortir par la seule porte débarrée d'où bousculade et danger de se blesser.

Cependant, la ville de Granby et le ministère du Travail, par sa division de l'inspection des bâtiments, ont été saisis du problème et devraient voir à le régler le plus tôt possible.

La Régionale donne comme excuse que c'est à cause du vol et du vandalisme qu'elle a été dans l'obligation de garder barrer la majorité des portes, autant de l'intérieur que de l'extérieur.



A moins d'avoir une pince-monseigneur, il n'y a aucun moyen d'ouvrir cette porte tant de l'intérieur que de l'extérieur. En cas d'incendie, qu'arrivrait-il?

(Photo J. Petit)

Seulement $815 de dépenses non subventionnées

GRANBY (GMM) — Les Commissions scolaires affiliées à la Régionale Meilleur n'auront, pour l'année scolaire 1969-70, que $815 de dépenses non subventionnées à défrayer.

C'est ce qui ressort du rapport de l'Opération mise à jour, deuxième étape, menée par M. Michel Cauchon, chef d'équipe représentant le ministère de l'Education et de M. Roland Quintal, représentant la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

Le montant de $815 se divise ainsi entre les divers postes comptables: salaires du personnel administratif, technique et de secrétariat, $110, imputables aux contrats de travail de cette catégorie d'employés; enseignements spéciaux (cours de rattrapage dispensés durant l'été), $218, soit la partie de dépenses sur salaires à la charge de la Régionale et comptant comme "bénéfices marginaux" pour les enseignants; cafétéria, $443, soit le déficit opérationnel de ce service aux étudiants pour l'année scolaire et $44 en dépenses de transfert.

La répartition entre les différentes commissions scolaires composantes se fera ainsi: Adamsville, $12; Béthanie, $4; Bonsecours, $15; Granby, $508; L'Ange Gardien, $21; Roxton Falls, $18; Saint-Alphonse de Granby, $6; Saint-Césaire, $51; Bromont, $19; Saint-Paul d'Abbotsford, $28; Sainte-Anne de la Rochelle, $6; Sainte-Cécile de Milton, $14; Sainte-Pudentienne de Roxton Pond, $21; Waterloo, $59; Lawrenceville, $4 et Rougemont, $29.

Woolco

TRICOT ET COUTURE

JOURS D'AUBAINES DE JANVIER

SPÉCIAUX DE LAINE À TRICOTER

Épargnez sur la laine en Orlon "Sayelle" pour bébé

Balle 1 once, 4 plis. Lavable à la machine, bon teint et non allergène. Une laine toute choisie pour les vêtements de bébé. Choix de blanc, vert, turquoise, jaune ou rose.

.47 la balle

Laine à tricoter

Fil "Harding' 3 plis. Mélange de laine et de nylon. Ne rétrécit pas et dure plus longtemps. Couleurs variées pour tous vos besoins. Balle 1 once.

Prix rég. WOOLCO .33

4 pour $1

Laine à tricoter

Ne rétrécit pas et résiste aux mites pour un entretien facile. Bon teint et lavable. 50% nylon et 50% laine. Laine idéale pour les tricots. Gamme complète de teintes à la mode. Echeveau 2 onces.

.57 l'écheveau

Laine pour vêtements sport

100% pure laine vierge. Balles 4 onces. Lavable à la main. Choix de rose, blanc, ciel, corail, turquoise, jaune, vert, bleu, raisin, brun, orange ou pourpre.

1.68 chacune

VOYEZ CE QUE VOUS POUVEZ ACHETER DÈS MAINTENANT

Ratine extensible 60" de largeur

La ratine si populaire pour les vêtements sport et de plage et les tenues de repos, offerte dans les tons gais de turquoise, rose, mauve, orange, marine, vert ou blanc. Lavable et sèche par égouttement. Commencez à coudre vos vêtements de printemps et d'été.

2.99 la verge

Crimpknit de polyester

Le tricot de base qui se porte partout vous est offert dans une gamme de nouvelles couleurs printanières. Le tissu miracle facile d'entretien qui est parfait pour les robes et les ensembles pantalons. Largeurs 1 1/4 et 1 1/2

5.99 la verge

Achetez en toute aise... Dites: "Portez à mon compte"

CRIMPKNIT ANGLAIS

*Tricot double 100% polyester
*Voyez notre très bas prix!

Tout simplement fantastique! Crimpknit, le tissu miracle dont on parle le plus en ville. Non fragile, pesant environ 11 à 12 onces. 60" de largeur. Idéal pour tous vos ensembles et vos robes. Plus de 17 couleurs offertes dans un choix de textures et de motifs. Venez tôt, la marchandise s'écoule vite!

MAINTENANT

3.96 la verge

SI VOUS ACHETEZ MAINTENANT VOUS PAYEZ SEULEMENT .99 la verge

Toile de viscose tissée 45"

Tissu idéal pour les ensembles, les robes-pantalons ou les robes. Lavable à l'eau chaude ou froide. Tons unis en blanc, saumon, rose, mauve, turquoise, brun, lime, aqua et marine.

Seulement .99 la verge

Popeline imprimée 36"

100% coton durable. Idéal pour les vêtements sport, et ceux des enfants. Lavable. Imprimés délicats dans les toutes nouvelles couleurs.

Seulement .99 la verge

Dentelles blanches 36"

Mélange de nylon et de rayonne de 1 à 4 verges. Splendide sélection de motifs. Idéal pour les robes-pantalons, les tuniques, les robes et les vêtements pour enfants.

Seulement .99 la verge

ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ SEULEMENT 1.99 la verge

Crêpe de polyester texturé 45" de largeur

Un crêpe luxueux de belle qualité, entièrement lavable et sèche par égouttement. Tissu parfait pour les ensembles pantalons, robes, tuniques. Choix de blanc, bleu, lime, rose, aqua, corail, mauve ou marine.

1.99 la verge

Denim 45" de largeur

Mélange d'arnel et de coton longueur 1 à 3 verges. La nouvelle mode du printemps est arrivée avec ce denim lavable qui sèche par égouttement. La réponse à tous vos vêtements sport dans une multitude de teintes unies.

1.99 la verge

370, rue St-Jacques Plaza Granby